# MADELEINE JEUNE FEMME [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

## XV

M^me Du Toit fut cependant charmante après la triste révélation de notre catastrophe. Oh! je voyais bien que la pauvre femme était loyale! Elle pensait comme mon mari que le malheur était pour nous de devoir modifier notre train de vie d'une manière apparente. Elle voulait que mon mari recourût à tous les expédiens afin de « sauver la face; » obtenir une centaine de mille francs des Voulasne, elle s'en chargeait, personnellement, disait-elle, et « qu'est-ce que c'est, pour ces gens-là, de faire remise de l'intérêt à votre mari pendant une dizaine d'années, voyons?... » En dix ans, un homme, encore jeune, se relèverait, que diable!... Et elle me disait :

— Mais il ne sait donc pas s'arranger?

— Comment cela?

Elle ne me regardait plus en face et elle ne donnait qu'un demi-jour à sa pensée :

— Dans la multitude des entreprises d'aujourd'hui, ces messieurs ont pourtant, dit-on, mille moyens de servir leur fortune!

Je répliquai, en souriant, pour ne point m'en fâcher :


(2) Voyez la *Revue* des 1er, 15 décembre 1911, des 1er, 15 janvier et 1er février 1912.

— Mille moyens! sans doute, mais pas un seul peut-être qui soit... irréprochable...

— Oh! je vous entends, vous, ma belle! Je vous reconnais bien là!... Je parie que vous introduisez le nez dans les affaires de votre mari pour l'empêcher de réaliser les bénéfices consacrés par l'usage!...

— Jamais je n'ai connu une seule des affaires de mon mari. S'il se conduit en honnête homme, à lui en revient tout le mérite... Il va sans dire que, si je l'avais soupçonné de se conduire autrement, je ne l'aurais jamais mené chez vous...

— Allons! allons! ma chère amie, — ah! que vous êtes vive! et quel feu pétille au dedans de cette petite femme si placide! — il ne vient à personne de supposer que vous ayez jamais pu être l'épouse d'un homme autre que celui qui est le plus probe en son métier; mais encore, mon enfant, s'agit-il ici d'un métier! chacun d'eux, sachez-le, comporte des accommodemens qui, avec le temps, deviennent des obligations... des usages si vous voulez, usages dont une conscience par trop scrupuleuse ne s'accommode pas toujours sans regimber...

— Je ne connais pas les affaires, je ne connais pas les « usages » auxquels vous faites allusion, et vous voyez, le mérite que mon mari aurait pu acquérir à mes yeux, reste vague... Mais je me souviens de lui avoir tant rabâché l'horreur que m'inspiraient les compromissions du monde où l'on s'enrichit!... Cela, surtout au moment de l'affaire Grajat, qu'il n'est pas d'usage de rappeler, je sais, mais dont le président Du Toit doit se souvenir... De voir mon mari à la suite de cet homme, madame, je serais morte de honte! Je l'en ai éloigné le plus que j'ai pu, pas assez à son gré...

— Allons! Je suis sûre encore que vous vous exagérez les choses! M. Grajat, de qui vous parlez, a aujourd'hui une situation considérable. En s'aliénant son influence, votre mari a dû subir une grande perte...

M^me^ Du Toit, comme tout le monde, avait oublié la phase mauvaise des affaires de Grajat, parce que Grajat, en somme, s'en était tiré, et parce qu'il avait su s'en tirer audacieusement, en élargissant plutôt qu'en restreignant son étalage.

Qu'objecter à cela? et qu'objecter à une femme comme M^me^ Du Toit, âgée, expérimentée, et de la plus parfaite dignité, qui, tel un médecin au chevet du malade, devait savoir mieux

que moi la nature de mon mal et avait pris à tâche de me sauver?

Elle n'avait pas moins de deux sauvetages, en ce moment, à mener à bien : celui de la petite Voulasne et le mien. Tous les deux se réduisaient en définitive à empêcher ou à favoriser un changement de lieu, à obliger Pipette à réintégrer le domicile de son père, et moi à ne pas quitter le mien.

Comment M$^{me}$ Du Toit s'y prit-elle pour rencontrer les Voulasne au débotté et pour leur parler? ce fut son affaire et son secret. Elle arriva un jour chez moi, après le déjeuner, radieuse ; elle m'annonça :

— Tout est arrangé! D'abord en ce qui vous concerne, ils n'ont eu qu'une voix l'un et l'autre : « Mais cela va de soi!... Mais comment donc, le cher cousin Serpe!... »

— Et en ce qui concerne leur fille?

— Mais ils sont prêts à l'accueillir les bras ouverts!

— Et M. Chauffin aussi, sans doute?

— Ma petite amie, ne soyez pas sarcastique ! J'ai abordé de front la question de M. Chauffin...

— Ah! Eh bien?

— Eh bien! mais, on se fait des monstres de ces chers Voulasne; et ce n'est pas exact du tout. Il n'y a pas d'êtres plus éloignés de vouloir contraindre qui que ce soit à quoi que ce soit. Un mariage avec M. Chauffin, d'eux à moi, ne m'a point fait mine de leur plaire...

— Évidemment! Mais ils le laisseront accomplir!

— J'en reviens à mes moutons : sur les deux questions, difficiles, vous le reconnaissez, que j'avais à poser aux Voulasne, les Voulasne m'ont répondu gentiment, spontanément, sans hésitation, sans condition : « oui » et « oui! »

— Mais parce qu'ils ne savent pas dire non! Ils vous ont dit « oui; » ils diront « oui » à leur fille; et ils diront « oui » à Chauffin...

— Et à votre mari aussi, ma belle! ne vous en plaignez pas, pour le moment!...

— Ils diront « oui » à mon mari, parce que « non » est bien plus difficile à dire; mais s'exécuter sera pour eux plus difficile que de dire « non. »

— On n'a qu'une parole!

— Mais, si l'on n'a point d'action?...

Pauvre Mme Du Toit! je la taquinais. Elle était si heureuse d'avoir accompli une mission, qu'elle seule d'ailleurs avait prise à tâche, mais qui était généreuse et qu'elle avait tenue pour ingrate parce qu'elle croyait les Voulasne pareils à elle! Les premières objections épuisées, en la poussant un peu dans le récit de sa visite, je vis qu'elle était tombée sur les Voulasne en un moment où ils brûlaient, comme de grands enfans qu'ils étaient, de raconter à tout venant leur voyage, et qu'ils lui avaient raconté leur voyage, et que Mme Du Toit se présentant à eux comme négociatrice de la rentrée de Pipette, la rentrée de Pipette leur était apparue comme un surcroît de plaisir et avait exalté leur excellente humeur, et qu'ils eussent accordé à ce moment-là à Mme Du Toit tout et n'importe quoi, fût-ce l'exil de Chauffin, quittes à se trouver plus tard à bout d'argumens si Chauffin leur eût demandé : « Pourquoi me chassez-vous? » et qu'enfin, s'ils avaient tranquillisé Mme Du Toit quant au danger émanant de Chauffin, c'était en traitant leur cher ami comme ils le faisaient toujours, en personnage inoffensif et propre uniquement à distraire, à amuser sans méchanceté, sans malice même, en un mot, tel qu'ils se voyaient eux-mêmes. Que Pipette eût pris au dramatique les intentions de leur ami, voilà qui les dépassait! Ils ne connaissaient pas le dramatique: se mettre martel en tête? ah! quelle folie! Si Pipette voulait rentrer le soir même, avaient-ils proposé, on irait tous ensemble au théâtre!... « Tous ensemble?... avait demandé Mme Du Toit, serait-ce avec M. Chauffin?... » — « Pourquoi pas?... » avaient dit les Voulasne. Et ils avaient soudain paru chagrinés, mais franchement chagrinés, que leur fille ne consentît pas à aller ce soir même au théâtre en compagnie de M. Chauffin!...

— Vous voyez bien ! dis-je à Mme Du Toit, vous voyez bien qu'ils n'ont rien compris à ce qui est arrivé, rien!...

— Si, si, fit Mme Du Toit, ils ont été extrêmement sensibles au fait que leur fille n'irait même pas dîner avec eux ce soir en de telles conditions; et cela leur servira de leçon.

« Cela leur servira de leçon, » disait Mme Du Toit! Et à elle-même, douée de conscience et d'intelligence, quarante années de fréquentation des Voulasne ne servaient pas de leçon, puisqu'elle les croyait capables d'être demain autres que ce qu'ils avaient été toujours! . . .

Mon mari écrivit à ses cousins, leur exposa de nouveau son bilan, comme s'ils n'avaient point lu la première lettre, et les remercia des bonnes promesses transmises par Mme Du Toit; il sollicitait un rendez-vous pour causer. Les cousins répondirent par une invitation à dîner.

On ne saurait imaginer la bonhomie et la joie de nos cousins en nous recevant. Cela était franc, cela était dépourvu d'arrière-pensées. Ils ne songeaient même pas que nous venions leur demander cent mille francs; ils songeaient que, depuis longtemps, ils étaient privés du plaisir de nous avoir autour d'eux, et qu'ils avaient aujourd'hui ce plaisir. Toute pensée désagréable, ils étaient munis du pouvoir de l'écarter d'eux, de la dissoudre par enchantement.

C'était la rentrée de Pipette sous le toit paternel. Oh! cela ne rappelait en rien le retour de l'Enfant prodigue! Cela ne se faisait point avec cette solennité que comportait l'expression « rentrer sous le toit paternel » dans la bouche de Mme Du Toit, par exemple, car un reste de solennité n'est possible que là où subsiste un reste de principes. Cela se faisait ce soir chez les Voulasne comme si cela n'était rien, c'est-à-dire comme s'il n'y avait jamais eu ni départ, ni retour.

Avec les Albéric, avec Pipette, il y avait là les Baillé-Calixte, et un autre couple que nous ignorions, les Blonda, amis nouveaux, connaissances de plage; et il y avait là, comme de juste, M. Chauffin; car si M. Chauffin n'eût pas été là, cela eût fait précisément du retour de Pipette un événement, événement qu'il fallait à tout prix éviter; telle était du moins l'explication que je me donnais de sa présence afin de la trouver supportable, mais la vérité, beaucoup plus simple, était que M. Chauffin était là parce qu'il lui plaisait d'y être.

Le sort de la jeune fille qui venait ici ce soir reprendre sa place m'empêchait de trop penser à la disgrâce du nôtre. Mais, d'ailleurs, qui eût pensé, dans cette maison, à quelque disgrâce?

Les Baillé-Calixte étaient triomphans; le mari venait d'adjoindre à sa fabrique de bicyclettes l'industrie de l'automobile à ses débuts, et qui fournissait les plus grandes espérances; la femme, toujours la même, identifiée par dévouement inné, non seulement à son mari mais à l'industrie, aux industries de son mari, avait, une des premières, exécuté des randonnées merveilleuses, sur le « véhicule de l'avenir. »

Les Blonda possédaient une de ces voitures. Gustave Voulasne en avait depuis six mois commandé une. Il ne fut pas question d'autre chose. Mon mari s'était de tout temps passionné pour la locomotion. Un tel sujet lui voilait momentanément ses malheurs.

De loin, et essayant de m'enflammer moi-même au contact de l'excellente M^me Baillé-Calixte, je sentais, comme aux premiers jours de mon entrée dans cette maison, mon cœur se glacer et ma bouche se tordre en voyant la déférence servile où tous, devant Chauffin, s'abaissaient.

C'était Chauffin, non les Blonda, non les Voulasne, qui s'était épris de l'automobile, et il me fut très apparent, tant à certaines paroles prononcées qu'à l'attitude nouvelle de M^me Baillé-Calixte envers lui, que Chauffin avait « fait, » comme on dit, « l'affaire » de la vente aux Voulasne et de la vente aux Blonda.

Vers la fin de la soirée, qui me sembla longue, je demandai à mon mari s'il avait causé avec son cousin. Il n'en avait pas trouvé l'occasion. Je lui dis : « Il le faut, pourtant!... » Il alla tout droit saisir Gustave par le coude et l'entraîna. Mais ils reparurent presque instantanément l'un et l'autre et reparlant déjà d'automobile. Gustave lui avait dit : « Allons donc! c'est entendu... Mais comment causer de cela ce soir? Si vous étiez gentils, votre femme et vous, vous viendriez dîner en famille, après-demain? » Mon mari vint me rapporter la proposition. Gustave en avisait d'autre part Henriette. La cousine vint me prendre les mains, me faire jurer de revenir dîner « entre nous. »

Et nous retournâmes le surlendemain.

Chauffin n'était pas là!

Pendant tout le repas, les Voulasne furent pour nous comme des parens de bonne humeur, qui tiennent une surprise en réserve. La conversation ne manquait pas d'être un peu pauvre, chez eux; quand M. Chauffin ne la dirigeait point, nos cousins ressemblaient trop au malheureux acteur qui regarde avec angoisse le trou du souffleur resté vide ; ils étaient paresseusement accoutumés non seulement à ce qu'on agît, mais à ce qu'on parlât pour eux. Ils n'en gardaient pas moins une sécurité manifestée par un échange de regards malins et joyeux, et qui me faisait à la fois espérer et craindre qu'ils ne nous donnassent

au dessert le chèque de cent mille francs dans quelque pièce de pâtisserie. J'aurais préféré plus de discrétion, mais que ne transformaient-ils pas en farces et en joujoux !

Ce n'était pas ce genre de surprise qui nous était réservé. Pour nous être agréables, ils avaient imaginé deux choses. La première était d'emmener mon mari dans la voiture nouvelle que les ateliers Baillé-Calixte devaient livrer incessamment; et la seconde, destinée à me flatter personnellement, consistait à m'offrir une mantille espagnole, en dentelle d'ailleurs magnifique, et qui me permit de figurer dans la *corrida* burlesque qu'ils comptaient donner chez eux pour la Noël : Chauffin en *prima spada,* Gustave avec Blonda, accolés sous une peau, devant à eux deux faire la bête...

Le plaisir, ineffable, de Gustave et d'Henriette Voulasne annonçant cette fête et me tendant la mantille avait je ne sais quoi de primitif, d'innocent, de céleste, oui, de cette pure puérilité des bons imagiers naïfs de jadis. Henriette me confessa tout de suite qu'elle se réservait le rôle de la reine-régente ; on cherchait un Alphonse XIII enfant.

Nous ne pensions, mon mari et moi, qu'aux cent mille francs, dont le besoin était impérieux; mais nos cousins n'y pensaient pas, parce qu'ils ne parvenaient pas à se mettre à la place de quelqu'un qui a des besoins. Je vis et j'entendis mon mari rappeler cette question à Gustave. Je vis la plus entière bonne foi sur les traits de Gustave : « Ah ! oui, oui, les cent mille francs !.. » Et il semblait se dire : « Quelle singulière préoccupation !... »

— Mais il avait été convenu que ce soir ?... disait mon mari.

— C'est pardieu vrai ! disait Gustave Voulasne. Mais, d'ailleurs, ajouta-t-il, une idée !...

Et il prit son cousin par le bras pour lui exposer une idée qu'il avait, prétendait-il, ou que, peut-être, avait-on eue pour lui.

Mon mari faisait, lorsqu'il fut en possession de « l'idée, » la figure que je lui avais connue trop souvent, lorsque le fatal Grajat venait de lui proposer une affaire « monstre. » Il me souffla que tout allait bien. Rendez-vous fut pris, en effet, pour aller voir la voiture, dès le lendemain, aux ateliers, et pour le petit voyage d'essai en compagnie des Blonda, toujours prêts à partir, et de M. Chauffin, cela allait de soi.

Alors, que faire? Il fallut applaudir d'avance la *corrida*, promettre d'y assister dans la loge de la « Reine régente » et remercier avec effusion du cadeau de la magnifique mantille! Ce ne furent qu'exclamations, que cris, et qu'embrassemens; Pipette endossa devant nous un costume de gitane; elle se réjouissait de prendre incessamment des leçons de castagnettes; elle dansait déjà sans principes et sans connaissances précises, mais en se déhanchant à outrance, comme elle l'avait vu faire aux Espagnoles de l'Exposition.

Dans la voiture qui nous ramenait, mon mari m'exposa « l'idée. » Construire pour Baillé-Calixte des ateliers nouveaux, bâtimens importans, sur un terrain que Gustave Voulasne venait d'acheter à Levallois. L'affaire serait grande, surtout si y était jointe la construction d'immeubles de rapport environnans; et les bénéfices qu'en tirerait l'architecte équivaudraient amplement à la somme que mon mari se proposait d'emprunter. « A bon entendeur salut! » avait dit Gustave à son cousin : il ne tenait qu'à lui d'enlever l'affaire.

— La forte somme, à moi, bien à moi, gagnée par mes travaux, disait mon mari, serait évidemment une solution préférable à celle d'un secours dû aux Voulasne.

— Mais à qui serait dû l'avantage d'avoir « enlevé l'affaire? »

— En partie à Baillé-Calixte qui construit, évidemment; en partie à Gustave lui-même, sans doute, propriétaire du terrain et fortement engagé dans l'entreprise, à ce qu'il me semble...

— Alors, gare celui qui gouverne Gustave... et qui, peut-être, gouverne Baillé-Calixte!...

Mon mari souleva l'épaule. Il revint de cette soirée chez ses cousins, regagné par eux comme il l'était aux premiers temps de notre mariage; il avait recouvré cet appui, cette providence positive qui était un besoin pour lui, qui lui manquait tant depuis la perte de Grajat, et depuis notre quasi éloignement des Voulasne.

Moi, je revins abîmée, ayant l'intuition de l'imminence, pour nous, du plus grand des maux.

Dès le lendemain, mon mari, ayant écourté son déjeuner, sauta dans un fiacre pour aller prendre son cousin et se transporter avec lui sur les terrains de Levallois; en même temps il verrait la voiture! Cette perspective d'une grosse affaire

et ce goût du véhicule mécanique le ressuscitaient, le rajeunissaient.

Il revint le soir, à l'heure habituelle. Il ne s'était pas transporté sur les terrains ; il n'avait pas vu la voiture.

— Mais, en revanche, lui dis-je, vous avez vu Chauffin?...

— Oui, dit-il, j'ai vu Chauffin?

— Et le cousin vous a-t-il reparlé de l'affaire?

— Le cousin, vous le connaissez! il n'a guère été question que de la *corrida*. Pour l'affaire, je dois voir Baillé lui-même; et je le préfère.

Une dame, venue déjà plusieurs fois visiter l'appartement, était décidée à le sous-louer aux conditions imposées par nous et malgré les difficultés soulevées à plaisir par Mme Bailloche. Je pressais mon mari de conclure avec elle. Il me dit :

— Pas avant que je n'aie revu ces messieurs!...

Il escomptait à présent une affaire si belle, que peut-être pourrions-nous conserver l'appartement!...

Mon mari retourna chez son cousin qui ne lui dit rien de sérieux, mais, pendant que Chauffin avait le dos tourné, l'autorisa à aller chez Baillé-Calixte. Il alla chez Baillé-Calixte qui l'intéressa vivement en lui faisant visiter ses voitures en construction, et celle, particulièrement, qui était destinée à Gustave Voulasne, et en lui faisant jeter un coup d'œil sur les dix mille mètres de terrains à bâtir, mais ne lui parla point de l'architecte constructeur. Désespéré, mon mari s'enhardit à lui déclarer en confidence que son cousin Voulasne avait l'intention de lui confier les travaux. « Mais! cela ne dépend que de lui, répondit Baillé-Calixte: les dix mille mètres sont sa propriété, et c'est lui qui fait construire; je ne suis, moi, que locataire désigné. » — « Ah! »

— Eh bien! dis-je à mon mari, mi-décontenancé, mi-satisfait pourtant d'avoir appris que l'affaire était toute aux mains de Gustave, est-ce assez clair? Discernez-vous qui, pour l'instant, vous met des bâtons dans les roues? Et ne savez-vous pas ce qu'il vous reste à faire?

Il dit :

— J'aurai une conversation définitive avec Voulasne, et pas plus tard que ce soir...

— Non! dis-je, avec Chauffin!...

Il savait, certes, que ce n'était pas à Voulasne qu'il fallait

s'adresser; mais il était piqué au vif que j'eusse discerné, et à qui il fallait s'adresser et ce qu'il y avait à faire.

Un mot des Voulasne nous priait d'aller le soir même les retrouver aux Folies-Bergère.

J'avais réduit les dépenses de la maison à l'économie la plus étroite. Je ne prenais plus de voitures et je ne m'étais pas commandé une robe depuis la rentrée. Il s'agissait de la « première » d'une revue de fin d'année. Et mon humeur, comme ma toilette, était singulièrement défraîchie. Je ne voulus pourtant faire encore aucune objection à l'invitation des cousins. Nous allâmes aux Folies-Bergère par l'omnibus des Filles-du-Calvaire avec correspondance à la Madeleine. Mon pauvre mari était vert d'humiliation en payant au conducteur ses douze sous. Seul, il eût pris, je le crois, une voiture! Nous arrivâmes en retard et les pieds un peu crottés, dans une salle éblouissante.

Gustave et Henriette étaient seuls avec Chauffin dans la loge. Je me refusai obstinément à me placer en avant, à cause de mon chapeau de l'an passé, de sorte que je me trouvai côte à côte avec l'inévitable ami. Il fut d'une prévenance excessive; il se mit en frais absolument inusités à mon égard. Il m'avait de tout temps inspiré une instinctive répulsion; il s'en était aperçu; nous ne nous parlions ordinairement quasi point. Il me fit remarquer les Blonda aux fauteuils, les Baillé-Calixte dans une autre loge avec les Albéric. La plupart des amis étaient là. Attendait-il que je lui disse qu'il était regrettable que Pipette fût jeune fille encore et ne pût être là aussi?... Je reconnus le gros Grajat, gonflé et rubicond, en compagnie d'une actrice de la Comédie-Française, s'il vous plaît : il progressait en ses liaisons, notre ex-ami, mais non pas la Comédie-Française. Un air de luxe vibrait autour de cet hémicycle de loges élégantes; les femmes ne demandaient rien que d'exhiber les modes nouvelles; les hommes semblaient avoir accompli leur destinée en ayant paré ces femmes, chacun un peu au delà de ses moyens; et l'on sentait que tous les travaux du jour avaient été accomplis pour aboutir là, le soir, rien que là, non au delà.

L'odeur grisante de ces chambrées de Paris où l'on vous demande d'avoir de l'argent à dépenser et pas du tout d'où il peut provenir, comme ils la respiraient tous! et comme je sentais bien que mon mari, venu en omnibus et à pied, s'en laissait étourdir! Il se voyait choyé par ses opulens cousins; il

observait du coin de l'œil,— parce qu'il était surtout venu pour se rapprocher de Chauffin,— les obséquiosités dont Chauffin par extraordinaire me couvrait. Je tremblais. Ah ! que j'avais été moins mal à l'aise le jour où j'avais appris crûment, mais décidément, qu'il nous fallait renoncer à tout!... Je regardais de loin M^me^ Baillé-Calixte, la femme-modèle de l'homme lancé dans les affaires : quels sourires ! quels petits yeux complices et reconnaissans adressés à Chauffin, à combien d'autres ! Je me la rappelais, aux premiers temps de mon mariage, brave et bonne femme de ménage, qui me confessait n'aimer que son mari, ses enfans, la table où fume le potage et puis la campagne avec une basse-cour ; je me la rappelais écoutant des messieurs lui dire des horreurs, leur en disant, et se laissant baiser le creux des bras... Comme elle avait aidé à la prospérité de son mari ! Comme ils étaient tous les deux larges, gras, débordans !... Je tremblais... J'écoutais bien mal la Revue, dont les passages les plus désopilans ne me faisaient seulement pas rire, et quand le rideau baissait, mon Dieu ! que je me sentais bête, à court de paroles, vide à donner tout autour de moi le vertige !... J'aurais trouvé sans difficulté des choses à dire à des pauvres dans la rue, à des malades inconnus de moi, dans un hôpital, mais à des gens hilarans et pleinement satisfaits de ce qu'ils faisaient là, pas un mot qui consentît à sortir de ma gorge sans me brûler, comme un mensonge ou un blasphème. Recevant, entre les Voulasne et Chauffin, les salamalecs des Baillé-Calixte, des Blonda et de ce grand dadais d'Albéric, environnée de leur fade haleine, et leur parlant comme un « sujet » en état d'hypnose, serrée, pressée, comprimée avec eux en un groupe, entre le grouillement du public de l'orchestre et le va-et-vient des courtisanes, de l'arrière-fond le plus obscur de moi monta une nostalgie plus troublante que celle qu'inspirent les plus pures nuits de l'été ; c'était quelque chose comme le souvenir d'une suavité sans mélange et d'un contentement sans regret... Ce fut une fumée qui passa, une vision qu'aucun objet précis n'altéra... Mais c'était le rappel qu'une région existait, au dedans de moi, où des ressources inouïes étaient accumulées, et d'où s'exerçait sur moi le plus puissant attrait. Un exilé un peu oublieux ou ahuri par les mœurs étrangères, et qui voit passer le drapeau de sa patrie...

Le rideau se releva sur une chambre à coucher toute or,

glaces et dentelles, où autour d'un énorme lit, tout dentelles et or, une vingtaine de petites écolières, agenouillées, énuméraient à leur maîtresse, — une religieuse en robe bleu céleste, et la gorge à peu près nue, — les vertus diverses du meuble exposé.

— Suggestif, murmura mon voisin.

Lorsque nous quittâmes cet endroit, après avoir remercié nos cousins de l'excellente soirée due à leur gentillesse, mon mari héla un fiacre.

— A quoi pensez-vous donc?...

— Bast!... fit-il, en me prenant le bras pour me pousser dans la voiture.

Et il me confia, à peine assis, que sa cousine lui avait glissé à l'oreille : « Vos affaires semblent en bonne voie... »

— Sur quoi donc se fonde-t-elle? lui dis-je, sur les aménités de Chauffin?...

— Le fait est, dit-il, qu'il s'est prodigué ce soir... Vous voyez bien que vous exagériez en prétendant que nous aurions à le gagner; c'est lui, tout au contraire, qui...

— Qui va nous demander quelque chose, mon pauvre ami... et quelque chose de beaucoup plus cher!...

— Je ne comprends pas.

— Il vous fera comprendre!...

Les aménités de Chauffin retardèrent la solution. Mon mari, à qui elles s'adressaient presque autant qu'à moi, se fondait sur elles pour estimer superflue la redoutable extrémité d'entamer avec lui des négociations.

— Je le vois venir, me disait-il. Il nous ménage; il tient à nous.

— Mais pourquoi?... C'est ce que je me demande et c'est ce qui me terrifie...

— Oh! vous, avec votre pessimisme!... disait mon mari, vous n'aurez de plaisir que lorsque tout sera perdu!...

Il m'accusait de me complaire à faire l'oiseau de mauvais augure; et il écartait mes noires prévisions.

En attendant, rue Pergolèse et dans tout Paris, nous roulions à la remorque des Voulasne. Nous dînions chez eux à tout propos, et ils nous convoquaient une ou deux fois par semaine dans quelque « théâtre à côté. » Au plus bas de nos malheurs, nous vivions à l'instar des plus insoucians viveurs. Tout juste

obtenions-nous la grâce, en quittant nos cousins, de ne pas achever la fête par le restaurant de nuit! Qu'ils nous eussent donc tenus pour de meilleurs amis s'il nous eût été agréable de les y accompagner! Enfin, à ce prix, nous achetions leur alliance, et mon mari affirmait qu'il sentait l'affaire se préciser à petits mots tombés ici ou là de la bouche des Voulasne ou de Chauffin, généralement aux momens mêmes où nous paraissions partager le plus volontiers leurs plaisirs. Tel était l'unique moyen de s'emparer de Gustave; Baillé-Calixte confessait n'avoir pas procédé autrement. Chauffin était avec nous, cela semblait évident. Mais pourquoi?... Il était si gratuitement avec nous, et d'une façon à ce point apparente, qu'il devenait superflu de lui parler de l'affaire : elle s'engageait, elle était engagée. Mon mari alla cette fois sur les terrains de Levallois avec Gustave Voulasne, avec Baillé-Calixte, avec Chauffin, avec un employé autorisé à prendre des notes. Et il fit une excursion en automobile. Il revint enchanté, enivré quelque peu, ayant accompli un des rêves de sa vie, mais qui excitait en lui d'autres convoitises.

Chez les Voulasne, du moins voyais-je Pipette. Malgré tous mes sermons, elle aimait à rappeler cet été à la campagne, le tennis, le rouleau de pierre où elle m'avait vue assise un jour, et les valses du soir... Nous trouvions toujours à bavarder ensemble. Sa mère me confiait: « Elle vous en dit plus qu'à moi!... » Elle ne m'en disait pas long, parce qu'elle n'avait jamais appris à parler que de jeux ou à prononcer que des mots excessifs et destinés à faire rire. Mais elle avait une complaisance à me laisser entendre son langage, tel qu'il était, et moi j'avais à l'entendre une complaisance qui m'étonnait presque... Peut-être prêtais-je à ces mots légers ou cocasses, à cette jonglerie et jusqu'à ce cynisme d'expression je ne sais quel sens caché, car enfin, pourquoi voulais-je m'imaginer qu'il y avait chez la petite Voulasne autre chose que ce qu'elle manifestait, autre chose que ce que contenaient son père, sa mère, sa sœur aînée elle-même, attachée à son mari, fidèle amoureuse, mais si vide? Pipette, il est vrai, s'était montrée un jour capable d'un acte énergique en fuyant Chauffin avec un éclat bien grand pour une jeune fille; était-ce à cause de cela que je lui prêtais de sérieux dessous? A la vérité, elle ne manifestait absolument rien qui contrastât avec les mœurs de sa famille, nulle modifi-

cation à sa gaminerie bien connue, nulle tristesse à se retrouver chaque jour vis-à-vis d'un adorateur haïssable, nulle trace d'un autre sentiment.

Je lui disais :

— Mais voyons, Pipette, vous connaissez beaucoup de jeunes gens qui viennent aux fêtes de vos parens, est-ce qu'aucun ne vous plaît ?

— A quoi ça servirait-il ? et quand ils me plairaient? puisqu'ils ne tiennent pas à moi?...

— Comment ! aucun, jamais, m'a demandé votre main ?

— Rien que des vieux... dans ce genre-là... dit-elle en tirant la langue du côté de Chauffin qui jouait au billard.

— Oh !... cependant, j'ai entendu dire...

— Oui, oui ; des gosses alors... Il y en a eu trois, toqués... Ils n'avaient seulement pas fait leur service militaire !...

— Mais ils pouvaient le faire et vous revenir après ?...

Elle se tordit de rire :

— Ah ! bien, ouiche !... la grande passion ? le genre sérieux ?... Nous ne tenons pas ça, madame !...

— En êtes-vous si sûre, Pipette ?

Elle se secoua, s'agita, fit la folle. Je ne pus rien tirer d'elle.

Un soir, la partie de billard finie, Chauffin vint s'asseoir près de moi et me dit, lui, qu'il avait à me parler de la façon la plus sérieuse.

Tout mon corps fut saisi d'un tremblement, mes mains se glacèrent, ma bouche se sécha, mes dents claquaient quand, ayant pris haleine, il commença son discours.

Il fit allusion à la sympathie qu'il avait eue de tout temps pour mon mari, puis à « l'admiration respectueuse » que je lui avais inspirée dès le premier jour et que les années n'avaient fait qu'accroître...

Je me ressaisis, d'un effort violent, pour n'avoir point tout de même l'air d'une proie rendue :

— Même les années, dis-je en souriant, où vous ne m'avez pas vu le bout du nez ?...

Il n'entendait pas plaisanter et il avait préparé son discours. Il me dit que, précisément, il avait beaucoup regretté ces temps de quasi froideur avec les Voulasne, parce que l'avenir de mon mari était avec ses cousins. Sans vergogne aucune, il me dit

qu'il prenait sur lui que tout allât au mieux si de francs rapports amicaux s'établissaient entre nous...

Il disait : « Nous. »

— « Nous, » lui dis-je, est-ce vous ou les Voulasne ?

Il bondit, comme un grand félin, à ma question qui était impertinente, il se tourna vers moi et fut tout près de me poser les mains sur les genoux :

— Il ne tiendrait qu'à vous, dit-il, que les Voulasne et moi puissions être confondus !...

— Comment cela ?

Il me confessa cyniquement l'attrait qu'il éprouvait pour la petite Voulasne, ce qu'il appelait « sa dernière flambée ! » Il me dit qu'il comprenait, certes, qu'étant donné la différence d'âge, il ne pouvait espérer « du moins avant la vie commune » être payé de retour, qu'il ne se dissimulait point l'obstacle à vaincre ; mais, que, néanmoins, « les parens aidant, » et s'il avait la chance d'être secondé en outre par une personne de grand sens et d'influence certaine, il triompherait et serait le meilleur des maris...

Je le vois encore tournant vers moi sa moustache grise, relevée au fer, deux dents de porcelaine à crochets d'or, et ses yeux vils et flétris.

Une vague de dégoût, qui venait de loin, qui grondait en moi depuis des années, qu'avait grossie la honte de me montrer à côté de cet homme, ces dernières semaines, dans tous les lieux de Paris où l'on peut être le plus bête, s'enfla tout à coup au fond de moi, comme un mascaret, m'étourdit de son bruit, jeta bas les idées de patience, de prudence, de résignation, de raison dont je me faisais une forteresse, m'obstrua l'entendement et me causa soudain un soulagement indicible, une volupté profonde et jamais savourée jusqu'ici, en faisant irruption hors de moi comme un vomissement : oui, j'eus l'impression de couvrir d'une salissure vengeresse cette face de papier mâché, cette image blême et fripée de l'oisiveté, de l'imbécillité, de la sordide médiocrité en toutes choses ; en lui se ramassa pour moi toute la hideur d'un monde qu'aucune idée morale ne gouverne ; la vilenie qu'il s'apprêtait à commettre m'inspirait moins d'aversion encore que la bassesse organisée de sa vie ; — mais l'audace de prétendre m'y associer, moi, souleva encore une fois ce qui, dans ma nature, est plus fort que la conscience même et que la volonté.

Oh ! je n'ai nul esprit, nul pouvoir de faire justice par le moyen d'un mot mémorable ! De quels termes ai-je usé pour lui demander s'il me prenait pour une procureuse? mon cerveau trop troublé alors en garde incomplètement la mémoire, mais tout ce que le fond et l'arrière-fond de nous dirige et fait mouvoir : les muscles du visage, le souffle qui passe par les narines ou ce spectacle miraculeux, objet d'étonnement pour les plus grands des hommes et accessible même aux plus sots, que jouent dans nos yeux nos prunelles, toute ma personne, en mainte autre occasion plus éloquente que moi-même, se prononça, parla, injuria, commit la chose définitive.

Je me levai. J'allai prendre le bras de mon mari. Je prétextai que je ne me sentais pas bien et qu'il fallait rentrer à la maison au plus vite...

— A l'anglaise ! dis-je à mon mari, filons !...

Je ne voulais pas embrasser Pipette parce que je pressentais que sa seule approche romprait mon élan de somnambule... Mais mon idée fixe était de donner quelque chose aux domestiques...

— Vous êtes folle ! disait mon mari.

Je ne lui dis pas ce qui était arrivé, ni ce que j'avais fait. Il continuait à être joyeux et confiant. Et en moi naissait parallèlement une joie nouvelle, une confiance éperdue en un sort nouveau, en un avenir providentiel... Nos deux états, presque semblables, mais contradictoires, se côtoyèrent pendant plusieurs jours, comme deux bêtes, que l'on voit s'éloigner bondissant, folâtrant, de qui l'on saurait que l'une sera par l'autre fatalement étranglée;... et je n'en pus supporter le spectacle, — moi qui savais !... — qu'à cause de l'exaltation même qui m'animait. J'étais possédée d'une joie impérieuse, égoïste, même cruelle en son irrésistible élan. Sérénité, paix, enfin! Renaissance, résurrection !... Fête en tout moi-même !... Ah ! moi aussi je savais donc ce que c'était que la fête !... La joie, moi aussi je la célébrais, sans oripeaux, sans castagnettes !... C'était ma conscience qui me valait toute cette joie. Ma joie n'était ni de chanter, ni de danser, ni de crier, mais d'aller droit. Rien, rien, non, plus jamais rien, j'en avais la certitude, ne m'empêcherait désormais d'aller droit mon chemin en suivant mon commandement. Suivre son commandement sans se soucier de la route, des traverses, de la boue et des

ornières, ah! celui qui n'a pas éprouvé le bonheur de faire cela, qu'il ne vienne pas me parler de ses plaisirs et de ses chétives voluptés!... Malheureux! malheureux! je vous plains tous, et je ne plains au monde que vous, malheureux qui n'avez jamais entendu la voix qui commande, ou qui n'avez jamais eu l'incomparable fortune de lui obéir!...

Oh! la mystérieuse et toute-puissante voix!... L'étrange voix aussi qui, par exemple, s'était tue lorsque l'amour s'offrit sur mon chemin... et qui, aujourd'hui, me félicitait de n'être pas encombrée de l'amour pour m'élancer dans la seule voie, dans celle qui est toute droite et absolument pure!...

## XVI

Je n'étais soutenue que par l'enivrement qui me venait du renoncement à de grands avantages matériels; mon mari me suppliait de ne rien « solutionner, » disait-il, d'une façon si radicale; il se jetait à mes pieds, pour m'entraîner de nouveau chez ses cousins, quitte à dire non à Chauffin, mais du moins pour ne point rompre d'une façon désobligeante aux Voulasne « à qui nous n'avions rien à reprocher... »

— Mais j'ai à leur reprocher leur lâcheté, répliquais-je; ils sacrifient leur fille de la façon la plus indigne!

— Qu'en savez-vous? Qui sait comment tourneront les choses?

Ah!... « les choses!... les choses!... » J'entendais fréquemment ce mot: on attendait toujours le secours des choses, non de soi-même.

— Non, non! je n'irai pas chez vos cousins. Que leur dois-je, en somme? ils se sont constamment moqués de vous; ils vous bernent sans cesse; ils ne sont pour vous qu'un incessant mirage, un espoir pernicieux; ils vous démoralisent...

Il alla sans moi chez les Voulasne; il y retourna; il y fut de service un peu plus qu'auparavant; on m'oubliait. Mais mon mari trop soumis, ils ne le craignaient pas; il ne pouvait pas non plus à lui seul être utile à Chauffin qui, d'ailleurs, pénétra le motif de mon absence. Un beau jour Chauffin se chargea d'apprendra lui-même à mon mari, en le chargeant de m'exprimer tous les regrets des bons cousins, qu'un architecte s'était présenté, amenant avec lui un puissant bailleur de fonds

qui permettrait de donner plus d'ampleur à l'affaire, et soulagerait d'autant Voulasne pour qui l'entreprise était un peu lourde.

Mon mari avait voulu d'emblée en appeler à ses cousins en personne, mais on avait expédié pour trois jours les cousins en automobile, le temps qu'on estimait nécessaire pour que la grande colère de la victime fût tombée. Mon mari me confessa qu'il avait vu rouge, qu'il avait cru un moment étrangler Chauffin. Son ressentiment ne se reporta pas sur moi parce que Chauffin, à lui-même, lui avait, paraît-il, mis le marché en main depuis plusieurs semaines, en le priant de me faire agir sur Pipette. Mon mari avait eu la faiblesse de paraître acquiescer, mais il n'avait pas eu l'audace de me faire part de l'ultimatum; de sorte qu'il assumait une part de responsabilité qui atténuait la mienne. Il ne m'accusa pas d'être cause de son malheur. Son malheur l'accablait sans recours.

Il retourna pourtant trouver ses cousins aussitôt qu'il les sut revenus; il leur rappela leur promesse. Voulasne semblait plus malheureux que lui, non de le savoir malheureux, car il ne croyait pas qu'on pût l'être, mais d'être obligé, lui, de subir des récriminations. Il dit, avec son ordinaire rondeur, que c'était bien malgré lui que l'affaire de Levallois avait pris des proportions imprévues, absorbait tous ses fonds et en nécessitait d'étrangers. Et il eut cette idée singulière : « Pourquoi, dit-il à mon mari, ne participeriez-vous pas à l'émission qui va se faire? La valeur des obligations va décupler en trois ans?... » « Mais, dit mon mari, parce que je n'ai pas d'argent! » Depuis le temps qu'on lui en demandait, Voulasne ne s'était pas encore représenté la situation de son cousin dénué d'argent. Voulasne, d'ailleurs, ne devait jamais atteindre la notion de ce que c'est que de manquer d'argent. Son innocence avait encore une fois désarmé mon mari qui était sorti de chez lui après avoir, une heure durant, consenti à parler de voyages en automobile. Ils n'étaient point fâchés; ils devaient se revoir; et mon mari, malgré son accablement, n'était pas guéri d'espérer!...

Mais j'obligeai, séance tenante, mon mari à sous-louer l'appartement. J'avais pris mes précautions et avisé, tout au fond de Neuilly, une petite maison d'un loyer trois fois moins élevé que le nôtre, où nous aurions plus de logement et même un bout de jardin avec un pavillon pouvant servir d'atelier. La

plupart des affaires de mon mari étant en province, qu'importait, après tout, qu'il logeât au cœur de Paris ou dans cette petite banlieue! Il s'y transporta, lui, comme au cimetière, mais hésiter n'était plus possible. Nous nous trouvions dans une situation très critique. Que quelques travaux vinssent nous relever, c'était le moins que nous pussions espérer afin seulement de pouvoir vivre.

Comment n'étais-je pas atteinte par le désespoir trop apparent de mon mari? Je ne l'étais à aucun degré. Auparavant, dès qu'il avait le teint bilieux ou le front préoccupé, je tremblais; à présent que j'avais la certitude d'une diminution irrémédiable, j'étais insensible à ces nuages que la violence même de la tempête devait poursuivre et dissiper, et j'avais la certitude d'avoir atteint mon port à moi, d'avoir abordé à ma terre et atteint mon but. Nous fîmes notre déménagement parmi les cris de joie de ma petite Suzanne, ravie, elle, de se transporter n'importe où, et mes chantonnemens à moi, dont M[me] Bailloche, ma concierge, était complètement ébaubie, car elle nous croyait au plus bas, et qui finirent par communiquer un peu de confiance à mon malheureux mari.

Il me disait :

— Mais on croirait, en vérité, que vous êtes contente!...

Je ne voulais pas non plus affecter une attitude de femme heureuse, pour qu'on me trouvât du courage ou quelque mérite spécial; j'avais la notion que ce qui faisait mon allégresse intérieure n'était et ne serait jamais compris. Je ne me reconnaissais en réalité aucun courage ni aucun mérite. Je ne luttais pas; je suivais ma pente; j'entrais dans ma voie qui consiste à être d'accord, complètement d'accord avec moi-même, à ne plus faire un geste de comédie, et aussi, peut-être, à contenter le goût que j'ai de boire quelque chose d'amer...

Je répondais à mon mari :

— Je vous jure, mon ami, que je n'ai jamais encore été aussi bien.

Il ne pouvait pas le croire. Son esprit positif était, d'une part, assuré qu'aucun reproche de moi ne viendrait accroître ses maux, mais dans son cœur d'homme il était attendri douloureusement par ce qu'il appelait ma résignation. Il eût peut-être mieux aimé avoir à me donner quelque bon conseil, à se sentir plus fort que moi. J'avais beau l'assurer que je n'étais

point forte, mais que je satisfaisais en ce moment un goût à moi; une larme était logée au coin de son œil. Et le cher homme songeait, je l'aurais juré, à cet instant même, qu'il m'avait promis une « voiture » et un domestique en livrée!...

Il a pensé à cela constamment en s'installant dans la petite maison, au fond de Neuilly, là-bas, non loin des berges de la Seine, où une livrée eût été bien comique! où une voiture eût ameuté le voisinage!

Je n'avais gardé que ma petite bonne, complaisante, active, aimant mes enfans; elle, et moi, nous devions tout faire. Ah! si mon sort m'avait paru malheureux, je n'aurais eu guère de loisir pour me plaindre!

— La vie ne nous coûtera presque rien, disais-je à mon mari; et M^me^ Du Toit s'est engagée à vous dénicher au fond des provinces une clientèle qui ne viendra pas voir si vous habitez un somptueux hôtel...

— Peut-être, soupira-t-il, pourrai-je bientôt avoir en ville un cabinet d'affaires...

Dès qu'il se reprenait à espérer, il espérait quelque chose de conforme à ses rêves de toujours. Son imagination n'avait revêtu jamais qu'une seule figure; il la revoyait dès qu'il imaginait : dans ses projets, un petit domestique, en livrée, ouvrait la porte du cabinet d'affaires!

Nous le conduisîmes par la main, Suzanne et moi, au bout du jardinet dans le pavillon où ronflait un petit poêle d'école primaire et où j'avais fait disposer ses grandes tables. La seule vue de ce pauvre toit de zinc, isolé, derrière un if noir, et au bout de trois ou quatre plates-bandes incultes où pourrissaient sous la pluie, après les gelées de l'hiver, quelques choux de l'année passée, lui causait une mortelle tristesse. Tout cet espace autour de nous, ce silence, çà et là ces squelettes de peupliers, lui imposaient un effroi que je n'aurais pas redouté chez un homme aussi insensible aux choses de la nature. Il était accoutumé au coup de fouet que donnent le bruit de la rue, le coudoiement continuel des hommes, l'illusion ininterrompue d'un vaste affairement qui doit, semble-t-il, aboutir à un résultat proportionné. Le voisinage de l'homme nous fait attendre de son industrie un secours merveilleux; lorsque nous ne touchons plus que le sol terrestre, et que le contact direct avec le grand ciel indifférent nous est rappelé par le bavardage

monotone de l'eau dans la gouttière, ou par le geste infatigable du bras endeuillé de l'if sous la pluie, il nous faut alors dans le cœur, pour ne pas faiblir, autre chose que la duperie de la ville trépidante, autre chose que la farce bouffonne que l'homme joue à l'homme pour l'étourdir et le leurrer jusqu'à la fin. Illusion pour illusion, je n'admire que celle qui nous permet de vivre en la seule compagnie de la terre et du ciel nus.

Suzanne, elle, était ravie parce qu'elle n'avait jamais vu d'aussi grandes tables; elle se fit hisser par son père sur chacune d'elles, et, une fois là-dessus, cette enfant n'eut-elle pas, spontanément, l'unique idée de jouer la comédie? Elle n'avait jamais été à la comédie; nous ne parlions guère entre nous des représentations chez les Voulasne : et, aussitôt montée sur une planche un peu plus haute que le sol, l'envie lui venait de jouer la comédie!...

Nous revînmes, sous la pluie, par la petite allée entre les choux pourrissans, à notre pauvre maison si exiguë, si bourgeoise, « si bête, » disait mon mari qui ne l'avait pas construite; et aussitôt il fallut se mettre, avant toute besogne plus pressée, à dessiner les plans d'un théâtre d'ombres que l'on placerait au fond du pavillon, sur la grande table. En une demi-journée, avec de grands bristols, quelques lattes, et un vieux foulard de l'Inde, la scène fut debout, le rideau glissa sur sa tringle, et l'on put imaginer, quand il s'ouvrait, tous les décors souhaitables. Et moi je me demandais, en voyant mon mari ranimé par ce même jouet qui enchantait sa fille, si le problème de la destinée humaine n'était pas d'une simplicité puérile, si la formule romaine « du pain et des jeux » ne rassasiait pas la plupart des hommes, si, — déception, ô chute lamentable de tout moi-même! — les Voulasne, ignorans, insoucians et pareils à des enfans joviaux et rêvant de travestissemens, n'incarnaient pas le seul idéal de nos contemporains : avoir de la fortune et jouer la comédie..

Mon penchant à rêvasser sur ces sujets fut promptement interrompu. Ma jeune et unique bonne ayant pris la grippe, aussitôt entrée dans la maison nouvelle, je dus mettre la main à tout le ménage et aller moi-même aux provisions. Dans la rue, un matin, discutant le prix des légumes avec une marchande ambulante, je me trouvai côte à côte avec mon ancienne compagne de couvent, Charlotte Le Rouleau, devenue M$^{me}$ de

Clamarion, que je n'avais pas vue depuis la première année de mon mariage. Sans nous être regardées, nous nous reconnûmes à nos voix qui répétaient avec une âpreté identique les prix qu'on nous faisait. Et nous rougîmes, toutes les deux, non pas peut-être d'en être réduites à l'état de pauvres ménagères, mais de nous surprendre l'une l'autre en cet état. Et ce furent aussitôt des exclamations, et un certain ton entre nous, où nous nous efforcions, à l'envi, de faire reconnaître notre qualité de « femmes du monde. » La marchande que nous impatientions sans doute, avec nos manières, poussa sa charrette, et je discernai que, dans son grommellement éraillé, elle nous traitait de « détresses. » Charlotte et moi demeurâmes là, au bord du trottoir, échangeant des phrases banales, l'indication de notre domicile, et reculant l'une comme l'autre l'aveu des événemens qui nous avaient conduites de la rue Monsieur et de la porte du Parc Monceau, à ce carrefour boueux de Neuilly, où simultanément, à dix heures du matin, nous nous indignions de la cherté des vivres. Il se trouva que nous étions presque voisines. Elle avait perdu sa belle-mère, et son mari avait fui avec la comtesse de P..., toujours la même maîtresse, âgée maintenant de cinquante ans, la dot dissipée, la fortune même des parens Le Rouleau entamée aux trois quarts. Mais Charlotte me racontait ces détails lamentables de sa vie comme un enfant récite la biographie des grands hommes; elle ne pleurait plus comme lors de notre entrevue rue Monsieur; elle avait contracté l'habitude de la vie cruelle. Malheureuse en ménage, tout de suite, elle avait donné tout de suite sa fortune à manger; elle avait pris tout de suite le parti de se hausser hors de ces contingences, et elle les tenait, à présent, pour des particularités ordinaires à cette obligation souveraine qu'est la vie. Ancienne jeune fille bien élevée, dressée à nouveau par sa belle-mère, elle n'avait pas cessé un instant de se conformer à la discipline des maisons où le sort l'appelait. Elle élevait son petit garçon; elle apprenait le latin et des élémens de grec et d'algèbre, me dit-elle, pour lui servir de répétiteur, et le nombre d'œuvres auxquelles cette femme sans fortune était employée de ses mains m'émut et m'humilia. Elle courait, en tramways, à pied, aux dispensaires, bandait les plaies hideuses, mouchait, lavait par douzaines de pauvres enfans sordides, mendiait pour les indigens honteux, grimpait dans les galetas, y avait reçu un jour le

coup de couteau d'un homme ivre; son chagrin, disait-elle, était de ne laisser jamais qu'un soulagement provisoire; mais elle ne parlait pas du souvenir vivace et embaumé qui doit demeurer après le passage d'un être angélique. Elle me narrait, sur un ton simple, uni, sans un mot à effet et sans bouger le petit doigt, des drames à faire reculer jusqu'à l'effacement toutes les fictions littéraires, et des drames, à ses yeux, si communs, qu'elle en semblait à peine comprendre la grandeur et jusque même l'intérêt. Je frissonnais, l'émotion me prenait à la gorge; elle me voyait tout à coup en larmes et me demandait : « Mais qu'est-ce que vous avez ? »

— Je vous admire, Charlotte !

Ou bien je lui disais : « Je songe, en vous écoutant, Charlotte, à toutes les femmes que j'ai connues et dont la vie se consume à colporter des calomnies et des potins idiots. » Mais en disant cela, je parlais un langage qui n'atteignait plus Charlotte. Elle ne pensait pas à être admirable; elle était possédée d'un zèle sublime; une passion magnifique et heureuse l'animait, mais elle la sentait encore bien éloignée de ce qu'elle eût dû être pour contenter le cœur de Jésus qu'elle adorait.

Du monde, du « siècle » plutôt, pourrait-on dire en parlant d'elle, elle semblait n'avoir conservé que le préjugé du rang et celui du nom. C'était assez étonnant, même, chez une femme arrivée au point culminant dans l'ordre moral où je la voyais. Elle était pauvre; elle s'exténuait pour les pauvres; mais toutes les catégories intermédiaires entre ce que l'Évangile nomme « les pauvres » et le monde auquel elle appartenait par le nom de son mari l'intéressaient très peu. Elle faisait encore des visites dans son monde, et elle trouvait moyen de recevoir en son réduit une fois par mois. La vraie sympathie qu'elle me témoignait, c'était à l'ancienne élève du Sacré-Cœur qu'elle l'accordait, mais je sentis bien qu'elle ne tenait pas à « voir » la femme du petit architecte. Que m'importait cela? elle m'enthousiasmait et elle était le seul être, depuis mon mariage, qui me redonnât le goût franc et pur de cette joie ineffable qui m'avait exaltée au couvent. Si elle ne venait point chez moi, ce dont elle eût d'ailleurs eu peu le temps, moi, j'allais la voir au moindre signe.

Mme Du Toit ne se montrait plus pour moi tout à fait la même. Ce n'était pas qu'elle me donnât tort en ce que j'avais

fait, mais, oubliant les causes, elle me donnait tort en ce que les résultats de ce que j'avais fait étaient désastreux pour notre situation, pour mon mari, pour mes enfans. J'allais la voir comme autrefois, et certes elle m'accueillait fort bien, mais elle fut longtemps, sans venir jusque chez moi : la distance, la « barrière » à franchir!... en réalité l'amicale appréhension de voir de ses yeux mon appauvrissement. Elle ne se décida, la chère vieille amie, à accomplir le voyage de Neuilly, que le jour où elle put m'apporter la nouvelle d'une assez grosse affaire qu'elle avait, dit-elle, « enlevée » pour mon mari. Munie de ce joli cadeau, elle osa sonner à la porte de notre petite maison. Je fus témoin de son étonnement à trouver mes deux enfans poussant des cris joyeux dans le jardinet embelli et égayé par l'été. Je lui dis : « Vous voyez, les enfans ont de l'air; nous sommes beaucoup mieux, je vous assure!... » Il ne fallait pas lui dire cela; ce n'était pas du tout conforme à l'idée implantée en son cerveau : elle tenait notre installation modeste pour provisoire; nous n'étions là, selon elle, qu'au « garde-meuble. »

La vérité est qu'elle nous rendit un immense service en procurant à mon mari la construction d'un immeuble à Passy qui commençait à se bâtir. Et cette construction en entraîna plusieurs autres. Mais M^me^ Du Toit ne nous invita plus guère chez elle à dîner. Nous tombions. Vivoter nous était encore possible; mais nous n'étions pas de ces gens ou qui sont solidement assis, ou qui s'augmentent. Elle avait aussi de graves ennuis, je le savais, la pauvre femme : pourquoi ne m'en faisait-elle plus la confidente? Peut-être par une délicatesse excessive, après tout, et pour ne point me manifester que je ne lui avais servi à rien, moi, dans mon ancienne croisade destinée à « ramener » son fils?... Le ménage d'Albéric n'allait plus; Isabelle, ayant cessé d'aimer son mari, devenait insupportable. Albéric se réfugiait volontiers à la maison paternelle, oui; Albéric revenait à sa mère, il est vrai; mais il revenait sans sa femme; ce n'était pas cela qu'on avait attendu de lui. Et sa femme, où allait-elle? Qu'allait-elle faire, l'impulsive Isabelle, du nom honoré des Du Toit?... Mon mari, pourtant bien peu observateur, m'avait dit, un soir, en revenant de chez ses cousins : « Isabelle prend des libertés!... » Je ne l'avais pas poussé à m'en dire davantage, mais pour qu'il m'eût dit cela,

quelles libertés Isabelle ne devait-elle pas prendre? Je voulais tout ignorer des Voulasne, et surtout de peur d'apprendre au sujet de la pauvre petite Pipette et de son mariage possible des choses qui m'indignaient outre mesure. Mme Du Toit ne parlait plus de Pipette, plus des Voulasne, plus du ménage d'Albéric...

Elle me parlait de son neveu Juillet. Il fallait bien qu'elle parlât de lui, parce que le nom de M. Juillet était sur toutes les bouches, à la suite du retentissement « injustifié, » disait sa tante, d'un ouvrage récemment publié par lui. C'était une sorte d'essai psychologique et moral, de fond très savant, mais de forme excessivement libre, et contenant des idées que la famille Du Toit tenait pour beaucoup plus mauvaises que les mauvaises. Toujours est-il que le succès du livre se trouvait organisé, à la grande surprise de l'auteur, par les milieux dont il prétendait combattre les tendances; et l'auteur se voyait renié, honni, par l'opinion à laquelle il s'était piqué d'apporter des renforts nouveaux. « Il est perdu! s'écriait Mme Du Toit; il va passer à l'ennemi! »

— Ne le combattez pas, lui disais-je; ses intentions sont louables; toutes ses conclusions saines : c'est un soldat précieux!...

— Un soldat qui combat à sa guise!... et, vous le voyez bien, qui se fait applaudir par l'autre camp!

— Mais ce que l'autre camp applaudit, ce sont les points sur lesquels vos adversaires peuvent s'entendre avec vous?...

— On s'entend sur tout, ou l'on ne s'entend pas.

M. Du Toit avait flétri d'une façon tranchante et impitoyable l'œuvre de son neveu en qualifiant l'auteur de « catholique-dilettante. »

Je n'avais point lu le livre de M. Juillet; je m'interdisais de le lire. Mais, si sévère que me parût le jugement de M. Du Toit, je le devinais assez fondé, parce que, à bien réfléchir, c'était sous cet aspect que m'apparaissait à présent M. Juillet. Il louait tout du catholicisme; il en aimait la beauté sensible et il en pénétrait l'âme, admirablement, je le crois; il prêchait, il eût fait, comme je l'avais dit, des conversions; mais il n'était pas catholique. Il se montrait le même homme vis-à-vis de la morale dont il reconnaissait et grandeur et nécessité, mais il ne vivait pas conformément à la morale. Et l'amour, le beau, le suave, le délicat et grave amour, l'amour que le christia-

nisme inventa, celui dont tant de conversations de M. Juillet en ma présence ou avec moi s'étaient plu à évoquer la fascinante image, une image à ce point radieuse que lui-même avait failli s'y brûler, de cet amour-là, en définitive, il avait craint les extases, l'intensité, la gravité, la naïveté, la durée peut-être, en termes plus bruts : la responsabilité, les obligations; ç'avait été chez lui romanesque de causerie, ornement de salon, objet d'art si l'on veut, ou littérature! Mais le fond de lui-même?... C'était un grand égoïste, aimant les plus beaux des plaisirs, et aussi les autres, au vrai, n'aimant que son plaisir. Il donnait à son esprit, qui en était avide, des fêtes magnifiques et des divertissemens du plus haut goût; à part cela, il vivait et se vautrait comme un homme ordinaire.

Ah! ah ! je commençais à le juger!... avec une impartialité un peu fière d'elle-même.

Mais M[me] Du Toit, chaque fois que j'allais la voir, revenait avec une insistance curieuse à son neveu; ne fût-ce que pour l'anathématiser ou m'annoncer que M. Du Toit ne le voyait plus, elle trouvait un moyen de me parler du « succès de son neveu. » Je crois que, dans quelque arrière-retraite quasi ignorée d'elle-même, le succès de son neveu, quelle qu'en fût la nature, la flattait.

Et je crois aussi qu'elle souhaitait que j'en fusse un peu flattée, à mon tour, à cause de l'amitié que M. Juillet m'avait fait l'honneur de me manifester et à cause peut-être d'une plus particulière complaisance à mon égard, dont un jour, en souriant, elle s'était elle-même faite l'interprète. Elle croyait sincèrement m'être agréable en suscitant ces retours d'échos évanouis. M[me] Du Toit était une femme qui avait de l'indulgence pour les affections sentimentales, comme toutes les femmes que l'amour, « ce qui s'appelle l'amour, » ainsi qu'elle disait elle-même, n'a pas mordues au rouge. Et elle n'en imaginait le souvenir qu'agréable. Elle ne comprenait pas plus mon état d'esprit qu'elle n'avait compris le mouvement qui me tenait farouchement heureuse, terrée au fond de Neuilly.

Bonne et serviable amie, elle ne soupçonnait pas que c'était une certaine fièvre qui me soutenait, non le cours normal de mon sang! que ma résignation était une passion, et que ce n'était pas quelque chose d'agréable qui me pouvait plaire!

En m'entendant juger du haut d'une impartialité de glace

son neveu tout couvert d'une jeune renommée, elle eut un de ces regards surpris, comme on en a d'une génération à une autre; elle se tut un instant, parut réfléchir, et me dit :

— Il ne faut pas vous dessécher le cœur, mon enfant !...

Mot terrible! Je ne sais pas si elle en percevait tout le sens. Inconsciemment prononcé ou bien résultat de l'expérience d'une femme comme M^me^ Du Toit, il fit frémir toutes mes moelles. Intransigeante, à n'en pas douter, sur tous les grands principes directeurs de la vie, je suppose que M^me^ Du Toit, comme elle me l'avait laissé entrevoir dans un autre entretien, admettait avec le ciel des accommodemens que le grand zèle de Pascal eût raillés : pour elle, le souvenir attendri d'une passionnette innocente était un dérivatif possible à la rigueur d'une vie honnête. Moi, qui eusse commis la faute au milieu de l'ouragan déchaîné, c'était la détestation furieuse de la moindre peccadille, qui, aujourd'hui, me donnait des forces !...

L'ascétisme de M^me^ de Clamarion s'adaptait mieux à mon besoin. La voir, la voir agir, cette martyre à l'extatique supplice, me reversait dans les veines le sang de ma jeunesse. J'aimais trop à la voir, sans doute. Elle me dit un jour que si je voulais vivre bien, il ne fallait pas rechercher les satisfactions, fussent-elles de cet ordre. Nous nous mîmes à causer des plaisirs permis... Dans sa pauvre chambre, je m'imaginais au couvent, écoutant encore la voix séraphique de M^me^ Du Cange ; et, en effet, sur les traits beaucoup moins réguliers et moins purs de Charlotte, par un étrange effet de la transparence d'une même âme, une beauté analogue à celle de mon ancienne maîtresse générale se répandait et me subjuguait. La supériorité de Charlotte sur moi, sa constante ascension morale, sa sainteté, l'incomparable bonheur qui rayonnait de toute sa personne, contribuaient à augmenter l'illusion de mes jeunes années aux pieds d'un être qui représentait plus que la sagesse humaine : l'inspiration directe d'en-haut. Charlotte n'avait que du dédain pour la seule expression de « plaisirs permis. » Elle m'ouvrit le livre de l'*Imitation*, et me lut cette imploration surhumaine mais dont le timbre est cependant à l'unisson de je ne sais quel cri profond de mon cœur : « *Faites que toutes les choses de la terre me soient amères...* » Elle m'indiquait du doigt ces lignes brûlantes, soulignées de sa main, tous les jours relues dans un petit volume aux marges grasses; et ses yeux

brillaient d'un feu qui m'attirait. Elle dit, de mémoire, un second verset que je croyais connaître, comme tous les autres, mais que je n'avais lu que des yeux, non du dedans : «... *Que je retire mon cœur de toutes les choses créées...* » Et, comme elle me répétait cela, je me mis à pleurer, moi, aussi soudainement que je l'avais vue pleurer, elle, autrefois, lorsqu'en me parlant de son bonheur, elle m'avait avoué tout à coup que son mari ne l'aimait pas.

« Que je retire mon cœur de toutes les choses créées... » Sublimité !... épouvante !... Terre !... ciel !... arbres chéris !... lumière du jour ! Pelouses arrosées, ombres de l'été, petite allée qui tourne, banc dans le jardin, souvenir d'une fleur, parfum de la goutte d'eau qui tombe, ô goût des beaux fruits mûrs !... Soirs !... Soirs !... calme des champs !... ô nuits d'été divinisées !... Désirs, désirs !... incertitude de l'appel informulé de nos lèvres !... Petits enfans !... être humains !... figures aimées !... « toutes les choses créées !... »

Charlotte me dit : « Mais qu'avez-vous donc ? » Elle avait franchi, elle, le cercle où l'on s'attendrit et où l'on pleure ? Un paradis prématuré l'avait reçue, où je voulais m'élancer et la joindre ; mais moi, je pleurais encore toutes mes larmes à la seule évocation des choses créées !...

Charlotte me fit honte de mes attachemens. Elle était vraiment très grande et très pure ; elle n'essayait pas de me capter en me parlant du bonheur qui m'attendait si j'accomplissais tout le sacrifice ; elle ne faisait pas miroiter une récompense, une compensation à mes yeux comme on le fait aux mercenaires ; elle me parlait seulement de la nécessité de « vivre bien » et de l'abnégation qui en est le moyen unique.

Alors, moi, dans mon désarroi, et dans cet état particulier où nous mettent les larmes et qu'on peut comparer à une mer agitée dont le fond obscur lui-même se soulève, voilà que je pousse un cri imprévu :

— Vous ne savez pas !... Charlotte, vous ne savez pas !...

Elle ouvrit des yeux étonnés. Elle tenait toujours entre deux doigts le petit livre aux accens surhumains. Je croyais que par un seul mot j'allais la rendre pitoyable à mon cas ; ce que j'allais dire, je croyais que cela formait le faisceau de tous les liens qui ont noué mes membres avec la trop charmante créa-

tion de Dieu. Je lui dis, sans rien omettre, de quelle façon et jusqu'à quel point j'avais aimé !...

Charlotte fut aussi stupéfaite, aussi indignée, aussi terrorisée que si elle eût eu la vision, dans l'encoignure de la pauvre chambre, de Satan avec ses braises et son odeur soufrée. Elle recula, elle fit une figure horrible, et puis, tout aussitôt, et sans prononcer un mot, elle commanda, oui, toute son attitude donna un ordre impérieux, orgueilleux, souverain; — et là, elle recouvra sa beauté d'ange, — tout, en elle, ordonna : « Va-t'en! »

Je pensai instantanément à la figure que j'avais faite lorsque l'homme que j'aimais m'avait parlé d'amour : j'avais dû être pareille, exactement, à ce qu'était Charlotte recevant la confidence de ce qu'il y avait de profane dans mon cœur. Ah ! je comprenais qu'il eût fui !

— Mais, Charlotte, puisque je n'aime plus, je vous le jure!.. puisque je vous confesse un péché d'intention presque ancien et expié, depuis, tous les jours!... puisque je vous dis la grande aile protectrice qui m'a sauvée de la faute et qui est quelque chose de bien plus auguste que moi, que ma volonté, que notre vertu, quelque chose fait d'un amoncellement d'honnêteté dans nos familles, quelque chose fait de la parole de nos communes maîtresses, dix ans écoutée et poussée plus loin même que notre esprit : jusqu'à notre chair, jusqu'aux muscles de notre visage;... quelque chose d'un bien plus large et plus fécond enseignement que n'eût été ma résistance volontaire, isolée, chétive... ne vous scandalisez pas, Charlotte ! ne me méprisez pas ! j'ai peut-être été un instrument utile entre les mains de Dieu...

Charlotte n'avait rien de la mansuétude évangélique. Dure à elle-même et dure à tous, — par une étrange contradiction, vouant sa vie au soulagement des maux, — elle était haussée à l'héroïsme constant ; et ma faiblesse de femme, qui conservait encore, malgré tout, malgré moi, un parfum pour mes narines, devait aux siennes exhaler l'odeur putride que je sentais, moi, à toutes les veuleries, à toutes les compromissions...

Elle ne m'infligea pas de paroles sévères ; elle ne discuta même pas avec moi. Je devinai en elle un sentiment pire pour moi que les plus infamantes invectives : la désespérance de me sauver jamais, comme si un manquement du genre de celui que

j'avais failli commettre était la marque d'une incurable dégénérescence.

Douloureux cahots du chemin de ma vie! je me heurtais à droite et à gauche : à M^me Du Toit qui me trouvait le cœur trop aride, à Charlotte de Clamarion qui me jugeait perdue par la trop grande tendresse de ce même cœur; à ma vieille amie dont la conception de la vie, trop raisonnable, ne satisfaisait pas mon idéalisme; à mon ancienne compagne de couvent de qui m'attirait la sainteté, mais que sa superbe attitude morale même rendait cruellement dédaigneuse de mon infime et trop imparfaite nature!...

Hélas! j'avais la passion de m'élever. La platitude des basses terres m'obligeait à tenter l'ascension des sommets; et la blancheur de leur neige, à peine entrevue, trop pure pour mes yeux, me rejetait meurtrie, en me laissant accrochée par mes vêtemens de femme, à ces régions de mi-côte, où, pour la plupart d'entre nous, sans doute, où seulement, la vie est possible...

Je descendis l'escalier de M^me de Clamarion comme une automate, les yeux hagards, effrayée de la perte de ma dernière amie, effrayée de ce qui me manquait pour me trouver de niveau avec ceux qui vivent et avec ceux qui dominent complètement la vie. Je me souviens qu'en bas je fus aveuglée par un soleil de juillet féroce qui cuisait l'interminable avenue aux arbres trop jeunes pour fournir de l'ombre. Il y avait un cantonnier assis sur sa brouette, qui se versait dans la gorge le contenu d'une bouteille ; plus loin, sur un banc, deux malheureux, un homme et une femme, en vêtemens sordides, et qui n'avaient peut-être pas de quoi manger, s'embrassaient avec transport. Je pressai le pas. Des cloches sonnaient l'*Angelus* de midi. A la porte de notre jardinet, ouverte, Suzanne et son petit frère, les cheveux blonds plus lumineux que le soleil, épiaient mon retour.

O chers petits! mes enfans! ne plus penser qu'à vous, ne plus vivre que pour vous voir vivre mieux que moi! n'était-ce pas assez? Qu'est-ce que je demandais et qu'est-ce que je cherchais?... Suzanne et Jean m'entraînèrent au pavillon. Ce n'était pas à cause de mon retard à déjeuner qu'ils me guettaient, c'était parce que Suzanne avait réussi à démolir la toiture du petit théâtre édifié si soigneusement par son père, et, le couvercle enlevé, à s'introduire, « elle tout entière, » disait-elle, —

ses deux pieds tout au moins et les jambes jusqu'aux genoux, — dans la boîte ouverte que devenait par son vandalisme le minuscule édifice, et, là dedans, s'agitant, gesticulant, à donner des représentations à son frère. On l'asseyait, lui, dans un panier haussé à la dignité de fauteuil d'orchestre, et sa sœur, tour à tour mime, danseuse, artiste tragique et comique, était indifféremment Peau-d'Ane, Mme Mac' Miche, Footitt ou Sarah Bernhardt. Excessivement gênée par sa situation entre les quatre montans du cartonnage, elle était réduite à exécuter tous ses mouvemens en piétinant sur place. Mais qu'importait cet inconvénient, pourvu qu'elle se crût sur la scène d'un « théâtre ? »

— Mais qu'est-ce que ton papa dira quand il verra sa toiture enlevée ?

— Papa comprendra très bien, dit Suzanne, que ce théâtre ne pouvait pas toujours durer, et je lui confierai le soin de faire quelques agrandissemens... Des dégagemens, regarde un peu, nous n'en avons pas ! En cas d'incendie, par exemple, je me demande ce qui se passerait...

Suzanne ne rêvait pas que théâtre : elle rêvait « agrandissemens ! » comme son père...

L'avant-veille de ce jour même, le papa étant absent pour ses travaux en province, un monsieur ne s'était-il pas présenté à la maison, exigeant de me voir, à défaut de mon mari, et me laissant entendre sans, d'ailleurs, en faire mystère, que mon mari cherchait à contracter un emprunt considérable ?... Or, d'après mes plus minutieux calculs, nos dépenses étant réduites à l'extrême et les travaux en cours d'exécution étant importans, nous pouvions vivre... Mon mari partageait certes l'avis de Mme Du Toit : notre petite maison ne représentait pour lui qu'un garde-meuble. Pauvre petite maison de Neuilly, à laquelle je m'étais, quant à moi, si vite accoutumée, et qui plaisait aux enfans ! Dans la modestie et dans l'éloignement du tumulte humain, c'est la vie de notre âme qui s'augmente, s'enrichit et s'élève... Mais à quoi bon ? diront tous les hommes d'aujourd'hui. Monter tout seul, s'élever loin des yeux du monde ? Admissible, ceci, jadis, pour escalader un ciel d'où Dieu nous voit !... Pourtant, quand l'œil de Dieu ne me verrait point, je sentirais à gravir cette échelle une volupté incomparable et secrète... Pourquoi est-ce que je sens cela ? Pourquoi ne le sentez-vous pas ?

## XVII

Vers le même temps, c'est-à-dire à la fin de juillet, je reçus à midi, au moment de nous mettre à table, une dépêche de mon mari, datée de Dinard. Que faisait-il à Dinard ? Je le croyais dans le Midi... Il me demandait de lui envoyer d'urgence des vêtemens de deuil et son chapeau haut de forme avec un crêpe « de hauteur moyenne. » « Lettre suit, » portait le maudit papier qui si souvent fait l'économie de quatre sous pour nous consumer par vingt-quatre heures d'angoisse. De quoi s'agissait-il ? Et comment mon mari se trouvait-il à mon insu chez ses cousins partis pour Dinard la semaine précédente ?

Mme Du Toit qui n'était venue qu'une fois à Neuilly, que je n'avais pas vue depuis un certain temps, qui ne m'avait pas invitée cette année à Fontaine-l'Abbé, arriva dans un fiacre, à ma porte, avant que trois heures fussent sonnées. Elle était en possession d'une dépêche plus explicite ; elle venait s'informer si j'en avais une plus explicite que la sienne. On lui annonçait, à elle, qu'un grave accident était arrivé à Pipette. Je lui appris qu'à moi mon mari réclamait des vêtemens de deuil.

A elle comme à moi on avait voulu épargner la vérité tout entière. Nos deux tronçons d'information réunis formaient quelque chose de pire. Pipette !... notre chère, notre malheureuse et joyeuse Pipette !... notre charmante Pipette !... Ah ! mon Dieu ! Quoi ? qu'avait-il pu lui arriver ? A son âge, en si parfaite santé, disparaître ? Mourir si soudainement ?... Pipette ! pauvre petite Pipette !... Nous demeurâmes là à nous morfondre, à nous épuiser en conjectures, Mme Du Toit et moi, écrasées par l'événement qu'il fallait conclure de nos deux télégrammes réunis.

La lettre annoncée par mon mari me parvint le lendemain matin seulement. Elle ne contenait que quelques mots griffonnés à la hâte : « C'est moi qui suis chargé d'accompagner le corps. J'arriverai à la gare à dix heures. C'est un accident. La pauvre petite, étourdie comme elle était, vous savez, avait mangé, paraît-il, avant d'aller au bain. Le désespoir des parens dépasse toute imagination. » A la gare, à l'heure dite, bien avant l'arrivée du train qui eut du retard, je trouvai M. et Mme Du Toit. Les Albéric étaient à Dinard ; c'était par eux

que ma vieille amie avait des nouvelles. Albéric, en dernière heure, disait qu'il était obligé de tenir la tête à sa femme et à ses beaux-parens littéralement fous de douleur. « Par un hasard heureux, ajoutait-il, Serpe s'est trouvé là pour accompagner la pauvre enfant dans son dernier voyage. » Et nous nous regardions tous les trois sur le quai, embarrassés, mordillant sur nos lèvres l'expression cuisante de notre crainte commune et inavouable, de notre crainte plus grande que la stupéfaction et la douleur mêmes de cette mort : la crainte que cette mort ne fût pas le résultat d'une étourderie, d'un accident fortuit !...

Je ne tenais pas Pipette pour étourdie. Depuis le jour où je l'avais vue se jeter dans l'escalier avec ses grands patins, j'avais connu en elle une décision rapide et téméraire, et il y avait en son esprit quelque chose de sérieux qui s'ignorait parce que le sérieux n'avait pas droit de cité autour d'elle. Et côte à côte avec M^me^ Du Toit, sur le quai de la gare, je pensais : « M^me^ Du Toit a eu grand tort de contribuer à faire rentrer cette enfant sous le toit paternel !... » Et M^me^ Du Toit, j'en suis sûre, se disait que l'événement eût peut-être été évité si, pour obéir à mes scrupules, je n'avais pas abandonné Pipette à elle-même. Hélas ! hélas ! que de choses inconciliables en ce monde ! En effet, une amie eût été bonne à ce cher petit être, forcé comme la pauvre et jolie bête aux abois, par des chasseurs insensés !... On la poussait à un mariage horrible non par méchanceté, mais par indolence criminelle, et pour ne point interrompre une partie de plaisir !...

Le train n'arrivant pas, M. Du Toit s'exténuant à lire dans tous les journaux le fait divers rapporté d'une façon identique, M^me^ Du Toit qui rongeait son frein s'approcha de moi, me mit son doigt ganté sur le bras et me dit :

— Cette petite avait un amour au cœur !...

Je m'en doutais, mais je blêmis :

— En êtes-vous sûre... et comment ?...

— Dans son embarras, me dit-elle, *il* s'en était ouvert à moi... Vous savez comme elle était mal élevée et ignorante des usages : n'avait-elle pas osé lui écrire ? C'est peut-être par là qu'elle s'est perdue, la malheureuse. Quel homme eût donné sa main à une jeune fille aussi déterminée !

Les paroles de M^me^ Du Toit me faisaient frémir, et à cause des faits qu'elle m'apprenait et à cause de l'opinion qu'elle en

avait, qu'elle ne pouvait manquer d'en avoir, que tout le monde en eût eu comme elle! Malheur aux infortunées petites filles trop naturelles et trop sincères! Oh! qu'elles ne soient, ni aujourd'hui ni demain, dupes d'une prétendue libération des mœurs! M. Juillet, si libre, lui, averti si à fond de toutes choses, recevant une lettre amoureuse d'une jeune fille à la suite d'un flirt léger, riait d'elle, et d'un acte si grave, et de portée si tragique pour elle, il n'était qu'embarrassé!

Nous vîmes mon mari, avec son vêtement de deuil et son demi-crêpe, descendre du fourgon. Il était très ému, il nous parla immédiatement de l'état indescriptible des parens. Il doutait si Albéric réussirait à les faire monter dans une voiture pour prendre le train suivant; c'étaient deux « loques, » dit-il, des gens qui ne concevaient pas le malheur et qui se trouvaient tout à coup en présence de la pire chose qui leur pût advenir. Isabelle ne valait pas mieux que ses parens.

Quant à l'accident, eh bien! c'était un accident... Elle avait mangé peu de temps avant d'aller au bain... On répétait cela; on n'avait que cela à dire. Elle était excellente nageuse; elle avait fait ses preuves...

— Mais précisément à cause de sa grande expérience de l'eau, de la mer, de la natation, elle n'ignorait pas le danger?...

— Elle était retournée à l'office manger le quart d'un plum-pudding!... les domestiques ne savaient pas qu'elle allait au bain; ils se sont souvenus de ce détail après...

— C'est affreux! C'est affreux!...

Il me fut impossible de m'éloigner de la bière qui contenait le corps de cette enfant chérie. Le fourgon, ce coffre de bois, le transfert dans une salle spéciale de la gare, les voyageurs qui se découvraient, se signaient, le prêtre qui priait au-dessus des restes d'une pauvre petite à qui le nom même de Dieu n'avait jamais rien dit!... Pour quelles médiocres joies avait-elle vécu vingt ans, la fille des Voulasne, morte sans espérance? On l'avait élevée pour le rire, les jeux, la vie amusante, et elle venait de sacrifier dans sa fleur son jeune corps, seul instrument de plaisir connu d'elle, au dur et sévère amour!... Pipette! Pipette!... grâce, insouciance, allégresse, image accomplie du bonheur de vivre! vous étiez là, percée par le trait le plus noir que les plus sombres mœurs puissent décocher contre la créature humaine! Mensonge, duperie suprême que la vie de

plaisir, puisque au cœur même de son ébriété vous atteint la même blessure que dans la vie spiritualisée qui veut connaître la douleur et qui, elle, du moins, en aperçoit l'au-delà radieux!

Lorsque je me fus ressaisie et que je pus demander à mon mari : « Mais, enfin, comment étiez-vous à Dinard? » il me dit :

— Les cousins avaient tant insisté !

Il ne pouvait pas résister à la prière de ses cousins; il en avait un peu honte; il avait préféré s'en cacher.

Les Voulasne arrivèrent enfin, méconnaissables. Albéric avait assez à faire de s'occuper d'Isabelle que la fin de sa petite sœur anéantissait comme la première révélation de notre sort mortel. Isabelle avait eu des crises de nerfs pendant le voyage; on l'emporta pareille à une malade : l'appréhension de voir le cercueil, d'entrevoir seulement le prêtre en surplis, la faisait hurler d'horreur. Les parens, c'étaient deux paquets inertes, des colis encombrans, dont Chauffin prenait soin. Jusqu'aux obsèques ils demeurèrent en cet état et même Gustave n'y put paraître, le médecin le maintenant au lit comme un enfant sensible à qui l'on cache les préparatifs mortuaires. Il échappa, ainsi, à la vue des tentures, des cires brûlantes, des candélabres d'argent et aussi du clergé, dont lui aussi avait une peur puérile; il esquiva, par une faiblesse non feinte, l'église, les chants divins, trop grands pour lui, le piétinement derrière le char lugubre, et le spectacle, — auguste, celui-là, — de la restitution d'une partie de lui, pauvre Voulasne, à la majesté sereine de la terre qui ne rit pas.

Henriette, elle, s'évanouit devant la fosse béante. Pareil accablement fut d'un effet considérable. C'est la faiblesse des parens qui avait poussé leur enfant à la mort; chacun le savait, le disait; personne qui se privât d'incriminer une inertie connue de tous et à ce point monstrueuse. C'est leur faiblesse qui les sauva. Ils avaient tous deux tant de chagrin que l'on se tut, presque respectueusement. Ce fut de leur chagrin qu'on parla. Le chagrin des Voulasne avait dépassé la mesure commune. Leur responsabilité dans l'événement? mais ils l'ignoreraient toujours! Que leur fille eût voulu mourir, qui donc le leur eût fait comprendre! Inconsciens ils avaient vécu, inconsciens ils avaient écrasé leur chair la plus tendre; inconsciens, l'image physique de leur douleur écartée, ils renaquirent peu à peu à leur vie facile de corps simples.

Pendant le temps que les restes de Pipette demeurèrent rue Pergolèse, j'étais retournée, naturellement, chez nos cousins. Mon mari leur fut utile, et il est juste d'ajouter que Chauffin se multiplia : c'était lui qui, dans la maison, était au fait de tout ; il faisait tout, Gustave laissant tout faire. Une commune besogne, une tristesse partagée, et l'impression identique du désastre irréparable nous unissait. Nous oubliions momentanément tout ce qui nous avait si totalement disjoints. Le sacrifice de la victime immaculée avait, comme aux temps anciens, sa vertu apaisante.

Et le besoin de pleurer Pipette me ramena encore, après les obsèques, chez les Voulasne !

Ils ne disaient rien, ni le père, ni la mère ; ils ne savaient absolument que faire, ayant l'impression qu'aucune de leurs occupations habituelles ne convenait à leur situation ; ils pleuraient. Isabelle, Albéric pleuraient. Je pleurais avec eux. Chauffin, faisant comme nous, se purifiait à nos yeux !

Rentrée chez moi, je pleurais encore. Je pleurai ainsi jusqu'au jour où je m'aperçus que, dans un chagrin si grand, se mêlait l'idée de la douleur qu'avait dû subir la malheureuse enfant en songeant à celui qu'elle aimait, à qui elle avait écrit, elle, et envoyé l'expression de son amour...

Les Voulasne ne devaient plus jamais retourner à Dinard. Un jour Chauffin leur proposa de partir à la recherche d'un autre endroit où passer l'été. Ils partaient en automobile. Ils n'emmenaient point les Albéric qui déjà recommençaient leurs chamailleries intolérables ; moi, j'étais retenue par mes enfans ; mais ils offrirent une place dans leur voiture à mon mari, à côté de Chauffin.

Nous causâmes, le soir, de la proposition, mon mari et moi. Il me dit :

— La pauvre Pipette disparue, la question Chauffin se trouve avoir bien changé de figure : elle ne vous épouvantera plus, j'imagine ?...

Je fus cependant épouvantée. Je n'avais pas songé à cette conséquence en effet trop logique de la mort que nous pleurions : mon mari qui, déjà, avant l'événement, retournait chez ses cousins, allait m'y retenir et recommencer à se leurrer d'espoirs, à y prendre cette fièvre troublante que donne le contact de la fortune et de la fête. Et tout était à recommencer !

J'avais bien senti, hélas! que je ne convertirais pas mon mari à la vie modeste où toutes les joies ne peuvent provenir que de l'intérieur. Sinon pour moi, du moins pour lui et pour l'avenir de nos enfans, mieux valait peut-être prolonger la duperie à la lisière de la fortune des Voulasne : un espoir sans cesse reculé de puiser chez eux le moyen de relever sa situation ne vaudrait-il pas mieux que ces incorrigibles tentatives d'emprunt dont l'une, tout dernièrement, m'avait tant alarmée?... Hélas! qu'était mon influence et qu'eût été ma volonté la plus acharnée, mais solitaire, contre l'universel mouvement qui entraînait les hommes vers le dehors, vers les grands jouets propres à divertir un monde rajeuni? Par momens, un doute me prenait sur moi-même, sur la valeur de mon rôle en une pièce où j'apparaissais un peu, me semblait-il, comme un fantôme du passé. « Qui suis-je, me disais-je, et qu'ai-je à faire ici?... » Et le doute que j'avais sur ma propre valeur était plus effroyable que le sentiment de mon caractère étranger... « Je viens du fond des temps; je suis une image affaiblie des femmes d'autrefois; je porte en moi le spectre de mes aïeules au point de faire reculer l'amant que mes bras entr'ouverts appellent, mais je n'ai ni la simplicité, ni la rude foi de ma mère et de la mère de ma mère qui leur ont épargné, à elles, de se demander jamais ce qu'elles étaient... Je tiens trop encore de leur intégrité pour faire aux yeux du meilleur monde de mon temps la figure tout à fait convenable d'une M^me^ Du Toit, et je n'ai pas hérité une assez haute vertu pour boire au calice enivrant de Charlotte de Clamarion... Mon Dieu! mon Dieu! je crois en vous... Je ne me sens pas assez forte pour douter de tout ce qu'on m'a enseigné en votre nom : mais j'ai besoin de me dire, pour n'en point douter, que mes propres lumières sont insuffisantes!... Quel abîme entre le pâle fantôme que je fais et la figure de celles à qui je ressemble encore!... Je ne doute point; mais déjà je n'ai plus la foi qui agit. Et quand un instinct secret, une voix du plus profond de moi, m'affirme que ce que je sens de meilleur en moi provient des restes de cette foi candide et parfaite, je pâlis et je tremble à la pensée de ce que vaudra ma fille, élevée par l'ombre que je suis et dans une atmosphère cent fois plus hostile à la cohésion de nos vieux atomes chrétiens, si raréfiés, que ne le fut l'air que j'ai respiré!... »

## XVIII

Mon mari ayant accompagné ses cousins, je restai avec les enfans à Neuilly, où nous devions attendre le commencement de septembre pour aller à Chinon.

Une après-midi, alors que nous nous tenions dans le pavillon, au fond du jardin, on sonna à la grille. Ma petite bonne, peu faite aux usages, inaccoutumée surtout aux visites, vint, sans se presser, me dire qu'une dame me demandait, une dame qui n'avait pas voulu donner son nom et qu'elle avait laissée à la porte.

— Mais comment est cette dame ?

— Une fausse jeunesse, me dit la bonne, mais qui doit se faire reluquer encore... Il y a deux messieurs qui sont arrêtés plus loin...

A quelques détails complémentaires, je reconnus Emma. Mon premier mouvement fut de ne pas la recevoir, mon mari me l'ayant formellement interdit. Puis la pensée qu'elle n'insistait pour me voir pendant l'absence de son frère que parce qu'elle était malheureuse, m'apitoya. Elle était venue jusqu'au fond de Neuilly, par la grande chaleur et sans voiture ; je n'eus pas la dureté de la laisser repartir ; je dis à la bonne de la faire entrer à la maison, et j'allai la rejoindre. Il me semblait que je faisais quelque chose d'à moitié mal, d'à moitié bien. Emma s'était conduite d'une façon qui méritait peu d'indulgence ; mais, depuis que j'avais souffert par l'amour, j'éprouvais moins de réprobation que de pitié pour les infortunées qui furent par lui roulées comme les galets par la lame de la mer.

Elle était bien changée, la pauvre Emma. Le jugement sommaire de la bonne n'était pas sans justesse. Emma, frappée par le mal des années, concentrait toute sa farouche ardeur à en combattre le ravage ; si ses yeux s'amollissaient, elle conservait sa taille, onduleuse, opulente sans excès, et cette bouche en grenade éclatée qui vous donnait frais, au cœur de l'été.

Elle s'excusa beaucoup. Je croyais sa visite vulgairement intéressée ; je m'attendais à ce qu'elle tendît la main. Mais non ! Elle avait avec moi, comme dès notre première entrevue, une certaine gentillesse perceptible malgré toute la distance qui nous séparait ; je ne lui étais pas antipathique ; elle me croyait seulement soumise à des mœurs antédiluviennes et hypocrites,

et elle avait cru de la meilleure foi du monde que, de ce qu'elle tenait pour ma vieille défroque, il ne me resterait bientôt rien. Elle me plaignit surtout, à la suite d'un préambule embarrassé et difficile, destiné à aborder notre situation diminuée. Comme je lui disais que, loin de me trouver à plaindre de cette situation nouvelle, je m'en trouvais au contraire beaucoup plus à l'aise et menais une vie plus conforme à mes goûts, elle me dit : « Allons donc !... » en haussant les épaules, et je lus dans ses yeux qu'elle croyait encore à mon « jésuitisme » invétéré. Elle n'était pas accessible à une autre conception du bonheur qu'à celle du plaisir uni à la fortune. Elle soupira longuement. Il était évident qu'elle avait des motifs personnels de regretter que son frère n'eût pas réalisé ses brillantes espérances ; mais elle semblait me porter un intérêt tout particulier et compatir à mon sort. A cela, elle avait un motif que je n'allais pas tarder à apprendre, malheureusement, mais il s'y joignait certainement cette épaisse cloison qui sépare les êtres soumis à des mœurs totalement différentes. Elle me jugeait avec autant de pitié que je faisais, moi, les Voulasne, leurs amis ou Emma elle-même. Emma me représentait l'image, poussée à l'extrême, de ces mœurs don l'amour est le pivot et la loi unique et que je voyais opposées sans cesse comme un progrès, comme une conquête, aux mœurs disciplinées et soumises à la contrainte morale. Je voyais en moi la génération arrachée à ce vieux sol, inacclimatée au nouveau, cherchant entre les deux un introuvable compromis. Notre rencontre improvisée, dans cette pièce de notre modeste maison de Neuilly, prenait pour mon esprit confus, solitaire et trop disposé à réfléchir, une importance insoupçonnée. Cette jolie femme un peu fripée et cette bouche, restes de désordre et de beauté, cela grandit tout à coup devant moi. Les volets étaient clos afin d'éviter la chaleur ; nous causions dans l'ombre ; je voulus voir, et j'entr'ouvris l'un d'eux. Emma se leva, se déplaça, pour se poser à contre-jour. Dans ces mouvemens, et comme mes allusions à quelques détail matériels de la maison introduisaient un peu de familiarité dans notre entretien, Emma qui brûlait d'arriver à ses fins, me dit qu'il fallait voir les choses comme elles sont, prendre les gens pour ce qu'ils valent, que vivre dans les nuages était « idiot, » et qu'enfin c'était « être une gourde » que de prétendre faire d'un homme autre chose que ce qu'il est.

J'allais prendre la balle au bond et m'apprêter à mettre Emma hors de chez moi, pour me traiter avec son sans-façon et son langage de cabaret ; mais c'était elle qui, par ses mots un peu vifs, venait d'ouvrir une porte par où elle expulsait enfin toute la rancune amassée depuis des années contre son frère dédaigneux, et ce qu'elle me dit me cloua sur place. Je ne suis pas assez initiée au libre parler d'Emma pour reproduire ses termes ; ils jaillirent soudain comme les scories d'un cratère en éruption ; la lave bouillante se déversait à mes pieds ; j'étais surprise, ahurie, captivée aussi par ce que m'apprenait ou m'invitait à connaître une telle effervescence d'expressions. Je faisais, à mesure qu'elle vociférait, la part de l'exagération, trop aisée à discerner ; mais Emma me citait des faits précis et contrôlables qui, au-dessus du torrent fielleux, surnageaient comme les douloureuses épaves reconnues d'une maison écroulée. Mon mari, au dire d'Emma, n'avait jamais cessé de me tromper. La liaison qu'il avait, avant son mariage, il ne s'était pas donné la peine de la rompre ; elle n'était ni sérieuse, ni unique ; il était comme tous ces messieurs ; ils s'entraînaient les uns les autres ; les plus riches avaient des maîtresses, les moins fortunés se fussent crus déshonorés de ne point faire comme s'ils en entretenaient une, deux, parfois davantage. Depuis deux ans, mon mari s'était acoquiné, disait-elle, avec une femme dangereuse non par son esbrouffe, mais au contraire par son attitude rangée et son goût de thésauriser. Emma me la nommait, me donnait son adresse, me citait le nom de l'enfant qu'elle avait eu récemment. « Achille a des goûts bourgeois, me dit-elle, vous le savez ; ce n'est pas tant un noceur, mais il lui faut pour le moins un faux ménage afin qu'on ne se f... pas de lui dans le métier... »

Les sentimens les plus divers bataillaient en moi pendant ce discours plein de fiel dont quelques gouttes évidemment étaient destinées à me faire souffrir. Ne vouloir pas en entendre davantage ! mais la curiosité, l'utilité d'apprendre me retenait attentive. Mépriser les médisances, jouer l'indifférence ! mais la révélation me faisait un mal que je n'eusse pas soupçonné. Certes, je n'avais jamais pu aimer mon mari, d'amour ; mais j'avais pour beaucoup de ses qualités une estime définitive ; et j'aimais en lui le goût qu'il avait eu de me choisir d'abord, de me vouloir conserver ensuite conforme à un type de femme que

je juge le meilleur, indispensable à la vie, à sa continuation, à sa prospérité, et le plus beau au jugement secret de notre conscience ; je l'aimais aussi à cause de l'amour qu'il avait pour ses enfans... Et il possédait un autre ménage ! Il pouvait aimer un autre enfant !...

— Vous voyez bien, disait Emma, que ce n'est pas la peine de se fouler !...

Elle avait tout l'air de vouloir ajouter des conseils amicaux aux révélations dont elle venait de me frapper. Peut-être, après tout, était-elle sincère et ne pensait-elle qu'à me rendre service, une fois sa vindicte exercée contre son frère. Son exemple m'obligeait tout à coup à faire un retour sur moi-même qui, depuis que j'avais aimé, concevais de l'indulgence pour les femmes amoureuses, et, à cause de cela, uniquement, sans doute, m'étais exposée, aujourd'hui, à recevoir la visite, les révélations et les avis de ma belle-sœur Emma. Et, pensant à la faute de ma vie, à la femme que j'aurais pu être, en ce moment précis, moi, si des circonstances supérieures à moi-même ne m'avaient sauvée, je n'eus pas plus de ressentiment contre mon mari que je n'en avais, première réflexion faite, contre Emma qui s'acquittait là, tout simplement, de son rôle de femme naturelle. Jugeant toutes gens et toutes choses du point de vue assez bas où notre propre faiblesse nous pose, nous ne pouvons qu'être indulgens et débonnaires ; et je vois bien que c'est cette tiédeur débile que l'on nommera de plus en plus la bonté.

Emma, me jugeant édifiée comme elle l'avait voulu, se leva. Je vis qu'avant de se rejeter dans la rue, elle cherchait un miroir. Nous étions presque dans l'ombre ; une glace, derrière la pendule, ne se prêtait que maladroitement aux soins de la coquetterie. Je déplaçai la pendule dont le balancier eut des palpitations désordonnées et je retournai au volet entre-bâillé pour l'ouvrir tout grand. Puis je revins derrière l'épaule d'Emma afin de m'assurer qu'elle se voyait suffisamment pour donner le petit coup nécessaire à ses cheveux et rajuster son chapeau. Je n'avais pas coutume de me mirer dans cette glace. Le jour était très bon. Nos deux visages paraissaient accolés comme en un portrait de deux sœurs. Les marques définitives de l'âge me frappèrent aux alentours des yeux d'Emma, trop tendres, plissés et poudreux comme l'aile de certains papillons gris du soir. Un bref regard d'elle me jugea, moi, pareillement : j'avais dix ans

de moins qu'elle, mais mes cheveux blanchissaient, ce dont je m'efforçais depuis quelque temps de rire; à côté de cette femme cramponnée désespérément à sa jeunesse et à sa beauté fuyantes, pour la première fois ma figure me parut creusée en dessous par un travail de termite. Moi comme Emma, bon gré mal gré, nous avions reçu le coup d'aile insonore de l'oiseau qui passe au-dessus des têtes blondes et des brunes, tantôt avec trop de hâte et tantôt avec un retard bénévole, et en déplaçant un air funeste qui tue la fleur humaine.

Je me retirai presque aussitôt, mais j'avais vu. Et la double image offerte à moi par un hasard ne devait plus s'effacer de mon souvenir, et elle devait contribuer, plus que mes méditations, à m'éclairer sur moi-même. Mon visage, pour ainsi dire surpris, et joue à joue, avec le tragique masque d'Emma amplifiant un gémissement sourd et désespéré, me parut, dans sa flétrissure commencée, porter la trace d'un sourire peut-être ancien chez moi, mais dont je n'avais pas saisi l'expression : le sourire d'un être attristé, mais le sourire de quelqu'un qui sait l'existence d'un trésor caché... Emma contemplait les restes de sa richesse dissipée; moi, créature aussi, femme comme elle, je souffrais de mes ruines prématurées ; quelque chose en moi, — oh ! j'en conviens ! — pleurait la douce vie non savourée et trop éphémère ; mais quelque chose en moi se riait des bonheurs communs et des choses éphémères... Emma avait goûté de folles années et ne concevait plus rien au delà, sinon un prolongement artificiel par le moyen d'un cabotinage sans relâche exercé sur sa peau. En vertu de quel merveilleux privilège est-ce que mes premiers cheveux blancs me causaient, par-dessous ma mélancolie, une impression d'allégement et suscitaient en moi un élan de vie renouvelée ? A la minute, pour ainsi dire, où je venais de recevoir le choc de deux des plus puissantes désillusions, celle de la durée de ma jeunesse et celle de la loyauté conjugale de mon mari, loin de sentir un abattement, le voisinage d'une femme abattue mobilisait mes réserves secrètes, mettait en branle, au fond de moi, toute une armée d'énergies insoupçonnées, et je reconquérais en moi un royaume qui ne doit pas périr.

En regardant encore Emma au grand jour, alors qu'elle allait me quitter, je me souvins de l'étonnement que m'avait causé son genre de beauté, lors de notre première entrevue,

et quand je ne songeais à le comparer qu'à celui de M^me^ Du Cange. Ce que nous étions convenues, jadis, au couvent, d'appeler la beauté de M^me^ Du Cange, c'était une transfiguration de la chair par le miracle de la force morale. Oh ! que cela n'avait donc aucun rapport avec le troublant assouvissement qui avivait et ombrait les yeux de ma belle-sœur ! De même Charlotte de Clamarion, sans avoir été jamais jolie, embellissait en vieillissant, parce que sa vie s'enrichissait de jour en jour, tandis que chez Emma toutes les sources desséchées lui laissaient la face morne et dépitée à jamais d'un astre mort.

Emma ne comprit rien à la sérénité que son exemple même, par contre-coup, m'inspirait. Elle me regarda à plusieurs reprises, à travers sa voilette, pendant que je la reconduisais à la porte de l'avenue. Je crois qu'elle emportait de sa visite une grande déception : l'état dans lequel elle m'avait trouvée l'étonnait; celui où elle me laissait l'étonnait davantage. Elle n'était pas de sens très fin; et surtout elle ignorait absolument cette « seconde nature » qu'ajoutaient nos vieilles mœurs à la nature que nous partageons avec toutes les bêtes humaines.

Je la vis s'éloigner à pied, relevant sa robe sur ses petits souliers défraîchis. Une portion de moi lui en voulait de ce qu'elle était venue faire ici; une autre, meilleure, éprouvait pour elle une grande et sincère pitié. Elle avait quarante ans, la malheureuse Emma, elle pouvait vivre encore un nombre égal d'années, et elle ne leur concevait pas d'autre emploi que le regret impuissant et l'appel désolé, désormais ridicule, de l'amour !...

Je vins rabattre le volet, remettre de l'ordre dans la pièce où j'avais reçu Emma, épousseter la poudre de riz semée sur le marbre de la cheminée, sur le bras d'un fauteuil et jusque sur le tapis de la table, replacer la pendule en son beau milieu. Un parfum demeurait dans l'atmosphère. Suzanne en entrant le happa de ses petites narines si jeunes encore, s'arrêta, et poussa une exclamation qui prouvait que, déjà, elle n'y était pas insensible.

— C'est de très mauvais goût, lui dis-je. Nous devons sentir bon par nos qualités, et cela suffit.

A sa mine indifférente et aussitôt distraite, je vis bien que Suzanne tenait mes paroles pour le langage convenu que les parens adressent aux enfans, auquel les enfans ne croient pas parce que les parens n'y croient pas eux-mêmes.

J'y croyais ! J'eus même l'impression soudaine d'y croire

plus ardemment que je n'avais jamais fait à aucun précepte adressé à mes enfans! Et, simultanément, s'imposa à moi de nouveau l'impérieuse nécessité de cette adhésion passionnée aux vérités morales, dont il faut que l'ardeur soit bien grande si nous voulons en communiquer la centième partie!... Un élan irrésistible me poussa à ma chambre où je tombai à genoux au pied de mon lit, comme autrefois : « Mon Dieu! mon Dieu!... » Mais les mots qui s'adressent à Dieu, pour ne les avoir pas prononcés tous les jours, mes lèvres ne les retrouvaient plus. J'entendis dans l'escalier le pas de Suzanne; il se tut aux environs de ma porte; on essaya de tourner le bouton; mais j'avais fermé au verrou. Suzanne cria :

— Maman, qu'est-ce que tu fais?

— Je prie le bon Dieu, mon enfant.

— Ce n'est pas vrai... tu pleures...

O terribles enfans, en qui nous sentons quelque chose de plus fort que nous!... Dans le moment où nous essayons de nous gonfler pour nous envoler dans les airs, ils nous lancent des traits qui nous percent; ils me rappellent la voix implacablement humaine de Montaigne, si cinglante pour ceux qu'a touchés l'accent de l'auteur des *Pensées*, son fils sublime : « Nous aurons beau faire... nous n'en sommes pas moins assis sur notre derrière... » Et pourtant lui-même avait dit, inspiré par l'amoureuse amitié un jour : « O la vile chose et abjecte que l'Homme, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité!... » Choix angoissant! entre le ciel et la terre prendre parti! renoncer à l'enivrement du plus beau en faveur de la sagesse au visage de marbre? Vivre à mi-côte, la plus dure des résignations!...

Tout à coup, un beau jour, je reconnus que précisément cette résignation était pour moi la plus dure, c'était à celle-là qu'il fallait me soumettre. Accepter la médiocrité du monde, oui, cela était pour moi une tâche plus ardue que de laver les pieds des pauvres ou de bander les ulcères comme faisait Charlotte de Clamarion. Et quand j'eus résol[illegible] accomplir cette tâche qui s'impose aux femmes « de la bo[illegible]yenne » dont j'étais, il me sembla que mon appétit de p[illegible]tait comblé... Ma voie à mi-côte s'allongeait devant mo[illegible] et unie, tout orgueil abattu, j'y roulais, emboîtée en de[illegible]éler que ma volonté avait étendus sur un plan; et [illegible] à cet effort plus de bonheur secret que je n'en avais éprouvé lorsque, dans

mon emportement, j'avais fui avec indignation le milieu Voulasne. Par la plus âpre lutte que je pusse soutenir contre moi-même, je touchais le plus parfait contentement intime : je refaisais, de mon propre mouvement, et par la force des choses, ce que la plus vieille foi de ma famille enseignait comme le devoir élémentaire ; l'expérience me ramenait à mon point de départ un peu dédaigneusement abandonné dans la bourrasque que déchaînent les courans d'air de mon temps ; sur le chemin de retour où je marchais, ne discernais-je pas déjà ces grandes voix, organes mystérieux, échos d'instrumens inconnus, dont le timbre n'a pas d'équivalent parmi ceux de ce monde, dont la musique célébrait la dignité de mon origine, la sainteté de ma destinée, et, entre ces deux relais, l'humble beauté de la vie que nous ne pouvons pas changer. « Faire les petites choses comme grandes à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous..., » m'avait dit un jour celui qui se plaisait à m'instruire si dangereusement!

*
* *

Lorsque je retournai à Chinon, résolue à ne plus faire de moi qu'un instrument utile au bien des miens et savourant dans cet oubli de moi-même, dans cet adieu définitif à tous mes désirs personnels, dans ce renoncement même à la joie de mieux faire, une autre joie, d'essence plus subtile et plus haute, et qui ne devait plus jamais me manquer, je fis l'émerveillement de tous par la figure heureuse que l'on me voyait et que, au dire de chacun, personne ne m'avait encore vue. J'étais inquiète autrefois, disait-on, j'avais sans cesse l'air d'attendre quelqu'un, de désirer un objet chimérique, de rêver à la lune! A la bonne heure! On me trouvait, pour la première fois, satisfaite.

Et la vérité m'oblige à dire qu'en face de ce bonheur rayonnant de moi, il ne se trouva personne, dans la maison et hors de là, personne parmi ceux qui pourtant m'avaient enseigné la source secrète de ma présente félicité, qui ne chuchotât : — les échos m'en vinrent de toutes parts — « Elle aime!... elle est aimée!... »

RENÉ BOYLESVE.

# AU COUCHANT DE LA MONARCHIE (1)

## IX

### LE MINISTÈRE DU COMTE DE SAINT-GERMAIN (2)

Le premier acte politique un peu considérable qui succédera au départ de l'empereur d'Autriche attestera, d'une manière éclatante, le peu d'effet produit sur les hôtes de Versailles par ses exhortations et le peu de durée des résolutions prises. Parmi les ministres du Roi, l'un de ceux que Joseph avait le mieux prônés, dont il avait vanté les vues avec le plus grand enthousiasme, dont il avait le plus chaudement recommandé le maintien à Louis XVI, était le comte de Saint-Germain, secrétaire d'État pour la Guerre. Il lui avait rendu visite dans son logement de l'Arsenal, s'était longuement entretenu avec lui, s'était fait expliquer par lui les réformes réalisées et celles qui étaient en projet. Il lui avait publiquement prodigué les marques de son estime, l'avait hautement encouragé à poursuivre une tâche difficile, que lui seul, assurait l'Empereur, pouvait mener à bien, « parce qu'il y apportait la constance d'un philosophe et le courage d'un soldat (3). »

Quatre mois après cette visite, qui n'avait pas manqué de produire une vive sensation, le comte de Saint-Germain, en


(2) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er février.
(3) Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 15 juin 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

butte à l'hostilité de la Cour, trahi par M. de Maurepas, battu froid par la Reine et abandonné par le Roi, était contraint de se retirer des affaires, et l'on installait à sa place un courtisan frivole, un médiocre intrigant. Pour expliquer cette chute et en mesurer l'importance, il nous faut jeter un regard sur les opérations du ministre réformateur qui, par ses vastes plans, par ses intentions droites, par ses essais hardis et par son insuccès final, fut à certains égards, quoique avec une moindre envergure, une manière de Turgot, un Turgot militaire.

## I

Son avènement (1), comme celui de Turgot, avait été accueilli du public avec une réelle allégresse. Par son passé, par les récits de ses anciens compagnons d'armes, en France, en Allemagne, en Danemark, partout où il avait servi dans sa carrière aventureuse, on connaissait son caractère entier, son honnêteté bourrue, son horreur des routines et des sentiers battus. On le savait aussi sans parti, sans coterie, « isolé à la Cour » et ne dépendant de personne. Et tout cela, dans les milieux bourgeois, philosophiques ou militaires, plaisait infiniment, donnait l'idée d'un homme qui ne ménagerait rien, flattait cet « esprit de réforme » qui, comme dit le duc de Croÿ, était alors « le goût à la mode, dans un pays où tout est mode (2). »

Sauf quelques dignitaires pourvus de charges lucratives, quelques militaires haut placés, qui redoutaient toute innovation, tout changement, comme une menace pour leurs intérêts personnels, Saint-Germain, au début, ne rencontrait aucune hostilité sérieuse, aucune prévention malveillante. Maurepas, après son premier entretien avec le ministre nouveau, mandait à M[me] de Praslin l'impression favorable qu'il ressentait, et chacun avec lui : « Il est inutile de vous exprimer la sensation agréable occasionnée par le retour de M. le comte de Saint-Germain. Il n'y a qu'un cri dans tous les ordres, et l'on répète : il est toujours le même ! » Les salons, les bureaux d'esprit, formaient aussi les plus excellens pronostics : « Je crois que le choix de cet homme ne déplaira à personne, excepté à ceux qui étaient ses ennemis particuliers ; » ainsi s'exprime la marquise du

(1) Voyez *Au Couchant de la Monarchie*, p. 265.
(2) *Journal* de Croÿ.

Deffand. Et M^lle de Lespinasse renchérit en ces termes : « C'est un homme de mérite ; c'est un homme isolé. Il est arrivé là sans intrigue. On doit croire qu'il ne voudra que le bien. » Voltaire lui-même renonçait à ses répugnances contre un officier général qui avait débuté par être « six ans jésuite » et convenait que, somme toute, « il y a d'honnêtes gens partout. »

La Reine, sans le connaître et sans avoir pris part à sa nomination, l'acceptait de bonne grâce : « M. de Saint-Germain, écrivait-elle à sa mère, est établi ici avec l'applaudissement de tout le militaire, si j'en excepte quelques grands seigneurs qui craignent de ne pas trouver leur compte avec lui. » Enfin Louis XVI, plus que personne, ne pouvait guère manquer d'être bien disposé envers celui qui, persécuté, et presque chassé de France autrefois, par l'influence du parti Pompadour, recevait sous le nouveau règne la réparation éclatante due à sa probité sévère. Il avait lu d'ailleurs les « mémoires sur le militaire » rédigés en exil par le général disgracié ; il en avait goûté la franchise, la hardiesse, la rude indépendance, et les premiers conseils d'État tenus après l'installation du comte de Saint-Germain n'avaient fait qu'augmenter la bonne opinion qu'il avait de ses mérites professionnels. Il s'y joignit bientôt de l'estime pour son caractère. Il lui sut notamment bon gré de son raccommodement loyal avec le maréchal de Broglie. Jadis leurs démêlés avaient été publics ; c'était au maréchal que Saint-Germain imputait, en partie, sa disgrâce ; cependant, à la Reine lui demandant un jour où en était cette vieille querelle, il avait répondu : « Madame, ma mémoire ne me rappellera jamais ce que mon cœur a pardonné. » Ce mot, rapporté à Louis XVI, l'avait profondément touché (1).

La bienveillance royale, pour ces divers motifs, devenait promptement si marquée que, dans le populaire, couraient des bruits sans doute exagérés : « On entendait dire (2), d'après les nouvelles de la Cour, que le comte de Saint-Germain prenait si bien dans l'esprit du Roi, qu'on commençait à être persuadé qu'au cas où le sieur de Maurepas viendrait à manquer, il serait fort possible que Sa Majesté lui accordât la même confiance qu'Elle avait paru en avoir pour ce seigneur, depuis la mort de Louis XV. »

(1) *Journal* de Hardy, 6 janvier 1776.
(2) *Ibid.*, novembre 1776.

Malgré sa « sauvagerie, » son ignorance des choses de Cour et son inexpérience des hommes, Saint-Germain comprenait l'importance capitale de profiter du premier enthousiasme, du « consentement quasi unanime » des débuts, pour frapper des coups décisifs et opérer, dans le département qui lui était confié, les « grandes révolutions » qu'il jugeait nécessaires. Quelques semaines lui suffirent, en effet, pour amorcer de graves réformes et en annoncer beaucoup d'autres. « La hardiesse des opérations du comte de Saint-Germain, dès les premières semaines de son arrivée au ministère, dit le gazetier Métra (1), étonne, étourdit comme un coup de foudre ! Bientôt tout sera changé, réformé dans son département. » Mais cette surprise heureuse et cette admiration charmée étaient une source de danger. Une légende se formait autour de Saint-Germain, dont il serait un jour victime. « Paris voulait que, pour sa gloire, il s'en allât un bâton à la main, qu'il vécût en ours, en homme singulier, et qu'il forçât pour emporter son plan. » Pour tout dire en un mot, on exigeait qu'il « sabrât tout, » et « quelque ferme que fût cet homme peu commun, Paris était encore plus ferme et plus sabrant que lui. » De là, de cet état d'esprit, viennent, du moins en partie, les mille difficultés qui vont prochainement l'assaillir. Toute temporisation passera pour une faiblesse, tout ménagement pour une « lâche reculade (2). »

Pour nous permettre de connaître et d'apprécier, dans leur ensemble, les idées et les vues du comte de Saint-Germain, il est un document précieux : ce sont les « dix principes » rédigés de sa main et désignés dans ses *Mémoires* (3) comme contenant les règles immuables, — « éternellement vraies, » écrit-il, — qu'il jugeait devoir présider à l'administration de l'armée. On y trouve

(1) *Correspondance secrète*, 1er janvier 1776.
(2) *Journal* de Croÿ, janvier et février 1776.
(3) Les *Mémoires du comte de Saint-Germain* ont été publiés en 1779, l'année d'après sa mort. Ils furent écrits, dit La Harpe, « dans l'intervalle qui s'est écoulé entre sa disgrâce et sa mort, » et imprimés par les soins d'un de ses amis, l'abbé de La Montagne. On a, dès leur apparition, contesté leur authenticité ; mais, sans même invoquer la forme et l'esprit de ces pages, qui concordent absolument avec tout ce que l'on connaît de M. de Saint-Germain, on a l'attestation du baron Christian de Wimpfen, qui fut longtemps le plus intime ami de l'auteur des *Mémoires* et qui, en les rééditant et en les commentant, affirme avoir « tenu l'original entre ses mains » et certifie qu'il « n'y existe pas un seul mot qui ne soit écrit de la main même de M. le comte de Saint-Germain. » Ce témoignage suffit à lever tous les doutes.

à la fois l'indice de son sens clairvoyant, de sa scrupuleuse honnêteté et de son esprit tout d'une pièce, systématique, dépourvu de souplesse. Voici, sous une forme abrégée, quelques-unes des maximes dont se compose ce *décalogue :*

— L'intérêt, dans l'armée, a pris la place de l'honneur. Il faut réagir contre cet élément de corruption. L'état militaire ne doit pas enrichir.

— Point de titre sans grade ; point de grade sans fonction.

— L'ancienneté dans l'avancement est une bonne méthode, mais elle ne doit avoir la préférence qu'à mérite égal, car « les « emplois ne sont pas faits pour les hommes, mais les hommes « pour les emplois. »

— Le militaire doit avoir toute sécurité relativement à son grade et à son emploi. Il ne doit en être privé que par sa propre faute, s'il manque à ses devoirs, et en entourant cette privation de formes juridiques.

— La religion et la morale sont « le thermomètre assuré « qui marque l'éclat des nations. Toute troupe sans religion et « sans mœurs ne sera jamais bonne. »

Sur ces principes, dont la plupart sont justes en eux-mêmes, Saint-Germain, dès les premiers jours, entreprit d'établir son plan général de réforme.

Au point de vue pratique, l'idée fondamentale à laquelle il s'attache est l'impérieuse urgence d'accroître, d'une manière importante, l'effectif de l'armée, qu'il juge insuffisant. La France, en temps de paix, n'entretient guère alors qu'une centaine de mille hommes (1), chiffre notablement inférieur, par proportion avec celui de la population, aux chiffres relevés chez les puissances voisines, et notamment en Prusse. Cet effectif restreint, Saint-Germain prétend le doubler, et l'on verra qu'il y réussit à peu près. Mais, en même temps, vu l'état des finances, il entend ne pas augmenter le budget de la Guerre ; et c'est là le point difficile, c'est là qu'avec une curiosité ironique l'attendent les gens qui doutent de son « génie. » Voici ce qu'on peut lire dans une gazette du temps : « Le premier soin de M. de Saint-Germain a été de représenter au Roi qu'il était inconvenable que, tenant le premier rang parmi les puissances d'Europe, la France fût celle qui eût le moins de troupes. Il lui

(1) 170 000 sur le papier, mais beaucoup moins dans la réalité.

a fait sentir la nécessité d'avoir au moins 200 000 hommes toujours sur pied, tant que le système de ses rivaux serait de tenir en activité d'aussi nombreuses armées... Mais voici son coup de génie : il prétend se suffire à lui-même ! Il demande seulement à Sa Majesté qu'Elle lui laisse carte blanche pour toutes les réformes et réductions qu'il voudra faire, et il se fait fort de retrouver, sur de certaines économies ou suppressions, de quoi remplir son plan. S'il réussit, il aura la gloire d'avoir découvert la pierre philosophale de l'administration (1) ! »

Si l'on néglige la forme légèrement malveillante, la pensée qui dirige, du début à la fin, toute l'administration du nouveau secrétaire d'État est fort exactement résumée en ces lignes. Beaucoup d'hommes avec peu d'argent ; aucun accroissement de dépenses et de larges économies. C'est vers ce double but que convergent tous ses efforts, c'est dans l'espoir de le réaliser qu'il promulgue, en moins de deux ans, quatre-vingt-dix-huit ordonnances, un code complet, transformant entièrement toute l'organisation de son département, et c'est ainsi qu'il s'attire le surnom, — tenu alors pour injurieux, — de *Maupeou militaire*. Je n'entreprendrai pas ici l'analyse détaillée d'une œuvre aussi considérable. Il me suffira d'esquisser les principales réformes, d'en indiquer les conséquences, de raconter les fautes commises et les obstacles rencontrés (2). Une fois de plus, en cette histoire, on verra la bonne volonté, la droiture, le courage, aux prises avec l'intrigue et la cabale des Cours, avec l'égoïsme des uns, la défaillance des autres. On y verra aussi une preuve nouvelle de cette vérité reconnue, que le bon sens et l'honnêteté ne peuvent rien sans le savoir-faire, que les plus belles idées ne portent aucun fruit, si l'on n'y joint la science du maniement des hommes.

## II

Dans l'ordre d'idées indiqué, la mesure la plus importante qui devait s'offrir tout d'abord à l'esprit du ministre était iné-

(1) *L'Espion Anglais*, novembre 1775.

(2) Pour tout ce qui va suivre, j'ai fait un grand usage de l'ouvrage consciencieux publié en 1884 par M. Léon Mention, sous ce titre : *le Comte de Saint-Germain et ses réformes, d'après les Archives du dépôt de la Guerre*. Je l'indique ici une fois pour toutes, afin de n'y pas revenir à chaque page.

vitablement la réforme complète des corps privilégiés, dont l'ensemble formait la « Maison militaire » du Roi. Sur nul autre chapitre il n'était permis d'espérer de faire une épargne aussi forte.

L'origine de l'institution n'était guère moins ancienne que celle même de la monarchie. Pour leur sûreté particulière et pour la splendeur de leur trône, toujours les rois avaient jugé utile de s'entourer d'une troupe d'élite constituant leur garde spéciale. Mais c'est seulement sous Louis XIV que ces corps avaient pris l'ampleur, l'extraordinaire éclat, dont le Grand Roi aimait à revêtir tout ce qui approchait de sa personne sacrée. Une ordonnance, datée du 6 mai 1667, en fixait la composition, réglait les détails du service, déterminait les préséances. A la fin du XVIII[e] siècle, l'édifice construit par Louvois restait encore intact en ses lignes essentielles.

Non que les critiques eussent manqué. Dès 1717, le duc de Saint-Simon, membre du Conseil de Régence, en avait dénoncé hautement les vices et les inconvéniens : rivalité des corps entre eux, entraînant des querelles, des refus de service et des actes d'indiscipline; excessives prétentions des chefs, presque exclusivement recrutés parmi les plus grands seigneurs du royaume; embarras résultant de la foule d'équipages qui gênaient, en campagne, les mouvemens de l'armée, et surtout dépense effroyable occasionnée par ces troupes brillantes et fastueuses, quatre ou cinq fois plus onéreuses que les troupes ordinaires (1). Avec le prix d'un de ces escadrons, assurait Saint-Simon, on eût aisément entretenu quatre escadrons de cavalerie. « Or, disait-il, quelque valeureuses qu'on ait éprouvé ces troupes, on ne peut espérer qu'elles puissent battre leur quadruple, ni même se soutenir contre ce nombre (2). » Pour ces raisons diverses, le duc avait proposé au Régent de ne laisser debout que les gardes du corps et de supprimer tout le reste. Il dut bientôt battre en retraite devant l'opposition de puissans personnages, devant « les cris, les brigues, » que provoqua l'annonce d'une mesure aussi radicale. « Nous comprîmes qu'en proposant une réforme si utile, elle ne se ferait jamais, et que

(1) Pour n'en donner qu'un exemple, un lieutenant des gardes du corps touchait un traitement annuel de 10 000 livres, tandis qu'un lieutenant de compagnie détachée aux frontières n'avait que 400 livres de solde.

(2) *Mémoires* de Saint-Simon, édition Chéruel, t. XV.

tout le fruit que nous retirerions de notre zèle serait la haine de tant d'intéressés (1). »

Il faut reconnaître, d'ailleurs que de sérieuses raisons militaient en faveur de ces beaux escadrons. Sous Louis XIV et sous Louis XV, la Maison militaire s'était, à mainte reprise, acquis un renom immortel. A Steinkerque, à Nerwinde, elle avait sauvé la partie et décidé de la victoire. A Ramillies, elle avait mérité ce bel éloge du duc de Marlborough : « On ne peut battre la Maison du Roi, il faut la détruire. » C'est elle enfin qui, à Fontenoy, avait enfoncé et rompu l'invincible colonne du duc de Cumberland, forcé cette citadelle regardée comme inexpugnable. Tant de glorieux souvenirs lui composaient une sorte d'auréole. On pouvait encore invoquer, dans un temps où la royauté se voyait attaquée jusque dans son principe, l'utilité de respecter tout ce qui rehaussait le prestige et l'éclat du trône, tout ce qui servait à maintenir l'autorité personnelle du souverain. C'est là sans doute ce qu'entendait Louis XVI, lorsqu'il disait à Saint-Germain, pour justifier sa répugnance à certaines suppressions, que « dans un État comme le sien, il fallait parfois de grandes grâces pour attacher et conserver les grands seigneurs à son service (2). » C'est aussi l'objection que le duc de Croÿ oppose aux conceptions du ministre réformateur, dans le passage de son *Journal* où il explique que l'exécution d'un tel plan était chose impossible, « à moins d'une refonte si dure, que c'eût été écraser tout le monde, une immensité ne vivant que sur le Roi. Louis XIV et même Louis XV, ajoute-t-il, ont monté trop haut, et quand on l'a fait, on ne peut plus descendre (3). » En détruisant les corps privilégiés, a-t-on dit de nos jours (4), on risquait de détruire « le boulevard de la monarchie. » On s'en aperçut bien sous la Révolution, le 14 juillet et aux journées d'Octobre.

Malgré ces considérations, malgré les résistances et les difficultés prévues, ce fut pourtant sur cette institution que Saint-Germain, avant toute chose, résolut de porter ses coups. La nécessité capitale de se procurer des ressources en faisant des économies prima dans son esprit toutes les raisons politiques ou

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édition Chéruel, t. XV.
(2) Note écrite par Saint-Germain après sa retraite. — *Mémoires* de Soulavie.
(3) *Journal* du duc de Croÿ, *passim*.
(4) M. Frédéric Masson, *L'Armée royale en 1789* (*Écho de Paris*, du 7 ma 1911.)

sentimentales. Son premier projet reprenait, à part quelques légers détails, celui de Saint-Simon : suppression pure et simple de la plupart des corps de la Maison du Roi, — gendarmes, gardes-françaises, mousquetaires et chevau-légers, — de quelques autres corps attachés aux maisons de la Reine et des princes du sang, maintien des seuls gardes du corps, jugés indispensables à la sûreté du trône. Telle fut l'économie de l'ordonnance qu'il ébauchait dans le secret de son cabinet de ministre et qui, rapidement divulguée par une indiscrétion funeste, provoquait une vive émotion, une violente fermentation, applaudie par les uns, censurée par les autres, avec une égale véhémence.

Dans la masse du public, c'était une sorte d'enthousiasme. « La ville, dit le duc de Croÿ, ne s'occupait que des projets de réformes absolues de M. de Saint-Germain, et c'était un déchaînement général contre les doubles emplois et un immense désir d'économie répandu dans tous les esprits. » Rien n'arrêtait les novateurs. On ne s'inquiétait guère des services éclatans rendus jadis par les régimens condamnés. On ne songeait qu'à l'argent qu'ils coûtaient, aux inégalités dont ils bénéficiaient. Une rage de destruction emportait tout le monde.

A la Cour, au contraire, et dans les hauts rangs de l'armée, la surprise, la crainte, la colère, croissent presque d'heure en heure. A la tête de chacun des corps visés par le ministre est, en effet, quelque grand personnage, qui s'agite, intrigue ou menace, résiste avec une ardeur acharnée. Pour les gendarmes de la garde, la bataille est menée par le marquis de Castries et le maréchal de Soubise, pour les chevau-légers, par le duc d'Aiguillon, le propre neveu de Maurepas. L'argument principal dont se servent ces défenseurs est que, dans les corps susnommés, les charges d'officiers ont été bel et bien achetées, payées à beaux deniers comptans, par ceux qui les exercent, et qu'on ne peut les abolir sans restituer l'argent. Rien que pour les gendarmes, ces remboursemens s'élèveraient, pour quarante charges, à la somme de quatre millions. De même des autres corps. Où trouver les fonds nécessaires, à une époque où *pas d'impôts nouveaux* est devenu la formule sacro-sainte ?

En même temps que les têtes s'échauffent, les incidens se multiplient. L'article relatif aux « carabiniers de Monsieur » suscite une discussion qui dégénère bientôt en querelle personnelle. Leur commandant, le marquis de Poyanne, soutenu

sous main par le Comte de Provence, ne craint pas de s'en prendre en face au comte de Saint-Germain, lui disant avec insolence qu'« un jour viendrait où il ne serait plus ministre, et qu'on pourrait alors se faire rendre justice. » Sur quoi, Saint-Germain demandant s'il s'adressait au ministre du Roi ou bien au comte de Saint-Germain : « A tous les deux, » lui répondait Poyanne. « Eh bien ! monsieur, comme ministre, je vous ordonne de vous retirer, et comme Saint-Germain, vous me retrouverez. » Poyanne, enflammé de colère, écrivait au Roi pour se plaindre, et celui-ci se contentait de jeter le billet au feu, en murmurant : « Il faut que Poyanne ait perdu la tête (1) ! » Toutefois, peut-être eût-il sévi, sans le Comte de Provence, qui intervenait dans l'affaire, en arrêtait les suites et épargnait à l'auteur de cette incartade la disgrâce si bien méritée.

Dans ce concert de doléances, à peu près seuls les mousquetaires, tant « noirs » que « gris, » n'entendaient aucune voix s'élever pour les défendre. Depuis longtemps déjà, ils ne paraissaient plus sur les champs de bataille. Confinés en d'ingrates besognes, comme de porter les lettres de cachet et les ordres d'exil, ou, en cas d'émeutes populaires, de renforcer les compagnies du guet, ils avaient perdu le prestige attaché jadis à leur nom. Lors des luttes de Maupeou contre les parlemens, c'étaient les mousquetaires qui avaient arrêté et conduit en exil les magistrats proscrits (2). Au temps récent de la « Guerre des farines, » ils avaient contribué à réprimer les troubles. Tous ces souvenirs leur avaient aliéné le cœur du peuple parisien. D'ailleurs, de leurs deux chefs, l'un, M. de La Chèze, était sans crédit à la Cour, l'autre, M. de Montboissier, se laissa désarmer par la promesse du cordon bleu. En de telles conditions, la nouvelle de cette suppression ne provoqua que des railleries,

(1) *Journal* de Hardy, 24 janvier 1776.

(2) Le *Journal* du libraire Hardy reflète fidèlement les rancunes de la bourgeoisie parisienne : « On ne pouvait s'empêcher de remarquer, en voyant ces militaires molestés à leur tour par des suppressions, que, lorsque le ministère avait frappé en 1771 sur toute la magistrature du royaume, pour ainsi dire, à bras raccourcis, ils n'avaient cessé de crier, dans les différentes villes du royaume, que le Roi était le maître, que son autorité devait prévaloir en tous lieux, comme aussi d'avoir entendu dire à quelques-uns d'entre eux, en parlant des magistrats alors si injustement persécutés : « Qu'on nous l'ordonne, et nous ferons feu sur tous ces b...-là ! » Des gens si dévoués à l'autorité royale ne pouvaient que donner, dans les circonstances actuelles, les preuves de la plus grande docilité et de la plus parfaite soumission. »

des chansons plus ou moins piquantes. Ces troupes, au si glorieux passé, n'eurent pas d'autre oraison funèbre.

Pour les autres corps, au contraire, la résistance fut efficace. Les clameurs des dépossédés, les « intrigues ténébreuses, » dont, — écrit un contemporain, — « on voyait les effets sans en distinguer les ressorts, » toute cette effervescence troublait M. de Saint-Germain, déconcertait ses plans, ébranlait ses résolutions. Une grande déception lui venait de l'attitude, en cette affaire, de l'homme sur lequel il comptait, dans sa simplicité, pour seconder ses vues, le vieux conseiller du Roi, le premier ministre de fait. Non que Maurepas se montrât publiquement hostile à la réforme, ni fît écho aux détracteurs de l'audacieux projet, mais son scepticisme railleur, sa légère insouciance et ses conseils éternels de prudence, insufflaient peu à peu le doute dans l'âme candide de son collègue, décourageaient son ardeur batailleuse.

Louis XVI, dans cette tempête, se départait aussi de sa fermeté primitive. Lui qui, les premiers jours, disait à Saint-Germain : « Sachez, monsieur, qu'il n'y a que moi qui puisse ordonner ici et que, quand j'ai prescrit, vous ne devez avoir aucun égard aux protecteurs (1) ; » lui qui, au duc de Noailles s'enquérant des projets sur les gardes du corps, répliquait brusquement : « Je n'aime pas la curiosité, » ne tardait pas à se montrer flottant, inquiet et comme intimidé. Il maintenait encore les principes, mais il cédait sur les personnes ; il voulait bien détruire les privilèges, mais il craignait visiblement la colère des privilégiés ; et tout en condamnant les charges inutiles, il intervenait constamment pour empêcher les titulaires d'être privés de leur emploi. Ainsi l'arme naguère tranchante s'émoussait insensiblement. L'heure arrivait enfin où, comme dit le gazetier (2), l'auteur de la trop fameuse ordonnance, « voyant son plan dérangé chaque jour davantage, » l'achevait hâtivement, vaille que vaille, se dépêchait de le produire au jour, boiteux, mutilé, incomplet, « dans la crainte de n'en rien pouvoir exécuter, s'il donnait plus de temps aux cabales pour se former, agir, diriger et multiplier leurs efforts. »

De fait, la grande réforme aboutissait à supprimer, dans toute la Maison militaire, quelque chose comme un millier

(1) *Correspondance secrète* de Métra, 6 février 1776.
(2) *L'Espion Anglais*, 1776.

d'hommes, les mousquetaires compris. Pour le reste, tout se bornait à des mesures transactionnelles et à des modifications légères, redressement de quelques abus, remboursement de quelques charges, réglementation plus précise pour l'avancement des officiers. Le pire est que ces concessions n'éteignirent pas les haines et les ressentimens. Saint-Germain resta la bête noire des courtisans et des grands dignitaires, tandis qu'il perdait la confiance de ce que le libraire Hardy nomme « l'état mitoyen. » C'est la constatation que fait aussi le judicieux duc de Croÿ : « Au pinacle de l'opinion, tant qu'on avait pu croire qu'il jetterait tout à bas, il n'était plus bon à rien, le jour où l'on disait qu'il gardait quelque chose... Et comme on objectait que ce n'était pas de sa faute, que M. de Maurepas l'arrêtait bien malgré lui, chacun disait : *A la bonne heure : s'il envoie tout promener et qu'il quitte sa place, on ne s'en prendra pas à lui ; mais s'il la garde, c'est une lâcheté !* »

## III

La tentative de Saint-Germain pour réformer la Maison militaire fut à la fois la plus retentissante et la moins efficace de ses deux années de pouvoir. D'autres eurent un meilleur succès et, bien qu'également combattues, réalisèrent un progrès plus réel. On peut diviser ces réformes en deux catégories distinctes, celles relatives aux officiers et celles relatives aux soldats. Les unes et les autres présentent un puissant intérêt.

Toutes les mesures qui visent le commandement et l'état-major de l'armée sont inspirées par une idée maîtresse : la tendance continuelle du comte de Saint-Germain est de favoriser la noblesse pauvre, la noblesse provinciale, qui, dit-il, « ne parvient à rien, quelque chose qu'elle mérite, » contre la noblesse riche et la noblesse de Cour, « qui trop souvent a tout sans rien mériter. » On se tromperait beaucoup, pourtant, en lui attribuant la pensée de démocratiser l'armée, de rendre les grades et emplois également accessibles à tous les citoyens, sans distinction de classe et de naissance. C'est une idée qui, dans ce temps, n'entrait encore dans la tête de personne. Pour Saint-Germain, comme pour l'immense majorité de ses contemporains, les grades supérieurs de l'armée doivent être, sauf de rares exceptions, réservés en principe à l'aristocratie, qui y est

préparée par l'éducation atavique, qui ne peut d'ailleurs exercer d'autre métier que le métier des armes. Il prétend en barrer l'accès au flot montant de la roture. « Un homme de condition, lit-on dans ses *Mémoires*, un bon et ancien gentilhomme, ne veulent plus rester dans l'état subalterne, parce qu'ils s'y trouvent confondus avec trop de personnes d'un rang inférieur. » Aussi, s'il lutte, comme nous verrons bientôt, contre l'abus de la vénalité des charges, c'est avant tout dans l'espérance d'écarter de l'armée ceux qui, selon son expression (1), « sortis de la lie du peuple, ont amassé assez d'argent pour acheter les grades, sans avoir besoin de servir ni d'essuyer des coups de fusil. » — « Comme l'état militaire, fera-t-il encore observer (2), ne donne pas de quoi vivre, on n'y peut admettre que les gens qui ont du bien, et ce n'est pas toujours de la noblesse, ce qui est déjà un grand vice. »

Mais, s'il partage à cet égard le préjugé courant, il ne peut voir sans impatience et sans indignation les avantages presque exclusifs réservés par l'usage aux grands seigneurs, aux hommes de Cour, qui accaparent à leur profit tous les hauts grades et tous les emplois lucratifs. Il est certain que, dans les vingt dernières années de l'ancienne monarchie, l'Almanach militaire est, sur ce point, déplorablement instructif. En 1775, on compte neuf maréchaux de France, cent soixante-quatre lieutenans généraux, trois cent soixante et onze maréchaux de camp, quatre cent quatre-vingt-deux brigadiers, au total mille vingt-six officiers généraux, tous choisis dans la grande noblesse et coûtant au Trésor environ quinze millions par an, tandis que les autres officiers de l'armée en coûtent à peine dix à eux tous. Pendant ce temps, les petits gentilshommes végètent, sans espoir d'avancer, dans des grades inférieurs, dotés, après de longs services, de si maigres retraites, qu'on voit souvent de vieux chevaliers de Saint-Louis, tout criblés de blessures, cacher leur croix dans le fond de leur poche et « se louer » pour battre le blé ou pour travailler à la terre.

De cette classe sacrifiée, Saint-Germain se fait l'avocat, le soutien déclaré. Pour eux, pour leurs enfans, il ouvrira de nouvelles écoles militaires. Il cherchera, par mille moyens, à leur faciliter l'accès des grades supérieurs de l'armée, en

(1) *Mémoires* de Saint-Germain.
(2) *Correspondance* avec Paris-Duverney.

décernant au seul mérite ce que jusqu'à ce jour on accordait à la faveur. « Les hommes, déclarera-t-il, ne peuvent se donner à eux-mêmes les talens; il faut donc les chercher là où la nature les a placés. » C'est, comme j'ai dit plus haut, en vue de protéger les pauvres contre l'accaparement des riches, qu'il fera de louables efforts, — non pour détruire d'un trait de plume, ce qu'il juge impossible, — mais du moins pour restreindre et pour supprimer graduellement, par des remboursemens partiels, le système scandaleux de la vénalité des charges militaires, le trafic au grand jour des régimens, des compagnies, des emplois dans l'état-major. Aux termes de son ordonnance du 25 mars 1776, tous les offices se trouveront libérés, à la quatrième mutation à partir du décret. Quant aux charges vacantes, aucune ne sera plus « vendue, achetée ou financée, par quelque motif et sous quelque prétexte que ce soit, » l'intention de Sa Majesté étant « de ne pas souffrir que, dans tout le cours de son règne, il se donne dans ses troupes aucun emploi à prix d'argent. » Faut-il dire que, deux ans plus tard, au mois de février 1778, sous le successeur immédiat du comte de Saint-Germain, quarante offices de capitaine étaient publiquement mis en vente, avec la permission du Roi?

Une opération plus durable fut le règlement relatif à la nomination des colonels et à leur avancement. Ici l'abus était flagrant. A l'avènement de Saint-Germain, pour 163 régimens on compte près de 900 colonels. Sur ce chiffre, 200 à peine font un service actif; les autres demeurent sans emploi, ou n'occupent que des places fictives. C'est qu'en effet, à ceux qui ont des appuis à Versailles, on donne un régiment, comme on donne une pension ou une bonne sinécure. « Un jeune homme de naissance, disait déjà le maréchal de Saxe (1), regarde comme un mépris que la Cour lui fait, si elle ne lui confie pas un régiment à l'âge de dix-huit ou vingt ans. » Le vainqueur de Fontenoy signale le grave danger de laisser des corps importans à la disposition « d'enfans qui sortent du collège, » incapables de commander, « portés par leur jeunesse à des choses absolument contraires au service militaire. » Depuis ce cri d'alarme, les choses n'avaient que peu changé. Les *colonels à*

(1) *Traité des légions.*

*la bavette*, pour citer le langage du temps, restaient encore nombreux dans l'état-major de l'armée. Vainement avait-on décrété que nul ne pourrait parvenir au commandement d'un régiment avant vingt-trois ans d'âge et sept ans de service: cette règle, bien insuffisante, était constamment violée.

A Saint-Germain revient l'honneur d'avoir déraciné ce déplorable usage. Désormais aucun officier, « quand même il serait de la naissance la plus distinguée, » ne sera gratifié du grade de colonel, s'il n'a au moins quatorze ans de service, dont six comme colonel en second, et s'il n'est bien noté par ses chefs hiérarchiques. Ainsi la porte s'ouvrait-elle aux officiers que leur manque de fortune condamnait jusqu'alors à ne pouvoir s'acheter un régiment et qui demeuraient confinés, quel que fût leur mérite, dans les grades inférieurs, majors ou capitaines. Quant aux colonels sans emploi, dont la foule encombrait l'armée, ils ne pourraient monter à un grade supérieur qu'après avoir effectivement exercé leurs fonctions pendant une durée de six ans. Pour utiliser ces derniers et pour occuper leurs loisirs, le ministre ressuscitait l'ancienne institution des colonels en second. Mais il n'eut guère à se féliciter du résultat de cette mesure. Il s'ensuivit dans bien des régimens des confusions d'autorité, des conflits personnels, qui furent encore aggravés par de mauvais choix, Saint-Germain ayant fait la faute de s'en remettre à des subordonnés de la nomination des colonels en second. Il s'en confesse, dans ses *Mémoires* avec une touchante bonhomie : « Tout ce que j'ai essuyé de blâmes et de reproches au sujet de ces colonels ne peut se concevoir, écrit-il, et il faut convenir que ces reproches étaient mérités. »

Pour compléter cette partie de son œuvre, Saint-Germain décidait, de plus, que le corps d'officiers, du haut jusqu'en bas de l'échelle, serait, en temps de paix, astreint dorénavant à un service actif. Jusqu'alors, pour les chefs, tant colonels que généraux, l'absence était la règle, la présence au corps l'exception. A peine quelques mois chaque année, pendant la belle saison, les voyait-on vaquer à leur emploi; tout le reste du temps, ils vivaient à la Cour, à Paris ou dans leurs châteaux, abandonnant aux subalternes le commandement et l'administration des troupes. Il fallut changer de méthode, résider dans sa garnison au moins six mois par an, du premier avril jusqu'au premier octobre, ne s'absenter qu'avec un congé régulier, sous

peine de perdre son traitement. Quant aux officiers inférieurs, capitaines ou lieutenans, ils sont assujettis à des obligations étroites, tenus constamment en haleine par de multiples inspections ; et ces exigences insolites les frappent d'une stupeur indignée. « Les choses ont bien changé (1), gémit tristement l'un d'entre eux. Un capitaine est aujourd'hui un homme attaché, garrotté pendant dix-huit mois de suite à une compagnie qu'il gère pour le Roi, qui pour cela lui donne 2400 livres d'appointemens... Il ne peut pas dîner hors des murs de sa garnison sans la permission de plusieurs personnes ; s'il veut découcher, les difficultés sont plus grandes ; si c'est pour plusieurs jours, c'est une affaire d'État ! » En un mot, la noblesse, tout en gardant son privilège, aura dorénavant la charge en même temps que l'honneur, et l'état militaire devient véritablement un métier.

Le mécontentement s'aggrava par suite d'une prescription nouvelle, bien justifiée pourtant et d'une sagesse incontestable. Croirait-on qu'avant Saint-Germain il n'existait entre les divers corps aucun lien permanent, aucun groupement déterminé? Isolés dans les garnisons et s'ignorant les uns les autres, les régimens n'avaient nulle organisation d'ensemble. Le jour où une guerre éclatait, on en réunissait en hâte un certain nombre ; on leur nommait un chef, qui, la plupart du temps, ne les connaissait pas la veille, et l'on entrait de la sorte en campagne. Pour remédier au vice d'un tel système, Saint-Germain imagine de distribuer les troupes du Roi en seize divisions militaires, dans lesquelles les différentes armes, — infanterie, cavalerie, artillerie et dragons, — sont réparties dans une proportion fixe, et dont chacune est commandée, soit en paix soit en guerre, par un lieutenant général et trois maréchaux de camp. Par des exercices répétés, des manœuvres fréquentes et des évolutions d'ensemble, ces unités tactiques devront être entraînées pour l'heure de la bataille ; car, disait le ministre (2), « tout le système militaire doit être constitué de façon que les armées soient toujours en état d'entrer en campagne du jour au lendemain... Prévenir l'ennemi fut et sera toujours l'un des meilleurs moyens pour le vaincre. »

La conséquence de cette mesure fut une distribution nou-

(1) *Mémoires* du marquis de Toulongeon (Archives de la Guerre).
(2) *Mémoires* de Saint-Germain.

velle des régimens dans les villes et provinces de France ; et ce fut là que les choses se gâtèrent. Les grands seigneurs et gens de Cour, — généraux, maréchaux de camp ou simples colonels, — ne purent se plier à l'idée d'être envoyés au loin, astreints, en d'obscures garnisons, à de rudes et constantes besognes. De toutes parts éclatèrent les récriminations. Ces résistances et ces colères, Saint-Germain les avait prévues ; dans le Conseil où il avait exposé son plan à Louis XVI : « Sire, lui avait-il dit, j'ai vu tous les soldats de l'Europe, et j'ai reconnu que les meilleurs n'étaient pas les plus braves, mais les plus dociles. En conséquence, j'ai cru devoir rétablir dans vos troupes cet esprit d'ordre et de subordination, qui n'y a jamais régné, sans m'effrayer des plaintes. Un chirurgien ne fait pas une amputation à un malade sans le faire crier, mais il lui rend la santé et la vie (1). » Les ministres demeurèrent muets ; mais le Roi répondit : « Achevez et maintenez votre ouvrage, monsieur, et ne vous inquiétez de rien. »

Une si belle fermeté ne tiendra pas longtemps contre l'influence de la Reine. Le domaine militaire est, en effet, celui où, de tous temps, s'est manifestée davantage la malencontreuse ingérence de Marie-Antoinette. Pour complaire à son entourage, elle intervient continuellement, soit dans le choix des chefs, soit dans le choix des garnisons. Du début à la fin du règne, pas un ministre de la Guerre n'échappe à ses instances, et parfois à ses injonctions. On a pu dire que, pendant quinze années, nul régiment n'avait été donné sans son avis ou sans sa permission. Les règlemens de Saint-Germain, en provoquant l'indignation de ses plus chers amis, l'émurent profondément, la jetèrent hors de toute mesure ; et Louis XVI, harcelé de plaintes, capitulait bientôt, avec sa faiblesse coutumière, devant des exigences parfois formulées avec larmes. Quand Saint-Germain, convoqué certain jour par Marie-Antoinette, par elle accablé de reproches, cherche refuge auprès du Roi, il est tout étonné de l'accueil qu'il rencontre : « Tout cela est fort bon, dit Louis XVI avec embarras, mais je ne veux pas mécontenter la Reine ; ainsi arrangez-vous de façon à la satisfaire. »

Une petite scène, entre bien d'autres, rapportée avec complaisance dans les *Mémoires* du comte Esterhazy, peint au vif

(1) *Correspondance secrète* de Métra, 19 janvier 1776.

la situation du malheureux ministre. Esterhazy, intime ami de Marie-Antoinette, voit son régiment désigné pour résider à Montmédy, qu'il considérait, écrit-il, « comme la garnison la plus désagréable de France. » Il court droit chez la Reine, se plaint de Saint-Germain, réclame violemment contre sa décision : « Laissez-moi faire, dit-elle, vous entendrez vous-même ce que je lui dirai. » Elle fait cacher Esterhazy dans une pièce attenant à sa chambre, puis envoie chercher le ministre et, dès qu'elle l'aperçoit : « Il suffit donc, monsieur, que je m'intéresse à quelqu'un pour que vous le persécutiez? Pourquoi envoyez-vous le régiment d'Esterhazy à Montmédy, qui est une mauvaise garnison? Voyez à le placer ailleurs. — Mais, madame, répond-il avec timidité (1), les destinations sont faites. Peut-on déplacer un ancien régiment pour en mettre un nouveau? — Comme vous voudrez; mais que M. Esterhazy soit content, et vous viendrez m'en rendre compte. » — « Sur quoi, ajoute le narrateur, elle lui tourna le dos et vint me trouver dans le cabinet où j'avais tout entendu. » Le lendemain, Saint-Germain envoie au comte un commis de son ministère pour lui montrer la liste des garnisons vacantes et le prier d'y faire son choix (2). Ainsi, par ces humilians désaveux et ces palinodies publiques, s'affaiblit graduellement l'autorité d'un homme, qui jouit pourtant, à juste titre, de la confiance du peuple et de l'estime du Roi.

## IV

Jusqu'à présent, en dépit d'erreurs de détail, l'ensemble des mesures imaginées par Saint-Germain pour réformer le commandement et l'état-major de l'armée constituaient un progrès sérieux et indéniable. Il suffit pour le démontrer que la plupart d'entre elles aient supporté l'épreuve du temps et forment encore aujourd'hui la base de notre système militaire. Le ministre fut moins heureux dans quelques-unes des prescriptions relatives aux soldats. Elles procèdent pourtant, comme les autres, d'un esprit de justice et d'un souci d'humanité, mais certaines maladresses, dues à sa raideur germanique, à son peu d'expérience des hommes en général, et plus spécialement des Français, compromirent fâcheusement le succès de son

(1) « En mourant de peur, » écrit Esterhazy.
(2) *Mémoires* du comte Esterhazy.

œuvre, lui valurent, dans les rangs inférieurs de l'armée, une injuste, mais explicable impopularité.

L'idée fondamentale, excellente à coup sûr, à laquelle il s'attache, est la nécessité de faire régner parmi les troupes du Roi une plus exacte discipline. L'insubordination, le « libertinage » du soldat était, et avait été de tout temps le grand vice de l'armée française, singulièrement accru par les revers de la guerre de Sept ans. Rien ne pouvait répugner davantage à l'homme strict, inflexible, épris d'ordre et d'autorité, qu'était le comte de Saint-Germain. Aussi est-ce sur ce point que portera son effort principal, d'un bout à l'autre de son ministère. La « puissance militaire » doit être, dans ses conceptions, un instrument souple, docile, maniable, bien en main, toujours prêt à frapper, un instrument aveugle. Il est partisan déclaré des armées de métier, plus solides que nombreuses, composées de vieilles troupes rompues à la fatigue, exercées de longue date et obéissant à la muette. Le soldat parfait, à ses yeux, tel qu'il l'a défini d'un terme pittoresque, c'est « un chien enchaîné, dressé pour le combat. »

Pour atteindre son but, il recourt à plusieurs moyens, et d'abord aux moyens moraux. Il remonte jusqu'à l'origine du mal et il s'attaque au mode de recrutement toléré par l'usage : emploi des sergens racoleurs, traquenards tendus aux pauvres hères alléchés par de belles promesses, attirés dans les cabarets où le racoleur, après boire, extorque l'engagement qui lie pour de nombreuses années. Saint-Germain veut, avec raison, mettre ordre à ce scandale. Une réglementation sévère n'admet plus que des enrôlemens librement consentis, à des conditions débattues et acceptées d'avance. De plus, défense est faite d'embaucher des enfans imberbes, des gens faibles ou contrefaits, des individus mal famés, des repris de justice. Ainsi l'armée, pense-t-il, sera purifiée dans sa source. Une fois au corps, les jeunes recrues devront être traitées avec une douceur relative. Officiers et bas-officiers reçoivent l'interdiction de malmener, d'injurier, et même de « tutoyer » les hommes. Ils devront leur donner l'exemple d'une vie honorable, réglée, veiller sur leur conduite, sur leurs mœurs et sur leurs propos, les pousser à remplir leurs devoirs religieux, et au besoin, « les conduire à la messe (1). » Peut-être était-ce trop exiger. Ces

(1) Ordonnance du 25 mars 1776.

prescriptions, au siècle de Voltaire, risquaient de provoquer plus de sourires que de respect. A passer la mesure, le ministre s'expose à voir avorter son dessein.

L'ordonnance sur la désertion donna de meilleurs fruits. Ce crime, sous l'ancienne monarchie, était l'objet de terribles rigueurs, nez et oreilles coupés, fleurs de lys marquées au fer rouge sur les joues du coupable, la mort enfin, fût-on en temps de paix. Mais, comme il arrive d'ordinaire quand les peines sont trop dures, des grâces, des amnisties constantes énervaient l'action de la loi, et la pitié royale, dans la pratique courante, venait désarmer la justice. Dorénavant la peine de mort est réservée au temps de guerre ; un tableau, savamment gradué selon la gravité des cas, y substitue plus ou moins d'années de galères. Bien mieux encore : le Roi, « convaincu, dit le préambule, que la désertion est presque toujours l'effet d'une circonstance que suit le plus profond repentir, » accorde trois jours de sursis, — peu après portés à six jours, — à ceux « qui ont senti la honte et l'énormité de leur crime. » Les soldats qui reviennent au corps dans le délai fixé en seront quittes pour quinze jours de prison. Un billet de Louis XVI (1) indique de quel espoir se berçaient, à bon droit, le prince et son ministre : « Je compte que l'extrême adoucissement des peines aura ce bon résultat que les déserteurs cesseront d'être intéressans pour le public et que ceux de mes sujets qui se faisaient une sorte de devoir d'humanité de protéger leur fuite les abandonneront désormais à la loi. »

Tout cela, somme toute, est fort bon. Pourquoi faut-il que le même homme qui opère tant de belles réformes risque d'en détruire le succès par la maladroite prescription à laquelle, jusque de nos jours, son nom est resté attaché ? Pourquoi faut-il que, grâce à cette sottise, de toute son œuvre, si riche et si variée, beaucoup de gens ne se rappellent que ce misérable détail, et ne connaissent de Saint-Germain que l'inventeur des « coups de plat de sabre ? » Un article en trois lignes, inséré, sans presque y songer, dans une des grandes ordonnances qui réorganisaient l'armée, il n'en fallut pas plus pour déchaîner les protestations violentes et les assourdissantes clameurs dont, après

(1) Lettre du 7 décembre 1777. — *Correspondance* publiée par Feuillet de Conches. — *Journal* de l'abbé de Véri.

plus d'un siècle, l'écho ne semble pas encore tout à fait amorti.

Jusqu'alors, dans l'armée française, les peines disciplinaires infligées pour les fautes légères se réduisaient au « piquet » et à la prison. Non pas que les châtimens corporels y fussent, de manière absolue, interdits par les règlemens. On trouve, en mainte vieille ordonnance, mention des verges ou des « baguettes » appliquées à la répression de certaines fautes déterminées, comme le vol, la tricherie au jeu, l'abandon du camp pour maraude. Mais cette peine n'était employée qu'à titre exceptionnel, pour des délits regardés comme déshonorans. Le soldat châtié de la sorte ne pouvait retourner au corps qu'après réhabilitation ; on lui faisait « passer le drapeau sur la tête, » pour « lui ôter, par cette cérémonie, l'idée de l'infamie » dont il avait subi l'atteinte (1). Aussi la bastonnade en usage dans l'armée allemande était-elle, parmi nos soldats, un sujet constant de risée, » de mépris pour les hommes qui se laissaient avilir de la sorte (2). »

Plus d'un général, cependant, regrettait ce moyen, comme à la fois plus efficace et plus rapide que la prison, moins « destructif, surtout, de la santé des hommes. » Le maréchal de Broglie était de cet avis; il avait même, au cours de la guerre de Sept ans, institué la mode du bâton parmi les troupes qu'il commandait et il s'en était, disait-on, bien trouvé pendant la campagne. Le comte de Rochambeau, dans un mémoire sur la discipline militaire, avait proposé de créer, à l'usage des bas-officiers, une « forte épée d'acier, » dont ils se serviraient pour « corriger les petites fautes, » et dont les coups seraient réglés d'après une espèce de tarif. En février 1775, un comité d'inspecteurs généraux avait, à l'unanimité, émis un vœu en faveur de cette invention.

En ordonnant les coups de plat de sabre comme peine disciplinaire, Saint-Germain, de bonne foi, n'imaginait donc pas faire chose exorbitante. « Si ce moyen, écrivait-il, est redouté du soldat français, il sera d'autant plus sûr à employer pour le succès de la discipline. » Les coups, dont le nombre variait de vingt-cinq à cinquante, seraient donnés au délinquant par un bas-officier, sur l'ordre exprès du capitaine, à la parade du jour, en présence de la compagnie dont faisait partie le coupable. Ainsi l'effet moral, dans la pensée de Saint-Germain, viendrait doubler l'effet de la souffrance physique.

(1) *Mémoires sur l'art de la guerre*, par le maréchal de Saxe.
(2) *Ibid.*

Le résultat, à cet égard, dépassa son attente. On ne vit que trop, en effet, à quel point c'était méconnaître le tempérament national, les habitudes héréditaires. « En France, observe Soulavie (1), le grand ressort des troupes avait toujours été l'honneur, l'amour de la gloire, l'amour-propre militaire. » Punir des fautes légères en infligeant une douloureuse blessure à ce sentiment de l'honneur, en humiliant profondément des hommes auxquels tout inculquait l'orgueil de leur métier, choisir pour cette besogne le sabre, « l'arme noble par excellence, » changer enfin, comme écrira un poète militaire dans une supplique à Marie-Antoinette, changer

L'instrument de la gloire en celui du supplice,

cette idée malheureuse provoqua dans les régimens une effervescence incroyable. « J'ai vu, témoigne un ancien officier (2), j'ai vu, à Lille, des grenadiers répandre au pied de leur drapeau des pleurs de rage, et leur colonel, le duc de la Vauguyon, mêler ses larmes aux leurs. » Là où la prescription fut rigoureusement appliquée, la colère des soldats se retourna contre les chefs. « Le régime établi par M. de Saint-Germain, assure un mémorialiste du temps, en mécontentant le soldat, l'éloigna de l'officier et le rapprocha du peuple révolutionnaire. » Au reste, certains colonels se refusèrent à exécuter l'ordonnance et certains généraux encouragèrent cette résistance. Le plus grand nombre, il est vrai, se soumirent, mais avec répugnance et en cherchant tous les moyens pour éluder l'ordre ministériel.

Ce fut bien pis encore dans la masse du public, là où nul frein ne retenait l'essor des sentimens. La Cour, la ville, les bourgeois, « les abbés, les femmes mêmes, disputaient avec acharnement. » Six mois durant, cette affaire fut l'objet de tous les entretiens. Les Mémoires de l'époque citent des traits singuliers. Un camarade de régiment du jeune comte de Ségur venait le trouver un matin, se condamnait lui-même à recevoir une vingtaine de coups de sa main, pour s'assurer, par une expérience personnelle, si le moyen était réellement efficace. Sans pousser si loin la conscience, quelques admirateurs de la méthode prussienne « soutenaient qu'avec les coups de plat de sabre, notre armée égalerait promptement en perfection celle

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*
(2) *Souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur.

du Grand Frédéric (1). » Mais cette opinion était rare ; la grande majorité s'indignait, protestait, répétait le mot attribué au grenadier frappé pour quelque peccadille : « Nous n'aimons du sabre que le tranchant. » Les ennemis du ministre ne manquèrent pas d'exploiter contre lui cette irritation générale; et peu à peu, comme une marée montante, il s'élevait un mouvement qui, des hauts sommets de l'armée, se propageait jusque dans les casernes. Une légende se formait, qui représentait Saint-Germain comme l'ennemi du soldat et « le bourreau de son honneur. » Lorsqu'il quitta le ministère, affirme Soulavie, « le mécontentement était porté à un tel point, que le Roi n'était pas sûr d'un régiment! »

Une autre faute, moins grave sans doute et surtout moins retentissante, ajoutait peu après à cette impopularité. On ne peut nier pourtant qu'en cette fin du XVIIIe siècle, si, dans le domaine militaire, il était une institution qui donnât prise à la critique et appelât une réformation, c'était l'Hôtel des Invalides, jadis établi par Louvois. Depuis la fondation, les choses avaient beaucoup changé. Primitivement créé pour fournir un asile aux vieux soldats, infirmes, estropiés, dénués de toutes ressources, l'Hôtel, avec le temps, avait été singulièrement détourné de son but. On y admettait, à présent, qu'ils eussent été blessés ou non, ceux qui comptaient vingt-quatre ans de service. Comme on pouvait s'engager à seize ans, bon nombre de ces « invalides » étaient des hommes d'une quarantaine d'années, bien portans, vigoureux, mais corrompus par l'oisiveté et tombés dans la pire débauche. Abus plus déplorable, souvent l'on y admettait par faveur ceux qui n'avaient jamais servi que dans l'office ou l'écurie des grands seigneurs, des gens en place. Lorsque, dans les dernières années du règne de Louis XV, le comte de Guibert fut nommé gouverneur de l'Hôtel, il y trouva « six cents prétendus invalides qui n'avaient jamais fait la guerre, mais qui, en revanche, avaient été cochers, laquais ou palefreniers dans d'illustres maisons (2). » C'est pour un tel objet que, malgré les pieuses fondations faites en faveur de cet établissement, il en coûtait annuellement deux millions au département de la Guerre.

(1) *Mémoires* de Soulavie.
(2) Chamfort, *Maximes et pensées.* — *Journal* de Hardy, du 27 juin 1776.

La première intention du comte de Saint-Germain, quand il arriva au pouvoir, fut de faire table rase et de bouleverser entièrement l'ouvrage édifié par Louvois. L'austérité de ses principes répugnait à maintenir ce qu'il considérait « comme un monument de la vanité, plutôt que de la bienfaisance de Louis XIV (1). » Il développait à ce propos une de ses maximes favorites : « L'armée est destinée à vivre dans la peine et le travail, dans la sobriété et la privation ; il ne faut donc rien y admettre qui puisse lui inspirer des mœurs coûteuses. » Dans la fastueuse demeure érigée par le Roi-Soleil, il ne voyait qu'une inconséquence périlleuse : pourquoi fallait-il « un palais » pour abriter des gens « qui devraient vivre comme des moines (2) ? » Disperser en province les pensionnaires de la maison, les réunir par petits groupes en des établissemens où ils travailleraient en commun, chacun suivant ses forces, tel était son projet, que les scrupules du Roi, des difficultés de tout genre, lui firent abandonner, pour en réaliser un autre, plus modeste.

Une ordonnance du 17 juin 1776 laissa l'institution debout, mais en y apportant des modifications notables. L'Hôtel ne devra plus contenir que 1 500 pensionnaires, tous anciens militaires, infirmes ou blessés, et reconnus après enquête comme incapables de servir. L'ordre et la discipline, parmi les invalides maintenus, seront désormais assurés par une surveillance rigoureuse. A cela, rien à dire sans doute. Mais Saint-Germain voulut aller plus loin et donner à son ordonnance effet rétroactif. Au lieu d'agir par extinction, d'attendre que la mort eût réduit les bénéficiaires au chiffre fixé par la loi, il prescrivit que, dès cette heure, au delà des 1 500 dont il se réservait le choix, tous les occupans de l'Hôtel seraient expédiés en province, où ils recevraient des pensions qui les aideraient à vivre. Le nombre de ces sacrifiés dépassa un millier, qui reçurent, du jour au lendemain, l'annonce de leur renvoi.

L'ordre était dur et l'exécution fut brutale. Trois jours durant, les 29 et 30 juin et le 1er juillet 1776, les anciens pensionnaires du Roi, expulsés de leur belle demeure, furent entassés dans des chariots pour être emmenés loin de la capitale. Ce ne fut pas sans cris, sans protestations de leur part. Il y eut des scènes émouvantes : « Un des chariots chargés de

(1) *Mémoires* de Saint-Germain, *passim*.
(2) *Ibid.*

vieux soldats s'étant arrêté fortuitement sur la place des Victoires, ils descendirent, les yeux en pleurs, et s'agenouillèrent devant la statue de Louis XIV, l'appelant *leur père* et disant qu'ils n'en avaient plus (1). » Racontés, amplifiés par les gazettes et par les nouvellistes, ces faits touchèrent vivement la sensibilité publique, et la réputation du comte de Saint-Germain en reçut une nouvelle atteinte. Quel résultat produisit, au surplus, ce coup d'autorité? La plupart de ces malheureux, sans famille, sans métier, sans autres moyens d'existence que leur maigre pension, tombèrent dans une si grande misère, qu'il fallut, l'année même, réintégrer les cinq sixièmes dans cet Hôtel d'où on les avait arrachés.

## V

A ces actes malencontreux, Saint-Germain joint souvent des formes maladroites qui tiennent à sa nature et à son caractère, et moins peut-être à ses défauts qu'à l'excès de ses qualités. C'est sa sincérité, c'est sa franchise bourrue qui font qu'en conversant avec les commis de son ministère, il dit à chacun d'eux le mal qu'il pense des autres et que, tout haut, chaque soir, au sortir de son cabinet, « il se répand en plaintes amères » sur ceux avec lesquels il vient de travailler (2). C'est son sentiment du devoir, c'est son intransigeance vertueuse, qui lui font exiger de ses subordonnés un détachement de leur intérêt personnel, qui ne s'accorde guère avec l'humaine faiblesse. Le jour où le duc de Croÿ demande une récompense pour un officier de son corps, qui s'est distingué par son zèle au cours d'une épizootie, le ministre se fâche et répond brusquement: « Toujours des récompenses pour faire ce dont on a été chargé! On est payé pour le faire. Il faudrait bien déshabituer cette nation de demander des grâces pour avoir fait son devoir! » C'est par cette apparente dureté « qu'il se faisait haïr, » observe justement Croÿ (3). Enfin, c'est sa scrupuleuse honnêteté qui, chaque fois qu'il refuse quelque faveur injustifiée, lui inspire des accens d'une indignation méprisante, qui blesse bien plus que le refus. A la suite d'un mot de ce genre, Choiseul s'em-

(1) *L'Espion Anglais*, t. IV. — *Vie du comte de Saint-Germain*, par Grimoard.
(2) *Mémoires* du prince de Montbarey.
(3) *Journal* du duc de Croÿ.

portera jusqu'à menacer le ministre « de lui en demander raison, l'épée à la main, » et il faudra, pour arranger l'affaire, l'intervention de Marie-Antoinette (1).

C'est grâce à de pareils procédés qu'après une année de pouvoir, de tous côtés des nuages se forment, assombrissent l'horizon autour de Saint-Germain. Il n'a plus seulement pour ennemis, comme dans les premiers temps, les grands états-majors, les chefs des corps privilégiés, les titulaires de sinécures ; il s'est, de plus, aliéné la confiance des troupes et des bas-officiers. Il est suspect comme étranger ; on lui reproche ses allures « germaniques » et l'ignorance du caractère français. Il est suspect encore comme dévot, comme « ancien jésuite, » ayant conservé les idées et les préjugés de son ordre. Le vide se fait autour de lui. « Son audience est déserte ; on le fuit plus qu'on ne le recherche (2). » Aussi Maurepas, prompt à prendre le vent, se détache chaque jour davantage d'un homme qui a soulevé trop d'hostilités contre lui. Il le ménage pourtant, dans une certaine mesure, ne se presse pas de le faire renvoyer, parce qu'il se rend compte que, malgré tout, ce maladroit fait œuvre utile et pense qu'il sera temps de s'en débarrasser lorsqu'il aura terminé une besogne dont nul autre, sans doute, ne voudrait se charger. Du moins est-ce le calcul que lui prêtent bon nombre de gens (3). Mais, s'il patiente encore, il contrecarre sous main ses principales opérations, le dénigre, le raille impitoyablement, en attendant que, par une manœuvre sournoise, comme on verra bientôt, il le mette en lisières.

Seul Louis XVI, au milieu de toutes ces défections, persiste à soutenir l'honnête homme dont il goûte la droiture, le défend au besoin contre certaines attaques et, tout en s'effrayant souvent quand il le voit toucher à de trop puissans personnages, lui témoigne hautement son estime. « Je le perdrais avec peine, écrit-il, connaissant tout son dévouement et sa capacité pour me servir (4). »

Il fallait ce haut patronage pour réconforter Saint-Germain, lui faire avaler ses déboires, combattre le découragement dont

(1) *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure.
(2) *Correspondance* de Métra, 15 juin 1776.
(3) *Ibid.* — 24 août 1776.
(4) Lettre du 6 septembre 1776. — *Portraits intimes du XVIII[e] siècle*, par MM. de Goncourt.

il se sentait envahi. « J'ai vu, écrit Guibert, son auxiliaire et son ami, j'ai vu ce malheureux ministre succombant sous le poids du travail, fatigué au physique, encore plus au moral, dégoûté des contrariétés qu'il essuie. Il me disait, avec un soupir qui venait du fond de son âme, qu'il renoncerait à tout, s'il ne voulait auparavant faire le bien qui lui était possible à exécuter (1). » C'est ce que Saint-Germain lui-même confirmera, au lendemain de sa chute, dans une note écrite de sa main : « Si je m'étais abandonné au mouvement de mon âme, j'aurais demandé au Roi la permission de me retirer dans mon ermitage. Quelques personnes à qui je m'en ouvris m'en dissuadèrent... On me flatta que le caractère du Roi, sa fermeté, sa simplicité, son amour pour la justice, son aversion pour l'intrigue, me seconderaient, malgré l'indifférence de M. de Maurepas. Pour un tel monarque, je me livrai au plan de réforme de mon département (2). » Il est certain que s'il se résigna, contre son goût, à garder le pouvoir, ce fut surtout par crainte, s'il se retirait avant l'heure, de « compromettre à tout jamais sa gloire et sa réputation, » et de « faire dire de lui ce qu'on avait dit de Turgot (3). » Il reste donc, mais en restant, il se laisse arracher toute force et toute autorité par la concession désastreuse qui est la plus grande faute de sa vie politique.

## VI

Fort peu de temps après son entrée aux affaires, Saint-Germain s'était aperçu que sa santé, déjà chancelante, ne résisterait pas, s'il n'était sérieusement aidé, à l'écrasante besogne qu'il avait sur les bras, et que, pour mener à bonne fin l'œuvre de refonte générale de son département, il lui fallait, de toute nécessité, des collaborateurs dignes de sa confiance. L'idée lui vint d'instituer auprès du ministre un *Grand conseil militaire*, où il ferait entrer les meilleurs généraux, et dont l'avis, sur toutes les questions importantes, lui serait un précieux renfort (4). Maurepas, auquel il soumit ce projet, l'en dissuada

(1) Lettre de 1776. — *Correspondance* de Mlle de Lespinasse. Édition Villeneuve-Guibert.
(2) Document publié dans les *Mémoires* de Soulavie.
(3) *Correspondance* de Métra, 26 juillet 1776.
(4) *Mémoires* de Soulavie, t. IV.

vivement ; il redoutait d'accroître ainsi la puissance d'un collègue dont l'esprit l'inquiétait. Mais il lui conseilla, pour l'aider dans sa tâche, de doter l'administration d'un rouage nouveau, par l'adjonction d'une sorte de « second, » qui recevrait le titre de « directeur de la Guerre » et qui suppléerait le ministre en quelques-unes de ses fonctions. Une grave fluxion de poitrine qui, en janvier 1776, faillit emporter Saint-Germain, acheva de le déterminer à prendre ce parti dangereux. Une deuxième balourdise aggrava la première, car il accepta pour ce poste l'homme que lui désignait Maurepas.

Alexandre-Marie Léonor de Saint-Maurice (1), comte de Montbarey, devenu prince du Saint-Empire à beaux deniers comptans, lieutenant général des armées, commandant des Suisses de Monsieur, deux fois blessé dans la guerre de Sept ans, devait surtout son crédit à la Cour à son mariage avec Mlle de Mailly, cousine de Mme de Maurepas. C'était, disent les chroniques, une femme spirituelle, intrigante, dominant par son influence la comtesse de Maurepas qui, flattée de cette parenté (2), avait fait d'elle son inséparable compagne. Par une favorable rencontre, le prince de Montbarey, — ainsi se faisait-il appeler, — était lié de longue date avec le comte de Saint-Germain. Originaire comme lui de Franche-Comté, il lui avait, au temps de sa disgrâce, proposé l'hospitalité dans un de ses châteaux ; il lui avait même, assure-t-on, en apprenant plus tard sa ruine, offert une somme d'argent pour l'aider à payer ses dettes ; il s'était acquis de la sorte des titres à sa gratitude. Aussi lorsque Maurepas, sous l'inspiration de sa femme, souffla à Saint-Germain le nom de Montbarey, il ne trouva guère d'objection et le décret nommant le nouveau directeur fut signé par le Roi le 25 janvier 1776.

Le prince de Montbarey raconte, dans ses *Mémoires*, l'excellent accueil qu'il reçut, le jour de son installation, de son vieil et naïf ami : « Il avait fait rassembler dans son cabinet tous les agens principaux de son ministère. Lorsque j'y entrai, il me sauta au col et me présenta à ces messieurs en leur disant que j'étais directeur de la Guerre et par conséquent un *second lui-même*, en qui il mettait toute sa confiance... Rien ne peut égaler les marques d'amitié paternelle qu'il me donna

(1) Il était né à Besançon, le 20 avril 1732.
(2) *Journal* du duc de Croÿ, février 1776.

quand nous fûmes seuls. Il me dit que, dorénavant, nous ne devions plus faire qu'une seule et même personne (1). »

Malgré ces effusions, il n'en reste pas moins que la désignation du prince de Montbarey était singulièrement fâcheuse. « C'est un homme très borné, d'une naissance très obscure, et sans aucun mérite distingué, » écrit la marquise du Deffand (2). Telle est bien, en effet, l'opinion courante à la Cour. Celle de l'armée n'est pas plus favorable. Le prince, dans les différens postes où il avait servi, s'était acquis la réputation d'un homme brave, courtois, de manières agréables, doué d'une facilité qui pouvait un moment faire illusion sur ses capacités réelles, mais peu instruit, léger, sans caractère, moins militaire que courtisan, d'ailleurs constamment dominé par le goût du plaisir, bref l'opposé, sur presque tous les points, du comte de Saint-Germain. Ce dernier n'allait guère tarder à être mal récompensé de sa condescendance. Montbarey, en effet, profitait rapidement de sa situation pour se créer, au sein du ministère, un parti personnel, recruté parmi les commis et les chefs de service que choquait, dans leurs vieilles routines, l'inflexible rigueur du comte de Saint-Germain, que froissait sa brusque franchise et que gênait aussi, parfois, son intransigeante probité. Sans faire de l'opposition déclarée, ni censurer ouvertement les décisions de son ministre, le prince laissait percer, dans toutes les occasions, sa défiance ironique et s'attachait les mécontens, bien moins par ses propos que par son attitude. « Je m'aperçus facilement, déclarera-t-il lui-même (3), que je pouvais compter sur eux. »

C'est de la même façon qu'il agissait avec Maurepas. Il avait promptement démêlé les inquiétudes que causaient au vieillard les velléités audacieuses de son ministre de la Guerre. Il en

(1) Montbarey, dans ses *Mémoires*, attribue ce bienveillant empressement de Saint-Germain à des motifs intéressés : « Je ne fus pas long, dit-il, à m'apercevoir que le ministre, d'un âge déjà avancé et ne tenant à personne à la Cour, où il était aussi étranger que s'il fût arrivé de Chine, avait jugé qu'en m'associant à ses travaux, il allait s'étayer et se former une famille à Versailles, qui s'intéresserait à ses succès et le soutiendrait... Je crois pouvoir assurer que l'idée de se faire, à la Cour, une famille de la mienne fut la cause déterminante qui l'engagea à m'associer à ses travaux. » Il est à peine nécessaire de faire remarquer que le caractère de Saint-Germain et la manière dont il en usa avec Montbarey suffisent à faire tomber cette insinuation tendancieuse, dont le but évident est d'excuser les mauvais procédés du prince envers son protecteur.

(2) Lettre du 4 mars 1776, édition Lescure.

(3) *Mémoires* de Montbarey.

profitait habilement, se gardant bien de battre en brèche les mesures proposées et d'élever autel contre autel, mais témoignant, par son silence, par ses réticences calculées, quelquefois au moyen d'un mot tombé comme par mégarde, sa désapprobation intime. Il n'en fait d'ailleurs pas mystère : « Je me contentais, écrit-il (1), de faire sentir, quand j'étais consulté, que je n'étais pas du même avis que M. de Saint-Germain, sans chercher à faire prévaloir le mien. » Une occasion s'offrit bientôt d'éprouver et montrer sa force. En mai 1776, le comte de Saint-Germain appelait à ses côtés, avec le titre d' « intendant de l'armée, » un homme de robe, un administrateur de race et de métier, un ancien ami de Turgot, le sieur Sénac de Meilhan, chargé de guider le ministre parmi les affaires contentieuses, civiles et financières se rattachant au département de la Guerre. A cette nouvelle, le prince de Montbarey allait trouver Maurepas, prétendait que cette adjonction portait atteinte à ses prérogatives, compromettait sa dignité, et remettait sa démission. Maurepas, fort irrité, mandait sur-le-champ Saint-Germain, exigeait des explications, le tançait vertement, l'intimidait si bien qu'il lui arrachait le retrait de la nomination déjà faite et signée. Cette déroute humiliante avait le double résultat de discréditer le ministre et de lui attirer la rancune acharnée de Sénac de Meilhan.

A dater de cet incident, qui avait tourné à sa gloire, Montbarey, enivré d'orgueil, se jugea maître de la place, et il ne songea plus qu'à précipiter sa fortune. La santé précaire du ministre servit ses ambitieux desseins. « Le comte de Saint-Germain, dit-il (2), baissait à vue d'œil, sa tête s'affaiblissait... Il était si tourmenté qu'il en perdait le sommeil. » Tel fut le prétexte invoqué pour arracher au malheureux une capitulation nouvelle. Le 5 novembre 1776, le prince de Montbarey, à la demande de M. de Maurepas et avec l'agrément du comte de Saint-Germain, était nommé, par une innovation étrange, « secrétaire d'État pour la Guerre en survivance, » c'est-à-dire le coadjuteur du ministre en fonctions et son successeur désigné; il devenait ainsi « le prince héréditaire, » comme bouffonnait Maurepas. Il recevait pour cet emploi 60 000 livres d'appointemens et il entrait au Conseil des Dépêches, où il se

(1) *Mémoires* de Montbarey.
(2) *Ibid.*

rencontrait avec les plus ardens adversaires du ministre, Sartine et le maréchal de Soubise. Aussi sera-t-il désormais, au département de la Guerre, l'homme important, le personnage en vue et quelque chose comme le soleil levant. C'est chez lui que se presse la foule des quémandeurs, habiles à flairer la faveur. Chaque jour, il passe plusieurs heures chez Maurepas, dans une intimité complète; car ce dernier, de plus en plus, se tourne contre Saint-Germain et encourage par ses propos ceux qui poussent à sa chute. L'un de ceux-ci, le baron de Besenval, dit un jour au Mentor : « Il en sera de M. de Saint-Germain comme de M. Turgot. Il perdra votre armée comme l'autre a perdu vos finances. Mais vous ne le chasserez que lorsque tout sera si bien bouleversé, qu'il n'y aura plus de remède. — Ma foi, réplique Maurepas en éclatant de rire, je crois que vous avez raison ! »

## VII

Quelle que fût sa candeur, il fallut bien que Saint-Germain comprît ce qui se tramait contre lui. Tout contribuait à lui ouvrir les yeux. Le Roi lui-même, maintenant, sous l'influence de son vieux conseiller, lui témoigne de la froideur, se montre las de ses projets nouveaux et de ses désirs de réformes. Dans le cours de l'été de l'an 1777, Louis XVI ne répond plus aux mémoires du ministre qu'après un long délai, pendant lequel il prend l'avis de ceux auxquels va sa confiance, Maurepas d'abord, puis Montbarey. Attaqué d'un côté, trahi de l'autre et abandonné par le maître, Saint-Germain reconnaît enfin sa cruelle impuissance et cède à un découragement complet : « Je voyais, écrit-il (1), le mal s'accroître et le bien impossible. Je voyais que les choses étaient parvenues à un tel degré de perversité, que les places, les dignités, les décorations et les grâces allaient être envahies par tous les courtisans et, de préférence, par les plus corrompus. » Il se rendait trop clairement compte que la mollesse du Roi ne lui permettrait pas longtemps de tenir tête à une meute acharnée. « Je n'ai pas ignoré, reprend-il, une seule des clameurs qui se sont élevées contre moi et contre la faiblesse qu'on me reprochait. Je ne conteste pas que j'eusse

(1) *Mémoires* de Saint-Germain, *passim*.

eu le pouvoir de faire un exemple sur des prévaricateurs obscurs et subalternes; mais, pour cette raison même, cet exemple n'aurait produit aucun effet, et la trop grande bonté du Roi le rendait impossible contre des hommes puissans. »

Pour le jeter à bas, il ne fallut qu'un mince prétexte. Dans bon nombre de corps, le service d'aumônerie était livré, un peu à l'aventure, à des moines ignorans ou à des prêtres sans paroisse, le rebut des diocèses. Pour remédier à cet état de choses et relever le niveau de l'institution, Saint-Germain voulut établir, à l'École militaire, un « séminaire d'aumôniers » pour les troupes, où se formeraient des sujets plus « éclairés » et plus « vertueux. » Aussitôt le bruit circula qu'il comptait réserver ces places à la Société de Jésus, condamnée, renvoyée de France par un arrêt du Parlement. La piété connue du ministre, les souvenirs de son noviciat dans la célèbre Compagnie, donnaient quelque créance à une imputation, d'ailleurs purement imaginaire, et contre laquelle Saint-Germain a protesté avec la dernière énergie (1). Mais cette perfide manœuvre déchaîna contre lui la violente inimitié de ceux qui jusqu'alors le soutenaient ou, du moins, le ménageaient encore dans une certaine mesure, les philosophes, les rédacteurs de l'Encyclopédie, les novateurs, l'état-major enfin du parti des réformes. Ce fut, parmi ceux-ci, un *tolle* général.

En présence de ces défections, Saint-Germain crut, non sans raison, avoir maintenant tout le monde contre lui : les princes du sang, les gens de Cour et les hauts dignitaires, pour la guerre qu'il leur avait faite; la noblesse pauvre et les officiers subalternes, pour n'avoir pu réaliser toutes les belles espérances qu'il avait fait luire à leurs yeux; les soldats, pour ses ordonnances au sujet de la discipline; les femmes de qualité, à cause de la rudesse qui rebutait leurs demandes de faveurs; les philosophes enfin, à cause de ses sentimens religieux. Il fut trouver Maurepas, lui exposa sa triste position, ne rencontra nulle résistance au désir exprimé de prendre sa retraite et le chargea d'instruire le Roi de sa résolution. Tout fut décidé à l'amiable.

(1) « Je proteste ici, lit-on dans ses *Mémoires*, et je renouvellerai cette protestation à l'article de ma mort, que jamais aucune idée de Jésuites n'est entrée dans mon projet de l'école des aumôniers, que j'ai demandé indistinctement à plusieurs évêques des sujets instruits et vertueux, sous la condition expresse qu'aucun n'eût été jésuite. »

Il fut convenu que la sortie du ministère s'exécuterait à quelques jours de là, un mois avant le départ de la Cour pour le château de Fontainebleau, et l'on ne songea plus qu'à régler les compensations accordées au démissionnaire. A cet égard, les choses furent faites d'une façon généreuse. Saint-Germain devait conserver, sa vie durant, son logement à l'Arsenal; il recevrait une pension de 40 000 livres, plus 150 000 livres à titre d' « indemnité, » sans compter la promesse d'un « grand gouvernement. » Ces points fixés, sans plainte et sans murmure, le ministre céda la place au prince de Montbarey, qui, le 23 septembre 1777, s'installa dans son héritage comme en pays conquis. « Tout naturellement, écrit ce dernier (1) avec désinvolture, je me trouvai secrétaire d'État au département de la Guerre, et n'eus qu'à transporter, de l'appartement que j'occupais, mes effets et mes papiers au pavillon du ministre, dans la grande cour. »

Grâce à cette transmission rapide, la chute du grand réformateur provoqua peu de sensation, passa même presque inaperçue. « M. de Saint-Germain nous a quittés, se borne à dire Métra le nouvelliste. Il n'emporte pas nos regrets, mais un traitement avantageux. » Caraccioli, l'ambassadeur de Naples, devant lequel on déplorait tant de changemens rapides, tant d'essais infructueux pour améliorer le régime, tirait la morale de l'histoire en ces mots : « Il ne faut pas s'en étonner ; ce sont les dents de lait du Roi. »

Quelques semaines avant sa mort (2), qui suivit de près sa retraite, après s'être livré à une espèce d'examen de conscience, Saint-Germain concluait avec simplicité : « J'ai eu des torts ; je n'ai pas eu tous ceux que l'on m'impute ; mais Dieu permettra que tout se découvre. » Cette confiance n'a pas été vaine. Sans doute, l'histoire reproche à Saint-Germain des erreurs, des faiblesses, dont quelques-unes vinrent de son caractère, d'autres

(1) *Mémoires, passim.*

(2) Une gazette de l'époque rapporte qu'après sa retraite, le comte de Saint-Germain acheta à Montfermeil une maison de campagne, où il s'occupa sur-le-champ de tout bouleverser dans le parc, en vue de le refaire d'après un nouveau plan. Il commença par abattre les arbres, par détruire les parterres, par « mettre tout sens dessus dessous, » et il fut surpris par la mort au milieu de cette destruction. Dans ce trait, dont rien au surplus ne prouve l'authenticité, les détracteurs de Saint-Germain prétendirent voir l'image de son passage au ministère. — Il mourut le 15 janvier 1778.

du temps où il vécut. Entier dans ses idées, ignorant l'art subtil des nuances, inhabile à proportionner la vigueur de l'effort à la force de la résistance, il voulut tout refondre en bloc et s'attaqua, sans préparation suffisante, à tous les problèmes à la fois. En cela, il est bien du siècle où le rêve presque universel est de voir transformer la société de fond en comble, en un clin d'œil, par un coup de baguette, et de reconstruire l'édifice sur des principes immuables. S'il a, par cette méthode, manqué parfois son but et compromis son entreprise, il reste cependant qu'avec une honnêteté vaillante et une réelle justesse d'esprit, il a porté la main sur les plus graves abus qui entachaient nos institutions militaires, — tant l'inégalité des corps que la vénalité des charges, — qu'il s'est efforcé d'introduire plus de justice dans l'obtention des grades, plus de fixité dans les cadres, qu'il a travaillé de son mieux à faire du « militaire de France » un corps discipliné, solide et homogène, qu'il a repris, enfin, après quatre-vingts ans d'oubli, les grandes traditions de Louvois.

Il reste encore qu'à son départ, l'effectif de la cavalerie, de l'infanterie, de l'artillerie, était presque doublé, sans que, grâce au bon ordre et à l'économie des différens services, les dépenses de la Guerre eussent sensiblement augmenté (1). Il faut noter enfin qu'à l'opposé de ce qui advint à Turgot, les réformes de Saint-Germain lui survécurent pour la plupart et continuèrent après sa chute à produire d'heureux fruits. Quelques-uns de ses successeurs, avec plus de prudence peut-être, n'auront qu'à suivre la même voie, à appliquer les mêmes principes, pour forger l'instrument que la vieille monarchie, avant de disparaître, léguera à la Révolution, le glorieux instrument qui, pendant des années, résistera victorieusement à l'effort combiné de toutes les puissances de l'Europe.

SÉGUR.

(1) Le budget du département de la Guerre, qui était de 92 millions de livres à l'avènement de Saint-Germain, s'élevait à 93 millions 500 000 livres le jour de sa retraite.

# UNE
# PHILOSOPHIE NOUVELLE

## M. HENRI BERGSON

### II [1]

### LA DOCTRINE

Les sciences proprement dites, celles que l'on est convenu d'appeler *positives*, se présentent comme autant de points de vue sur la réalité, de points de vue extérieurs et périphériques. Elles nous laissent au dehors des choses, qu'elles se bornent à investir de loin. Les vues qu'elles en donnent ressemblent aux perspectives sommaires qu'on obtient d'une ville quand on la regarde, sous divers angles, du haut des collines qui l'entourent. Moins que cela même : car, bien vite, par un progrès de l'abstraction, les vues colorées font place à des croquis schématiques, voire à de simples notes conventionnelles, d'un usage plus pratique et plus rapide. Ainsi les sciences restent prisonnières du symbole, avec tout ce que son emploi entraîne d'inévitable relativité. Mais la philosophie prétend descendre à l'intérieur du réel, s'installer dans l'objet, en suivre les mille détours et replis, en obtenir un sentiment direct et immédiat, en pénétrer jusqu'au cœur l'intimité concrète : elle ne se contente pas d'une analyse, elle veut une intuition.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Or il y a une existence que, dès le principe, nous connaissons mieux et plus sûrement que toute autre ; il y a un cas privilégié où l'effort de sympathie révélatrice nous est naturel et presque facile ; il y a une réalité au moins que nous saisissons du dedans, que nous percevons intérieurement, profondément. Cette réalité, c'est nous-mêmes. Réalité typique, par où il convient de commencer l'étude. La psychologie nous met en contact direct avec elle ; puis la métaphysique essaie de généraliser ce contact. Mais une telle généralisation ne peut être tentée que si d'abord on s'est familiarisé avec le réel sur le point où l'accès nous en est immédiatement ouvert. De l'être intérieur vers l'être extérieur : voilà donc le chemin de pensée que doit prendre le philosophe.

## I

« Se connaître soi-même : » l'antique maxime est restée la devise de la philosophie depuis Socrate, la devise qui marque au moins son moment initial, celui où, s'infléchissant vers la profondeur du sujet, elle inaugure son travail propre de pénétration, tandis que la science continue à s'étendre en surface. De cette vieille devise, chaque philosophe tour à tour a donné un commentaire et une application. Mais M. Bergson, plus que nul autre, en renouvelle profondément le sens, comme de tout ce qu'il touche. Quelle interprétation avait cours avant lui ? Pour ne parler que du dernier siècle, on peut dire que, sous l'influence de Kant, la critique se préoccupait surtout jusqu'ici de démêler l'apport du sujet dans l'acte de connaissance, d'établir que nous apercevons les choses à travers certaines formes représentatives empruntées à notre constitution propre. Telle était, hier encore, la manière classique d'envisager le problème. Eh bien ! c'est justement cette attitude que tout d'abord, par une démarche de retournement qui lui demeurera familière au cours de ses recherches, renverse M. Bergson.

« Il nous a semblé, dit-il, qu'il y avait lieu de se poser le problème inverse, et de se demander si les états les plus apparens du moi lui-même, que nous croyons saisir directement, ne seraient pas la plupart du temps aperçus à travers certaines formes empruntées au monde extérieur, lequel nous rendrait ainsi ce que nous lui avons prêté. *A priori*, il paraît assez vrai-

semblable que les choses se passent ainsi. Car à supposer que les formes dont on parle, et auxquelles nous adaptons la matière, viennent entièrement de l'esprit, il semble difficile d'en faire une application constante aux objets sans que ceux-ci déteignent bientôt sur elles : en utilisant alors ces formes pour la connaissance de notre propre personne, nous risquons de prendre pour la coloration même du moi un reflet du cadre où nous le plaçons, c'est-à-dire, en définitive, du monde extérieur. Mais on peut aller plus loin, et affirmer que des formes applicables aux choses ne sauraient être tout à fait notre œuvre; qu'elles doivent résulter d'un compromis entre la matière et l'esprit; que si nous donnons à cette matière beaucoup, nous en recevons sans doute quelque chose; et qu'ainsi, lorsque nous essayons de nous ressaisir nous-mêmes après une excursion dans le monde extérieur, nous n'avons plus les mains libres. »

Pour éviter cette conséquence, il y aurait bien, à vrai dire, une échappatoire concevable. Elle consisterait à soutenir par principe une absolue analogie, une similitude exacte entre la réalité interne et les choses du dehors. Les formes qui conviennent aux unes conviendraient alors également à l'autre. Mais remarquez déjà qu'un tel principe constitue, au premier chef, une thèse métaphysique, dont en toute occurrence il serait illégitime de poser l'affirmation préalable comme postulat de méthode. Remarquez ensuite, et surtout, que sur ce point l'expérience est décisive et manifeste plus clairement chaque jour l'échec des théories qui veulent assimiler le monde de la conscience à celui de la matière, qui veulent calquer la psychologie sur la physique. Ce sont là des « ordres » différens. L'outillage du premier n'est pas transportable au second. Dès lors s'impose l'attitude adoptée par M. Bergson. Nous avons un effort à donner, un travail de réforme à entreprendre, pour lever le voile de symboles qui enveloppe notre habituelle représentation du moi, qui nous dérobe ainsi à nos propres regards, pour nous retrouver enfin tels que nous sommes réellement, immédiatement, au plus intime de nous-mêmes. Cet effort, ce travail sont nécessaires parce que « pour contempler le moi dans sa pureté originelle, la psychologie doit éliminer ou corriger certaines formes qui portent la marque visible du monde extérieur. » Quelles sont ces formes ? Tenons-nous-en aux principales. Les choses nous apparaissent comme des unités dénom-

brables juxtaposées dans l'espace. Elles composent une multiplicité numérique et spatiale, une poussière de termes entre lesquels se nouent des liens de géométrie. Espace et nombre, voilà donc les deux formes d'immobilité, les deux schèmes d'analyse dont il nous faut oublier l'obsession. Je ne dis pas qu'il n'y ait aucune place à leur faire, même dans le monde interne. Mais leur convenance est d'autant moindre qu'on entre plus avant au cœur de la vie psychologique.

C'est qu'il y a, en effet, plusieurs *plans de conscience*, étagés en profondeur, qui marquent tous les degrés intermédiaires entre la pensée pure et l'action corporelle, et qu'intéresse à la fois chaque phénomène de l'esprit, ainsi répété à mille hauteurs comme les harmoniques d'un même son. Ou, si vous préférez, la vie spirituelle ne s'étale pas en nappe uniformément transparente; mais elle surgit comme un flot d'abord pressé, peu à peu épanoui en gerbe, qui traverse bien des états divers depuis le jaillissement sombre et dru de la source jusqu'à la dispersion lumineuse des gouttelettes retombantes; et chacun de ses modes présente à son tour un caractère semblable, n'étant lui-même qu'un filet de la gerbe totale. Voilà sans doute l'idée centrale et génératrice du livre admirable intitulé *Matière et Mémoire*. Combien voudrais-je qu'il me fût possible d'en condenser ici la substance, d'en faire sentir l'étonnante puissance de synthèse, qui réussit à contracter toute une métaphysique et à l'étreindre d'une si forte prise que le critère finisse par s'en trouver dans la discussion de quelques humbles faits relatifs à la physiologie du cerveau! Mais sa rigueur technique et sa concision même, jointes à sa richesse, le rendent irrésumable; et je ne puis qu'en indiquer d'un mot les conclusions.

Qu'il existe, d'abord, un monde intérieur, une activité spirituelle distincte de la matière et de son mécanisme, il le faut avouer, pour peu que l'on se pique de méthode positive. Nulle chimie cérébrale, nulle danse d'atomes n'équivaut à la moindre pensée, que dis-je? à la moindre sensation. D'aucuns, il est vrai, ont affirmé une thèse de parallélisme, selon laquelle chaque phénomène de l'esprit correspondrait point par point à un phénomène du cerveau, sans y rien ajouter, sans influer sur son cours, ne faisant que le traduire dans une autre langue, si bien qu'un regard assez perspicace pour suivre jusqu'en leurs menus épisodes les révolutions moléculaires et les flux

de propagation nerveuse lirait du même coup au plus secret de la conscience associée. Mais qui contestera qu'une thèse de ce genre ne soit en réalité qu'une hypothèse, qu'elle dépasse infiniment les données certaines de la biologie actuelle et qu'on ne la puisse formuler qu'en escomptant les découvertes futures dans une direction préconçue? Disons le mot: ce n'est pas vraiment une thèse de science positive, mais une thèse métaphysique, au sens fâcheux de ce terme. A tout mettre au mieux, la valeur ne pourrait en être aujourd'hui qu'une valeur d'intelligibilité. Or cette valeur, elle ne l'a point. Comment comprendre une conscience destituée d'efficace, et, dès lors, sans liens avec le réel, sorte de phosphorescence qui, soulignant le contour des vibrations cérébrales, viendrait comme par miracle doubler de sa lueur mystérieuse et inutile certains phénomènes déjà complets sans elle ? Un jour, M. Bergson est descendu sur le terrain de la dialectique et, parlant à ses adversaires leur langage familier, il a démonté sous leurs yeux le « paralogisme psycho-physiologique ; » c'est à la condition seulement de mêler dans un même discours deux systèmes de notations incompatibles, — idéalisme et réalisme, — qu'on parvient à énoncer la thèse paralléliste. Cette argumentation a frappé, d'autant qu'elle s'adaptait à la forme habituelle des discussions entre philosophes. Mais une preuve plus positive et plus catégorique se déroule tout au long de *Matière et Mémoire*. Sur l'exemple précis du souvenir analysé jusqu'en son dernier fond, M. Bergson saisit au vif et mesure l'écart entre âme et corps, entre esprit et matière. Puis, mettant en pratique ce qu'il a dit ailleurs sur la création de concepts nouveaux, il arrive à conclure, — ce sont ses propres expressions, — qu'il doit y avoir entre le fait psychologique et son substrat cérébral une relation *sui generis*, qui n'est ni la détermination de l'un par l'autre, ni leur indépendance réciproque, ni la production de celui-ci par celui-là ou inversement, ni leur simple concomitance parallèle, bref, qui ne répond à aucun des concepts tout faits que l'abstraction met à notre service, mais que l'on peut formuler approximativement en ces termes :

« Étant donné un état psychologique, la partie *jouable* de cet état, celle qui se traduirait par une attitude du corps ou par des actions du corps, est représentée dans le cerveau : le reste en est indépendant et n'a pas d'équivalent cérébral. De

sorte qu'à un même état cérébral donné peuvent correspondre bien des états psychologiques différens, mais non pas des états quelconques. Ce sont des états psychologiques qui ont tous en commun le même *schéma moteur*. Dans un même cadre pourraient tenir beaucoup de tableaux, mais non pas tous les tableaux. Soit une pensée élevée, abstraite, philosophique. Nous ne la concevons pas sans y joindre une représentation imagée que nous disposons au-dessous d'elle. Nous ne nous représentons pas cette image, à son tour, sans la soutenir d'un dessin qui en résume les grandes lignes. Nous n'imaginons pas ce dessin lui-même, sans imaginer et par là même esquisser certains mouvemens qui le reproduiraient. C'est cette esquisse, et cette esquisse seule, qui est représentée cérébralement. Posez l'esquisse, il y a de la marge pour l'image. Posez l'image à son tour, il reste une marge, une marge plus grande encore pour la pensée. Ainsi la pensée est relativement libre et indéterminée par rapport à l'activité cérébrale qui la conditionne, celle-ci n'exprimant que les articulations motrices de l'idée, et les articulations pouvant être les mêmes pour des idées absolument différentes. Et pourtant ce n'est pas la liberté complète ni l'indétermination absolue, puisqu'une idée quelconque, prise au hasard, ne présenterait pas les articulations voulues. Bref, aucun des concepts simples que la philosophie nous fournit ne pourrait exprimer la relation cherchée, mais cette relation paraît ressortir assez clairement de l'expérience. »

La même analyse de faits nous apprend comment s'ordonnent les plans de conscience dont je parlais tout à l'heure, la loi d'après laquelle ils se distribuent et la signification qui s'attache à leur échelonnement. Négligeons les multiples intermédiaires pour ne regarder que les pôles extrêmes de la série. Volontiers on imagine une coupure trop nette entre le geste et le rêve, entre l'action et la pensée, entre le corps et l'esprit. Non, il n'y a pas ainsi deux surfaces planes, sans épaisseur ni transition, juxtaposées à des niveaux différens; mais c'est par une insensible dégradation de profondeur croissante et de matérialité décroissante qu'on passe d'un terme à l'autre. Et les caractères changent continûment au cours du passage. Et alors voici que notre problème initial se pose à nouveau devant nous, plus aigu que jamais : les formes de nombre et d'espace conviennent-elles également sur tous les plans de conscience?

De ces plans de vie considérons le plus extérieur, celui qui touche au dehors, celui qui reçoit directement les empreintes de la réalité externe. Nous vivons d'ordinaire à la surface de nous-mêmes, dans la dispersion numérique et spatiale du discours et du geste. Notre *moi* profond est comme recouvert d'une croûte figée, durcie à l'action : enchevêtrement d'habitudes juxtaposées, immobiles, dénombrables, ainsi que des choses distinctes et solides, aux contours tranchés, aux relations machinales. Et c'est pour la représentation des phénomènes qui se passent dans cette écorce morte que valent surtout espace et nombre.

Il faut vivre en effet, j'entends vivre de la vie commune et journalière, avec notre corps, avec nos mécanismes habituels plus qu'avec le vrai fond de nous-mêmes. Notre attention se porte donc le plus souvent, par une inclination naturelle, sur la valeur pratique, sur la fonction utile de nos états intérieurs, sur l'objet public dont ils sont le signe, sur l'effet qu'ils produisent au dehors, sur les gestes par lesquels nous les exprimons dans l'espace. Une moyenne sociale des modalités individuelles nous intéresse plus que l'incommunicable originalité de notre vie profonde. Les mots du langage viennent d'ailleurs offrir autant de centres symboliques autour desquels cristallisent les groupes de mécanismes moteurs montés par l'habitude, seuls élémens usuels de nos déterminations internes. Or le frottement de la société a rendu ces mécanismes moteurs à peu près identiques chez tous les hommes. De là, qu'il s'agisse de sensations, de sentimens ou d'idées, ces résidus neutres, desséchés, incolores, qui s'étalent inertes à la surface de nous-mêmes « comme des feuilles mortes sur l'eau d'un étang. » Ainsi le *progrès* vécu tombe au rang de *chose* maniable. Espace et nombre le saisissent. Dans un ensemble d'atomes juxtaposés, des combinaisons qui se nouent et se dénouent, des forces qui se composent mécaniquement; et pour représenter cet ensemble, des concepts pétrifiés, dialectiquement manipulables comme des jetons : voilà tout ce qui subsiste bientôt de ce qui fut mouvement et vie.

Tout autre apparaît la réalité vraiment intérieure, tout autres ses caractéristiques profondes. Rien, d'abord, de quantitatif : l'intensité d'un état psychologique n'est pas une grandeur, elle se refuse à la mesure. C'est par la preuve de cette affirmation capitale que s'ouvre l'*Essai sur les données immé-*

*diates de la conscience.* S'agit-il d'un état simple, tel qu'une sensation de lumière ou de poids? L'intensité s'en réduit à une certaine qualité ou nuance qui nous signale approximativement, par une association d'idées et grâce à notre expérience acquise, la grandeur de la cause objective d'où il émane. S'agit-il, au contraire, d'un état complexe, comme ces impressions de joie ou de tristesse profondes, qui nous prennent tout entiers, qui nous envahissent et nous submergent? Ce que nous appelons leur intensité n'exprime que le sentiment confus d'un progrès qualitatif, d'une richesse croissante. « Par exemple, un obscur désir est devenu peu à peu une passion profonde. Vous verrez que la faible intensité de ce désir consistait d'abord en ce qu'il vous semblait isolé et comme étranger à tout le reste de votre vie interne. Mais petit à petit il a pénétré un plus grand nombre d'élémens psychiques, les teignant pour ainsi dire de sa propre couleur; et voici que votre point de vue sur l'ensemble des choses vous paraît maintenant avoir changé. N'est-il pas vrai que vous vous apercevez d'une passion profonde, une fois contractée, à ce que les mêmes objets ne produisent plus sur vous la même impression? Toutes vos sensations, toutes vos idées vous en paraissent rafraîchies : c'est comme une nouvelle enfance. » Rien ici de l'homogénéité qui est le propre de la grandeur, la condition nécessaire de la mesure, et qui laisse transparaître le *moins* au sein du *plus*. Rien non plus de dénombrable, rien d'une multiplicité numérique déployée dans l'espace. Nos états internes forment une continuité qualitative; ils se prolongent et se fondent les uns dans les autres; ils se groupent en accords dont chaque note contient une résonance de tout l'ensemble; ils s'entourent de halos aux dégradations infinies qui, de proche en proche, colorent le contenu total de la conscience; ils vivent chacun au sein de chacun. « Je suis odeur de rose, » faisait dire Condillac à sa statue; et cette parole traduit exactement la vérité immédiate, dès que l'observation se fait assez naïve et simple pour atteindre le donné pur. Dans un souffle qui passe, je respire mon enfance; dans un frisson de feuilles, dans un reflet de lune, je retrouve une suite infinie de réflexions et de rêves. Une pensée, un sentiment, un acte peuvent révéler toute une âme. Mes idées, mes sensations me ressemblent. Comment seraient possibles de tels faits si l'unité multiple du *moi* ne présentait le

caractère essentiel de vibrer entière au fond de chacune des parties que l'analyse y discerne ou plutôt y découpe? Toutes les déterminations psychiques s'enveloppent et s'impliquent réciproquement. Et que l'âme soit ainsi présente intégralement dans chacun de ses états, dans chacun de ses actes, ses sentimens par exemple ou ses idées dans ses sensations, ses souvenirs dans ses percepts, ses volontés dans ses évidences, c'est le principe justificatif des métaphores, la source de toute poésie, la vérité que la philosophie moderne proclame chaque jour avec plus de force sous le nom d'immanence de la pensée, le fait qui explique notre responsabilité morale en face de nos affections et de nos croyances elles-mêmes; et, finalement, c'est le meilleur de nous, puisque c'est ce qui fait que nous pouvons nous donner vraiment sans réserve et ce qui constitue l'unité réelle de notre personne.

Entrons même plus avant aux retraites cachées des âmes. Nous voici dans ces régions de crépuscule et de rêve où s'élabore notre *moi*, où jaillit le flot qui est nous, dans la secrète et tiède intimité des ténèbres fécondes où tressaille notre vie naissante. Les distinctions sont tombées. La parole ne vaut plus. On entend sourdre mystérieusement les sources de la conscience, comme un invisible frisson d'eau vive à travers l'ombre moussue des grottes. Je me dissous dans la joie du devenir. Je m'abandonne au délice d'être une réalité jaillissante. Je ne sais plus si je vois des parfums, si je respire des sons ou si je savoure des couleurs. Est-ce que j'aime? Est-ce que je pense? La question ne signifie plus rien pour moi. Je suis moi-même et tout entier chacune de mes attitudes, chacun de mes changemens. Non pas que ma vue soit trouble ou mon attention paresseuse. Mais j'ai repris contact avec la réalité pure, dont l'essentiel mouvement n'admet aucune forme de nombre. Qui fait ainsi l'effort nécessaire pour devenir, — ne fût-ce qu'un instant insaisissable, — vraiment « intérieur » et « profond, » celui-là découvre, sous l'apparence la plus simple, des sources infinies de richesse insoupçonnée; le rythme de sa durée s'amplifie et s'affine; ses actes deviennent plus consciens; et, dans ce qui lui semblait d'abord brusque coupure ou battement instantané, il discerne des transitions complexes aux nuances insensiblement dégradées, des transitions musicales pleines de retours imprévus et de sinueuses démarches.

Ainsi, plus on descend aux profondeurs de la conscience, moins conviennent ces schèmes de séparation et d'immobilité que sont les formes d'espace et de nombre. Le monde intérieur est celui de la qualité pure. Il n'a rien d'une homogénéité mesurable, rien d'un assemblage d'élémens à structure atomique. Les phénomènes que l'analyse y distingue ne sont point des unités composantes, mais des phases. Et ce n'est qu'au moment où ils affleurent à la surface, où ils prennent le contact du dehors, où ils s'incarnent en discours et en gestes, que leur deviennent adaptées les catégories de la matière. Au fond, la réalité apparaît comme un écoulement ininterrompu, un impalpable frisson de nuances fluidement changeantes, un flux perpétuel d'ondes fuyantes et fondues qui se résolvent sans heurts les unes dans les autres. Tout y change sans cesse ; et l'état en apparence le plus stable est déjà du changement, puisqu'il dure et puisqu'il vieillit. Des constances ne se dessinent que par la matérialisation de l'habitude ou par l'effet d'une symbolisation pratique. Et c'est sur quoi, à juste titre, insiste M. Bergson :

« L'apparente discontinuité de la vie psychologique tient donc à ce que notre attention se fixe sur elle par une série d'actes discontinus : où il n'y a qu'une pente douce, nous croyons apercevoir, en suivant la ligne brisée de nos actes d'attention, les marches d'un escalier. Il est vrai que notre vie psychologique est pleine d'imprévu. Mille incidens surgissent, qui semblent trancher sur ce qui les précède, ne point se rattacher à ce qui les suit. Mais la discontinuité de leurs apparitions se détache sur la continuité d'un fond où ils se dessinent et auquel ils doivent les intervalles mêmes qui les séparent : ce sont les coups de timbale qui éclatent de loin en loin dans la symphonie. Notre attention se fixe sur eux parce qu'ils l'intéressent davantage, mais chacun d'eux est porté par la masse fluide de notre existence psychologique tout entière. Chacun d'eux n'est que le point le mieux éclairé d'une zone mouvante qui comprend tout ce que nous sentons, pensons, voulons, tout ce que nous sommes enfin à un moment donné. C'est cette zone entière qui constitue, en réalité, notre état. Or, des états ainsi définis on peut dire qu'ils ne sont pas des élémens distincts. Ils se continuent les uns les autres en un écoulement sans fin. »

Et ne croyez pas d'ailleurs qu'une telle description repré-

sente seulement ou surtout notre vie sentimentale. Raison et pensée participent au même caractère, dès que l'on pénètre en leur profondeur vivante, qu'il s'agisse d'invention créatrice ou de ces jugemens primordiaux qui orientent notre activité. Si quelque stabilité plus ferme s'y manifeste, c'est comme une permanence de direction, parce que notre passé nous reste présent.

Car nous sommes doués de mémoire et là est peut-être en somme notre caractéristique la plus profonde. Par la mémoire, en effet, nous nous grossissons, nous nous enrichissons incessamment de nous-mêmes. D'où vient la nature tout originale du changement qui nous constitue. Mais c'est ici qu'il faut s'affranchir des représentations familières! Le sens commun ne sait pas penser le mouvement. Il s'en forge une conception statique et le détruit en l'arrêtant sous prétexte de le mieux voir. Le définir comme un ordre de positions, par une loi génératrice, par un horaire ou tableau de correspondance entre des lieux et des instans, n'est-ce pas au fond se le donner tout fait d'avance? n'est-ce pas confondre la trajectoire et le trajet, les points traversés et la traversée des points, le résultat de la genèse et la genèse du résultat, bref la quantité de longueur déposée au cours du passage et la qualité du passage qui déroule cette longueur? Ainsi du mouvement disparaît la mobilité même, qui en est l'essence. Même commune erreur au sujet du temps. La pensée analytique et discursive n'y sait voir qu'un chapelet de coïncidences chacune instantanée, un ordre logique de rapports. Elle en imagine l'ensemble comme une règle graduée où glisse, curseur géométrique, ce point lumineux qu'on nomme le présent. Elle configure ainsi le temps à l'espace, « sorte de quatrième dimension, » ou du moins elle le réduit à n'être plus qu'un schème abstrait de succession, « fleuve sans fond, sans rives, qui coule sans force assignable, dans une direction qu'on ne saurait définir. » C'est qu'elle le veut homogène, et tout milieu homogène est espace, « car l'homogénéité consistant ici dans l'absence de toute qualité, on ne voit pas comment deux formes de l'homogène se distingueraient l'une de l'autre. »

Tout autre se montre la durée vraie, la durée vécue. C'est l'hétérogénéité pure. Elle comporte mille degrés divers de tension ou de relâchement, et son rythme varie sans trêve. Le silence magique des nuits calmes ou le désordre effaré d'une

tempête, la joie immobile de l'extase ou le trouble d'une colère déchaînée, une ascension ardue vers une vérité difficile ou une descente légère d'un principe lumineux à des conséquences qui se déroulent sans peine, une crise morale ou une douleur lancinante en évoquent des intuitions tout à fait incomparables entre elles. Et il n'y a pas ici des instans qui s'alignent, mais des phases qui se prolongent et se compénètrent, dont la suite n'a rien d'une substitution de points à points, mais ressemble plutôt à une résolution musicale d'accords en accords. Et de cette mélodie toujours nouvelle qui constitue notre vie intérieure, chaque moment contient comme une résonance ou un écho des momens passés. « Que sommes-nous, en effet, qu'est-ce que notre *caractère*, sinon la condensation de l'histoire que nous avons vécue depuis notre naissance, avant notre naissance même, puisque nous apportons avec nous des dispositions prénatales? Sans doute nous ne pensons qu'avec une petite partie de notre passé; mais c'est avec notre passé tout entier, y compris notre courbure d'âme originelle, que nous désirons, voulons, agissons. » De là vient que notre durée est irréversible, de là vient sa nouveauté perpétuelle, chacun des états qu'elle traverse enveloppant le souvenir de tous les états antérieurs. Et nous voyons ainsi, en fin de compte, comment, pour un être doué de mémoire, « exister consiste à changer, changer à se mûrir, se mûrir à se créer indéfiniment soi-même. »

Avec cette formule, nous voici en face du problème capital où se rencontrent psychologie et métaphysique, le problème de la liberté. La solution qu'en expose M. Bergson marque un des points culminans de sa philosophie. C'est de ce sommet que s'éclaire pour lui l'énigme de l'être intérieur. Et c'est le centre où viennent converger toutes les lignes de sa recherche.

Qu'est-ce que la liberté? que faut-il entendre sous ce mot? Prenez garde à la réponse que vous allez faire. Toute définition proprement dite impliquera par avance la thèse du déterminisme, puisque, sous peine de cercle vicieux, elle exprimera nécessairement la liberté en fonction de ce qui n'est pas elle. Ou bien la liberté psychologique est une apparence illusoire, ou bien, si elle est réelle, on ne la peut saisir que par intuition, non par analyse, dans la lumière d'un sentiment immédiat. Car une réalité se constate et ne se construit point : et nous sommes ici, ou jamais, dans une de ces circonstances où la tâche du

philosophe est de créer quelque nouveau concept, au lieu de s'en tenir à une combinaison d'élémens antérieurs.

L'homme est libre, dit le sens commun, dans la mesure où son action ne dépend que de soi. « Nous sommes libres, dit M. Bergson, quand nos actes émanent de notre personnalité entière, quand ils l'expriment, quand ils ont avec elle cette indéfinissable ressemblance qu'on trouve parfois entre l'œuvre et l'artiste. » Deux conceptions qui s'équivalent, deux formules consonantes. Pourquoi chercher autre chose? Il est vrai que cela revient à caractériser l'acte libre par son *originalité* même, au sens étymologique du mot : ce qui n'est au fond qu'une autre manière de le déclarer incommensurable avec tout concept, réfractaire à se laisser enclore dans aucune définition. Mais cela, tout de même, n'est-ce point la seule vraie donnée immédiate? Que notre vie spirituelle soit action véritable, capable d'indépendance, d'initiative, de nouveauté irréductible, non simple effet propagé du dehors, non simple prolongement du mécanisme extérieur, et qu'elle soit nôtre au point de constituer à chaque moment, pour qui sait voir, une invention essentiellement incomparable et neuve : voilà ce qui nous la fait estimer libre, voilà ce que représente pour nous le nom de liberté. Ainsi comprise, — et décidément c'est ainsi qu'il faut la comprendre, — la liberté est chose profonde : ne la cherchons que dans les grands choix solennels qui engagent notre vie, non dans les menus gestes familiers que leur insignifiance même soumet à toutes les influences ambiantes, à tous les souffles épars autour de nous; la liberté est chose rare : beaucoup vivent et meurent sans l'avoir jamais connue; la liberté est chose qui comporte à l'infini des degrés et des nuances : elle se mesure à notre pouvoir d'intériorité; la liberté est chose qui se fait en nous sans cesse : nous sommes libérables plus que libres; et la liberté enfin est chose de durée, non d'espace et de nombre, non d'improvisation ni de décret : est libre l'acte longtemps préparé, l'acte lourd de toute notre histoire, qui tombe comme un fruit mûr de notre vie antérieure.

Mais de ces vues comment instituer une vérification positive? comment écarter le péril d'illusion? La preuve résultera ici d'une critique des théories adverses, jointe à une observation directe de la réalité psychologique dégagée des formes trompeuses qui en faussent la perception commune. Et il sera facile,

à cet égard, de résumer en quelques mots la dialectique de M. Bergson.

Le premier obstacle que rencontre l'affirmation de notre liberté vient du déterminisme physique. La science positive, dit-on, nous présente l'univers comme une immense transformation homogène, maintenant une exacte équivalence entre le point de départ et le point d'arrivée. Dès lors comment serait possible cette création véritable qu'on veut apercevoir dans l'acte appelé libre? Mais l'universalité du mécanisme n'est au fond qu'une hypothèse qui attend encore qu'on la démontre. Elle enveloppe d'une part la conception paralléliste que nous avons reconnue caduque. Et d'autre part il est clair qu'elle ne saurait se suffire. Au moins exige-t-elle en effet qu'il y ait quelque part un principe de position par où soit une fois donné ce qui ensuite se conservera. En fait, le cours des phénomènes manifeste le jeu de trois tendances concertées : tendance à la conservation, cela n'est point douteux, mais aussi tendance à la chute, comme dans la dégradation de l'énergie, et tendance au progrès, comme dans l'évolution biologique. Faire de la conservation l'unique loi des choses implique un décret arbitraire par lequel soient désignés les seuls aspects du réel que l'on comptera pour quelque chose. De quel droit exclure ainsi, avec l'effort vital, le sentiment même de la liberté, si vivace en nous?

On pourrait dire, il est vrai, que notre vie spirituelle, si elle n'est pas simple prolongement du mécanisme extérieur, procède cependant selon un mécanisme interne, tout aussi rigoureux, quoique d'un genre différent. Ce serait l'hypothèse d'une sorte de mécanisme psychologique, hypothèse qui, à bien des égards, semble celle du sens commun. Je n'ai pas à y insister, après tant de critiques déjà faites. La réalité intérieure, — innombrable, — n'a rien d'un échelonnement de termes distincts où se puisse déverser en cascade une causalité nécessitante. Et le mécanisme que l'on rêve n'a de sens vrai, — car, tout de même, il en a un, — que relativement aux phénomènes superficiels qui s'accomplissent dans notre écorce morte, relativement à l'automate que nous sommes dans la vie journalière. Je veux bien qu'il rende compte de nos actions communes, mais c'est ici notre conscience profonde qui est en cause, non le jeu de nos habitudes matérialisées.

Sans donc nous appesantir davantage sur cette conception

bâtarde, venons à l'examen direct de la réalité psychologique intime. Tout est prêt pour conclure. Notre durée, qui se charge incessamment d'elle-même, apportant toujours un facteur de nouveauté irréductible, empêche un état quelconque, fût-il identique en surface, de se répéter en profondeur. « Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir. » Chacun de nos momens demeure essentiellement unique. C'est du nouveau qui s'ajoute au passé survivant : non seulement du nouveau, mais de l'imprévisible. Comment parler en effet d'une prévision qui ne soit pas simple conjecture, comment concevoir une détermination extrinsèque et nécessitante, quand l'acte naissant ne fait qu'un avec la somme achevée de ses conditions, quand celles-ci ne sont complètes qu'au seuil de l'action qui commence, y compris ce qu'elle apporte d'irréductiblement original par sa date même dans notre histoire? On n'explique, on ne prévoit qu'après coup, rétrospectivement lorsque le geste accompli est tombé dans le plan de la matière.

Ainsi notre vie intérieure est travail de création durable : phases de maturation lente, que viennent clore de loin en loin des crises d'invention libératrice. Sans doute la matière est là, sous les espèces de l'habitude, comme un danger d'automatisme, qui nous guette à chaque instant et nous capte au moindre oubli. Mais elle ne représente en nous que le déchet de l'existence, la chute mortelle de la réalité qui se défait, la défaillance du geste créateur qui retombe dans l'inertie; et le fond de notre être demeure liberté jaillissante, liberté pour qui, en droit, le mécanisme même n'est qu'un moyen d'action.

Maintenant, est-ce que cette conception ne fait pas de nous une exception singulière dans la nature, un empire dans un empire? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

## II

Nous venons de chercher à saisir l'être en nous-mêmes : et il nous est apparu devenir, progrès, croissance, travail incessant de maturation créatrice, en un mot *durée*. Faut-il encore conclure ainsi au sujet de l'être extérieur, de l'existence en général?

Considérons, de toutes les réalités externes, la plus voisine de nous : notre corps. Elle nous est connue à la fois du dehors

par des perceptions et du dedans par des affections. C'est donc pour notre enquête un cas privilégié. Par analogie, d'ailleurs, nous étudierons du même coup les autres corps vivans, qu'une induction de chaque jour nous montre tous plus ou moins semblables au nôtre. Or quels sont les caractères distinctifs de ces réalités nouvelles? Beaucoup mieux que les objets inorganiques, chacune d'elles possède une individualité vraie ; tandis que les premiers ne se délimitent guère que par rapport aux besoins des secondes et ainsi ne constituent pas des êtres en soi, celles-ci accusent une puissante unité intérieure, que leur prodigieuse complication ne fait que souligner encore : elles forment des touts naturellement clos. Ces touts ne sont pas des assemblages de parties juxtaposées : ce sont des organismes, c'est-à-dire des systèmes de fonctions solidaires, où chaque détail implique l'ensemble, où les divers élémens s'entrepénètrent. Ces organismes changent et se modifient sans cesse ; on dit qu'ils ne *sont* pas seulement, mais qu'ils *vivent;* et leur vie est l'instabilité même, une fuite, un écoulement perpétuel. Cette fuite ininterrompue n'a rien de comparable à un mouvement géométrique ; c'est une succession rythmée de phases dont chacune contient la résonance de toutes celles qui précèdent ; chaque état subsiste dans l'état suivant ; la vie corporelle est déjà mémoire ; l'être vivant se charge de son passé, il fait boule de neige avec lui-même, en lui est ouvert un registre où s'inscrit le temps, il mûrit et il vieillit. Enfin, malgré les ressemblances, le corps vivant demeure toujours une sorte d'invention absolument originale et unique, car il n'y en a pas deux exemplaires tout à fait pareils ; et il apparaît, parmi les objets inertes, réservoir d'indétermination, centre de spontanéité, de contingence, d'action véritable, comme si, dans le cours des phénomènes, rien ne pouvait se produire de réellement nouveau que par son intermédiaire. Telles sont les tendances caractéristiques de la vie, tels les aspects qu'elle présente à l'observation immédiate. Que l'activité spirituelle préside inconsciente à l'évolution biologique ou que simplement elle la prolonge, toujours est-il que nous retrouvons ici et là les traits essentiels de la durée.

Mais je viens de dire « individualité. » Est-ce en effet une des marques distinctives de la vie ? On sait pourtant combien il est difficile de la définir avec rigueur. Nulle part, non pas

même chez l'homme, elle ne se réalise pleinement ; et il existe des êtres, dont chaque fragment régénère l'unité complète, en qui elle semble tout à fait illusoire. Oui, mais nous sommes ici dans l'ordre de la biologie, où les précisions géométriques ne sont pas de mise, où la réalité se définit moins par la possession de certains caractères que par sa tendance à les accentuer. C'est comme tendance, notamment, que l'individualité se manifeste ; et, à l'envisager ainsi, nul ne peut nier qu'elle constitue en effet une des tendances fondamentales de la vie. Seulement il arrive que la tendance à l'individuation reste partout et toujours contre-balancée et dès lors limitée, par une tendance antagoniste, la tendance à l'association, surtout la tendance à la reproduction. De là un correctif nécessaire à notre analyse. La nature, à bien des égards, semble se désintéresser des individus. « La vie apparaît comme un courant qui va d'un germe à un germe par l'intermédiaire d'un organisme développé. » On dirait que celui-ci ne joue que le rôle d'un lieu de passage. Ce qui importe, c'est bien plutôt la continuité de progrès dont les individus ne sont que des phases transitoires. Entre ces phases, d'ailleurs, point de coupures tranchées ; mais chacune se résout et se fond insensiblement dans la suivante. Le vrai problème de l'hérédité n'est-il pas de savoir comment et jusqu'à quel point un individu nouveau se détache des individus générateurs ? Le vrai mystère de l'hérédité n'est-il pas la différence, et non la ressemblance, qui s'accuse d'un terme à l'autre ? Quoi qu'il en soit de sa solution, toutes les phases individuelles se prolongent mutuellement et se compénètrent. Il y a une mémoire de la race par laquelle incessamment le passé s'accumule et se conserve. L'histoire de la vie s'incorpore à son présent. Et là est même la raison ultime de cette perpétuelle nouveauté qui nous étonnait tout à l'heure. Les caractères de l'évolution biologique sont ainsi les mêmes que ceux du progrès humain. Nous retrouvons encore une fois dans la durée l'étoffe même du réel. « Mais alors il ne faut plus parler de la *vie en général* comme d'une abstraction, ou comme d'une simple rubrique sous laquelle on inscrit tous les êtres vivans. » A elle au contraire appartient la fonction réalisante primordiale. C'est un courant bien réel qui passe de génération en génération, organise et traverse des corps, et ne s'arrête ou ne s'épuise dans aucun.

Déjà, donc, une conclusion se laisse deviner : *en son fond, la réalité serait devenir*. Mais une semblable thèse heurte de front toutes nos idées familières. D'où une impérieuse nécessité de la soumettre à l'épreuve d'un examen critique et d'une vérification positive.

Une métaphysique, disais-je naguère, est sous-jacente au sens commun, qu'elle anime et qu'elle informe. Selon cette métaphysique, à l'inverse de ce que nous venons de pressentir, le réel en son dernier fond serait immobilité, permanence. Conception toute statique, qui voit dans l'*être* justement le contraire du *devenir* : on ne devient, semble-t-elle dire, que dans la mesure où on n'est pas. Ce n'est point, d'ailleurs, qu'elle entende nier le mouvement. Mais elle se le représente sous l'aspect d'une oscillation autour de types invariables, d'un tourbillonnement sur place. Chaque phénomène lui apparaît comme une transformation avec équivalence du point de départ et du point d'arrivée, si bien que le monde prend la figure d'un équilibre éternel où « rien ne se crée, rien ne se perd. » Il ne faut pas beaucoup la presser pour la faire aboutir à la vieille imagination d'un retour cyclique remettant toute chose dans ses conditions d'origine. Tout est ainsi conçu à l'image de la périodicité astronomique. Une trépidation d'atomes, où seules comptent certaines invariances que traduisent nos systèmes d'équations : voilà ce qui reste de l'univers désormais évanoui « en fumée algébrique. » Il n'y a dès lors rien de plus ni de moins dans l'effet que dans le groupe des causes ; et la relation causale tend vers l'identité comme vers son asymptote.

Pareille vue de la nature donne prise à bien des objections, quand même ne s'agirait-il que de la matière inorganisée. Déjà la simple physique manifeste l'insuffisance d'une conception purement mécaniste. Le flot des phénomènes coule dans un sens irréversible et il obéit à un rythme déterminé. « Si je veux me préparer un verre d'eau sucrée, j'ai beau faire, je dois attendre que le sucre fonde. » Voilà des faits dont le pur mécanisme ne rend pas compte, lui qui n'envisage que des rapports statiquement conçus, qui ne fait du temps qu'une mesure, quelque chose comme un dénominateur commun des successions concrètes, un certain nombre de coïncidences dont toute vraie durée demeure absente, et qui ne serait pas changé lors même que l'histoire cosmique, au lieu de se dérouler par

phases consécutives, serait d'un seul coup dépliée devant nos yeux en éventail. Que dis-je? Ne parle-t-on pas aujourd'hui de vieillissement, de désagrégation atomique? Si la quantité de l'énergie se conserve, du moins sa qualité va-t-elle toujours en se dégradant. A côté de quelque chose qui reste constant, le monde contient aussi quelque chose qui s'use, qui se dissipe, qui s'épuise, qui se défait. Bien plus, un échantillon de métal, dans sa structure moléculaire, garde une trace indélébile des traitemens qu'il a subis : il y a, disent les physiciens, une « mémoire des solides. » Autant de données très positives que laisse échapper le pur mécanisme. Au surplus, ne faut-il pas que soit d'abord posé ce qui ensuite se conservera ou se dégradera? D'où un autre aspect des choses : l'aspect *genèse* et *création;* et, de fait, nous constatons l'effort ascendant de la vie comme une réalité non moins éclatante que l'inertie mécanique. En définitive, un double mouvement de montée et de descente : telles apparaissent à l'observation immédiate la vie et la matière. Ces deux courans se rencontrent ; ils entrent en lutte; et c'est le drame de l'évolution dont M. Bergson a un jour magnifiquement exprimé le sens, en précisant la place éminente qui revient à l'homme dans la nature :

« Je ne puis envisager l'évolution générale et le progrès de la vie dans l'ensemble du monde organisé, la coordination et la subordination des fonctions vitales les unes aux autres chez un même être vivant, les relations que la psychologie et la physiologie combinées semblent devoir établir entre l'activité cérébrale et la pensée chez l'homme, sans arriver à cette conclusion que la vie est un immense effort tenté par la pensée pour obtenir de la matière quelque chose que la matière ne voudrait pas lui donner. La matière est inerte, elle est le siège de la nécessité, elle procède mécaniquement. Il semble que la pensée cherche à profiter de cette aptitude mécanique de la matière, à l'utiliser pour des *actions*, à convertir ainsi en mouvemens contingens dans l'espace et en imprévisibles événemens dans le temps tout ce qu'elle porte en elle d'énergie créatrice, — du moins tout ce que cette énergie a de *jouable* et d'extériorisable. Savamment et laborieusement elle entasse complication sur complication pour faire de la liberté avec de la nécessité, pour se composer une matière si subtile, si mobile, que la liberté arrive à se tenir en équilibre, par un véritable paradoxe phy-

sique et grâce à un effort qui ne saurait durer longtemps, sur cette mobilité même. Mais elle est prise au piège. Le tourbillon sur lequel elle s'est posée la saisit et l'entraîne. Elle devient prisonnière des mécanismes qu'elle a montés. L'automatisme la prend, et, par un inévitable oubli du but qu'elle s'était fixé, la vie, qui ne devait être qu'un moyen en vue d'une fin supérieure, se consume tout entière dans un effort pour se conserver elle-même. Du plus humble des êtres organisés jusqu'aux vertébrés supérieurs qui viennent tout de suite avant l'homme, nous assistons à une tentative toujours déjouée, toujours reprise avec un art de plus en plus savant. L'homme a triomphé, difficilement d'ailleurs, et si incomplètement qu'il lui suffit d'un moment de détente et d'inattention pour que l'automatisme le reprenne. Il a triomphé cependant... »

Et M. Bergson ajoute ailleurs :

« Avec l'homme, la conscience brise la chaîne. Chez l'homme, et chez l'homme seulement, elle se libère. Toute l'histoire de la vie, jusque-là, avait été celle d'un effort de la conscience pour soulever la matière, et d'un écrasement plus ou moins complet de la conscience par la matière qui retombait sur elle. L'entreprise était paradoxale, — si toutefois l'on peut parler ici, autrement que par métaphore, d'entreprise et d'effort. Il s'agissait de créer avec la matière, qui est la nécessité même, un instrument de liberté, de fabriquer une mécanique qui triomphât du mécanisme, et d'employer le déterminisme de la nature à passer à travers les mailles du filet qu'il avait tendu. Mais, partout ailleurs que chez l'homme, la conscience s'est laissé prendre au filet dont elle voulait traverser les mailles. Elle est restée captive des mécanismes qu'elle avait montés. L'automatisme, qu'elle prétendait tirer dans le sens de la liberté, s'enroule autour d'elle et l'entraîne. Elle n'a pas la force de s'y soustraire, parce que l'énergie dont elle avait fait provision pour des actes s'emploie presque tout entière à maintenir l'équilibre infiniment subtil, essentiellement instable, où elle a amené la matière. Mais l'homme n'entretient pas seulement sa machine, il arrive à s'en servir comme il lui plaît. Il le doit sans doute à la supériorité de son cerveau, qui lui permet de construire un nombre illimité de mécanismes moteurs, d'opposer sans cesse de nouvelles habitudes aux anciennes, et, en divisant l'automatisme contre lui-même, de le dominer. Il le doit à son langage, qui

fournit à la conscience un corps immatériel où s'incarner et la dispense ainsi de se poser exclusivement sur les corps matériels dont le flux l'entraînerait d'abord, l'engloutirait bientôt. Il le doit à la vie sociale, qui emmagasine et conserve les efforts comme le langage emmagasine la pensée, fixe par là un niveau moyen où les individus devront se hausser d'emblée, et, par cette excitation initiale, empêche les médiocres de s'endormir, pousse les meilleurs à monter plus haut. Mais notre cerveau, notre société et notre langage ne sont que les signes extérieurs et divers d'une seule et même supériorité interne. Ils disent, chacun à sa manière, le succès unique, exceptionnel, que la vie a remporté à un moment donné de son évolution. Ils traduisent la différence de nature, et non pas seulement de degré, qui sépare l'homme du reste de l'animalité. Ils nous laissent deviner que si, au bout du large tremplin sur lequel la vie avait pris son élan, tous les autres sont descendus, trouvant la corde tendue trop haute, l'homme seul a sauté l'obstacle. »

Mais l'homme n'est point pour cela isolé dans la nature :

« Comme le plus petit grain de poussière est solidaire de notre système solaire tout entier, entraîné avec lui dans ce mouvement indivisé de descente qui est la matérialité même, ainsi, tous les êtres organisés, du plus humble au plus élevé, depuis les premières origines de la vie jusqu'au temps où nous sommes, et dans tous les lieux comme dans tous les temps, ne font que rendre sensible aux yeux une impulsion unique, inverse du mouvement de la matière et, en elle-même, indivisible. Tous les vivans se tiennent, et tous cèdent à la même formidable poussée. L'animal prend son point d'appui sur la plante, l'homme chevauche sur l'animalité, et l'humanité entière, dans l'espace et dans le temps, est une immense armée qui galope à côté de chacun de nous, en avant et en arrière de nous, dans une charge entraînante capable de culbuter toutes les résistances et de franchir bien des obstacles, même peut-être la mort. »

On voit sur quelles amples et lointaines conclusions vient se clore la philosophie nouvelle. Dans les pages que je viens de citer, d'une poésie si puissante, résonne profond et pur son accent original. Quelques-unes de ses thèses maîtresses y sont en outre marquées. Mais il importe maintenant d'en découvrir le solide soubassement de faits.

Et d'abord, le fait de l'évolution biologique. Pourquoi l'a-t-on pris comme fondement du système? Est-ce bien un fait, ou ne serait-ce qu'une théorie plus ou moins conjecturale et plausible?

Remarquez en premier lieu que la thèse évolutionniste se présente au moins comme un outil de coordination et de recherche admis de nos jours par tous les savans, rejeté seulement sous l'inspiration d'idées préconçues qui n'ont rien de scientifique : et qu'il réussisse dans le rôle qu'on lui confie, sans doute est-ce déjà la preuve qu'il répond à quelque chose du réel. D'ailleurs, on peut aller plus loin. « L'idée du transformisme est déjà en germe dans la classification naturelle des êtres organisés. Le naturaliste rapproche en effet les uns des autres les organismes qui se ressemblent, puis divise le groupe en sous-groupes à l'intérieur desquels la ressemblance est plus grande encore, et ainsi de suite : tout le long de l'opération, les caractères du groupe apparaissent comme des thèmes généraux sur lesquels chacun des sous-groupes exécuterait ses variations particulières. Or, telle est précisément la relation que nous trouvons, dans le monde animal et dans le monde végétal, entre ce qui engendre et ce qui est engendré : sur le canevas que l'ancêtre transmet à ses descendans, et que ceux-ci possèdent en commun, chacun met sa broderie originale. » Il est vrai qu'on peut se demander si la voie de filiation permet d'aboutir à des écarts aussi grands que ceux dont nous fait témoins la variété des espèces. Mais l'embryologie est là pour répondre en nous montrant les formes les plus hautes et les plus complexes de la vie atteintes chaque jour à partir de formes très élémentaires; et la paléontologie, à mesure qu'elle se développe, nous fait assister au même spectacle dans l'histoire universelle de la vie, comme si la succession des phases que traverse l'embryon n'était qu'un souvenir et un raccourci de tout le passé dont il est issu. Au surplus, les phénomènes de mutations brusques, observés récemment, viennent contribuer à rendre plus facilement intelligible cette conception qui s'impose à tant de titres, en diminuant l'importance des lacunes apparentes dans la continuité généalogique. Ainsi toute notre expérience est orientée dans le même sens. Or il y a des certitudes qui ne sont que des centres de probabilités concourantes; il y a des vérités que seules des lignes de faits déterminent, mais qu'elles déterminent

suffisamment par leur intersection, par leur convergence. « C'est ainsi que l'on mesure la distance d'un point inaccessible en le visant tour à tour des points d'où l'on a accès. » Ne serait-ce pas le cas ici ? Il semble d'autant plus inévitable de l'affirmer que le langage transformiste est le seul que puisse parler la biologie actuelle. L'évolution, en effet, peut bien être transposée, mais non supprimée, puisqu'en tout état de cause il resterait toujours ce fait éclatant que les formes vivantes rencontrées à l'état de vestiges dans la suite géologique des terrains, se rangent par l'affinité naturelle de leurs caractères dans un ordre de succession parallèle à la succession des âges. Nous ne faisons donc pas véritablement une hypothèse en posant dès le principe l'affirmation évolutionniste. Mais il importe de bien concevoir son objet.

L'évolution ! Le mot est partout aujourd'hui. Mais l'idée vraie ? Combien rare ! Interrogeons les astronomes auteurs d'hypothèses cosmogoniques et leurs fictions de nébuleuse primitive, les physiciens qui rêvent par la dégradation de l'énergie et la dissipation du mouvement le repos final du monde matériel dans l'inertie d'un équilibre homogène, les biologistes et les psychologues ennemis des espèces fixes et curieux d'histoire ancestrale. Ce qu'ils se préoccupent de discerner dans l'évolution, c'est l'influence persistante d'une cause initiale une fois donnée, c'est l'attraction d'une fin immobile, c'est un faisceau de lois devant l'éternité desquelles le changement devient négligeable ainsi qu'une apparence. Or celui qui conçoit l'univers comme un édifice d'immuables rapports, celui-là nie par sa méthode l'évolution dont il parle, puisqu'il la transforme en un effet calculable produit nécessairement par un jeu réglé de conditions génératrices, puisqu'il admet implicitement le caractère illusoire d'un devenir qui n'ajoute rien au donné. La finalité même, s'il en conserve le nom, ne le sauve pas de son erreur, car finalité pour lui n'est qu'efficience projetée dans l'avenir. Aussi le voyons-nous fixer des étapes, marquer des époques, insérer des moyens, poser des bornes milliaires, toujours détruire le mouvement en l'arrêtant devant ses regards. Ainsi d'ailleurs faisons-nous tous par une inclination instinctive. Notre concept de loi, sous sa forme classique, n'est pas général : il ne représente que la loi de coexistence, la loi de mécanisme, le rapport statique entre deux termes numériquement disjoints ;

et pour saisir l'évolution il nous faudra sans doute inventer un nouveau type de loi : la loi dans la durée, le rapport dynamique. Car on peut concevoir, — et ne le faut-il pas ? — qu'il y ait une évolution des lois naturelles, que celles-ci ne définissent jamais qu'un état de choses momentané, qu'elles soient au fond comme des stries déterminées dans le flux du devenir par la rencontre de courans contraires. « Les lois, dit M. Boutroux, sont le lit où passe le torrent des faits : ils l'ont creusé, bien qu'ils le suivent. » Voyez cependant les théories communes de l'évolution faire appel aux concepts du présent pour décrire le passé, refouler jusque dans la préhistoire et au delà la raison d'aujourd'hui, placer à l'origine ce qui ne se conçoit que pensé par l'homme contemporain, bref, se représenter les mêmes lois comme toujours subsistantes et toujours respectées. C'est la méthode justement critiquée par M. Bergson chez Spencer : reconstruire l'évolution avec des fragmens de l'évolué.

Si l'on veut saisir au vif la réalité des choses, il faut penser autrement. Mécanisme et finalité, aucun de ces concepts tout faits ne convient, parce qu'ils impliquent tous deux le même postulat, à savoir que « tout est donné, » soit au début, soit au terme, alors que l'évolution n'est rien si elle n'est au contraire « ce qui donne. » Gardons-nous de confondre évolution et développement. Là est la pierre d'achoppement des théories transformistes habituelles, et M. Bergson en fait une critique serrée, singulièrement pénétrante, sur un exemple qu'il analyse jusqu'au détail. Ou bien elles n'expliquent pas la naissance de la variation et se bornent à essayer de faire comprendre comment, une fois née, elle se fixe ; ou bien c'est par un besoin d'adaptation qu'elles cherchent à en concevoir la naissance. Mais, dans un cas comme dans l'autre, elles échouent. « La vérité est que l'adaptation explique les sinuosités du mouvement évolutif, mais non pas les directions générales du mouvement, encore moins le mouvement lui-même. La route qui mène à la ville est bien obligée de monter les côtes et de descendre les pentes : elle *s'adapte* aux accidens du terrain ; mais les accidens du terrain ne sont pas cause de la route et ne lui ont pas non plus imprimé sa direction. » Au fond de toutes ces méprises, il n'y a que préjugés de l'action pratique. C'est pour celle-ci en effet que toute œuvre se présente comme une fabrication par le dehors à partir d'élémens antérieurs : phase de prévision

que suit une phase d'exécution, calcul et art, efficience balistique et but concerté, mécanisme qui lance après finalité qui vise. Mais l'explication véritable doit être cherchée ailleurs. Et M. Bergson le met en évidence par deux analyses admirables où il démonte les idées communes de *désordre* et de *néant* pour en dénoncer le sens tout relatif à nos procédés d'industrie ou de discours.

Revenons aux faits, à l'expérience immédiate, et cherchons à en traduire naïvement les données pures. Quels sont les caractères de l'évolution vitale ? C'est d'abord une continuité dynamique, une continuité de progrès qualitatif. C'est ensuite essentiellement une durée, un rythme irréversible, un travail de maturation intérieure. Par la mémoire qui lui est inhérente, tout son passé survit et s'accumule, tout son passé lui demeure à jamais présent : ce qui revient à dire qu'elle est expérience. Et elle est aussi effort d'invention perpétuelle, génération de nouveauté incessante, indéductible, capable de défier toute prévision comme toute répétition : on la voit à l'œuvre de recherche dans les tâtonnemens que manifeste la genèse longuement essayée des espèces, on la voit triomphante dans l'originalité du moindre état de conscience, du moindre corps, de la moindre cellule, dont l'infini des temps et des espaces n'offre pas deux exemplaires identiques. Mais voici l'écueil qui la guette et où trop souvent elle succombe : l'habitude, qui serait moyen d'agir plus et mieux si elle restait libre, qui devient arrêt et obstacle à mesure qu'elle se fige et se matérialise, Ce sont d'abord les types moyens autour desquels oscille une action dont l'amplitude se réduit et décroît. Puis ce sont les organes résiduels, les témoins de vie morte, les encroûtemens dont peu à peu se retire le flot de conscience. Et enfin ce sont les engrenages inertes dont toute vie réelle a disparu, les amas de « choses » échouées qui dressent leurs silhouettes squelettiques là où jadis battait la mer libre de l'esprit. Le concept de mécanisme convient aux phénomènes qui s'accomplissent dans cette zone de déchets, sur cette plage d'immobilités et de cadavres. Mais la vie elle-même est plutôt finalité, sinon au sens anthropomorphique de dessein prémédité, de plan ou de programme, du moins en ce sens qu'elle est un effort incessamment renouvelé de croissance et de libération. Et de là les formules bergsoniennes : élan vital, évolution créatrice.

Dans cette conception de l'être, la conscience est partout, comme la réalité originelle et fondamentale, toujours présente à mille et mille degrés de tension ou de sommeil et sous des rythmes infiniment divers. L'élan vital consiste en une « exigence de création ; » la vie, à son plus humble stade, constitue déjà une activité spirituelle ; et son effort lance un courant de réalisation ascendante, qui à son tour détermine le contre-courant de la matière. Ainsi tout le réel se résume en un double mouvement de montée et de descente. Le premier seul, qui traduit un travail intérieur de maturation créatrice, *dure* essentiellement ; le second, en droit, pourrait être presque instantané, tel celui d'un ressort qui se détend ; mais l'un impose à l'autre son rythme. Esprit et matière apparaissent de ce point de vue non pas comme deux *choses* qui s'opposeraient, termes statiques d'une antithèse immobile, mais plutôt comme deux sens inverses de mouvement ; et, à certains égards, il faut donc moins parler de matière ou d'esprit que de *spiritualisation* et de *matérialisation*, celle-ci résultant d'ailleurs automatiquement d'une simple interruption de celle-là. « Conscience ou supraconscience est la fusée dont les débris éteints retombent en matière. » Quelle image de l'évolution universelle nous est alors suggérée ? Non pas une cascade déductive, ni un système de pulsations stationnaires, mais un jet qui s'épanouit en gerbe et qu'arrêtent partiellement ou du moins gênent et retardent les gouttelettes retombantes. Le jet lui-même, la réalité qui se fait, c'est l'activité vitale, dont l'activité spirituelle représente la forme la plus haute ; et les gouttelettes qui redescendent, c'est le geste créateur qui retombe, c'est la réalité qui se défait, c'est la matière et c'est l'inertie. En un mot, la loi suprême de genèse et de déchéance dont le double jeu constitue l'univers comporte une formule psychologique. Tout commence à la manière d'une invention, fruit de la durée et du génie créateur, par la liberté, par l'esprit pur ; puis vient l'habitude, sorte de corps comme le corps est déjà un groupe d'habitudes ; et l'habitude s'invétérant, œuvre de la conscience qui lui échappe et se retourne contre elle, peu à peu se dégrade en mécanisme où l'âme s'ensevelit.

## III

La philosophie de M. Bergson commence peut-être maintenant à se dessiner dans ses grandes lignes et sa perspective d'ensemble. Certes je suis le premier à sentir combien un grêle résumé demeure en définitive impuissant à en traduire toute la richesse, toute la force. Au moins voudrais-je avoir pu contribuer à en faire mieux percevoir le mouvement et comme le rythme. C'est aux livres mêmes du maître qu'il faut demander une révélation plus complète. Et les quelques mots que je vais ajouter encore en guise de conclusion ne veulent qu'esquisser les principales conséquences de la doctrine et permettre d'entrevoir sa lointaine portée.

L'évolution de la vie serait chose bien simple et facile à comprendre si elle s'accomplissait le long d'une trajectoire unique, suivant un chemin linéaire. « Mais nous avons affaire ici à un obus qui a tout de suite éclaté en fragmens, lesquels, étant eux-mêmes des espèces d'obus, ont éclaté à leur tour en fragmens destinés à éclater encore, et ainsi de suite pendant fort longtemps. » C'est en effet le propre d'une tendance que de se développer en gerbe qui l'analyse. Quant aux causes de cette dispersion en règnes, puis en espèces, enfin en individus, on en peut discerner deux séries : la résistance que la matière oppose au courant de vie lancé à travers elle, puis la force explosive, — due à un équilibre instable de tendances, — que porte en soi l'élan vital. Toutes deux concourent à faire que la poussée de vie se divise en directions de plus en plus divergentes, mais complémentaires, chacune accentuant quelque aspect distinct de la richesse originelle. M. Bergson s'en tient aux bifurcations du premier ordre : plante, animal et homme. Et les caractéristiques de ces voies, il les montre, au cours d'une profonde et minutieuse discussion, dans les modes ou qualités qui signifient les trois mots : *torpeur*, *instinct*, *intelligence* : le végétal fabriquant et emmagasinant des explosifs que l'animal dépense, l'homme se créant un système nerveux qui lui permet de convertir la dépense en analyse. Laissons de côté, il le faut bien, tant de vues suggestives semées avec profusion, tant d'éclairs tombant sur toutes les faces du problème; et bornons-nous à voir comment sort de cette doctrine une

théorie de la connaissance. Là en effet s'accuse encore une fois l'éclatante et féconde originalité de la philosophie nouvelle.

On a fait sur ce point plus d'une objection à M. Bergson. Rien que de naturel à cela : comment une semblable nouveauté serait-elle tout de suite exactement comprise? Rien aussi que de désirable : ce sont les demandes d'éclaircissemens qui amènent une doctrine à prendre pleine conscience d'elle-même, à se préciser et à se parfaire. Mais il faut craindre les fausses objections, celles qui proviennent de ce qu'on s'obstine à traduire la nouvelle philosophie dans un langage ancien imprégné d'une métaphysique différente. Qu'a-t-on reproché à M. Bergson? De méconnaître la raison, de ruiner la science positive, de se laisser prendre à l'illusion de connaître autrement que par l'intelligence ou de penser autrement que par la pensée, bref, de tomber dans le cercle vicieux d'un intellectualisme qui se retourne contre lui-même. Aucun de ces reproches n'est fondé.

Commençons par quelques remarques préliminaires, pour déblayer le terrain. Il y a d'abord une objection ridicule, que je cite seulement pour mémoire : celle qui soupçonne au fond des théories que nous allons discuter je ne sais quel arrière-dessein ténébreux, je ne sais quelle préoccupation de mysticisme irrationnel. Non, la vérité est au contraire que nous avons ici, mieux que nulle part peut-être, le spectacle d'une pensée pure en face des choses. Mais c'est une pensée complète, non réduite à quelques fonctions partielles, une pensée assez sûre de sa puissance critique pour ne sacrifier aucune de ses ressources. Voilà, au fond, pourrait-on dire, le vrai positivisme, celui qui réintègre toute la réalité spirituelle. Il ne conduit nullement à méconnaître ou à diminuer la science. Là même où le plus visiblement apparaissent en elle contingence et relativité, dans le domaine de la matière inerte, M. Bergson va jusqu'à dire que la physique touche un absolu. Cet absolu, il est vrai qu'elle le *touche* plus qu'elle ne le *voit*. Elle en perçoit surtout les réactions sur un système de formes représentatives qu'elle lui présente, elle en observe l'effet sur le voile théorique dont elle l'enveloppe. A de certains momens, tout de même, le voile devient presque transparent. Et, en tout cas, la pensée du savant frôle et devine le réel dans la courbure que dessine la succession de ses synthèses grandissantes. Mais il y a deux

ordres de sciences. Autrefois, c'est au géomètre qu'on empruntait l'idéal de l'évidence. De là une inclination à toujours chercher du côté le plus abstrait le plus certain savoir. De la biologie elle-même on était tenté de faire une sorte de mathématique encore, seulement atténuée et détendue. Or, si une telle méthode convient à l'étude de la matière inerte, parce qu'une certaine géométrie lui est immanente, si bien que notre connaissance ainsi acquise en est plus incomplète qu'inexacte, il n'en va plus de même pour les choses de la vie. C'est là qu'à conduire la recherche scientifique toujours dans les mêmes voies et selon les mêmes formules, on rencontrerait incurablement symbolisme et relativité. Car la vie est *progrès*, tandis que la méthode géométrique n'est commensurable qu'aux *choses*. M. Bergson s'en est rendu compte; et son rare mérite a été de dégager l'originalité spécifique de la biologie, en même temps qu'il l'érigeait en science typique et régulatrice.

Mais venons au cœur du problème. Quel fut le point de départ de Kant dans la théorie de la connaissance? Cherchant à définir la structure de l'esprit d'après les marques de lui-même qu'il a dû laisser dans ses œuvres, procédant par une analyse réflexive qui remontait d'une donnée à ses conditions, il n'a pu que tenir l'intelligence pour une chose faite, immobile système de catégories et de principes. M. Bergson adopte une attitude inverse. L'intelligence est un produit de l'évolution : nous la voyons se constituer lentement par un progrès ininterrompu le long d'une ligne qui monte à travers la série des vertébrés jusqu'à l'homme. Un tel point de vue est seul conforme à la nature vraie des choses, aux conditions effectives de la réalité : plus on y songe, plus on aperçoit étroitement solidaires *théorie de la connaissance* et *théorie de la vie*. Or que constatons-nous de ce point de vue? La vie, considérée dans la direction « connaissance, » évolue suivant deux lignes divergentes, qui tout d'abord se confondent, puis peu à peu se séparent et finalement aboutissent à deux formes d'organisation opposées : l'intelligence et l'instinct. De leur source commune, où s'entre-pénétraient plusieurs virtualités contraires, chacun de ces genres d'activité ne conserve ou plutôt n'accentue qu'une tendance; et il sera facile d'en marquer le double caractère. L'instinct est sympathie; il n'a point conscience claire de soi; il ne sait pas se réfléchir; aussi n'est-il guère capable de varier

ses démarches; mais il opère avec une incomparable sûreté, parce qu'il demeure inséré dans les choses, communiant à leur rythme et les sentant de l'intérieur. L'histoire des animaux fournit à cet égard des exemples bien significatifs, que M. Bergson analyse et discute avec détail. On en dirait autant du travail qui engendre un corps vivant, de l'effort qui préside à sa croissance, à son entretien, à son fonctionnement. Voyez encore un physicien qui a longtemps respiré l'atmosphère du laboratoire, qui s'est acquis par un long exercice ce qu'on appelle « de l'expérience; » il a comme un intime sentiment de ses appareils, de leurs ressources, de leurs articulations, de leurs aptitudes opératoires; il les perçoit comme des prolongemens de lui-même; il les possède comme des groupes de gestes habituels, discourant dès lors en manipulations avec autant d'aisance et de spontanéité que d'autres discourent en calculs. Ce n'est là sans doute qu'une image; transposez-la cependant et la généralisez : elle pourra vous faire pressentir le genre d'action divinatoire de l'instinct. Mais l'intelligence est tout autre chose. Il s'agit, bien entendu, de l'intelligence analytique et discursive, celle dont nous usons dans nos actes de pensée courante, celle qui fonctionne au cours de notre action quotidienne et qui forme la trame fondamentale de nos opérations scientifiques. Je n'ai pas à revenir ici sur la critique de ses procédés ordinaires. Mais il faut noter maintenant le service qui leur convient, le domaine où ils s'appliquent et valent, et ce qu'ils nous apprennent par là sur la signification, la portée, le rôle naturel de l'intelligence. Tandis que l'instinct vibre en harmonie sympathique avec la vie, l'intelligence est accordée sur la matière inerte; c'est une annexe de notre faculté d'agir; elle triomphe dans la géométrie; elle se sent chez elle parmi les objets où notre industrie trouve ses points d'appui et ses instrumens de travail. Bref, « notre logique est surtout la logique des solides. » Mais entre-t-on dans l'ordre vital? Voici que son incompétence apparaît et s'accuse. Il est très significatif que la déduction soit si impuissante en biologie. Plus encore peut-être l'est-elle dans les choses de l'art ou de la religion, tandis qu'elle fait merveille au contraire tant qu'il ne s'agit que de prévoir mouvemens ou transformations dans les corps. Qu'est-ce à dire, sinon qu'intelligence et matérialité vont ensemble, sinon que le discours avec ses démarches d'ana-

lyse est réglé sur les articulations de la matière? La philosophie à son tour doit donc aussi le dépasser, ayant pour office de considérer toute chose dans son rapport avec la vie.

Ne concluez pas cependant que le devoir du philosophe soit de renoncer à l'intelligence, de la réduire en tutelle, de l'abandonner aux aveugles suggestions du sentiment, de la volonté. Ce n'est pas même son droit. L'instinct, chez nous qui avons évolué dans les voies de l'intelligence, est resté trop faible pour nous suffire. C'est d'ailleurs par le seul détour de l'intelligence que pouvait éclore la lumière au sein des nuits primitives. Mais la réalité présente, voyons-la dans toute sa complexité, toute sa richesse. Autour de l'intelligence actuelle subsiste un halo d'instinct. Ce halo représente le reste de la nébulosité première aux dépens de laquelle s'est constituée l'intelligence comme un noyau de condensation brillante; et c'est encore aujourd'hui l'atmosphère qui la fait vivre, c'est la frange de tact, de palpation subtile, de frôlement révélateur, de sympathie divinatoire, que nous voyons en jeu dans les phénomènes d'invention, comme aussi dans les actes de cette « attention à la vie, » de ce « sens du réel » qui est l'âme du *bon sens*, si profondément distinct du *sens commun*. Eh bien! la tâche propre du philosophe serait de résorber l'intelligence dans l'instinct ou plutôt de réintégrer l'instinct dans l'intelligence, disons mieux : de reconquérir, du centre de l'intelligence, tout ce que celle-ci a dû sacrifier des ressources initiales. En cela consiste le retour au primitif, à l'immédiat, au réel, au vécu. En cela consiste l'intuition.

Assurément la tâche est difficile. Elle éveille tout de suite l'appréhension d'un cercle vicieux. Comment aller au delà de l'intelligence, sinon par l'intelligence elle-même? Nous sommes, semble-t-il, intérieurs à notre pensée, aussi incapables d'en sortir qu'un ballon de monter au-dessus de l'atmosphère. Oui, mais on prouverait tout aussi bien, avec un tel raisonnement, l'impossibilité pour nous d'acquérir n'importe quelle nouvelle habitude, l'impossibilité pour la vie de croître et de se dépasser sans cesse. Que l'image du ballon n'induise pas en évidence illusoire! La question est de savoir ici où sont les limites réelles de l'atmosphère. Il est certain que l'intelligence discursive et critique, laissée à ses propres forces, demeure enfermée dans un cercle infranchissable. Mais l'action dénoue le cercle. Que

l'intelligence accepte le risque de faire le saut dans le fluide phosphorescent qui la baigne et à qui elle n'est pas tout à fait étrangère, puisqu'elle s'en est détachée et qu'en lui résident les puissances complémentaires de l'entendement, elle s'y adaptera bientôt et ainsi ne se sera momentanément perdue que pour se retrouver plus grande, plus forte, plus riche. Et c'est l'action encore, sous le nom d'expérience, qui écarte le danger d'illusion ou de vertige, c'est l'action qui *vérifie :* par un essai de mise en pratique, par un effort de maturation durable qui éprouve l'idée au contact intime du réel et qui la juge à ses fruits. C'est donc bien à l'intelligence toujours qu'il incombe de prononcer la sentence définitive et suprême, en ce sens que cela seul peut être dit vrai qui arrive finalement à la satisfaire : mais il le faut entendre de l'intelligence dûment élargie et transformée par l'effet même de l'action qu'elle a vécue. Ainsi tombe l'objection d'« irrationalisme » adressée à la philosophie nouvelle.

Pas plus ne vaut celle d'« amoralisme. » Elle a pourtant été faite, et l'on a cru pouvoir accuser l'œuvre de M. Bergson d'être l'œuvre trop calme d'une intelligence trop indifférente, trop froidement lucide, trop exclusivement curieuse de voir et de comprendre, sans trouble, sans frisson devant le drame universel de la vie, devant la réalité tragique du mal. D'autre part, et non sans contradiction, la philosophie nouvelle a été déclarée « romantique, » et on a voulu lui trouver les traits essentiels du romantisme : primat du sentiment, unique souci de l'intensité vitale, droit reconnu de tout ce qui est à être, d'où radicale impuissance à établir une hiérarchie de qualifications morales. Singulier reproche ! Le système en cause ne se présente point encore à nous comme un système achevé. Son auteur manifeste une évidente préoccupation de sérier les problèmes. Et certes il a raison de procéder ainsi : à chaque heure suffit sa tâche, il faut savoir n'être parfois qu'un simple regard ouvert sur l'être. Mais ceci n'exclut en rien la possibilité d'œuvres futures où serait posé à son tour le problème de la destinée humaine, et peut-être même l'œuvre passée laisse-t-elle discerner déjà quelques amorces de cet avenir.

Créatrice, en effet, l'évolution universelle n'est cependant pas errante et anarchique. Elle forme une suite. C'est un devenir orienté, non point sans doute par attraction d'un but clairement préconçu ou par direction d'une loi extrinsèque, mais

par la tendance même de la poussée originelle. Quoi qu'il en soit des remous stationnaires ou des régressions momentanées qu'on y observe çà et là, son flot marche dans un sens défini, son flot monte et s'élargit toujours. Pour qui regarde la ligne générale du courant, l'évolution est croissance. D'autre part, il y aurait illusion naïve à la croire aujourd'hui terminée : « les portes de l'avenir restent grandes ouvertes. » Du stade actuellement atteint, l'homme occupe le sommet ; il marque le point culminant où la création continue ; en lui, la vie a déjà réussi, au moins jusqu'à un certain degré ; à partir de lui, d'ailleurs, elle procède avec conscience capable de réflexion ; n'est-il point par là même responsable de la suite? Vivre, selon la philosophie nouvelle, c'est toujours créer du nouveau, du nouveau, — entendons bien, — qui soit croissance et progrès par rapport à l'antérieur. La vie, en un mot, est marche à l'esprit, ascension dans une voie de spiritualisation croissante. Tel est au moins le vœu profond, telle la tendance première qui l'a lancée et qui l'anime. Mais elle peut défaillir, s'arrêter ou redescendre. Ce fait indéniable, une fois reconnu, n'éveille-t-il pas en nous le pressentiment d'une loi directrice immanente à l'effort vital, loi que n'enferme sans doute aucun article de code et dont l'empire ne s'établit pas fatalement par un effet de nécessité mécanique, mais qui se définit à chaque moment et qui à chaque moment aussi marque une direction de progrès, comme la tangente mobile qui enveloppe la courbe du devenir? Ajoutez que, selon la nouvelle philosophie encore, tout le passé survit à jamais en nous et par nous aboutit à l'action. En agissant, il est donc vrai à la lettre que nous engageons à quelque degré tout l'univers et toute son histoire : nous lui faisons accomplir un geste qui désormais subsistera toujours et toujours teindra la durée universelle de son indélébile couleur. N'y a-t-il pas dès lors, impérieux, urgent, solennel et tragique, un problème de l'action? Je dis plus. La mémoire fait du mal comme du bien une réalité persistante. Où trouver le moyen d'abolir, de résorber ce mal? Ce qu'on appelle mémoire dans l'individu devient tradition et solidarité dans la race. D'autre part, une loi directrice est immanente à la vie, mais comme un appel à se transcender sans fin. Devant ce futur transcendant à l'actuel, devant cet au-delà de l'expérience présente, où puiser la force inspiratrice? et n'y a-t-il point lieu de se demander si des intuitions

ne sont pas apparues çà et là au cours de l'histoire qui éclairent pour nous d'un reflet d'aurore prophétique la route obscure de l'avenir? Tel serait le point d'insertion du problème religieux dans la philosophie nouvelle.

Mais ce mot « Religion » qui ne s'est pas encore une seule fois trouvé sous la plume de M. Bergson, en venant sous la mienne, m'avertit qu'il est temps de finir. Nul aujourd'hui ne serait fondé à prévoir les conclusions auxquelles, un jour sans doute, conduira sur ce point la doctrine de l'évolution créatrice. Plus qu'un autre, je dois oublier ici ce que moi-même j'ai pu ailleurs essayer de faire en cet ordre d'idées. Mais il était inévitable de sentir au moins l'approche de la tentation. L'œuvre de M. Bergson est infiniment suggestive. Ses livres, d'un ton si mesuré, d'une harmonie si tranquille, évoquent en nous un mystère de pressentimens et de rêves, atteignent jusqu'aux retraites cachées où jaillissent les sources de notre conscience. Longtemps après qu'on les a fermés, on en garde un ébranlement intérieur, on écoute ému l'écho de plus en plus profond qui s'en prolonge. Quelque riche que soit déjà leur contenu explicite, ils portent plus loin encore qu'ils ne visaient. On ne saurait dire tout ce qu'ils enveloppent de germes latens. On ne saurait deviner tout ce que réserve l'immense lointain des horizons qu'ils ouvrent. Mais ceci au moins est sûr : c'est que par eux, dans l'histoire de la pensée humaine, en vérité, quelque chose de nouveau commence.

ÉDOUARD LE ROY.

# LES *SOUVENIRS*

DE

# M. DE FREYCINET

Dans le livre qu'il vient de faire paraître, M. de Freycinet, commence ses *Souvenirs* avec l'année 1848, alors qu'il avait dix-neuf ans, et il les poursuit jusqu'à l'année 1877, époque à laquelle il entra comme ministre des Travaux publics dans le Cabinet Dufaure, qui succédait au Cabinet Rochebouët, au lendemain de la crise du 16 mai.

Dans cette période historique de trente années, figurent comme événemens principaux la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851, le 4 septembre 1870, la guerre franco-allemande et ses péripéties, l'Assemblée nationale de 1871, la fondation de la République et le Seize Mai. L'éminent écrivain leur consacre quatre cents pages qui se lisent avec une facilité et un agrément particuliers. Nous sommes dès le début lancés *in medias res*, et nous allons de faits en faits par une route large et facile, vers un but déterminé. La méthode de M. de Freycinet est toute de logique, de clarté et de régularité. Rien d'oiseux ou d'inutile. On voit que l'auteur a pris au sérieux le conseil de Térence : *Ne quid nimis*. Le caractère de M. de Freycinet se retrouve dans ses récits, comme dans sa personne même. L'aspect de ce vieillard fin et courtois, au profil émacié, à l'œil vif et pénétrant, au front haut et clair sous des cheveux de neige, à la bouche malicieuse et volontaire, à l'allure ferme et à peine

inclinée par l'âge, aux gestes doux et caressans, à la parole limpide et sonore, révèle une nature aimable, souple et cependant résolue, ne heurtant rien, ne brisant rien, mais ne se laissant pas facilement arrêter en ses décisions et en ses plans bien fixés.

Dans la carrière si longue et si mouvementée qu'il a parcourue depuis sa sortie de l'École polytechnique, soit comme ingénieur, puis inspecteur général des Mines, soit comme délégué à la Guerre en 1870, puis conseiller général, sénateur presque inamovible, — car voilà trente-six ans qu'il représente le département de la Seine, — soit comme ministre deux fois des Travaux publics, quatre fois des Affaires étrangères, six fois de la Guerre, puis quatre fois président du Conseil, président, on peut dire à vie, de la Commission de l'Armée, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, partout il a révélé un esprit lucide et savant, acharné au travail, capable de toutes les tâches, demandant beaucoup à ses collaborateurs, mais ne s'épargnant à lui-même aucune fatigue et toujours dévoué à son pays. Sans doute, comme tout homme politique, il a eu ses erreurs, mais il les a eues de bonne foi et n'a mis aucune mauvaise grâce à les reconnaître. La Providence lui a laissé dans un âge avancé toute sa robustesse d'esprit, toute sa clarté et sa facilité d'expression. C'est le sentiment même qu'on éprouve à la lecture des *Souvenirs* qui n'embrassent encore qu'une période de trente années, mais dont la suite et la fin, nous l'espérons, ne se feront pas attendre.

*
* *

Si je devais étudier de près les intéressans événemens dont M. de Freycinet retrace les phases si curieuses, il me faudrait leur consacrer plusieurs articles. Devant forcément me restreindre, je concentrerai mes observations sur trois périodes historiques : la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851 et la guerre de 1870, ce qui comprend d'ailleurs plus de la moitié de l'ouvrage.

Élève de l'École polytechnique en deuxième année, lors de la chute de Louis-Philippe, M. de Freycinet prêtait comme ses camarades une certaine attention à la campagne des Banquets menée au nom de la Réforme électorale. Le banquet de Chaillot, interdit par la police, fut le signal des premières barricades.

La fusillade du boulevard des Capucines précipita le mouvement insurrectionnel et l'aube du 24 février éclaira les apprêts de la Guerre civile. Les polytechniciens, mis au courant des incidens de la rue, s'étaient demandé s'ils ne devaient pas, comme leurs prédécesseurs de 1830, intervenir et s'interposer entre le pouvoir et le peuple. Cette thèse, M. de Freycinet fut chargé de la développer, en sa qualité de sergent-fourrier des Anciens, devant les camarades réunis au grand amphithéâtre de chimie. Là, il fut décidé, à la grande majorité, qu'on se rendrait en masse à la mairie du Panthéon pour faire prévaloir une solution pacifique. Autorisés par le commandant de l'École, le général Aupick, les jeunes gens, en grande tenue et l'épée au côté, allèrent d'abord à la mairie, puis dans les divers quartiers, offrir leurs bons services. M. de Freycinet, Lamé, le fils du savant mathématicien et un autre camarade, allèrent à Ménilmontant, puis à la caserne Popincourt d'où ils escortèrent un régiment de ligne jusqu'au delà des barrières et revinrent à l'Hôtel de Ville. Un patriote barbu et muni d'un grand sabre, voulut barrer le chemin à M. de Freycinet qui lui dit audacieusement : « J'ai une mission, » et, sur ces trois mots mystérieux, le laissa entrer auprès du Gouvernement provisoire. Dans une salle exiguë et mal éclairée, le jeune polytechnicien trouva Dupont de l'Eure, Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Crémieux, Marie et Garnier-Pagès. Marie lui fit aussitôt cette question : « Est-ce qu'un certain nombre de vos camarades seraient disposés à nous servir d'aides de camp ? » M. de Freycinet répondit affirmativement et dressa aussitôt une liste de seize polytechniciens avec ce titre : « Aides de camp du gouvernement provisoire, » puis il alla faire part à ses camarades de cette mission importante. Ainsi s'accomplit sous les yeux du jeune homme l'instauration du nouveau pouvoir.

« Eh quoi ! dit-il, un changement de régime, ce n'était que cela ? Je m'étais toujours représenté ce grand acte comme entouré de solennité. Je ne le concevais que proclamé avec pompe, au milieu des dignitaires, des délégués de la nation, de l'armée aux baïonnettes étincelantes. Or, il venait de se produire nuitamment, presque en cachette, entre quelques hommes réunis par le hasard des événemens beaucoup plus que par un plan préconçu. Ma jeunesse en était déconcertée ; il me semblait sortir d'un rêve. » Vingt-deux ans après, le 4 septembre 1870,

M. de Freycinet assistera à un avènement de régime aussi peu solennel.

En compagnie de son camarade Greil, M. de Freycinet essaya de faire démolir les barricades des sixième et septième arrondissemens, mais n'obtint des insurgés méfians que l'ouverture de brèches suffisantes pour le passage des voitures. Le lendemain, il revint harassé à l'Hôtel de Ville, rendit compte de sa mission à Marie et fut chargé de veiller à l'installation du nouveau ministre de la Guerre, le général Subervie, rue Saint-Dominique. Puis, il rentra à l'Hôtel de Ville, où un curieux spectacle l'attendait : « Un des membres du Gouvernement provisoire se penchait à une croisée, avec une poignée d'exemplaires du décret qui sortait des presses. Il en donnait lecture et répandait les exemplaires sur la foule. Les feuilles s'envolaient au gré du vent et allaient porter plus ou moins loin la parole du souverain qui souvent, hélas! était le serviteur, car beaucoup de ces décrets avaient pour objet de satisfaire aux demandes impérieuses des Délégations. Garnier-Pagès excellait à ces sortes de communications où il dépensait sa santé. Sous des apparences plutôt frêles, il développait un volume de voix extraordinaire. Monté sur une chaise et le corps à moitié en dehors de la croisée, et retenu dans cette position périlleuse par deux robustes gardes nationaux, il se faisait entendre aux quatre coins de la place. »

Le 31 octobre 1870, dans le même Hôtel de Ville, le même Garnier-Pagès ne jouissait plus de cette popularité. Bloqué dans la salle de Conseil avec la plupart de ses collègues, il se lamentait contre l'insurrection odieuse qui osait, devant l'ennemi, mettre la main sur le gouvernement. A ce moment, un gamin audacieux, qui s'était faufilé dans la salle, prit une carafe et en vidant une partie dans l'immense faux-col que portait habituellement Garnier-Pagès, cria : » Eh ! va donc ! vieux pot de fleurs ! » Le mot et le geste furent si drôles que, malgré la gravité de la situation, Trochu et Jules Simon ne purent s'empêcher de sourire. C'est dans les momens les plus critiques que surgit parfois une scène comique inattendue. On pourrait en citer de nombreuses, même au milieu des épisodes les plus tragiques de la Révolution.

M. de Freycinet eut l'heureuse chance d'assister à l'intervention admirable de Lamartine devant le drapeau rouge. On

sait qu'une formidable manifestation, qui venait demander la proclamation de la république sociale, arriva toute frémissante sous les murs de l'Hôtel de Ville, où résidait un gouvernement sans autorité suffisante, entouré de quelques gardes nationaux timides et de quelques civils inquiétans. Quelle barrière opposer à la vague déchaînée? Des cris ininterrompus de : « Vive le drapeau rouge! » saluaient l'emblème révolutionnaire, porté triomphalement. « Tandis que nous contemplions ces préludes, rapporte l'auteur des *Souvenirs*, un groupe de sept ou huit hommes armés fit irruption dans la salle des séances. Ils se campèrent résolument en face des membres du gouvernement et posèrent leurs fusils dont ils firent résonner bruyamment les crosses sur le plancher. » Leur chef dit qu'ils ne voulaient pas que la Révolution fût escamotée encore une fois, et que, pour être sûrs d'une entente à cet égard, il fallait décréter, comme emblème national, l'obligation du drapeau rouge, symbole de la misère et de la rupture avec le passé. Lamartine essaya de leur faire comprendre leur folle erreur et, dans une noble improvisation, les invita à ne pas compromettre leur cause et celle de la République. Les délégués se bornèrent à répliquer : « Voulez-vous, oui ou non, décréter le drapeau rouge? Le peuple s'impatiente et veut une réponse. — Vous réclamez le drapeau rouge? riposta Lamartine. La question est trop grave pour être réglée ici entre nous. Le peuple peut seul la trancher. Allons le consulter! » Et le tribun, suivi de ses collègues, se dirige vers la grande porte, suivi des délégués, des polytechniciens et des gardes nationaux. D'un geste large Lamartine invite la foule immense à l'écouter. Un grand silence s'établit. Sa voix puissante retentit d'un bout de la place à l'autre, et lorsque l'orateur a jeté cette phrase superbe : « Citoyens, le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec nos libertés et nos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, baigné dans le sang du peuple! » une acclamation frénétique répond : « Vive le drapeau tricolore! » et tous les drapeaux rouges disparaissent comme par enchantement. Telle est la puissance d'un cri sorti du cœur; telle est la puissance d'un homme qui, pour défendre ce qu'il sait être le principe même de l'autorité et le soutien de l'ordre, joue, sans hésitation, son existence et celle de son gouvernement. »

Après cette manifestation qui assurait la défaite de l'anarchie,

M. de Freycinet et ses camarades allèrent, avec l'aide de la Garde nationale, maintenir, à la gare Montparnasse, la circulation des trains pour sauvegarder l'approvisionnement de la ville, puis, regagnèrent l'École. Le jeune polytechnicien, à la suite de sérieuses fatigues, dut rester à l'infirmerie pendant trois semaines. Il n'en fut pas moins très satisfait d'avoir collaboré, dans la mesure de ses forces, au maintien de l'ordre matériel, et résolut d'attendre les événemens, non plus en acteur, mais en spectateur intéressé.

Le long duel qui s'établit entre les représentans de la nation et le prince Napoléon le passionna. Profitant du courant de réaction qui s'était établi, après les scènes révolutionnaires du 15 Mai et des journées de Juin, le prince obtint cinq millions et demi de suffrages comme président, tandis que Cavaignac en recueillait à peine quinze cent mille. La date du 10 décembre 1848 devenait une date mémorable. Le nouveau Président, qui savait où il allait, procéda avec des ménagemens infinis, et son air placide trompa tout le monde. Nul alors ne lui supposait d'arrière-pensée. L'Assemblée Législative, par son imprévoyance et ses indécisions, par l'insécurité de sa politique, facilita le Coup d'État, si bien que le plus grand nombre en était arrivé à voir dans le prince-président le véritable défenseur de la Constitution. L'Assemblée, confiante dans la célèbre parole de Changarnier : « Mandataires de la France, délibérez en paix ! » allait au-devant de sa chute en répétant le mot de tous les imprudens : « Il n'oserait ! » Et le 2 décembre, Paris se réveilla dans le décor d'un coup d'État. L'Assemblée était dissoute, le suffrage universel rétabli, le peuple français envoyé dans ses comices du 14 au 31 décembre, l'état de siège proclamé dans la 1re division militaire. Après avoir parcouru les affiches qui promettaient aux Français la défense de la famille, de la propriété, de la religion et de l'ordre, et les invitaient à approuver la conduite du Président qui, comme l'avait dit Talleyrand au nom du Directoire, au 18 fructidor, était « sorti de la légalité pour rentrer dans le droit, » les passans reprenaient leur chemin sans oser émettre de réflexions. « Quelques-uns, dit M. de Freycinet, qui assistait à toutes ces scènes, paraissaient contenir leur colère. D'autres, plus nombreux, réprimaient un sourire. J'ai entendu des ouvriers murmurer entre eux : « C'est bien fait ! » L'Assemblée avait lassé la patience du pays. D'ailleurs, la forme

du gouvernement n'étant pas mise en question, il ne semblait pas à beaucoup de gens qu'il y eût lieu de s'émouvoir. » Les ouvriers se tenaient à l'écart, comme s'ils éprouvaient une joie secrète à voir se retourner contre le Parlement la violence dont celui-ci avait usé vis-à-vis d'eux, trois ans et demi auparavant. Le souvenir des journées de Juin planait sur le Deux-Décembre... Virtuellement, selon la prophétie de M. Thiers, l'Empire était fait. Le Sénatus-consulte, qui le proclama dix mois plus tard, ne fut, dans l'opinion de tous, qu'une formalité. »

On a mis en doute la part effective de Louis-Napoléon au coup d'État. On en a reporté toute la charge sur Morny et Persigny. M. de Freycinet ne croit pas à cette supposition hasardée. Il la détruit d'un coup en produisant ce billet du prince à l'un de ses ministres, Lefebvre-Duruflé, le 1er décembre : « Je n'ai pas le temps de vous expliquer pourquoi je ne vous ai pas mis dans mes confidences et pourquoi je vous remplace momentanément. Mais croyez que je vous conserverai toujours les mêmes sentimens de haute estime et d'amitié... *Demain l'Assemblée sera dissoute.* » Et M. de Freycinet ajoute : « Le tout, billet et adresse, est de la main du prince. L'écriture est ferme, régulière, sans aucune trace d'hésitation. Peut-on supposer que l'homme qui envoyait de telles missives, à pareille heure, n'était pas absolument maître de lui-même? Non, il n'y a pas de doute ; Louis-Napoléon fut bien, jusqu'à la dernière minute, le cerveau qui conçoit et la volonté qui dirige. La responsabilité du coup d'État lui appartient tout entière. »

Dans ces circonstances, quelle a été l'attitude réelle de Dupin, président de l'Assemblée Législative? Si l'on en croit l'historien du Deux-Décembre, Eugène Ténot, ce n'est que sur la violente insistance de représentans, tels que Canel et Favreau, que Dupin se décida à quitter l'hôtel de la Présidence pour se rendre à la salle des séances, vers dix heures du matin, au moment où l'on expulsait les quarante représentans qui y avaient pénétré. C'est dans la salle Casimir-Perier que Dupin, prenant l'écharpe que lui tendait Desmousseaux de Givré, balbutia quelques mots sur le respect dû à la Constitution. « L'effet produit par ces paroles, dit Ténot, est pour ainsi dire photographié dans ce mot brutal d'un soldat à l'un de ses camarades : « Ça, c'est de la farce! » Apostrophé durement par les représentans qui lui reprochaient sa pusillanimité, Dupin répondit : « Nous avons

le droit, c'est évident; mais ces messieurs ont la force. Nous n'avons qu'à nous en aller! » Dans l'*Histoire d'un Crime*, Victor Hugo accentue encore la peur de Dupin et lui fait dire aux représentans qui l'invitent à venir protester avec eux : « Je ne peux pas. Je suis gardé... Il n'y a rien à faire... Je ne puis rien. *Ubi nihil, nihil!* » Le poète le montre entraîné de force vers la salle des séances et, quand on le somma de se prononcer contre l'attentat, disant aux soldats : « Vous avez la force! Vous avez des baïonnettes. J'invoque le droit... et je m'en vais... » Aussi, dans *les Châtimens*, Victor Hugo lui a-t-il réservé une pièce satirique intitulée : *l'Autre Président*. Elle commence ainsi :

> Donc vieux partis, voilà votre homme consulaire!
> Aux jours sereins, quand rien ne nous vient assiéger,
> Dogue aboyant, dragon farouche, hydre en colère,
> Taupe aux jours du danger!

Vapereau, qui lui consacra une notice en 1865, dit à ce propos : « Gardé à vue, il ne put que rédiger et signer une protestation dont il ordonna le dépôt aux Archives du Palais-Bourbon. » Mon ancien collègue à ces mêmes Archives, M. Houdiard qui fut secrétaire particulier de Dupin, m'avait raconté jadis que cette protestation dont il écrivit le texte sous la dictée de l'ancien président, et qui fut signée par lui, avait été placée quelque temps après dans les dossiers de la Législative. Je l'y ai retrouvée ces jours derniers et j'ai été autorisé à la reproduire. La voici tout entière. Elle est datée du 2 décembre 1851.

« Après l'arrestation des deux questeurs (Baze et le général Le Flô), le Président a donné l'ordre écrit de convoquer immédiatement l'Assemblée. Mais, avant que cet ordre eût pu être exécuté, et vers dix heures et demie du matin, une compagnie de gendarmes étant entrée dans la salle des séances pour en faire sortir violemment les représentans qui s'y étaient réunis, le Président, averti par plusieurs de ses collègues, s'est transporté dans le vestibule de la salle des séances, revêtu de son écharpe. Il a demandé le colonel commandant. Celui-ci étant arrivé, le Président lui a dit : « J'ai le sentiment du droit et j'en parle le langage. Vous déployez ici l'appareil de la force. Je n'en ai pas à vous opposer. Je ne puis que protester, et je pro-

teste au nom de l'Assemblée contre la violation du droit et de la Constitution; et j'en déclare responsables ceux qui ont donné les ordres et ceux qui les font exécuter. » M. le colonel Espinasse du 42e ayant voulu lire son ordre, le Président a refusé d'entendre la lecture et s'est retiré avec les représentans devant le mouvement des troupes commandées par le colonel qui a donné l'ordre de faire évacuer, ce qui s'est effectué par la force.

Le Président,

DUPIN. »

Il convient de remarquer que l'on n'a pas retrouvé l'ordre de convocation de l'Assemblée; que le Président, prévenu dès huit heures du matin de ce qui se passait, a été, non pas averti par ses collègues, mais emmené par eux à dix heures; qu'il n'a subi personnellement aucune violence de la part des gendarmes et qu'il n'a pas été enfermé à Mazas comme les questeurs, comme les généraux Changarnier, Bedeau, Lamoricière, Charras, Cavaignac ainsi que Thiers, Valentin, Martin Nadaud et autres représentans. Il a, il est vrai, refusé d'assister au *Te Deum* du 1er janvier, mais il a gardé les fonctions de procureur général de la Cour de Cassation jusqu'aux décrets relatifs à la confiscation des biens de la famille d'Orléans, pour les reprendre le 28 novembre 1857 et dire avec conviction dans son discours de rentrée : « J'ai toujours appartenu à la France et jamais aux partis. »

Il m'a paru intéressant de faire la lumière sur ce point historique à propos des curieux *Souvenirs* que je viens d'analyser.

***

M. de Freycinet abandonne alors la politique pour s'absorber entièrement dans sa profession d'ingénieur. A l'automne de 1852, il est nommé au poste de Mont-de-Marsan; il étudie le bassin géologique de l'Adour et fait en cet intéressant pays la connaissance de Léon de Maleville, de Léon Faucher, de Duclerc, trois hommes dont il trace à présent de vivans croquis. En 1858, il entre au service de la Compagnie du Midi en qualité de chef d'exploitation et là, pendant cinq années de grand labeur, il prend des habitudes de discipline et de précision qu'il gardera toute sa vie. Grâce à des hommes tels que Duvignaud et Surell,

il s'instruit dans la science de l'organisation et dans la psychologie du personnel, ce qui lui permettra plus tard d'accepter le redoutable mandat de 1870. Il rentre ensuite au service de l'État, va surveiller en Angleterre la fabrication des rails destinés au chemin de fer du Mexique, puis reçoit une mission plus haute, celle d'enquêter sur les procédés mis en œuvre pour assainir les fabriques et les centres populeux, car le gouvernement impérial voulait introduire en France les réformes qui passionnaient nos voisins. Dans cette tâche difficile et délicate, M. de Freycinet fut secondé par des hommes d'une grande autorité, tels que le docteur Angus, Smith, Letteby, Roscoë, Hoffmann et Franckland. Il rentre en France en 1863, après avoir visité des centaines d'établissemens industriels et remet au ministre des rapports substantiels qui, ajoutés à ceux qu'il eut à faire après d'autres missions semblables en Belgique, en Prusse et en France, devinrent les excellens et si utiles *Traités d'assainissement industriel et d'assainissement municipal* imprimés en 1869, et dont M. Gréard a pu dire en 1891 à l'Académie française que le fond autant que la forme de ces écrits avaient valu à leur auteur sa légitime entrée à l'Académie des Sciences.

L'idée d'une sage décentralisation, suivie au milieu de ces travaux, hantait l'esprit de M. de Freycinet, ennemi du formalisme et des complications administratives. M. Duvergier, président de section au Conseil d'État, l'encourageait fort à ces études. Le 22 février 1870, parut au *Moniteur universel* un décret organisant une Commission de décentralisation présidée par Odilon Barrot. M. de Freycinet y figurait à côté de Prévost-Paradol, Dupont-White, Maxime du Camp, Lavergne, Raybaud, W. Waddington, Drouyn de Lhuys, Aucoc, Barante et autres notabilités. La Commission installée au quai d'Orsay, dans la grande salle du Conseil d'État, se mit à l'œuvre et élabora un plan des plus hardis qui devait servir de base à la loi votée par l'Assemblée nationale. Mais au commencement du mois de juillet 1870, les travaux pacifiques de la Commission furent interrompus par le terrible orage qui allait fondre sur la France.

M. de Freycinet résume, en quelques lignes saisissantes, la situation du gouvernement et du pays dans les six semaines qui précédèrent la chute de l'Empire. La faiblesse de l'Empereur,

l'intervention téméraire de l'Impératrice, la coupable complaisance du ministre des Affaires étrangères, la falsification de la dépêche d'Ems, le manque de préparatifs sérieux, l'infériorité de notre artillerie, l'incohérence des premières opérations, l'impéritie du commandement, la dispersion des forces sur une large étendue de frontière, le désordre des transports, tout semblait faire présager les désastres que l'on sait. A la nouvelle de la défaite de Sedan, une surexcitation extraordinaire envahit tous les esprits. On ne pouvait croire à l'effroyable réalité. Paris allait être assiégé. Où s'appuyer? Où se retenir? Le gouvernement existait-il encore? Qui commandait?... Le Corps législatif, qui aurait pu constituer légalement le Comité de défense proposé par M. Thiers, hésita, tergiversa, attendit. Ses hésitations déchaînèrent la Révolution grondante et les pouvoirs publics furent emportés par elle comme un fétu de paille par le vent.

« Dès onze heures du matin, rapporte M. de Freycinet, commençait à défiler sur les boulevards; sans ordre ni consigne apparente, une multitude de gens venus des parties excentriques, et qui se dirigeaient vers la place de la Concorde. Il était difficile de dire quel dessein les amenait. En proie sans doute à l'anxiété générale, ils cherchaient, comme nous-mêmes, massés sur les trottoirs, à se renseigner sur les suites de l'horrible crise. J'ai longtemps assisté à ce défilé qui avait quelque chose de lugubre et d'inquiétant. J'ai fini par imiter les personnes qui m'entouraient et j'ai grossi le cortège. Une fois de plus, j'ai vu, dans l'affolement, s'ouvrir les portes du Palais-Bourbon devant une invasion d'ailleurs pacifique. Les hommes de garde, comme vingt-deux ans auparavant, cédèrent à la pression populaire, et, vers sept heures du soir, le public apprenait la formation du gouvernement provisoire. »

J'ai assisté, moi aussi et de très près, à la chute de l'Empire. Je vois encore, derrière la grille du Palais-Bourbon, le chef des surveillans du Corps législatif, le pétulant Bescherelle, monté sur une chaise et suppliant la foule d'être sage. Quelques secondes après, la grille pliait comme un roseau, et le torrent passait. On a souvent reproché au nouveau gouvernement d'avoir usurpé le pouvoir. Ceux qui ont vu la journée du 4 Septembre savent parfaitement que, dès le matin même, la Révolution était faite dans les esprits, sinon dans la rue. Rien

au monde ne l'eût empêchée. Si le parti républicain, représenté par Gambetta, Jules Favre, Jules Simon et les autres, n'eût ramassé l'autorité déchue, c'étaient les communistes, ceux du 18 mars, qui s'en seraient emparés.

J'ai vu, de mes yeux vu, sur les marches du Palais-Bourbon, des individus comme Regère et Bergeret, coiffés du bonnet rouge, et je les ai entendus crier: « Vive la Révolution! » On a dit que le Corps législatif aurait pu, même après l'envahissement de la salle, reconstituer un gouvernement. Il n'avait plus le moindre prestige. Ce qu'il aurait pu faire encore le 3 septembre au soir, il lui eût été impossible de le faire le 4. « Ce qu'on peut regretter, avoue M. de Freycinet, c'est que le nouveau gouvernement ne se soit pas donné une base plus large. En se recrutant exclusivement parmi les députés de Paris, il a diminué son autorité sur la province; il a risqué d'éveiller des susceptibilités préjudiciables aux communs efforts. Son excuse, — et en même temps sa faute, — réside dans une conception stratégique dont les militaires qui l'entouraient auraient dû le préserver. Il a cru que la guerre se résumerait dans la résistance de Paris. Il ne s'est pas dit que le siège d'une place forte, si importante soit-elle, ne doit être qu'un épisode. Son erreur, trop partagée par le public, s'affirme avec une entière bonne foi dans la déclaration officielle du 6 septembre. » Le gouvernement de la Défense nationale déclarait que là où est le combat, là doit être le pouvoir; que c'était dans Paris que devaient se concentrer les espérances de la Patrie. « Quelle hérésie militaire! s'écrie M. de Freycinet. Renfermer le gouvernement dans la place assiégée, c'était le condamner à capituler avec elle; c'était briser la résistance de la France et la limiter à la défense de Paris. En outre, on viciait fatalement les opérations des armées de province, puisqu'on allait les obliger à pivoter autour de la défense de la capitale, au lieu de les laisser évoluer en conformité des règles de la stratégie. Que de fois j'ai gémi sur la dure loi qui pesait sur nous! Que de fois j'ai déploré les chances favorables qui nous étaient ainsi enlevées! Les pouvoirs publics auraient dû résider partout ailleurs que dans Paris, de manière à rester en communication directe avec les départemens et à préparer la prolongation éventuelle de la résistance au delà de la durée même du siège. »

Ces considérations sont exactes, mais il faut tenir compte de

la situation extraordinaire où le désastre de Sedan et les défaites précédentes, — si honorables qu'elles eussent été par la bravoure de nos troupes, — avaient jeté le pays. La chute foudroyante de l'Empire, la révélation de notre faiblesse en effectifs et en préparatifs de tout genre, la certitude où nous étions désormais de l'abandon et du peu d'intérêt de l'Europe pour notre cause, le manque évident d'alliances, les victoires inattendues des Allemands, leur marche sur la capitale, la nécessité de porter des remèdes prompts et efficaces au désordre, à l'incurie, à l'incohérence et à l'impéritie générales, l'obligation immédiate d'assurer les lignes de défense de Paris, de lui amener des canons et des vivres, de combler les lacunes des fortifications, d'empêcher que Paris ne se rendît comme Vienne au lendemain de Sadowa et ne donnât à l'ennemi la gloire d'un triomphe complet en quelques semaines seulement, toutes ces considérations déterminèrent les nouveaux gouvernans à ne songer d'abord qu'au salut de la capitale qui leur paraissait le salut même de la France. Il fallait être là pour se rendre bien compte de cette fièvre qui brûlait tous les cœurs et faisait croire que Paris, résistant quand même, viendrait certainement à bout de l'orgueil insolent de nos adversaires. Et de fait, s'il n'a pas entièrement abattu cet orgueil, il l'a singulièrement amoindri, car peu s'en est fallu que, grâce aux efforts de la Délégation et de tous les Français, l'ennemi n'ait été obligé de lever le siège. C'est d'ailleurs l'aveu qu'en a fait lui-même le maréchal de Moltke à la date du 8 novembre 1870. Et nous ne pouvons pas, nous ne devons pas oublier la réponse de M. de Beust à ceux qui comparaient le désastre de 1870 à celui de l'Autriche en 1866 : « Il y a seulement une différence, messieurs; c'est que vous avez le siège de Paris à votre actif! »

Dans la tourmente qui agitait le pays, M. de Freycinet ne pouvait pas rester inerte. Il alla offrir ses services à Gambetta pour être employé comme officier du génie. Gambetta le reçut cordialement et lui expliqua qu'on ne manquait à Paris ni d'officiers, ni d'ingénieurs. Il lui conseilla d'aller, en province, stimuler les efforts et les coordonner. Sachant qu'il était conseiller général de Tarn-et-Garonne, il le nomma préfet à Montauban. M. de Freycinet hésita d'abord un peu, puis accepta. En se rendant à la gare d'Orléans, il rencontra un de ses amis, Audoy, lequel lui apprit qu'il était également nommé préfet de

Tarn-et-Garonne. Dans le trouble et le désordre administratifs, assez naturels en ce moment, le Cabinet de l'Intérieur avait fait son choix sans prévenir le ministre. Audoy fut alors nommé à Agen et M. de Freycinet gagna Montauban où certaines difficultés qu'il avait redoutées abrégèrent son séjour.

Il avait pris possession de son poste dès le 7 septembre, mais, à son arrivée, trois délégués du parti républicain-radical apparurent pour contester ses pouvoirs. Ils l'accusaient d'avoir été candidat officiel de l'Empire. Le 24 septembre, leurs partisans envahirent la préfecture, demandant la révocation en masse des municipalités du département et la création d'une Commission préfectorale dominant le préfet lui-même. Ils réclamaient la démission de M. de Freycinet, sous prétexte que sa candidature de conseiller général n'avait pas été combattue par le gouvernement impérial. Le nouveau préfet résista d'abord à toutes ces exigences, ne voulant pas céder devant la menace et offrant seulement d'en référer au ministre de l'Intérieur. On ne l'écouta pas et on menaça de mettre la préfecture à sac. Devant ces violences, et vu les circonstances exceptionnelles créées par la présence de l'ennemi aux portes de Paris, le préfet consentit, dans l'intérêt de l'ordre, à envoyer sa démission. Il fut remplacé par M. Flamens et se rendit à Tours pour collaborer aux travaux de la Commission d'armement, que présidait Jules Lecesne. La Délégation, constituée sur des bases trop étroites, se bornait en réalité à la seule personne de Crémieux qui cumulait tous les pouvoirs. On lui envoya deux assesseurs, l'amiral Fourichon pour la Guerre et la Marine, et Glais-Bizoin sans fonctions définies. Ce dernier, esprit original, n'avait d'autre excuse dans son activité brouillonne que sa bonhomie naturelle. Mais tout marchait irrégulièrement et lentement. Le cercle d'investissement se fermait autour de Paris et la province était inanimée. Crémieux songeait à nommer M. de Freycinet délégué à la Guerre, lorsque, le 9 octobre, Gambetta, descendu de ballon à Amiens, apparut à Tours, muni de pouvoirs extraordinaires, avec le double titre de ministre de l'Intérieur et de la Guerre. « La renommée du jeune tribun, les conditions dramatiques de son voyage, la fascination qu'il exerçait sur les masses, une vague croyance à un retour possible de la fortune, tout concourait à donner à son apparition le caractère d'un événement national. Les rues se remplirent de

monde. Le morne silence des jours précédens fit place à une animation joyeuse. Il semblait qu'une ère nouvelle commençait. » Et, en effet, tout allait changer, la défense prendre une accélération nouvelle, les armées sortir du sol avec le concours empressé de tous les Français.

Le 10 octobre, M. de Freycinet vit Gambetta qui lui dit brusquement : « J'ai eu tort de vous envoyer à Montauban ; vous en êtes parti, c'est une affaire réglée. J'ai ici bien d'autres soucis. Avec l'Intérieur, j'ai pris la Guerre, afin d'activer les préparatifs. Or, je ne puis être partout. Il me faudrait au ministère de la Guerre un homme sûr, connaissant ma pensée et capable de la faire exécuter. J'ai songé à vous pour ce rôle. Voulez-vous l'accepter ? » La surprise rendit un instant muet l'ingénieur auquel s'adressaient ces paroles. Puis, écartant toute timidité, M. de Freycinet accepta le titre de délégué du ministre auprès du département de la Guerre, avec mission de diriger les services en ses lieu et place dans des limites déterminées. Au moment où il sortait de la préfecture de Tours, il rencontra le directeur de la *Liberté*, Léonce Détroyat, ancien officier de marine, qui lui confia secrètement qu'il était, lui aussi, délégué à la Guerre ?... Est-ce que le quiproquo de Montauban allait recommencer ? M. de Freycinet voulut en avoir le cœur net et alla s'en expliquer avec Gambetta qui lui apprit que Détroyat devait seulement prendre connaissance des dépêches de la journée et se borner à être un agent de renseignemens. Mais presque aussitôt Détroyat renonça de lui-même à des fonctions qui eussent été une source de conflits et accepta le commandement du camp de la Rochelle. Le général Lefort, qui dirigeait les services de la Guerre en qualité de secrétaire général, excipa de sa mauvaise santé et d'un besoin réel de repos, pour se retirer à son tour. Dès ce moment, et muni de pouvoirs suffisans, M. de Freycinet se mit à la besogne. Elle était considérable. Elle eût été effrayante pour un esprit hésitant, même doué des meilleures qualités. Le nouveau délégué à la Guerre, se rendant compte des nécessités de l'heure présente, alla de lui-même avec résolution au-devant des difficultés et des périls.

***

Voici quelle était la situation exacte de la France, décrite par

M. de Freycinet lui-même, au moment où il consentait à entrer avec de pleins pouvoirs au ministère de la Guerre.

Quelques troupes battues à Artenay et à Orléans s'étaient réfugiées en Sologne. La Loire était découverte et vingt mille hommes à peine erraient dans cette région sans commandement effectif et sans but. Dans l'Est, les soldats de Cambriels, victimes également de la défaite, s'étaient réunis sous les murs de Besançon. Dans l'Ouest, on avait quelques embryons de bataillon de mobiles, et dans le Nord, sauf les places, on ne pouvait compter que sur de médiocres renforts. En envoyant la Délégation à Tours, le gouvernement de la Défense nationale croyait si bien que le noyau de la résistance serait uniquement Paris, que les directions du ministère de la Guerre étaient restées pour la plus grande partie dans la capitale.

Devant un tel désarroi et un tel abandon, il fallait aviser au plus pressé.

Constituer des bureaux militaires compétens, ainsi que des bureaux de renseignemens et de reconnaissances, accroître le nombre des unités combattantes, compléter les régimens placés derrière la Loire, former deux nouveaux corps d'armée, les 15e et 16e corps à Blois, se procurer l'armement et l'outillage nécessaires, combler toutes les lacunes, préparer au plus vite, et sans perdre une minute, les approvisionnemens nécessaires en vivres et en munitions, profiter de toutes les bonnes volontés et de tous les efforts pour arriver au but commun: la destruction de l'ennemi et par là même la libération des territoires, telle fut la pensée constante de la Délégation et particulièrement celle du ministère de la Guerre.

De son côté, Gambetta va nous faire connaître l'état de la province à son arrivée.

« Quand je m'installai à Tours, dit-il à ceux qui l'interrogèrent le 7 septembre 1871, à l'Assemblée Nationale, je trouvai le pays dans un véritable état de sécession. Il y avait au Midi, au Sud-Ouest, dans l'Ouest des tendances alarmantes pour l'unité de la France. En même temps, l'action du gouvernement était très faible. Il était peu obéi... J'entrai dans la Délégation de Tours avec la résolution de rétablir l'ordre compromis sur beaucoup de points du territoire. Je fus assez heureux, dans un espace de temps fort restreint, pour pouvoir remettre l'ordre partout... Une fois l'unité rétablie, ma préoccupation fut d'ap-

peler aux armes, sans distinction de partis, ni d'opinions, ni d'antécédens politiques, tous les hommes de cœur et de bonne volonté, tous ceux qui, sans qu'on s'informât de leurs convictions ni de leur origine, avaient bien le droit de réclamer leur part dans la défense de la Patrie. C'est pour cela qu'à côté des élémens révolutionnaires les plus ardens, on vit être l'objet d'une faveur et d'une sollicitude particulières de ma part les représentans les plus autorisés du parti légitimiste. Je ne reculai même pas devant l'emploi d'hommes qui avaient été liés au régime impérial, mais en la loyauté et la bravoure desquels j'avais absolument foi. Nous organisâmes une armée, plusieurs armées. On en a beaucoup médit, mais il y a eu des efforts énormes dont je veux parler sans vanité, car ils ont été le fruit de la collaboration assidue du pays tout entier. Je ne partage pas le moins du monde l'opinion qui nous abaisse devant l'étranger et à nos propres yeux, laquelle consiste à dire que la France était dans un état de décadence morale et matérielle si grand qu'elle n'a pas fait ce qu'elle devait. Au contraire, le pays a tout donné, et les hommes et l'argent, sans compter. On s'est bien battu aussi bien que pouvaient le faire des troupes inexpérimentées qui n'avaient à leur tête que le petit nombre d'officiers qui nous restaient et quand il était si difficile de s'en procurer! A ce point de vue donc, la guerre a été ce qu'elle pouvait être, et aucun peuple dans le monde n'aurait été capable d'un pareil effort, alors que l'armée permanente était tout entière aux mains de l'ennemi. »

A la surprise que Saint-Marc Girardin et d'autres membres de la Commission d'enquête témoignaient d'avoir vu mettre à la direction du ministère de la Guerre un ingénieur des Mines, Gambetta avait répondu : « C'est un des plus distingués élèves de l'École polytechnique. C'est un homme qui a dirigé l'administration des mines et des chemins de fer. Il n'était pas militaire, mais il n'y a pas là de quoi s'étonner. C'est un homme parfaitement capable, tout à fait à la hauteur des fonctions dont il a été chargé, qui les a admirablement remplies, et je ne vois pas qui aurait pu le remplacer. »

Pour se rendre un compte exact de ce que le délégué à la Guerre avait fait, il convient de scruter à fond les détails de la formation des corps nouveaux, des préparatifs, des approvisionnemens en armes, munitions et vivres, alors que tout sem-

blait faire défaut à ceux qui avaient osé prendre une telle responsabilité. Qnand on parle de la guerre de 1870, on n'examine généralement que les dehors de cette guerre : les levées d'hommes, les combats, les batailles et leurs résultats, les forces engagées de part et d'autre, le mérite des combinaisons diverses, la sagesse ou l'indépendance des ordres donnés. On trace le tableau saisissant de la France envahie, du cercle d'investissement autour de Paris, de la séparation de la capitale et de la province, du désarroi et des troubles causés par des catastrophes inouïes. Mais on ne fait pas assez attention aux efforts cachés, tenaces, désespérés, par lesquels apparurent tout à coup ces armées nouvelles dont on note les évolutions ; on ne remarque pas les obstacles de tout genre et les difficultés innombrables, inouïes, qui se dressaient devant ceux qui avaient à former ces régimens et à les amener sur le champ de bataille. Un détail suffira pour montrer de quoi dépendaient souvent les affaires les plus sérieuses. Les cartes d'état-major étaient restées à Paris. La Délégation n'en possédait qu'une seule prêtée par la municipalité de Tours à l'amiral Fourichon. En quelques jours, sur l'initiative de l'officier Jusselin, le gouvernement fit photographier et héliograver 15000 exemplaires, lesquels, collés sur toile, furent distribués immédiatement à nos chefs militaires. Le recrutement de l'administration centrale de la Guerre et des services spéciaux était chose extraordinairement inquiétante, et les cadres réguliers étaient épuisés. On s'adressa aussitôt aux civils pour suppléer les intendans, les médecins et les officiers du génie. Avec des ingénieurs, des professeurs, des magistrats et des industriels on compléta les cadres. « Ne vous arrêtez, disait Gambetta, ni à la dépense ni aux personnes. Tout pour la Défense nationale ! » On l'écouta et l'on tailla dans le vif. On rendit l'Artillerie indépendante du Génie et on obtint ainsi des prodiges d'activité, si bien qu'on réussit à mettre en ligne deux batteries de six pièces par jour, ce qui stupéfia les Allemands. Les services de l'Infanterie et de la Cavalerie furent aussi réorganisés. L'Intendance subit des réformes profondes. Les capsules pour chassepots manquaient. Avec l'aide des savans Marqfoy et Mascart, on installa la capsulerie de Bourges à Toulouse et l'on arriva à produire 1 200 000 capsules par jour. On rendit des décrets qui conféraient provisoirement des grades à des personnes n'appartenant pas à l'armée, mais capables par

leur tempérament énergique de rendre de réels services. Ainsi fut créée l'Armée auxiliaire. Un autre décret institua onze camps régionaux, pour instruire et concentrer les mobilisés. Un troisième décret organisa *le Génie civil des Armées*, pour permettre aux soldats en campagne d'avoir les moyens de développer les fortifications passagères, de réparer ou détruire les ouvrages d'art, de rendre les routes impraticables à l'ennemi. M. de Freycinet, dans la tâche gigantesque qu'il avait acceptée, tint à s'entourer de capacités, d'ingénieurs, de savans et de zélés inspecteurs, qui ne se contentaient pas seulement de la tâche assignée à leur talent, mais qui avaient souvent des initiatives hardies et heureuses. Tel M. Cuvinot qui créa l'excellent et si utile *Service des Reconnaissances*.

L'auteur des *Souvenirs* ne revient pas comme dans son livre, *la Guerre en province*, sur les détails des opérations des différentes armées. Il les rappelle seulement à grands traits. Il traite de l'armée de la Loire confiée à l'énergie savante, au sang-froid et à la décision du général d'Aurelle de Paladines, de la bataille de Coulmiers où fut vaincue l'armée bavaroise qui s'enfuit en désordre, laissant à nos troupes de l'artillerie et de nombreux prisonniers, puis de la reprise d'Orléans par le prince Frédéric-Charles; de la retraite des troupes de d'Aurelle de Paladines et du général Chanzy; de la bataille du Mans, de la campagne du Nord et de la campagne de l'Est. Le récit est sobre et émouvant. Les mérites et les fautes des généraux sont exposés avec impartialité, comme les actes eux-mêmes de la Délégation. En se défendant d'avoir voulu imposer au général d'Aurelle de Paladines des plans personnels, M. de Freycinet affirme que ce général a rempli parfaitement la partie de sa mission qui consistait à façonner et à agglomérer les nouvelles unités. « Froid, réfléchi, un peu soupçonneux, il donnait l'impression de l'obstination et de la vigueur. Une fois surmontées les hésitations du début, assez compréhensibles d'ailleurs, il avait montré des qualités maîtresses : solidité, décision, sang-froid. Sa fermeté maintenait les troupes dans une exacte discipline : grâce à lui, nous possédions une armée. » Aux objections du général qui, après Coulmiers, aurait préféré attendre l'attaque du prince Frédéric-Charles dans les positions d'Orléans qu'il avait bien étudiées et fortifiées, l'ancien délégué à la Guerre répond que rien ne prouvait que le général ennemi viendrait chercher d'Au-

relle sur le terrain choisi par lui. « D'ailleurs, si Paris venait à se rendre à ce moment, ajoutait-il, que pourrait l'armée de la Loire contre les forces allemandes combinées? L'expectative prolongée paraissait donc fort dangereuse et n'était pas une solution. Les événemens du reste se chargèrent d'y mettre fin. »

Le 29 novembre, le général Trochu ayant averti la Délégation que, le 30, l'armée de Paris commandée par Ducrot aborderait les positions fortifiées de l'ennemi et pousserait vers la Loire s'il pouvait les enlever, l'action s'imposa. D'accord avec d'Aurelle, Borel et Chanzy, on décida la marche en avant. Le général d'Aurelle, par un superbe ordre du jour, enflamma ses troupes et leur inspira résolution et confiance. Pour l'armée de Paris, la première journée, celle de Champigny du 30 novembre, fut favorable à nos soldats. Mais, le 2 décembre en province, débordé par les troupes supérieures de Frédéric-Charles, d'Aurelle avec le 15e corps fut rejeté sur Orléans et ne vit plus qu'un parti à prendre, la retraite sur Beaugency, Blois, Gien et la Sologne. Il se refusait à une nouvelle opération sur Orléans, car, pour lui, c'eût été la destruction inutile de l'armée. Il se plaignait de l'impatience de la Délégation, qui ne lui avait pas laissé le temps de bien concentrer et de réorganiser ses troupes. Quoi qu'il en soit, il pouvait être fier de la résistance qu'il avait opposée avec des soldats improvisés à des adversaires aguerris et munis de tout le nécessaire. « Telle fut la fin d'une entreprise qui nous avait donné de si grandes espérances, dit M. de Freycinet. Le général Ducrot ne fut pas plus favorisé. Après son brillant début du 30 novembre et l'engagement meurtrier du 2 décembre, il plia devant le nombre et repassa la Marne. Ces nouvelles, arrivées coup sur coup, jetèrent le pays dans la consternation. On en cherchait les causes dans les hypothèses les plus invraisemblables. »

En réalité, la défaite de l'armée de la Loire tenait à la précipitation avec laquelle elle avait dû se mettre en marche à la suite des dépêches reçues de Paris le 30 novembre; à la fausse manœuvre qui avait porté Chanzy beaucoup trop au Nord-Ouest en l'éloignant du gros de l'armée, puis à l'immobilité des 18e et 20e corps et à l'isolement au centre du général d'Aurelle que Frédéric-Charles n'aurait osé attaquer s'il eût été renforcé par les autres corps. « Si le général d'Aurelle, reconnaît lui-même M. de Freycinet, eût eu deux ou trois jours devant lui au

moment de quitter Orléans, il aurait pu mieux calculer ses dispositions et le funeste malentendu relatif à l'emploi des 18e et 20e corps ne se serait pas produit. » Devant son refus de se concentrer de nouveau sur Orléans, la Délégation pria le général d'Aurelle de remettre le commandement au général des Pallières et lui offrit la direction des lignes de Cherbourg. D'Aurelle n'accepta pas ce qu'il croyait être la diminution de son autorité et demanda à se retirer dans ses foyers à Belley. La sympathie et l'estime de tous accompagnèrent dans sa retraite celui qui avait organisé, instruit et discipliné l'armée de la Loire, au milieu des difficultés et des périls les plus grands qu'ait jamais eu à affronter un chef.

Il a été fait à la Délégation de Tours et de Bordeaux un grave reproche sur lequel il faut revenir ; celui de s'être arrogé la conduite effective des armées et de leurs opérations, source d'un antagonisme regrettable entre le commandement des généraux et la direction du ministère et de ses délégués. Cet antagonisme se serait révélé par des conférences secrètes où les conseillers de Gambetta, et Gambetta lui-même, auraient apporté leurs conceptions avec la prétention de suppléer par leur intelligence propre à l'insuffisance notoire des généraux. Les ordres du mouvement auraient été donnés par des personnes évidemment animées des meilleures intentions patriotiques, mais qui ne se rendaient pas compte que, dans la guerre, la plus grande difficulté est d'amener en bon ordre sur le champ de bataille, au point où doit se concentrer l'action, des troupes bien reposées, bien outillées et supérieures autant que possible aux forces ennemies. Le commandant en chef peut seul en effet diriger et coordonner les mouvemens des soldats sous ses ordres suivant les diverses circonstances, et il est impossible à un cabinet même militaire de juger et de résoudre ces questions de loin ; s'il le fait, il s'expose à ordonner des entreprises mal conçues et mal préparées et à aboutir à des revers inévitables.

A ces critiques Gambetta a répondu : « On n'a jamais donné aux généraux que des ordres qui avaient été délibérés avec eux et que des ordres d'exécution. La première campagne de la Loire a été délibérée devant moi par tous les généraux qui y ont pris part. Quant au second plan, celui de l'Est, il a été arrêté à Bourges entre Bourbaki et Clinchant et le représentant du ministre de la Guerre... Je n'avais qu'une préoccupation, qu'un

seul but : fournir aux généraux, à force d'énergie, d'activité, de volonté, les moyens de faire ce qu'ils pourraient, et toutes les fois qu'ils avaient besoin de quelque chose, je le leur fournissais. Ils sont obligés d'en convenir. »

Il est certain que, pour les premières actions décisives de l'armée de la Loire, un premier Conseil se tint à Salbris, le 24 octobre 1870, entre MM. de Freycinet, Sourdeaux et de Serres avec les généraux d'Aurelle de Paladines, Borel, Pourcet et Martin des Pallières; puis un second Conseil eut lieu le 26 octobre avec les mêmes, y compris Gambetta. Pour les opérations qui devaient se lier avec celles de Paris, elles furent décidées le 30 novembre dans un Conseil formé de MM. de Freycinet, de Serres et des généraux Bourbaki, d'Aurelle de Paladines, Borel et Chanzy.

Le général Borel, qui devint ministre de la Guerre en 1879, a dit en toute impartialité que l'élément civil transmettait aux généraux d'excellens renseignemens et souvent fort utiles, mais émettait quelquefois aussi des appréciations erronées. « Ainsi, quand on nous donnait 25 000 hommes, on nous disait : « Vous avez 25 000 soldats. » Il avoue aussi qu'on a été parfois injuste pour ses camarades, et notamment pour le général Crouzat après l'évacuation d'Orléans. Il déclare que la position d'Orléans était une position détestable, puisqu'elle a derrière elle un fleuve qui fuit à droite et à gauche et n'offre aucun appui. « On a forcé l'armée d'y rester, parce qu'on voulait se rapprocher de Paris. C'était la seule excuse de cette mauvaise position. » Ces critiques faites, il a dit en propres termes : « Il faut rendre justice à l'Administration de la Guerre du 10 octobre. Elle a rendu de très grands services et elle a fait tout ce qu'il était matériellement possible de faire. Elle a été souvent pour nous sévère et même injuste, mais ce n'est pas une raison pour que nous ne lui rendions pas justice. Il y a eu un homme qui, sous le titre modeste de Délégué à la Guerre, a rendu d'immenses services dont on ne lui est point reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi. C'est à lui cependant que nous devons l'improvisation de nos armées auxquelles manquaient la force morale, la discipline, l'instruction militaire, la confiance en soi et l'organisation que la tradition peut seule nous donner. Comme création d'armées, je doute qu'aucune administration quelconque pût faire autant que celle-ci a fait. »

Répondant lui-même aux reproches d'avoir fait avec Gambetta des plans d'opérations militaires sans consulter un état-major capable de les assister, M. de Freycinet se défend, lui et le ministre, d'avoir voulu jouer les stratèges en chambre. « Quand une opération importante se présentait, je commençais, dit-il, par consulter les collaborateurs militaires qui pouvaient nous éclairer. Puis, si les circonstances le permettaient, par exemple avant la reprise d'Orléans, les généraux intéressés étaient réunis en un conseil que Gambetta présidait. Lorsqu'il s'est agi de la marche sur Paris, ou de l'expédition dans l'Est, les généraux en ont délibéré et nous étions d'accord avec eux. Nous n'avons marqué notre volonté personnelle que dans des cas très rares, d'importance secondaire, où l'initiative du général ne se manifestait pas en temps utile. Au surplus, les témoignages, recueillis par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale, montrent à quoi se réduit cette accusation. »

***

La campagne de l'Est, dont M. de Freycinet eut le premier l'idée, fut acceptée librement par Bourbaki. Elle mérite qu'on lui consacre ici quelques développemens, au sujet de certains points du plus haut intérêt et encore obscurs.

Bourbaki aurait voulu le 18 décembre passer la Loire en aval de Nevers, remonter par Douzy et Saint-Fargeau et gagner la forêt de Fontainebleau pour essayer de débloquer Paris, tandis que Bressoles et Garibaldi tâcheraient de faire lever le siège de Belfort. Mais M. de Freycinet, trouvant ce plan trop hardi, proposa d'envoyer les 18e et 20e corps à Beaune, le 15e à Vierzon, les troupes de Bourbaki sur Dijon, et celles de Bressoles sur Besançon pour débloquer Belfort et menacer les communications allemandes, ce qui fut accepté par Bourbaki. Un savant historien militaire, le colonel Secretan, a critiqué la question du déblocus de Belfort qui, suivant lui, compliquait le plan en obligeant l'armée de l'Est à retarder une offensive qui aurait pu surprendre les généraux ennemis, Werder et Zastrow. En outre, de nombreux obstacles vinrent contrarier le plan convenu et en empêcher la réussite. Les désordres de l'embarquement des troupes, la direction malencontreuse des munitions, armes et vivres sur des gares insuffisantes à les recevoir et à les débarquer, la non-arrivée des cent mille mobilisés promis à Bour-

baki, les manœuvres peu adroites de Garibaldi qui se laissa retenir à Autun et à Dijon par le général Ketteler, pendant que Manteuffel en profitait pour se jeter sur les derrières de l'armée de Bourbaki, toutes ces causes entravèrent et firent péricliter l'expédition. Bourbaki eût pu s'acquitter de la tâche formidable qu'il avait assumée, car il avait à cœur de venger Metz, si les soldats sur lesquels il comptait ne lui avaient fait en partie défaut, — car encore une fois cent mille hommes ne sont pas cent mille soldats ; — si « le général Hiver, » selon le mot de Napoléon, n'avait pas été aussi dur pour ses malheureuses troupes que pour les vieux grognards de 1812. Les hommes compétens ont d'ailleurs reconnu que la campagne de l'Est, qui avait eu de glorieux jours, eût obtenu des résultats autrement considérables, si le temps et les circonstances ne l'avaient contrariée. « L'obligation d'aller jusqu'à Belfort et de se lancer à l'aventure dans un pays d'inhospitalières montagnes avec des troupes peu solides et des communications difficiles, remarque Secretan, a paralysé le général en chef. »

L'extrême hâte avec laquelle tout avait été engagé, fut aussi une des causes de l'insuccès; mais il faut remarquer que Bourbaki, après les revers d'Orléans, accepta cette mission difficile, mais en comptant sur toutes les garanties qu'on lui avait promises, comme par exemple l'action énergique de Garibaldi contre les forces allemandes destinées à secourir Werder. Il l'avait répété expressément le 26 janvier, à l'heure critique : « Vous me demandez de m'entendre avec Garibaldi. Je n'ai aucun moyen de m'entendre avec lui, mais si vous ne faites pas attaquer l'ennemi sur mes communications, je me considère comme perdu... En ne faisant pas assurer mes derrières, vous m'avez laissé aux prises avec 140 000 hommes. » Gambetta, lui aussi, n'était point satisfait de la coopération garibaldienne et déjà, le 24 décembre, il avait blâmé l'activité brouillonne du chef d'état-major Bordone, un pharmacien improvisé général, qu'il fallait ramener à ses véritables devoirs. La victoire de Dijon semblait avoir remis les choses en meilleur état, mais on ne savait pas que, pendant que Ketteler se faisait battre, le général de Manteuffel achevait, à travers des défilés voisins de Garibaldi, le mouvement qui devait perdre l'armée de l'Est. M. de Serres, envoyé avec le colonel Gauckler, pour examiner de près les opérations, avait reconnu que les Garibaldiens n'avaient pas su

disputer à l'ennemi les positions et les passages essentiels d'où dépendait le sort de Bourbaki et s'étaient bornés à attendre sur place l'attaque des Allemands. M. de Freycinet s'en était étonné, lui aussi, et leur avait télégraphié qu'un corps prussien qui passait tout près d'eux se rendait à Gray sans qu'ils s'en fussent doutés. Il invitait Bordone et ses soldats à aller se jeter au travers de l'ennemi qui circulait entre Dijon et Gray, de manière à troubler sa marche et à protéger l'armée qui marchait sur Belfort. Il recevait des informations insuffisantes et se plaignait d'avoir été trop confiant. Aussi, le 19 janvier, mandait-il sévèrement à Bordone : « Vous n'avez donné à l'armée de Bourbaki aucun appui et votre présence à Dijon a été absolument sans résultats sur la marche de l'ennemi de l'Ouest à l'Est. » En réalité, les troupes réunies à Dijon et destinées à empêcher les Allemands de se jeter sur Bourbaki s'étaient laissé retenir par un rideau de forces ennemies qui n'avait d'autre mission que de les occuper. Bourbaki avait dû se replier sur Besançon, opérant lentement sa retraite à cause de la fatigue de l'armée, de la rigueur de la saison et de l'état affreux des routes. Il comptait trouver des vivres abondans et des munitions pour se maintenir autour de la place de Besançon, et fut désolé d'apprendre qu'il n'y restait presque rien ; que Quingey et Mouchard étaient aux mains de l'ennemi et que l'on ne pouvait se replier que du côté de Salins ou de Pontarlier. Il n'était plus possible de marcher sur Auxonne, car l'armée se fût engagée entre l'Ognon et le Doubs et aurait été attaquée par des forces supérieures sur ses deux flancs et sur ses derrières, avec la Saône à dos. Le seul salut était de se glisser le long de la frontière suisse. Les raisons indiquées ci-dessus et les conditions fatales de l'armistice en faisaient une loi.

Dans une note parue en 1894 et communiquée au colonel Secretan, Bourbaki comparant les ressources de l'ennemi, son état moral, son armement et sa discipline avec la situation de ses propres troupes, leurs moyens et leur situation personnelle, disait qu'un commandant en chef, dans de pareilles conditions, marche à une défaite certaine. Mais il ajoutait : « Si la Patrie est aux abois, qu'il ne puisse faire prévaloir son avis pour un armistice ou pour une paix devenue nécessaire, il doit dans certains cas accepter avec abnégation la triste mission qui lui est

confiée. Dans ce cas extrême, le patriotisme le porte à vouloir prendre la grande part des douleurs et des malheurs immérités de son cher Pays. » C'est ce qu'il fit en accomplissant jusqu'à la dernière heure une tâche effroyable. Mais à ce moment, Bourbaki, attristé par les reproches adressés à ses opérations, inquiet de sa responsabilité, affolé par une situation sans issue, perdit l'esprit et voulut attenter à ses jours. Par un hasard extraordinaire, la balle, — je l'ai entendu dire à lui-même, — s'aplatit sur son front comme sur une plaque de fonte. « Soyez sûr, écrivait-il deux jours auparavant, que c'est un martyre d'exercer un commandement en ce moment... Si vous croyez qu'un de vos commandans de corps d'armée puisse faire mieux que moi, n'hésitez pas, comme je vous l'ai déjà dit, à me remplacer soit par Billot, soit par Clinchant, soit par Martineau... La tâche est au-dessus de mes forces. Vous croyez avoir une armée bien constituée. Il me semble que je vous ai dit le contraire... Quant à présent, je ne peux que chercher à me dégager et non à percer la ligne ennemie. »

En présence des hésitations si compréhensibles de Bourbaki à essayer de faire une trouée et de chercher une autre voie de salut que celle de Pontarlier, Gambetta lui ordonnait de remettre le commandement à Clinchant, ne sachant pas qu'à ce moment même l'infortuné général, pour lequel il était si sévère, cherchait un refuge dans la mort. Tout en regrettant qu'il eût parfois manqué de confiance dans le succès possible de ses opérations, M. de Freycinet se plaît à reconnaître que Bourbaki était brave jusqu'à l'héroïsme, impassible sous le feu et admirable entraîneur d'hommes. « Ceux qui l'ont approché n'ont jamais oublié ce masque chevaleresque, cette démarche souple et aisée, cette physionomie très fine sous les dehors d'une grande rondeur. Il exerçait sur la troupe une attraction indéfinissable : sa bravoure était légendaire et son insouciance du danger proverbiale. »

La fatalité s'était acharnée sur cet infortuné général. Dupe des intrigues de Bazaine, il avait eu la douleur de quitter Metz au moment où il aurait voulu le plus partager les souffrances de ses infortunés compagnons d'armes. Arrivé à Lille le 20 octobre, après avoir essayé vainement de revenir à son poste, malgré l'autorisation qu'il avait reçue des autorités allemandes, il avait trouvé les arsenaux et les magasins entièrement vides.

Tout était parti pour la défense de Paris et pour l'armée de la Loire. Dans le Nord, la présence de Bourbaki, malgré son loyalisme absolu, donna lieu à de telles récriminations que le général lui-même voulut se retirer. Mais, sur les instances de Gambetta, il avait accepté un commandement à l'armée de la Loire, puis, après la victoire de Coulmiers, il avait pris la direction des 18e et 20e corps qui passèrent heureusement la Loire à Jargeau et à Sully le 5 décembre. Le 7 décembre, après avoir repoussé les Allemands devant Gien, il se décidait à se replier sur Bourges pour donner, s'il était possible, à ses soldats le temps de réparer leur désordre et de sortir du dénuement qui les avaient exténués. La retraite de Bourges par un froid et un verglas affreux fut des plus pénibles. Les combattans aux prises avec l'ennemi et les plus graves intempéries n'étaient plus qu'un troupeau d'hommes à moitié démoralisés. Il fallait nécessairement plusieurs jours de repos pour leur rendre la solidité voulue et leur permettre de reprendre une vigueur apparente, sous peine de voir « la toile, à peine tissée, s'en aller en charpie. » On comprend maintenant combien étaient justes ses craintes et ses doléances, et l'on se rend compte de la tristesse qu'avaient jetée en son âme les douloureux événemens par lesquels il venait de passer. Ce n'était certes pas de l'abattement et de l'apathie, mais le sentiment de sa responsabilité et de justes inquiétudes motivées par la situation désolante de ses troupes, beaucoup trop jeunes pour résister à des épreuves devant lesquelles auraient fondu même les plus vieilles troupes de l'Europe. Il sentait que vouloir jeter ces hommes sur l'ennemi, sans les avoir fait se reposer et ravitailler à fond, c'était les mener à une boucherie abominable. Mais dès qu'il les vit en meilleur état, dès qu'on adressa un nouvel et pressant appel à son dévouement, il n'hésita plus et, avec ce qu'il avait sous la main, placé en des conditions inouïes, il fit des prodiges : ce serait une injustice suprême de ne pas le reconnaître.

En ce qui concerne la tentative de suicide de Bourbaki, il est certain que le jugement rigoureux porté sur ses opérations contribua à cet acte de désespoir insensé. M. de Freycinet convient lui-même que les dépêches pressantes envoyées par lui, et « où ne perçait pas toujours la satisfaction, l'avaient beaucoup affecté. L'une d'elles surtout, dit-il loyalement, par suite

d'une déplorable erreur dans la transmission télégraphique, blessa en lui le soldat. Je l'appris quelques jours après par son officier d'ordonnance, M. de Massa. » Celui-ci, résumant les différentes causes qui avaient poussé le général au suicide, avait cité la dépêche du délégué à la Guerre : « Autant j'*admets* votre attitude sur le champ de bataille, autant je déplore la lenteur avec laquelle l'armée a manœuvré avant et après les combats... » C'était une malencontreuse erreur de transmission, car l'original portait : « *Autant j'admire votre valeur...* » Et quelques jours après, le délégué à la Guerre mandait à Bourbaki : « C'est avec bonheur que j'ai appris que votre vie était hors de danger. J'estime en vous un brave et loyal soldat qui a fait noblement son devoir sur les champs de bataille et il m'eût été extrêmement douloureux de vous voir enlevé à la patrie. En vous parlant ainsi, je crois être l'interprète du pays tout entier qui n'a jamais douté et ne doutera jamais de la parfaite droiture de votre caractère. »

Il est certain qu'on ne peut approuver l'acte de défaillance qui poussa Bourbaki à vouloir se tuer pour échapper à l'atroce spectacle de la capitulation de ses troupes; mais, étant donné ce que l'on sait, il est permis d'excuser son affolement. Ces généraux qui, dans les circonstances effrayantes où l'on faisait appel à leur dévouement, sont allés jusqu'aux dernières limites de l'héroïsme, méritent qu'on salue, qu'on honore leur mémoire. Ils en sont dignes, eux et leurs pauvres soldats, car ils n'ont rien marchandé pour essayer de sauver la patrie en danger.

Temps douloureux sans doute, mais temps glorieux aussi, où tous les Français oubliaient leurs fatigues et leurs maux pour ne former qu'une même et intrépide union contre l'envahisseur! Sans doute, ceux qui les appelaient au feu ont commis des erreurs et des fautes qu'on ne saurait dissimuler, mais s'ils n'ont pu nous assurer la victoire tant désirée, ils ont cependant contribué à maintenir le bon renom de la France et sa volonté tenace de se défendre jusqu'à la dernière heure. C'est le cas de répéter avec l'héroïque général Ducrot : « Nos enfans du moins bénéficieront de l'honneur que nous avons sauvé ! »

Quant à l'armistice du 29 janvier, qui eut des conséquences si désastreuses pour l'armée de l'Est, M. de Freycinet nous

décrit, avec une angoisse communicative, la stupeur qui l'assaillit, lorsqu'il en reçut la nouvelle. « Par une anomalie sans précédent dans l'histoire des guerres, dit-il, le gouvernement de Paris, étranger aux opérations de la province, avait pris sur lui de tracer la ligne de démarcation de nos forces. Or, il ne connaissait ni leurs emplacemens, ni même parfois leur existence. Il a dû s'en rapporter aux indications de l'état-major prussien, c est-à-dire signer les yeux fermés... Mais ce qui est plus grave encore et ce qui confond l'imagination, c'est qu'il ait accepté de ne pas appliquer l'armistice à l'armée de l'Est et qu'il ait omis de nous le dire. Oui, cette armée était exclue de la convention et nous l'ignorions, alors qu'un jour de retard pouvait amener sa perte ! Nous l'immobilisions sur le vu de la dépêche et le gouvernement prussien, qui connaissait cette dépêche, profitait de l'erreur où elle nous faisait tomber ! Il ne nous avertissait pas que ses propres troupes allaient continuer de marcher, tandis que nous arrêtions les nôtres. Quel nom mérite un tel procédé? » Le nom que mérite la falsification de la dépêche d'Ems par le même homme, et peut-être pire encore... Il faut relire la déposition des généraux de Beaufort d'Hautpoul et de Valdan qui accompagnèrent Jules Favre à Versailles auprès de Bismarck et de Moltke, pour saisir l'obscurité et le vague déplorables des négociations. Interrogé ainsi : « Que savez-vous de l'armée de l'Est? » le général de Beaufort d'Hautpoul répondit : « Rien. — Et de Bourbaki? — Rien. — Que vous a dit M. Jules Favre dans le trajet de Neuilly à Sèvres? — Que Bourbaki était en pleine retraite. — Et que vous a-t-on dit à Versailles? — On nous a dit : Nous n'avons pas de nouvelles. Il faut remettre la question à demain. — Ainsi, vous n'avez rien su? — Non. — Vous rappelez-vous la clause qui disait que l'armistice ne commencerait que trois jours après qu'il aurait été signé? — Je n'en ai plus aucun souvenir. — Cette clause paraît assez extraordinaire? — On demandait le temps nécessaire pour prévenir tout le monde. — Cette clause a toujours paru incompréhensible? — Je n'ai pas eu à la discuter. — Le 26, Bourbaki était représenté comme étant coupé et n'ayant plus de refuge qu'en Suisse. — Cela ne m'a pas été dit. — M. Jules Favre ne vous en a pas parlé? — Du moins, je ne m'en souviens pas. — Ainsi, d'après votre sentiment, si l'on n'a rien réglé pour Bourbaki, c'est parce que

les Prussiens n'avaient pas de ses nouvelles? — Moi, je pensais que les Prussiens attendaient la nouvelle que l'armée de l'Est n'existait plus. — Vous deviez être embarrassé, puisque vous ne saviez pas ce qui se passait en province? — Certainement, nous étions embarrassés! Nous savions que c'était fini, que Paris posait les armes, c'était forcément la paix. Je leur ai dit, je ne sais plus à propos de quoi : *Bona fide*. Au début de la conférence, M. de Bismarck nous avait dit, lui aussi, que nous allions traiter les questions de bonne foi. Nous n'avons pas cherché à soulever de difficultés. Je lui ai déclaré ceci : Vous pensez bien que nous ne serions pas ici, si tout n'était pas fini! »

Ce récit est déjà extraordinaire, mais que dire de celui du général de Valdan? Il convient cependant de reconnaître que le général de Beaufort avait proposé de laisser à Bourbaki l'occupation du département du Doubs en neutralisant la Haute-Savoie et le Jura. C'est alors que M. de Moltke dit aux négociateurs : « Les deux armées sont peut-être en présence, sur le point d'en venir aux mains. Il serait donc impossible de les prévenir à temps. D'autre part, les conditions qui sont faites à Bourbaki lui permettraient de se ravitailler et de recevoir des renforts, ce que nous ne pouvons admettre. — Laissez-lui au moins le département du Doubs pour vivre?» riposta Beaufort. Mais sur les observations de Bismarck, la décision fut renvoyée au lendemain. Jules Favre crut comprendre alors que l'exclusion de l'armée de l'Est n'était que momentanée et qu'elle cesserait dès qu'on se serait entendu sur la ligne de démarcation des zones neutres, et cela Bismarck et Moltke le lui laissèrent croire. Sur ce, Beaufort considéra sa mission terminée et fit observer que ce serait au chef d'état-major de l'armée de Paris qu'incomberait la signature de la convention.

Le 28 janvier, le général de Valdan accompagna Jules Favre à Versailles. Interrogé le 28 janvier 1872 sur ce qu'il savait, il répondit à la Commission d'enquête : « Quant à la province, je ne savais pas le premier mot de ce qui s'y était passé. — Le gouvernement ne vous a pas donné connaissance de cela? — Pas du tout. — Vous n'avez rien discuté? — Rien. — Avez-vous eu à Versailles des nouvelles de l'Est? — M. de Moltke a été réservé comme toujours. L'idée qui m'est restée, c'est que le gouvernement français comptait encore sur l'armée de l'Est. — Ce jour-là? — Ce jour-là; c'est pourquoi on l'a exceptée de

l'armistice, ainsi que Belfort. J'ai entendu dire : « Nous réservons l'armée de l'Est, parce que Bourbaki pourrait très bien être plus heureux que nous ne l'avons été jusqu'ici. » — Il n'en a pas été question devant les autorités prussiennes? — Non. — Saviez-vous, le 28, quelle était la triste situation de l'armée de l'Est? — C'est le 1[er] février que M. de Bismarck a lu devant moi à M. Jules Favre une dépêche annonçant l'entrée en Suisse de 80 000 hommes de l'armée de l'Est. — Ne savez-vous rien de plus ? — Non. — Lorsque M. de Bismarck vous disait : « Mes troupes sont ici; les vôtres sont là, » vous vous en rapportiez à lui? — Oui. — Vous pouviez être facilement trompé! — Je n'ai fait qu'obéir aux ordres qui m'étaient donnés. — Quand vous êtes arrivé, quelles étaient les prétentions des Prussiens? — Tout ce qu'ils ont demandé, on le leur a donné. Les limites ont été fixées et déterminées par eux... Maintenant, quant à la frontière de l'Est, elle a été arrêtée en dehors de moi. Je n'y suis pour rien. »

Voilà dans quelles conditions lamentables nos inhabiles et ignorans négociateurs ont subi les exigences de l'ennemi triomphant! Aussi, comprend-on le cri de fureur échappé sur le moment à Gambetta : « Celui qui a signé un tel armistice est un misérable! »

Le 13 février, le général Trochu, qui avait offert à Jules Favre de l'accompagner à Versailles et qui avait eu le tort de céder à l'opposition de ses collègues qui ne voulaient pas que le chef du gouvernement allât traiter en personne, a essayé de plaider ainsi les circonstances atténuantes : « LL. EE. le général comte de Moltke et le comte de Bismarck savaient dans quelles conditions de bonne foi M. Jules Favre, assisté du général de Valdan, a traité devant eux de l'amnistie. Il ignorait, par suite des rigueurs de l'investissement de Paris, ce que faisaient les troupes françaises du dehors et où elles étaient. Le temps et les moyens manquaient absolument pour prendre des informations à cet égard. Il en résulte que le tracé de délimitation des zones à occuper ou à neutraliser a été fait *selon des vues dont l'armée allemande devait avoir le principal bénéfice*... Les mêmes raisons d'ignorance et d'impossibilité ont déterminé l'ajournement admis au sujet de l'armistice pour les départemens de l'Est comme pour les troupes qui s'y trouvent. Et ce fait singulier s'est produit qu'un armistice, qui devait être nécessairement

généralisé, est demeuré partiel, au grand préjudice des intérêts français qui étaient en cause. »

Cela était plus que singulier, cela était monstrueux. Un gouvernement, prétendant négocier *bona fide*, profitait de l'ignorance inouïe de l'autre pour excepter une armée de l'armistice général afin de l'écraser subrepticement, ce gouvernement méritait qu'on lui infligeât la flétrissure qui lui était due et que l'histoire lui gardera. Pourquoi le général Trochu, président de la Défense nationale, n'a-t-il pas exigé que le général de Beaufort d'Hautpoul revînt à Versailles avec Jules Favre? Ce général avait été pourtant plus énergique que le général de Valdan. Il avait protesté avec véhémence contre l'occupation du département de la Mayenne; il avait demandé qu'on laissât le Doubs à Bourbaki en neutralisant la Haute-Savoie et le Jura; il avait refusé l'occupation de la banlieue de Paris par l'armée allemande et d'autres conditions pénibles pour la capitale. Sans bien savoir où il allait et ce qu'on voulait, il avait militairement parlé aux Allemands. Il aurait dû revenir traiter au sujet des dernières clauses. Mais devant son énergie, Bismarck et Moltke firent comprendre qu'ils préféraient un autre négociateur. Aussi fut-il remplacé par l'ignorant général de Valdan, et les résultats furent-ils ceux que l'on sait. On saisit maintenant la portée de ces mots dits, avec bonhomie, par Bismarck à Jules Favre : « La présence d'un officier n'est pas nécessaire. Je crois que nous pouvons tout faire à nous deux. »

Nous comprenons avec quelle douleur le général Clinchant, remplaçant Bourbaki, adressa à ses soldats cet ordre du jour que reçut M. de Freycinet : « Il y a peu d'heures encore, j'avais l'espoir, j'avais même la certitude de vous conserver à la Défense nationale. Notre passage jusqu'à Lyon était assuré à travers les montagnes du Jura. Une fatale erreur nous a fait une situation dont je ne veux pas vous laisser ignorer la gravité. Tandis que notre croyance en l'armistice, qui nous avait été notifié et confirmé par notre gouvernement, nous recommandait l'immobilité, les colonnes ennemies continuaient leur marche, s'emparant des défilés déjà entre nos mains et coupaient ainsi notre ligne de retraite. Il est trop tard aujourd'hui pour accomplir l'œuvre interrompue; nous sommes entourés par des forces supérieures, mais je ne veux livrer à la Prusse ni un homme ni un canon. Nous irons demander à la neutralité suisse l'abri

de son pavillon. » On sait avec quelle bravoure la malheureuse armée de l'Est accomplit sa terrible retraite et avec quelle générosité la Suisse l'accueillit.

M. de Freycinet termine les chapitres de la guerre de 1870 par des considérations qui serviront de conclusion à cette étude. Il a voulu savoir et dire les réels motifs de nos désastres. Il ne s'est pas contenté d'énumérer les incidens fortuits, les fautes certaines, les coups aveugles de la fortune. Il a voulu aller plus au fond. Il a compris qu'une telle succession de malheurs se rattachait à des causes plus graves encore. En dehors de l'infériorité numérique, du désordre des préparatifs, de l'insuffisance du haut commandement, il a trouvé ces causes dans l'instruction incomplète des troupes, dans l'inexpérience des recrues opposées aux réservistes exercés de l'Allemagne, enfin dans l'indiscipline des soldats. « Le second mal dont a souffert la Défense nationale, et dont elle souffrirait encore, dit-il, est celui de l'indiscipline. L'homme qui n'a pas été rompu à la discipline, en temps de paix, s'y prête difficilement en temps de guerre. Les obligations parfois formalistes qui accompagnent le métier militaire paraissent puériles au novice. Elles l'affectent désagréablement. Il tend d'instinct à s'y dérober. Or, la discipline exacte, rigoureuse dans les petites comme dans les grandes choses, est indispensable aux armées. Sans elle, les meilleures périssent. Il importe que la conviction en soit établie au cœur des hommes. Il ne suffit pas qu'ils obéissent passivement. Il faut qu'ils soient pénétrés de la nécessité, de l'utilité de cette obéissance. La discipline n'est pas seulement le nerf des armées; elle est aussi le ciment des sociétés civilisées. Si le mépris de l'autorité, la révolte hantent l'esprit des jeunes recrues, c'en est fait tout à la fois et de la défense nationale et de la sécurité intérieure. Sans doute, personne ne soutient ouvertement la thèse contraire et n'oserait prétendre que la discipline n'est pas nécessaire aux armées. Mais, chez quelques esprits, le principe est entouré de telles restrictions ou comporte des interprétations si subtiles qu'il équivaut presque à la négation même de l'autorité. Réagissons donc contre ces tendances éminemment dangereuses et proclamons que la discipline militaire doit être humaine et juste, mais sans défaillance. »

Ces hautes considérations sont d'une justesse incontestable.

Si nos revers avaient pu faire naître et ancrer cette nécessité de la discipline en nos esprits, nous bénirions nos revers! Un peuple qui ne tirerait pas de son infortune les leçons qu'elle comporte et s'obstinerait dans ses fautes et dans ses erreurs, serait un peuple indigne de toute estime, un peuple perdu.

Ce n'est pas tant la défectuosité de l'armement, l'infériorité numérique des troupes, le désordre des préparatifs qui rendent les catastrophes inévitables, c'est surtout l'absence des vertus morales qui forment l'ossature et l'âme d'une nation : la discipline, le respect, l'union, la foi en un idéal et en une religion, l'amour de la patrie, le consentement au sacrifice de soi-même. « Sommes-nous donc des lâches ? criait Fichte à ses concitoyens en 1807. Ne voulons-nous vivre que pour nous-mêmes ? Ne sommes-nous pas la semence d'où sortiront un jour de nombreux descendans ? N'avons-nous pas la meilleure raison de vivre : nos enfans et la préparation pour eux de jours meilleurs ? » Appliquons à nous-mêmes ce viril appel du philosophe allemand et que nos ennemis eux-mêmes nous servent de salutaire exemple !... Oui, c'est à nos enfans, c'est-à-dire à la France d'aujourd'hui et de demain qu'il nous faut penser toujours. Cette pensée constante fera la force indestructible de notre pays ainsi que notre honneur et notre consolation suprêmes.

HENRI WELSCHINGER.

# POÉSIES

« Si belle qu'ait été la Comédie en tout le reste... »

PASCAL.

## LES MORTS

Seigneur, j'ai vu la face inerte de vos morts,
J'ai vu leur blanc visage et leurs mains engourdies ;
J'ai cherché, le front bas devant ces calmes corps,
Ce qui reste autour d'eux d'une âme ivre et hardie.

Leur triste bouche, hélas ! hors du bien et du mal
A conquis la suprême et vaine sauvegarde ;
Comme un remous secret, hésitant, inégal,
Un flottant inconnu sous leurs traits se hasarde.

Rien en leurs membres las n'a gardé la tiédeur
De la haute aventure, humaine, ample et vivace ;
Ils sont emplis d'oubli, d'abîme, de lourdeur ;
On sent s'éloigner d'eux l'atmosphère et l'espace.

Barques à la dérive, ils ont quitté nos ports ;
Ainsi qu'une momie au fil d'un flot funèbre,
Ils vont, fardeau traîné vers d'étranges ténèbres
Par la complicité du temps rapide et fort.

Nos déférens regards humblement les contemplent :
Soldats anéantis, victimes sans splendeur !
— J'écoute s'écrouler les colonnes du temple
Que mon orgueil avait élevé sur mon cœur.

Hélas, nul Dieu, nul Dieu ne parle par leur ombre;
Aucun tragique jet de flamme et de fierté
N'émane de ces corps, qui, détachés des nombres,
Sont tombés dans le gouffre où rien n'est plus compté...

Ainsi je m'en irai, cendre parmi les cendres ;
Mon regard qui marquait son sceau sur le soleil,
Mes pas qui, s'élevant, voyaient les monts descendre,
Subiront ce destin singulier et pareil.

Je serai ce néant sans volonté, sans geste,
Ce dormeur incliné qui, si on l'insultait,
Garderait le silence absorbé qui lui reste,
N'opposerait qu'un front qui consent et se tait.

— Ah ! quand j'étais si jeune et que j'aimais les heures
Par besoin d'épuiser mon courage infini,
Je songeais en tremblant à la sombre demeure
Qu'on creusé dans le sol granuleux et bruni ;

Mais rien n'irritera l'épave solitaire;
La peur est aux vivans, mais les morts sont exclus.
Quoi, rien n'est donc pour eux ? Quoi ! pas même la terre
Ne se fera connaître à leurs sens révolus?

Rien! voilà donc ton sort, âme altière et régnante;
Voilà ton sort, cœur ivre et brûlant de désir;
Regard ! voilà ton sort. Douleur retentissante,
Voilà votre tonnerre et votre long loisir !

Rien! oui, j'ai bien compris, mon esprit s'agenouille;
Je jette mon amour sur cette humanité
Qui, toujours encerclée et prise par la rouille,
Transmet l'ardent flambeau de son inanité.

Ainsi, je sais, je sais! Accordez-moi la grâce
De souffrir à l'écart, de laisser à mon cœur
Le temps de regarder les univers en face
Et de ne pas faiblir de honte et de stupeur :

— Ainsi je n'étais rien, et mon esprit qui songe
Avait bien parcouru les espaces, les temps;
Comme l'aigle qui monte et le dauphin qui plonge
Je revenais portant les rians élémens!

La fierté, la pitié, les pardons, le courage
En possédant mon cœur se l'étaient partagé;
Sans répit, sans repos, je luttais dans l'orage
Comme un vaisseau qu'un flot fougueux rend plus léger.

C'est bien, j'accepte cet écroulement du rêve,
Ce suprême répons à mon esprit dressé
Comme une tour puissante et guerrière où se lèvent
L'Attente impétueuse et l'Esprit offensé!

Mais avant d'accepter, sans plus jamais me plaindre,
Ce lot où vont périr l'espérance et la foi,
Hélas! avant d'aller m'apaiser et m'éteindre,
Amour, je vous bénis une dernière fois :

Je vous bénis, Amour, archange pathétique,
Sublime combattant contre l'ombre et la mort,
Lucide conducteur d'un monde énigmatique,
Exigeant conseiller que consulte le sort.

Par vos terribles soins, comme de grandes fresques
L'Histoire des humains suspend au long des jours
Des figures en feu, pourpres et romanesques,
Dont la flamme et le sang ont tracé les contours.

— Seigneur, l'âme est l'élan, la dépense infinie,
Seigneur, tout ce qui est, est amour ou n'est rien.
Au centre d'une ardente et plaintive agonie
J'ai possédé les jours futurs, les temps anciens;

Vienne à présent la mort et son atroce calme,
Mer où les vaisseaux n'ont ni voiles ni hauban,
Contrée où nul zéphyr ne fait bouger les palmes,
Arène où nul couteau ne trouve un cœur sanglant!

Vienne la mort, mon âme a dépassé les bornes,
Mon esprit comme un astre aux cieux s'est projeté,
J'ignorerai l'abîme humiliant et morne,
Mon cœur dans la douleur eut son éternité!

## L'EXIL

Je n'ai vu qu'un instant les pays beaux et clairs,
Sorrente, qui descend, fasciné par la mer,
Tarente, délaissé, qui fixe d'un œil vague
Le silence entassé entre l'air et les vagues;
Salerne, au cœur d'ébène, au front blanc et salé,
Où la chaleur palpite ainsi qu'un peuple ailé;
Amalfi, où j'ai vu de pourpres funérailles
Qu'accompagnaient des jeux, des danses et des chants,
Surprises tout à coup, sous le soleil couchant,
Par les parfums, croisés ainsi que des broussailles...
Foggia, ravagé de soleil, étonné
De luire en moisissant comme un lys piétiné;
Pompéi, pavoisé de murs peints qui s'écaillent;
Paestum qu'on sent toujours visité par les dieux,
Où le souffle marin tord l'églantier fragile,
Où, le soir, on entend dans l'herbage fiévreux
Ce long hennissement qui montrait à Virgile,
Ébloui par son rêve immense et ténébreux,
Apollon consolant les noirs chevaux d'Achille...

— Ces rivages de marbre embrassés par les flots,
Où les mânes des Grecs ensevelis m'attirent,
Je ne les ai connus que comme un matelot
Voit glisser l'étendue au bord de son navire;
Ce n'était pas mon sort, ce n'était pas mon lot
D'habiter ces doux lieux où la sirène expire
Dans un sursaut d'azur, d'écume et de sanglot!
Loin des trop mols climats où les étés s'enlizent,
C'est vous mon seul destin, vous ma nécessité,
Rivage de la Seine, âpre et sombre cité,
Paris, ville de pierre et d'ombre, aride et grise,
Où toujours le nuage est poussé par la brise,

Où les feuillages sont tourmentés par le vent,
Mais où, parfois, l'été, du côté du levant,
On voit poindre un azur si délicat, si tendre,
Que, par la nostalgie, il nous aide à comprendre
La clarté des jardins où Platon devisait,
La cour blanche où Roxane attendait Bajazet,
La gravité brûlante et roide des Vestales
Qu'écrasait le fardeau des nuits monumentales;
La mer syracusaine où soudain se répand
— Soupir lugubre et vain que la nature exhale, —
Le cri du nautonier qui vit expirer Pan...
— Oui c'est vous mon destin, Paris, cité des âmes,
Forge mystérieuse où les yeux sont la flamme,
Où les cœurs font un sombre et vaste rougeoîment,
Où l'esprit, le labeur, l'amour, l'emportement,
Élèvent vers les cieux, qu'ils ont choisis pour cible,
Une Babel immense, éparse, intelligible,
Cependant que le sol, où tout entre à son tour,
En mêlant tous ses morts fait un immense amour!

## EN SICILE

J'ai connu la beauté plénière,
Le pacifique et noble éclat
De la vaste et pure lumière,
A Palerme, au jardin Tasca.

Je me souviens du matin calme
Où j'entrais, fendant la chaleur,
Dans ce paradis sous les palmes
Où l'ombre est faite par des fleurs.

L'heure ne marquait pas sa course
Sur le lisse cadran des cieux,
Où le lourd soleil spacieux
Fait bouillonner ses blanches sources.

J'avançais dans ces beaux jardins
Dont l'opulence nonchalante
Semble descendre avec dédain
Sur les passantes indolentes.

L'ardeur des arbres à parfums
Flamboyait, dense et clandestine;
Je cherchais parmi les collines
Naxos, au nom doux et défunt.

Comme des ruches dans les plaines,
Des entassemens de citrons
Sous leurs arbres sombres et ronds
Formaient des tours de porcelaine.

Les parfums suaves, amers,
De ces citronniers aux fleurs blanches
Flottaient sur les vivaces branches
Comme la fraîcheur sur la mer.

Creusant la terre purpurine,
D'alertes ruisseaux ombragés
Semblaient les pieds aux bonds légers
De jeunes filles sarrasines!

Je me taisais, j'étais sans vœux,
Sans mémoire et sans espérance;
Je languissais dans l'abondance.
— O pays secrets et fameux,

J'ai vu vos grâces accomplies,
Vos blancs torrens, vos temples roux,
Vos flots glissant vers l'Ionie,
Mais mon but n'était pas en vous;

Vos nuits flambantes et précises,
Vos maisons qu'un pliant rideau
Livre au chaud caprice des brises;
Les pas sonores des chevreaux
Sur les pavés près des églises;

Vos monumens tumultueux,
Beaux comme des tiares de pierre,
Les hauts cyprès des cimetières,
Et le soir, la calme lumière
Sur les tombeaux voluptueux,

Les quais crayeux où les boutiques,
Regorgeant de fruits noirs et secs,
Affichent la noblesse antique
Du splendide alphabet des Grecs;

L'étincelante ardeur du sol,
Où passent, riches caravanes,
Des mules vêtues en sultanes
Trottant sous de blancs parasols,

Toutes ces beautés étrangères
Que le cœur obtient sans effort,
N'ont que des promesses de mort
Pour une âme intrépide et fière,

Et j'ai su par ces chauds loisirs,
Par ce goût des saveurs réelles,
Qu'on était, parmi vos plaisirs,
Plus loin des choses éternelles
Qu'on ne l'était par le désir !...

## EN ÉCOUTANT SCHUMANN

Quand l'automne attristé, qui suspend dans les airs
Des cris d'oiseaux transis et des parfums amers
Et penche un blanc visage aux branches décharnées,
Reviendra, mon amour, dans la prochaine année,
Quels seront tes souhaits, quels seront mes espoirs?
Rêverons-nous encor tous deux comme ce soir
Dans la calme maison qu'assaille la rafale,
Où l'humble cheminée, en rougeoyant, exhale

Une humide senteur de fumée et de bois?
Entendrons-nous, mes mains se reposant sur toi,
Ces grands chants de Schumann, exaltés, héroïques,
Où le désir est fier comme un sublime exploit,
Où passe tout à coup la chasse romantique
Précipitant ses bonds, ses rires, ses secrets
Dans le gouffre accueillant des puissantes forêts?
— O Schumann, ciel d'octobre où volent des cigognes!
Beffroi dont les appels ont des sanglots d'airain :
Jeunes gens enivrés, dans les nuits de Cologne,
Qui contemplez la lune éparse sur le Rhin!
Carnaval en hiver, quand la froide bourrasque
Jette au détour des ponts les bouquets et les masques,
— Minuit sonne à la sombre horloge d'un couvent, —
Un falot qui brillait est éteint par le vent...
— Et puis douleur profonde, inépuisable, avide,
Qui monte tout à coup comme une pyramide,
Comme un reproche ardent que ne peut arrêter
La trompeuse, chétive, amère volupté!
— O musique, par qui les cœurs, les corps gémissent,
Musique! intuition du plaisir, des supplices,
Ange qui contenez dans vos chants oppressés
La somme des regards de tous les angoissés,
Vous êtes le vaisseau dansant dans la tempête!
Avec la voix des morts, des héros, des prophètes,
Dans les plus mornes jours vous faites pressentir
Qu'il existe un bonheur qui ressemble au désir!
— Pourtant je vois, là-bas, dans l'ombre dépouillée
Du jardin où le vent d'automne vient gémir,
Les trahisons, les pleurs, les âmes tenaillées,
La vieillesse, la mort, la terre entre-bâillée...

## CONTEMPLATION

La Musique et la Nuit sont deux sombres déesses
Dont la ruse surprend les secrets des humains,
Confidentes, ou bien sorcières ou traîtresses,
Elles puisent le sang des cœurs entre leurs mains.

Je regarde ce soir les cieux hauts et paisibles
Où deux étoiles ont un frénétique éclat,
L'une semble plus fière et l'autre plus sensible,
Tristes lèvres d'argent qu'un Dieu jaloux scella !

Et tandis que les doux violons des terrasses
Blottissent dans la nuit leur sanglot musical,
Je sens se préparer dans le profond espace
Un véhément complot pour le bien et le mal :

Complot pour que tout cœur rejette son cilice,
Pour qu'il ose affronter le dangereux bonheur,
Car le torrent des sons et la nuit protectrice
Incitent à la vie avec une âpre ardeur :

Hélas ! tout est amour ou cendres ; la nature
Par l'éternel retour et le long devenir
Ne peut qu'éterniser la puissante torture
Qui meut dans l'infini la mort et le désir.

Et l'âme, fourvoyée entre les grands instincts,
Répand sur leur fureur son anxiété rêveuse,
Et, toujours innocente épouse du Destin,
Accompagne en pleurant la bataille amoureuse.

— Hélas ! âme héroïque, oubliez-vous encor
Que les parfums, les ciels, le verbe, les musiques
Sont ligués contre vous, et que les faibles corps
Sont la barque où périt votre grandeur tragique ?

— Montez, âme orgueilleuse, élevez-vous toujours,
Allez, allez rêver sur les hauts promontoires
Où, triste comme vous, la muse de l'Histoire
Contemple, — par delà les siècles et les jours,
A travers les combats, les flots, les incendies,
Au-dessus des palais, des dômes et des tours
Où la Religion médite et psalmodie, —
La victoire sans fin du redoutable amour !...

COMTESSE DE NOAILLES.

# L'ANARCHIE SCOLAIRE

Le mot d'anarchie qu'on vient de lire en tête de cette étude est-il excessif? Ce mot désigne habituellement un état de choses où il n'y a pour personne ni direction, ni sécurité, où chacun est censé pouvoir faire tout ce qu'il veut et où nul ne voit quel fruit il est assuré de retirer de ses tentatives : donc tout le monde marche à l'aventure et se décourage; chacun se défie de son voisin : il n'y a que les amateurs de choses louches qui aient lieu d'éprouver quelque satisfaction.

Notre état scolaire offre-t-il l'exemple d'un pareil désordre? Beaucoup le pensent, et ce jugement ne date pas d'hier. Consultons l'enquête de 1899, non pour abriter paresseusement nos opinions derrière celles d'autrui, mais pour reconstituer une suite historique et pour comparer à ce qui était demandé ce qui a été fait. Voici comment parlait M. Lavisse : « Nous sommes affligés dans l'Université d'un faux parlementarisme : ni autorité d'une part, ni liberté d'autre part; c'est un régime tout à fait singulier, bâtard, et qui suffirait à lui seul pour créer le malaise dont nous souffrons. » Sans même avoir eu le temps de lire dans la sténographie la déposition de son collègue, M. Alfred Croiset se plaignait, lui aussi, qu'il n'y eût plus dans les lycées et les collèges ni autorité, ni direction ; et il ajoutait : « Il me semble aussi, chose qui paraît contradictoire et qui ne l'est pas du tout, qu'il y a un manque de liberté, d'initiative. Cela m'a été dit de tous les côtés. » Impossible d'avoir un avis plus net, émané de plus hautes autorités.

Quelques lecteurs bien au courant des antécédens m'arrêteront peut-être ici : « Il ne s'agissait là sans doute, observeront-

ils, que du régime du personnel enseignant, des rapports entre proviseurs et professeurs... » Admettons-le ; voudrait-on nous persuader qu'une telle anarchie pût être délimitée, qu'elle ne fût pas l'effet, le prolongement des hésitations d'un pouvoir changeant, indécis, ou agissant presque toujours dans des vues étrangères au bien propre de la chose dont il est amené à s'occuper? Contestera-t-on qu'elle ait dû ensuite être la cause de l'embarras des familles et de l'ahurissement des élèves? En tout cas, il n'y a qu'à regarder ce qui se fait et à écouter ce qui se dit à l'heure présente. Tout le monde se plaint. L'enseignement supérieur accuse l'enseignement secondaire de lui envoyer des élèves insuffisans. « Le mal, si mal il y a, est au lycée, — écrivait tout récemment le plus optimiste de tous ceux qui ont élevé la voix dans les controverses de l'année, — nous souffrons de la faiblesse d'étudians mal préparés auxquels nous sommes obligés d'enseigner les premiers élémens ou, chose pire encore, de faire désapprendre ce qu'ils ont appris au lycée (1). » L'enseignement secondaire, à son tour, accuse l'enseignement supérieur de créer le mal en s'ouvrant indistinctement à tout venant, en faisant de l'ancienne École normale (*normale*, songez à l'étymologie et au vrai sens de l'expression) une simple hôtellerie, assez mal tenue, affirme-t-on, en abaissant le niveau de ses examens et de ses concours, en imposant ainsi aux lycées des maîtres qui ne savent pas ce que c'est qu'un adolescent, en sacrifiant à des nouveautés curieuses et à une sorte de luxe d'érudition soumis lui-même aux caprices de la mode le fonds permanent et intransformable de la vie intellectuelle. Mais l'enseignement primaire, lui aussi, prend part à la lutte : « Vous ne faites pas à nos enfans la place qui leur a été promise et qui leur est due, » dit-il à l'enseignement secondaire. Celui-ci répond : « Nous en recevons déjà beaucoup trop ; car c'est pour nous forcer de nous ouvrir plus largement à vos recrues, séduites par des promesses trompeuses, qu'on a désorganisé toutes nos formations et tous nos cadres. »

Ainsi, de tous les côtés s'engagent des discussions passionnées. Des ligues se forment, indépendantes de toute action, soit de l'État, soit du personnel enseignant. Les pouvoirs publics ont à peu près tout fait, — et ils ne demandent pas mieux que de

(1) *Revue hebdomadaire* des 14 et 21 janvier 1911. Articles de M. F. Brunot, professeur à la Sorbonne et maire du XIV[e] arrondissement.

faire le reste, — pour supprimer toute liberté d'enseignement. Les coups portés par eux à leurs concurrens, qu'ils appellent si souvent leurs ennemis, ne leur ont en rien profité. La discorde et la panique ont gagné leurs propres troupes, qui tirent les unes sur les autres.

*
* *

Le problème à résoudre était-il donc si difficile? Difficile, oui, assurément, comme tout ce qui doit servir à former ou à réformer et à conduire des êtres humains; mais enfin, essayons de trouver les données essentielles et de les voir telles qu'elles sont.

Qu'est-ce que les générations avancées déjà dans la carrière doivent et devront de plus en plus aux générations appelées par elles à la vie? Avant tout, les moyens de subsister par l'exercice bien compris d'une profession suffisamment lucrative. Les démocraties antiques ont essayé de se reposer sur leurs esclaves du souci du travail matériel. Inutile de rappeler qu'aujourd'hui, comme, au reste, depuis des siècles, le peuple, — souverain ou non, — doit gagner sa vie lui-même.

Quand l'asile paternel était stable, quand les enfans se savaient inscrits d'avance dans une profession où tout était réglé, l'instruction se réduisait presque toute à l'apprentissage et à la pratique des métiers. Les traditions oralement transmises achevaient de former l'homme, de l'adapter à son milieu, de le diriger dans les luttes collectives. Elles l'aidaient dans les momens de misère, malheureusement trop accrus par les inconvéniens, par les excès surtout de la localisation des efforts, de la localisation des différens genres de production et des différens genres de commerce. Depuis plus de cent ans, toute recherche de travail, tout essai d'amélioration, sont devenus, comme chacun sait, individualistes; c'est à peine si, depuis quelques années, nous entrevoyons un retour à l'esprit d'association et à un régime de travail organisé. Le champ de l'industrie s'est, il est vrai, considérablement étendu; mais en même temps tout s'y divise et s'y subdivise, tout s'y renouvelle indéfiniment. Les difficultés sont donc en quelque façon toujours renaissantes. Quelques esprits enthousiastes de la science ont pu croire, à plusieurs reprises et à l'exemple de Descartes, que les forces de la nature vaincue et domestiquée remplaceraient l'esclavage et

feraient marcher toutes seules « les métiers de nos artisans. » Mais la machine n'a tant facilité certains travaux et satisfait à meilleur compte certains besoins que pour provoquer des besoins nouveaux et pour réclamer par conséquent des efforts nouveaux. Elle-même se modifie tous les jours et il faut qu'on s'ajuste à ses exigences réitérées. Sait-on bien si c'est elle qui est la servante de l'ouvrier, ou si ce n'est pas, au contraire, l'ouvrier qui est, non seulement son « servant, » mais son esclave? De plus, l'intensité de la production qu'elle favorise crée des crises périodiques; et en même temps, la suppression de ces localisations dont nous parlions a rendu les échanges universels : c'est, à beaucoup d'égards, un très grand bienfait, mais qu'il faut payer par les surprises d'une concurrence également universelle.

De tout ceci résulte que l'instruction du peuple doit être avant tout dirigée vers le travail productif. Sans doute, il faut qu'il puisse calculer, de manière à bien comprendre la valeur de ce qu'on lui offre et à aménager prudemment ses ressources: il faut qu'il sache assez de géographie et d'histoire élémentaires pour pouvoir se rendre compte ou se faire utilement rendre compte de certains mouvemens qui l'intéressent dans les grands faits politiques et commerciaux de son époque. Puis, enfin, il est homme : on nous permettra de dire qu'on n'a pas le droit de l'écarter violemment ou perfidement des consolations qui se mettent à sa portée, et auxquelles le cœur des enfans s'ouvre de lui-même. Ce dernier souci mis à part et réservé, si l'on veut, à la liberté des familles, tout l'enseignement que nous venons d'esquisser doit tendre à l'utilité pratique. Il doit avoir en vue de rendre l'exercice de la profession plus sûr, plus facile à perfectionner, plus fructueux par conséquent. Il le faut, parce que c'est là une nécessité qu'on ne brave point sans multiplier les déceptions individuelles et les désordres sociaux.

Mais qui dit utilité pratique dit aussi utilité bien déterminée, et d'une portée sinon immédiate, du moins aussi rapprochée que possible. Il est donc fort à désirer que l'enseignement donné à ceux qui ont besoin de vivre de leur travail soit, en général, préparé, facilité par les connaissances puisées dans le milieu où l'enfant est né et qu'elles le préparent à s'y assurer à son tour une place avantageuse. Qu'on lui apprenne à faire intelligemment ce qu'il aurait fait par imitation ou par routine, nul n'y

contredira. Qu'il puisse changer plus tard, nul n'y contredira davantage; mais s'il ne le fait pas à l'aveugle, ce sera presque toujours en se servant d'une expérience acquise en un métier auquel il aura été préparé de bonne heure et directement, sans quoi il ne pourrait se dire bon à tout qu'en n'étant en réalité bon à rien, si ce n'est à des essais sans suite, sans méthode et sans efficacité.

Ne confondons pas le point de départ qui, à notre avis, s'impose presque toujours, avec le point d'arrivée, qui est libre, ou qui tout au moins peut varier selon les circonstances et selon les efforts des gens. Le point de départ, qui est en même temps un point d'appui, ne peut être que délimité : le parti qu'on en peut tirer dans l'avenir ne l'est pas. Dire que l'enfant doit tout d'abord être fortement imprégné des idées, des sentimens, des ressources de sa famille et de sa classe comme de sa province, ce n'est pas nécessairement lui fermer tout autre horizon ; c'est lui faire la provision de lest qui lui est nécessaire pour s'élever plus haut. Les meilleures aristocraties se sont toujours enrichies d'hommes qui leur apportaient, avec la conscience de leurs mérites personnels, les vertus formées et appliquées dans la classe dont ils sortaient. Ces derniers venus renouvelaient périodiquement, par un apport de qualités techniques, la classe dans laquelle, après les étapes nécessaires, ils venaient de pénétrer.

Dans les différentes sections du monde du travail, il en est de même. Le nouveau n'est jamais si nouveau qu'il ne s'appuie sur les expériences et sur les acquisitions de l'ancien. Lorsque la marine s'est transformée par la vapeur et par la cuirasse, elle a si bien trouvé ses meilleurs marins dans le personnel de la voile, qu'elle a voulu assez longtemps entretenir des survivans du vieux système, uniquement pour conserver tout ce qu'avait de bon le service désormais remplacé. Le directeur d'une grande école d'imprimerie exposait de même que la linotypie donnait surtout de bons résultats entre les mains de ces compositeurs qu'on aurait pu croire appelés à une retraite définitive, de même que les omnibus trouvent leurs meilleurs chauffeurs parmi les cochers qui savaient le mieux conduire leurs chevaux.

Il n'y a donc que des avantages pour l'avenir comme pour le présent, à apprendre aux futurs travailleurs un seul métier, celui qui est le plus à leur portée et à faire qu'ils le connaissent

très bien. Tous les hommes de bon sens s'accordent à penser qu'on ne saurait, sans un pédantisme périlleux, distribuer le même enseignement aux populations agricoles et aux populations industrielles, aux populations minières et aux populations commerçantes, aux populations des pays de vignobles et à celles de la Beauce ou de la Brie. Un recteur, qui voyait quelquefois très juste quand la fureur anticléricale ne l'aveuglait pas, demandait, dans la grande enquête, qu'un certain enseignement secondaire visant à l'utilité fût divisé en trois catégories, l'agricole, l'industrielle et la commerciale. A combien plus forte raison devrait-il en être ainsi dans l'enseignement primaire. A la vérité, tout le monde, ou peu s'en faut, le reconnaît en théorie. Mais renoncer à l'uniformité serait renoncer à la centralisation, aux rêves du monopole, à la politique de tracasserie envers tout ce qui représente une liberté. Aussi cet idéal est-il périodiquement célébré... et sacrifié par ceux qui tiennent en mains les destinées de notre enseignement.

Craint-on qu'à cette conception terre à terre s'opposent notre amour obstiné de l'égalité et ce qu'il y a peut-être d'inévitable dans certaines poussées socialistes? Mais d'abord, il n'y a rien de plus funeste à l'égalité rêvée que l'uniformité. La seule égalité possible dans le monde des intérêts positifs et dans les trois quarts et demi de la vie sociale, c'est celle qui provient de la diversité, car c'est cette diversité qui, en multipliant les aptitudes et les compétences distinctes, les soustrait à la brutalité d'une même mesure appliquée à tous. Quand tous affrontent uniformément le même certificat, on ne peut pas nier les inégalités qui séparent les reçus et les refusés, puis les premiers et les derniers de la liste. Qu'on facilite l'acquisition de divers talens professionnels, sans doute on ne supprimera jamais complètement la supériorité des uns et l'infériorité des autres, mais on les atténuera et, ce qui n'est pas à dédaigner, on les dissimulera ; car si l'on peut classer les travailleurs d'une même industrie, comment classer ceux de deux, de trois industries différentes, mais toutes nécessaires et par conséquent honorables? Comment comparer, par exemple, un mineur à un vigneron ou un charpentier à un pêcheur? C'est un des principes les mieux établis de Darwin, que plus les êtres se ressemblent, plus entre eux la concurrence est vive; c'est en se distinguant qu'ils se procurent de quoi soutenir la lutte avec moins

de désavantage et moins de dangers pour les uns comme pour les autres. C'est ainsi que la nature maintient l'équilibre, sinon la paix entre ses espèces. La nôtre a évidemment une ressource de plus dans le concours et l'aide mutuelle, mais elle n'échappe pas pour cela aux fatalités de la concurrence ; si elle travaille à les écarter ou à les désarmer, c'est bien la preuve qu'elle les sent toujours menaçantes. Or, son meilleur moyen, c'est de substituer à la revendication de l'égalité le culte de l'harmonie. Celle-ci mérite d'autant plus la préférence qu'elle est, elle, absolument nécessaire et que l'égalité ne l'est pas. De plus, la recherche de l'égalité pour l'égalité est tout ce qu'il y a de plus fait pour rompre l'harmonie. L'harmonie, là où elle règne, facilite singulièrement la solution du problème de l'égalité : on peut presque dire qu'elle le supprime, pour l'avantage de tous; car par une action d'ordre moral elle rétablit l'équivalent de l'égalité là où la nature avait commencé par imposer l'inégalité.

Quant au socialisme, on ne peut nier que, tout en conservant ses allures déclamatoires et en affectant de préparer une démolition complète de l'ordre social, il n'est pas sans avoir reconnu et sans propager certaines vérités fort pratiques. Il y aurait lieu de l'en féliciter davantage si, avec ses habitudes révolutionnaires, il ne prenait plaisir à tout exagérer. Non seulement les têtes du parti n'ont plus à l'égard du bourgeois ce genre de jalousie qui tendrait à vouloir faire de leurs enfans à eux des bourgeois de demain, mais ils s'en défendent énergiquement. Non contens d'honorer leur classe, ils tiennent à la préserver de toute compromission et ils veulent pour elle un système d'éducation strictement adapté à sa mentalité, à ses besoins, à ses moyens de développement autonome. A leur tour, ils se défient des écoles de l'État centralisé où, disent-ils, on pratique un simulacre d'embourgeoisement avec la vanité de la « petite science et l'anticléricalisme de M. Homais. » Ce sont là des expressions qui se trouvent textuellement dans les brochures de la Bibliothèque socialiste (devenue depuis peu Bibliothèque prolétarienne) et dans les fascicules du *Mouvement socialiste*. Aux syndicats de maîtres d'écoles du gouvernement ils voudraient opposer des écoles des libres syndicats, préparant leurs élèves à la pratique perfectionnée de l'industrie dont le syndicat surveille et défend les intérêts. Songent-ils à l'exemple des États-Unis où le maçon, le plafonneur, le me-

nuisier gagnent 120 francs par semaine, alors que les employés de bureau doivent se contenter, au maximum, de 50 ou 75 francs? Et cet exemple les encourage-t-il à renverser en quelque sorte la vieille hiérarchie? C'est possible : en tout cas, ils font tout ce qu'ils peuvent pour arriver à des résultats analogues. Plus ils se flattent de s'en rapprocher, plus ils jugent inutile de préparer leurs enfans à ces emplois que des superstitions tenaces font encore ambitionner chez nous à un trop grand nombre de médiocrités.

Il y a donc beaucoup à recueillir, en faveur de notre thèse, dans ces visées mêmes où, par un singulier retour de la logique « immanente, » des socialistes intelligens se rencontrent avec le plus conservateur des hommes, avec Frédéric Le Play. L'accord serait encore plus précieux, — sur ce terrain spécial s'entend! — si les chefs du mouvement ouvrier s'appliquaient à maintenir l'enfant, non seulement dans la classe ouvrière en général, mais dans la profession familiale. Dans un milieu héréditaire, la continuité d'un contact essentiellement actif avec la réalité fait que les expériences s'accumulent, se transmettent et se rectifient: Il y a donc tout un ensemble de notions dont la portée peut s'étendre par des comparaisons et des analogies dont le bon sens populaire est loin d'être incapable. Le vrai rôle de l'instituteur devrait être de seconder cet effort en l'empêchant de s'égarer, plutôt que d'y substituer cet esprit qu'on a si bien caractérisé par ces deux mots : le dogmatisme de l'ignorance. Les idées du vrai professionnel doivent accepter bon gré mal gré le contrôle de l'action. Aussi le langage même de ces milieux s'enrichit-il, de génération en génération, non pas de mots d'argot ou de mots de fantaisie, mais de mots empruntés au commerce de la nature vivante, à la résistance ou à la docilité des matériaux à ouvrer, aux imperfections à corriger dans le travail ou aux qualités à y montrer pour l'honneur de la profession. Ce vocabulaire quelque peu réaliste, mais original, et plein de sève, vaut largement, pour la finesse des aperçus et pour la sûreté du jugement, le langage abstrait de l'école uniforme. Vouloir couler tous les enseignemens primaires dans le même moule, confier tous les enfans à des instituteurs assujettis de leur côté aux mêmes programmes et aux mêmes manuels, c'est séparer l'organisation intellectuelle de la jeunesse de la vie héréditaire; c'est affaiblir gravement, c'est

presque anéantir en elle ce trésor où les meilleurs de nos écrivains, les La Fontaine, les George Sand, les François Coppée ont été si bien inspirés et si heureux d'aller puiser. La vraie langue, la bonne langue, — qui ne le sait? — se fait par la collaboration du peuple qui invente et des académiciens qui adoptent, expliquent, rectifient. Elle est surtout gâtée par les demi-savans et les demi-lettrés.

***

Voilà donc une première nécessité : mettre à la portée de tous ceux qui ont besoin de gagner leur vie par le travail manuel un enseignement pratique, adapté aux ressources comme aux exigences du milieu familial et régional.

Voici maintenant la seconde : à cette foule souvent très en peine de trouver au jour le jour la satisfaction de besoins urgens, assurer une élite qui renouvelle les conditions d'existence de l'ensemble entier de la société. Celui-là même qui ne voudrait s'inquiéter que des intérêts de la vie positive devra reconnaître qu'on ne peut point se passer d'une élite. Les ruraux savent tous que s'ils n'introduisaient pas de temps à autre dans leur bétail et dans leur culture des sujets de choix, bêtes et plantes auraient vite fait de dégénérer et de retourner à cet état de sauvageons d'où les avaient tirées des sélections intelligentes. Il en est de même pour toutes les formes de l'industrie humaine.

Mais, dira-t-on, cette élite se forme toute seule. Il est inévitable qu'en toute profession se révèlent des travailleurs mieux doués, plus attentifs... Ceux-là occupent les premiers rangs et entraînent les autres à leur suite! — Ceci est vite dit : la réalité est un peu plus complexe.

Non ! il ne suffit pas qu'un homme s'élève au-dessus de ceux de son groupe pour que cette supériorité, toute relative, fasse de lui le bienfaiteur de ses compagnons de travail; car si cette supériorité est trop facilement acquise, elle est, en somme, étroitement bornée. La plupart du temps, ce premier ouvrier est lui-même trop esclave de son métier pour pouvoir faire beaucoup plus que de mieux s'accommoder et de mieux profiter personnellement des procédés accoutumés. C'est pourquoi on voit tant de populations garder pendant des siècles les moyens d'action les plus primitifs et les coutumes les plus arriérées.

C'est à peine si les Arabes d'Algérie et de Tunisie commencent, — sous l'attrait de nos exemples et beaucoup plus encore sous la pression de ceux de nos compatriotes qui les emploient et qui les paient, — à se servir d'une autre charrue que la charrue de bois. Et celle-ci, n'est-elle pas encore en usage dans la Sicile et dans tout le Sud de l'Italie continentale? Il y a cependant là des gens qui savent se tirer d'affaire mieux que les autres et qui constituent, tant bien que mal, l'élite de leurs concitoyens. Mais, la plupart du temps, ceux qui aspirent à quelque chose de mieux voient leur principale ressource dans l'émigration.

Quand des populations sortent enfin de ces erremens, c'est presque toujours sous l'action d'un homme qui, élevé dans d'autres principes, guidé par d'autres méthodes, vient leur apporter des connaissances puisées à des sources plus hautes. Est-ce que les grands progrès de l'agriculture ne sont pas dus presque tous à la chimie, à la physiologie végétale, à la mécanique, à la zootechnie, comme les progrès de la navigation sont dus à l'astronomie et à la physique, comme les progrès les plus surprenans de la médecine et de la chirurgie ont été dus à un homme qui n'était ni chirurgien, ni médecin, mais qui fut conduit à la découverte des microbes par des recherches où ne semblaient d'abord intéressées que les controverses philosophiques pour ou contre la génération spontanée ? Ne confondons pas les élites strictement professionnelles avec ce qu'il est permis d'appeler l'élite sociale. Celle-ci sert incontestablement à élever de plus en plus celles-là; mais elle ne les élève que parce qu'elle a commencé par les dépasser. Et en quoi les dépasse-t-elle ? En ceci, qu'elle est composée d'hommes ayant su sortir utilement d'un cercle restreint d'expériences et de vérités pour retrouver la série de celles qui les éclairent. Cette élite-là ne semble attachée à aucun intérêt particulier : elle est à même de les servir tous, précisément parce qu'elle cherche, trouve, explique des idées très générales et qu'elle en fait sortir des conséquences imprévues d'elle-même, soit pour un art, soit pour un autre, soit pour plusieurs à la fois.

Certains ouvriers d'aujourd'hui, à grandes prétentions et à vues courtes, ont été jusqu'à dire : « C'est nous qui faisons les locomotives, c'est donc nous qui devrions en retirer le produit intégral. » Braves gens ! C'est vous qui les fabriquez, mais sur des calculs, sur des combinaisons, sur des plans qui ont coûté

bien des travaux d'une autre nature que les vôtres! Sans ces efforts-là, votre machine ne serait plus que de la ferraille. Supposons néanmoins qu'à force d'en avoir forgé, surveillé, ajusté, fait manœuvrer toutes les pièces, vous soyez arrivés à pouvoir les construire à vous seuls. Vous remercierez donc plus ou moins poliment les ingénieurs d'hier, comme les capitalistes et les entrepreneurs, et vous parviendrez à livrer la locomotive d'aujourd'hui. Soit! Mais celle de demain, — qui est inévitable, — qui vous la donnera? Ne savez-vous pas qu'elle devra sortir de quelque grimoire algébrique? Ne savez-vous pas qu'elle résumera des centaines d'ébauches où se seront usés des travailleurs du cerveau? Ne savez-vous pas que des constructeurs, des électriciens, des chimistes... que peut-on savoir encore?... auront dû y collaborer sans peut-être s'en douter? Mais ce n'est pas tout. Pour solliciter et pour encourager ces derniers, il aura fallu que les relations aient été multipliées, non seulement entre les provinces, mais entre les peuples; et ici, c'est la civilisation tout entière qui aura donné, avec ses énergies conquérantes, avec les théories de ses économistes, avec l'éloquence de ses hommes d'État, avec les aspirations généreuses de ses apôtres, avec la séduction de ses littérateurs et de ses artistes qui, par delà la beauté de leurs œuvres, font aimer celles de la nature, leurs modèles! Certes, il arrive à cette élite d'être téméraire, parce qu'elle perd quelquefois le contact avec la réalité pratique : c'est pourquoi il faut toujours lui souhaiter le contrepoids d'élites professionnelles attachées à leur travail quotidien, le connaissant, l'aimant, en étant fières et y trouvant l'indépendance; mais il est évident que les deux sont nécessaires : la société ne peut pas plus se passer de l'une que de l'autre.

Si cela est, il faut bien donner à l'une comme à l'autre des moyens de se former. Or, ces moyens ne peuvent pas être les mêmes. Autant l'attention de la première doit être dirigée vers ce qui est immédiatement à sa portée et la sollicite à une tâche spéciale, autant celle de la seconde doit se placer dans le large courant de cette civilisation, dont elle doit élever de plus en plus le niveau pour en mieux répandre l'action fécondante et rénovatrice. C'est dire qu'il lui faut une discipline plus libéralement ouverte et toutefois dirigée par des méthodes qui l'empêchent de s'égarer. Le premier instrument qu'il faut lui forger et qu'il faut lui apprendre à bien manier, c'est la langue,

— langue littéraire et langue scientifique, — à l'aide de laquelle elle pénétrera tout d'abord dans les idées précisées et classées par les générations mères de la sienne. C'est là que le jeune Français notamment, s'il est convenablement surveillé, exercé, s'assimilera les qualités héréditaires de logique, de clarté, d'élégance qui ont toujours caractérisé les productions de notre génie. D'autres nations ont pu se contenter de l'à peu près, en tirer même d'importans profits en cultivant les contrefaçons, le simili, la fabrication en grand d'objets plus ou moins grossiers et par conséquent peu coûteux. Ils portent les mêmes habitudes dans le monde de l'idée où les contradictions les effrayent si peu qu'ils en font presque l'essence de la vérité. Certains aiment les combinaisons qui les dispensent d'être conséquens avec eux-mêmes et fidèles jusqu'au bout à leurs engagemens comme à leurs idées. D'autres se plaisent dans des obscurités qu'ils donnent comme autant de preuves de profondeur. Pas plus par sa langue que par l'ensemble de ses habitudes, le Français qui étudie et qui raisonne n'est l'ami des hérésies : il ne croit ni ne doute jamais à moitié. Il a toujours de la peine à s'accommoder d'un système, du jour où il croit voir qu'il est obligé de le mal juger. Ce sont toutes ces allures combinées qui ont toujours fait de la France le pays des produits nouveaux et des produits de luxe, en quelque ordre que ce soit. Bien imprudente serait-elle de déserter cette mission et d'en assumer une toute différente, pour laquelle apparemment elle est beaucoup moins bien armée, puisque c'est toujours dans l'autre qu'elle a obtenu ses meilleurs succès. Elle aurait d'autant plus tort au moment présent, que, d'un côté, ni ses ressources en matières premières, en agens de transformation (comme la houille) et en accroissement de population, ne lui permettent la fabrication à bon marché par très grandes quantités, et que, d'autre part, la clientèle riche, à laquelle on peut faire aimer les produits de luxe, augmente partout dans l'univers, en même temps que se perfectionnent les moyens d'aller la trouver.

En tout cela, l'élite de notre nation doit être évidemment soucieuse d'étendre, d'assouplir, de corriger tous ses procédés de fabrication, de transport et de vente, elle ne doit rien négliger de ce qui peut lui assurer une situation économique plus forte. Mais n'est-ce pas le moment de rappeler cette parole du grand évêque d'Angleterre, que les nations ne sont pas, après

tout, uniquement faites pour allonger des kilomètres de cotonnade et qu'un peuple qui veut conserver dans la civilisation générale un poste d'honneur doit avoir à cœur de répandre les aspirations et les sentimens qui font le prix de la vie sociale? Il y gagne de faire aimer la langue servant de véhicule à ces productions supérieures; et il est bien certain que, s'il continue d'y réussir, il en sera payé par un surcroît d'avantages dont ne profitera pas seulement sa fierté nationale. Mais, pour conserver un tel privilège, ne faut-il pas que sa langue soit toujours fidèle à ses meilleures traditions et qu'elle apparaisse clairement comme la continuation des grandes civilisations antiques dont elle est issue? Notre XVII<sup>e</sup> siècle a fait pénétrer victorieusement dans ces cadres, sans les altérer, toute la sublimité de l'esprit chrétien; le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle y ont ajouté le sentiment de la vie populaire et le sentiment de la nature, en sachant toujours arrêter à temps ce qu'il y a souvent de maladif dans les utopies de l'un, dans les rêveries mélancoliques de l'autre. C'est cet héritage qui constitue le fonds sur lequel nous devons travailler.

Rappelons enfin que le Français est individualiste. Il l'est même trop, et il faut désirer le voir tempérer cette tournure d'esprit par une pratique rajeunie de l'association. Mais encore une fois, le meilleur moyen de rivaliser avec les qualités d'autrui n'est pas de sacrifier celles qu'on a. Le génie allemand procède par des groupemens lentement accumulés, par ces actions de masse où les individus valent surtout par la patience et la discipline avec laquelle ils renforcent tous également la grande poussée collective : il lui suffit que celle-ci soit voulue et dirigée par un très petit nombre. Le génie français compte avant tout sur les coups de maître imprévus de tel ou tel des siens, qui, par une inspiration subite, déconcertera l'adversaire. Il ne réussit peut-être pas beaucoup en ce moment à obtenir de pareils effets dans la politique et dans l'aménagement administratif de ses différentes énergies : celles-ci n'en ont pas moins fait leurs preuves dans la fabrication, si rapide, de ces nouveaux engins industriels ou militaires qui feront époque dans l'histoire de l'humanité. Mais ces héros de la guerre ou de la paix ne sont eux-mêmes que « les premiers dans une élite nombreuse » (comme Sainte-Beuve le disait de la plupart de nos grands littérateurs) : or, cette élite, il faut l'avoir formée en démêlant le plus possible les qualités individuelles de ceux qui

sont capables d'y entrer, en s'appliquant à révéler à l'un et à l'autre ce qu'il peut faire, à quelles conditions, avec quelle dose de confiance et avec quelle surveillance sur soi-même il le fera. N'oublions pas cette méthode toute française ; nous aurons bientôt à y revenir en étudiant les moyens de sortir de l'anarchie dont nous souffrons.

En attendant, tenons pour acquis que ce qui importe ici, ce n'est pas le programme, mais la méthode. La distinction est bien connue, elle mérite qu'on y insiste, car elle est de nature à éclairer d'une très vive lumière les difficultés où nous nous débattons. Un vaste programme peut être enseigné aux jeunes gens avec une méthode qui en limite la portée utile jusqu'à la réduire à zéro : un programme très simple peut être enseigné avec une méthode qui en étendra la portée on peut presque dire indéfiniment. Mais la méthode, tout en comportant des règles générales, a toujours quelque chose de personnel et quelque chose de libre. Or, s'attendre à ce que l'administration centralisée d'un personnel répandu dans quatre-vingt-neuf départemens insiste sur la liberté de maîtres ayant amplement fait leurs preuves, ce serait de la naïveté. Qu'il est tentant, d'autre part, de confier à une commission le soin de rédiger des programmes! Si les premiers n'ont pas donné les résultats attendus, on en trouve d'autres, on en trouvera tant qu'on voudra! L'arsenal des connaissances humaines est inépuisable, il n'y a qu'à tendre la main pour la retirer toute pleine. On aura toujours des savans prompts à céder à cette illusion de leur amour-propre, qu'il faut bien se garder de laisser ignorer longtemps à la jeunesse tout ce qu'ils ont découvert. Quand il s'agit cependant des découvertes des autres, ils s'empressent d'avouer que ce qu'il importe le plus de communiquer aux enfans, c'est la curiosité, c'est le goût de la recherche, c'est l'effort suivi, c'est l'attention éveillée, c'est l'art de tirer l'inconnu du connu ; ne craignons pas d'ajouter : c'est l'amour d'une science enseignée par un professeur qui s'intéresse à ses élèves. Nous verrons dans un instant si on a, nous ne disons pas facilité, mais permis cette dernière condition. Ce qui est certain, c'est qu'on ne parle jamais que des changemens de programmes, de la séparation ou de l'unification des programmes, de l'accord ou du désaccord entre les programmes des lycées et le programme des grandes écoles. J'ai retrouvé les traces de cette manie

jusque dans cette déposition d'un instituteur, témoin à décharge d'un de ses anciens élèves, qui était entré dans une bande d'apaches : « Il possédait un peu de toutes les questions du programme ! »

***

S'il y a en ce moment un malaise reconnu de tant de côtés différens, il est difficile de ne pas se poser cette question : a-t-on bien assuré aux travailleurs de la main et à ceux de l'esprit la formation qu'ils réclamaient?

Il importe de le rappeler, les plain étaient nombreuses avant la réforme si discutée de 1902; mais, pour défendre le présent, a-t-on le droit de se retrancher derrière l'existence d'un mal qu'on avait offert de guérir et qu'on a peut-être aggravé?

En toute hypothèse, notre devoir est ici de retrouver l'enchaînement des symptômes qui peuvent aider à mieux remonter à la cause profonde.

Sans entrer dans le détail de tous les procédés universitaires d'il y a un quart de siècle, questionnons les hommes qui, dans les concours d'agrégation, jugeaient les licenciés de la veille, les bacheliers de l'avant-veille, les maîtres du lendemain. Le principal rapport officiel de 1895 était sévère. Il montrait la connaissance du latin tombée fort au-dessous de celle que possédait un bon bachelier d'avant 1870. — Peut-être les candidats avaient-ils secoué le joug de vieilles superstitions classiques? Ils dédaignaient les périodes cicéroniennes, mais pour s'intéresser ardemment à des littératures dont ils pouvaient partager les émotions? Alors ils avaient dû charmer leurs juges par leurs fantaisies et par leurs hardiesses heureuses? — Eh bien ! non, tel n'est pas l'avis du président. Il avoue que quelques rares candidats savent seuls expliquer leurs idées et visent (il ne dit pas parviennent) à la netteté et à l'élégance, mais que les diversités tendent à se fondre dans une médiocrité générale. Bien peu après (1898), le même président rend hommage au travail dépensé dans la préparation technique... de toutes les parties du programme. Mais cet effort a été si lourd qu'il n'a laissé aucun temps pour la composition. Aussi lisons-nous : « Ce qui manque, c'est l'habitude de raisonner et d'aller au fond des choses, c'est la faculté de s'approprier les idées par la netteté de l'expression; les analyses sont insuffisantes, les appré-

ciations superficielles et non justifiées ou même quelquefois nulles... : ils ne prouvent pas qu'ils comprennent ce qu'ils sentent, et l'accent personnel est absent. Si ces années de travail que demande l'obtention du titre d'agrégé par aissaien n'aboutir qu'à un énervement de l'esprit, on voit quel argument serait fourni aux ennemis de l'enseignement classique. »

Laissons les jugemens systématiques et passionnés des ennemis. Consultons plutôt ceux des amis indépendans, ils n'étaient pas sans demander à l'Université un certain nombre de *mea culpa*.

Le vers latin était un exercice dont il était facile de plaisanter. En me rappelant mes souvenirs d'écolier, je suis convaincu qu'il récréait assez utilement les bons élèves et même les élèves passables, qu'il plaisait à leur amour juvénile des combinaisons, des tours d'adresse, des jeux de patience; en même temps, il leur apprenait à exprimer le plus possible en peu de mots, à peser la valeur des locutions pour trouver le vrai synonyme et la qualification la mieux appropriée. Qu'ils y allassent trop souvent de leurs faux poids, rien de plus certain; mais n'oublions pas que tout devoir est fait pour être corrigé; la correction d'un bon professeur faisant sentir avec goût la vanité des à peu près aurait suffi, à elle seule, à justifier le travail qui lui servait d'occasion. Je me rappelle très bien certains condisciples qui n'avaient commencé à aimer le latin et à le pratiquer que du jour où le vers latin les avait distraits de l'esclavage des thèmes et leur avait appris à mieux goûter l'art des poètes. En retour, je crois qu'à l'âge où tout élève s'intéresse aux choses mêmes et se préoccupe, avec un sérieux dont il ne faut pas rire, de juger tous ceux qui lui parlent et tout ce dont on lui parle, ce petit jeu perdait pour lui ses attraits: j'oserai dire que c'était plutôt un bon signe. Mais, en tout cas, remplacer le vers latin par une étude minutieuse de la métrique a été l'un des symptômes les plus déconcertans de la désorganisation des vraies études classiques par l'invasion d'une érudition dont le moins qu'on puisse dire est que là elle était absolument prématurée et déplacée. « Je tiens entre les mains, disait Georges Picot à la Commission d'enquête, un livre classique dans lequel dix-sept sortes de vers sont scandés, où l'attention de l'élève est appelée avec détails sur les mètres les plus rares, où l'hexamètre de Virgile tient quelques lignes à peine, tandis

que l'auteur s'étend sur les diverses formes des cataleptiques, les dimètres, les trimètres, les octonaires pour passer aux anapestiques, aux phérécratiens, aux asclépiades... » J'abrège ; mais les introducteurs de ces chinoiseries, eux, n'abrégaient pas. Il n'est pas surprenant que les élèves ne se destinant pas, dès le collège, à l'Académie des Inscriptions ou à une chaire du Collège de France se soient demandé ce qu'ils allaient faire dans cette galère. Si on voulait encombrer celle-ci de « science, » ne valait-il pas mieux y évoquer des faits plus accessibles? ou bien, — mais ceci était plus dangereux, — y faire discuter des théories initiant les jeunes esprits à des problèmes plus émouvans? Les classes d'histoire et de philosophie ont alors empiété sur l'enseignement supérieur, et trop de jeunes maîtres ont servi à leurs élèves ce qu'ils auraient dû réserver pour leurs thèses de doctorat et pour leurs futures leçons de facultés. On ne voit pas qu'il soit sorti de là de quoi nous orienter plus sûrement dans le domaine de la croyance ou dans celui de l'action politique. Ce qui est plus visible, c'est qu'il est difficile, aux examens du baccalauréat, de trouver un candidat qui puisse expliquer dix vers de Racine ou dix lignes de Bossuet sans faire trois ou quatre contresens. Aucune acquisition solide, aucune formation durable n'ont dédommagé de l'affaiblissement des traditions qui avaient fait les générations précédentes.

A l'autre pôle, on voyait bien les instituteurs des villes et des gros villages monter dans la hiérarchie sociale, mais y monter par la politique. Les élèves y ont-ils gagné ? On n'a organisé pour eux ni apprentissage ni préapprentissage. Quant à ces connaissances générales qui devaient émanciper l'électeur et consolider le citoyen en lui donnant la conscience de ses devoirs, on peut mesurer le chemin qu'elles ont fait. Des coups de sonde jetés de plus d'un côté ont révélé la misère de cette instruction affaiblie encore par une diminution surprenante de la régularité scolaire.

A-t-on fait du moins quelque chose de bon pour les couches intermédiaires où doivent se recruter, dit-on, les commerçans, les industriels, les hommes d'action, les hommes nouveaux indépendans de la culture latine, mais prêts à entrer victorieusement dans ces luttes où ce n'est plus Rome et encore moins les Grecs, mais l'Anglo-Saxon et le Germain qui sont les maîtres? Pour cette clientèle on avait créé l'enseignement moderne

mais plus on donnait à celui-ci d'ambitions en lui disant que l'avenir était à lui, plus on lésinait sur les ressources qu'on mettait à sa disposition. En 1896, un journal universitaire écrivait, sans que nul pût le démentir : « On compte dans une classe moderne (de Paris!) jusqu'à douze professeurs, mis à contribution pour moins de trente élèves de douze à treize ans. » — « C'était un grand luxe! » direz-vous. Bien mal compris en tout cas; car ces douze professeurs étaient des maîtres de l'enseignement classique déjà fort chargés et auxquels on demandait de venir tirer chacun à leur tour une voiture à laquelle on n'avait donné aucun attelage approprié. C'est pourquoi l'écrivain compétent pouvait ajouter : « Chaque classe devient ainsi un réceptacle de bouts de services complémentaires pris sur les professeurs n'ayant pas chez eux leur maximum. » En ce qui touche au progrès si désiré des langues vivantes, bornons-nous à rappeler ce court dialogue entendu publiquement en un Congrès dont les comptes rendus furent imprimés. Un membre venait de dire que divers enfans avaient été envoyés par leurs familles en Angleterre ou en Allemagne pendant le temps des vacances, qu'ils en étaient revenus avec une certaine habitude du langage usuel du pays : mais dans le cours de l'année, malgré les classes du lycée, ils avaient perdu le peu qu'ils avaient rapporté de leur séjour. — « C'est la pure vérité, interrompit le président de la Chambre de commerce de Lyon, c'est exactement ce qui est arrivé à mes fils. »

Bref, l'enseignement moderne n'avait encore servi qu'à désorganiser l'enseignement classique quand les pouvoirs publics ouvrirent la grande enquête de 1899.

***

Les dépositions, notes et mémoires de cette enquête remplissent cinq gros volumes in-4°. Membres des trois ordres d'enseignement, professeurs, proviseurs, recteurs, maîtres répétiteurs, hommes de lettres, hommes de science, économistes, membres des Chambres de commerce, en un mot tout ce qui pouvait avoir une opinion raisonnée, comparut ou écrivit, le tout sous la présidence active et avisée de M. A. Ribot. A part de rares exceptions qu'on ne peut pas évaluer à plus de 6 ou 7 sur 100, toutes ces réponses, par des chemins plus ou moins différens, convergèrent vers les opinions suivantes :

1° L'enseignement classique doit rester plus que jamais l'enseignement d'une élite. Il a grand besoin d'être fortifié, dans sa partie scientifique comme dans sa partie littéraire. Il n'y a d'ailleurs nulle incompatibilité entre ces deux branches, pourvu qu'elles se développent dans l'ordre voulu et que l'inévitable bifurcation ne s'opère pas trop tôt, car il est d'observation constante que les meilleurs élèves de sciences, les mieux classés dans les grandes écoles sont ceux qui ont fait d'abord de bonnes études littéraires.

2° Il faut pour la partie la plus considérable de la nation un enseignement préparant plus vite à la vie active, assez abrégé pour mettre plus tôt le jeune homme en contact avec la profession qu'il doit exercer et à laquelle il doit être suffisamment rompu avant son départ pour le régiment.

3° L'enseignement moderne, tel qu'on l'a organisé, ne rend aucun de ces deux services : et il gêne beaucoup ceux qui pourraient rendre soit l'un, soit l'autre. Il les gêne d'autant plus que, pour des raisons plus politiques que pédagogiques, on a mêlé tous les enseignemens à la fois dans les mêmes établissemens. Mieux eût valu ou se contenter d'un enseignement primaire supérieur, légèrement amélioré, ou, — ce qui revenait à peu près au même, — garder l'ancien enseignement spécial de M. Duruy, en prenant son parti de la réduction du nombre des années d'études que, malgré les programmes toujours trop chargés, la volonté des familles avait, en fait, imposée presque partout.

Un professeur de province, dont l'enquête a tenu à citer l'opinion, pouvait en effet écrire : « Dans l'enseignement classique, on commence avec 100 élèves en sixième, on finit avec 90 en rhétorique; dans l'enseignement moderne, on commence avec 100, on finit avec 8. » Ce fait prouve combien est vaine ou plutôt fâcheuse la prétention d'imposer d'un bout de la France à l'autre des programmes uniformes, surtout quand il s'agit d'études à tendances utilitaires. Si aux élèves qui ne veulent rester et qui ne restent en effet que cinq ou six ans, on impose des programmes qui en exigent sept ou huit, tout devient désordonné et incomplet, car tout est décapité. On pourra sans doute trouver dans la minorité fidèle quelques bons échantillons qu'on produira, qu'on mettra même en valeur. Mais qu'adviendra-t-il des autres?

« Ainsi, disait, à l'un des plus éminens de nos inspecteurs généraux, le président de la Commission, vous n'approuvez pas la transformation, qui s'est faite peu à peu et qui s'est achevée en 1891, de l'enseignement spécial en enseignement moderne? » — « Absolument pas, répondait M. Lachelier, c'est une œuvre fausse et stérile. » Celui qui portait ce jugement passait alors la moitié de son temps à inspecter les études universitaires avec une conscience justement vantée. Les hommes compétens qui ont tenu un pareil langage, en province comme à Paris, ne se comptent pour ainsi dire pas. Sont-ils suspects d'avoir conservé une tendresse mêlée d'amour-propre aux études qui avaient fait les succès de leur jeunesse? Négligeons donc, — si osé que ce soit — les jugemens d'hommes tels que MM. Brunetière, Doumic, Georges Perrot. Allons jusqu'à renoncer à invoquer ceux d'économistes tels que M. Paul Leroy-Beaulieu et Levasseur, déclarant que l'enseignement moderne a été une contrefaçon sans valeur et que la coexistence de cet enseignement et de l'enseignement classique dans les mêmes établissemens a considérablement affaibli le premier sans profiter en rien au second. Les bureaux d'administration des lycées et collèges et des associations amicales sont remplis d'hommes qui se sont disséminés dans les professions les plus variées. Or, le rapport d'ensemble où un fonctionnaire résume ces réponses fait entendre le même langage : « Au sujet de l'enseignement classique, les divergences d'opinion sont extrêmement rares; la majorité incline à ce qu'il soit renforcé. L'enseignement moderne, au contraire, est extrêmement maltraité. Copie maladroite, pastiche ridicule, contrefaçon dangereuse... sont les expressions ordinaires avec lesquelles on le qualifie. Il n'est peut-être pas un seul bureau d'administration qui n'ait demandé, sinon sa suppression, du moins sa transformation radicale. » Les recteurs des académies de Bordeaux, de Caen, de Chambéry, de Clermont, de Montpellier, de Dijon, — pour ne citer que ceux-là — sont exactement du même avis.

Viennent maintenant les Chambres de commerce. Elles estiment en général que l'enseignement moderne n'a servi qu'à augmenter le nombre des fonctionnaires. « *Quel que soit le nom qu'on lui donne*, ce n'est que l'imitation peu heureuse de l'enseignement primaire supérieur. Ce dernier nous plaît par la netteté de sa méthode, de même que par l'évidence de son but,

on sait où il va. » Ce témoignage de la Chambre d'Abbeville peut servir de résumé aux observations de celles de Lille, de Roubaix, d'Armentières, d'Arras, de Limoges, et enfin à celles du Havre et de Lyon. Ajoutons que toutes ont soin de recommander qu'on ne touche pas à la liberté d'enseignement.

Si enfin cet ensemble si précis et si concordant ne suffisait pas, on pourrait le couronner par les opinions de quatre anciens ministres de l'Instruction publique appartenant à des partis politiques différens : MM. Wallon, Berthelot, Rambaud et Combes. Bornons-nous à en citer deux qui ont donné aux opinions des uns et des autres une forme plus saillante. Pour M. Berthelot, c'est une véritable « monstruosité morale » que d'avoir des lycées de mille et douze cents élèves où l'on mêle dans une routine uniforme des enseignemens qui exigeraient des établissemens, des méthodes, des personnels distincts. — « On disait aux partisans des études classiques, s'écriait, de son côté, M. Rambaud : vous faites trop de fonctionnaires, trop d'avocats, il nous faut des commerçans, des industriels; et, par une singulière contradiction, voici qu'on organise un enseignement qui donne surtout des facilités à ceux qui ambitionnent des fonctions publiques. »

Ainsi, les conclusions de la grande majorité des déposans étaient on ne peut plus claires. Sans doute, on a pu passer sur certaines questions où les compromis sont possibles. Il est permis de différer d'avis sur les sanctions à donner aux divers ordres d'enseignement, en se plaçant, bien entendu, dans l'hypothèse que chacun d'eux serait vraiment organisé, vraiment autonome, vraiment à même de faire valoir le caractère de ses bienfaits. Leur ouvrir également l'accès des écoles supérieures était une proposition qui pouvait rallier des partisans d'esprits d'ailleurs fort différens : à côté de ceux qui voulaient surtout donner un nouvel enseignement jusque-là un peu dédaigné, comme un certificat de nouvelle noblesse, pouvaient se ranger ceux qui tiennent simplement à supprimer tout baccalauréat et laisser aux écoles supérieures le soin de décourager elles-mêmes les étudians mal préparés. On pouvait discuter aussi sur la durée des études, sur l'âge auquel il fallait commencer le latin, sur la part à faire au grec. Mais enfin, toutes ces compétences si variées s'accordaient bien à réclamer ces deux choses : un enseignement classique consolidé, avec des méthodes plus libé-

rales, avec un respect moins pointilleux de l'initiative professorale et de la liberté des établissemens nés du choix des familles; — en face de lui, un enseignement moins ambitieux, plus pratique, permettant à ses adeptes de demander plus vite à la vie active et à l'une de ses professions la consécration de leurs aptitudes; — entre les deux, point d'essai d'organisation hybride, point d'essai de fusion nuisant à l'homogénéité et à la vitalité de l'un comme à l'homogénéité et à la vitalité de l'autre.

Encore une fois, voilà en gros ce qu'avaient demandé environ 95 pour 100 des déposans. Qu'a-t-on fait? A peu près l'inverse!

* * *

Pour être justes, il convient toutefois de distinguer entre ce qu'on a eu l'intention de faire et ce qu'on a fait. Des conceptions parfaitement défendables peuvent être exécutées de manière à n'obtenir aucun succès : c'est peut-être ici le cas. On s'explique donc très bien que tel homme politique, l'honneur de nos assemblées, — j'ai nommé M. A. Ribot, — reste fidèle au principe de la refonte de 1902. Rien ne l'oblige à accepter la responsabilité de la mise en œuvre ; s'il s'en déclarait solidaire, nous nous permettrions de dire que ce serait de sa part une générosité toute gratuite.

La première de ces conceptions fondamentales semble avoir été celle-ci : entre deux enseignemens qui sont, ou devraient être, l'un très désintéressé, l'autre très pratique, n'y a-t-il pas un vide un peu trop grand? Ce vide ne doit-il pas être comblé par un enseignement intermédiaire, ne préparant précisément ni des ingénieurs, ni des ouvriers, mais des contremaîtres intelligens, mais des auxiliaires servant heureusement de traits d'union?

La seconde était la suivante : faut-il, dès le début des études, tracer aux uns et aux autres une voie qu'ils devront suivre invariablement jusqu'au bout? Ne doit-on pas faciliter, en cours de route, les moyens d'aiguiller, sans trop de secousses, dans une direction nouvelle, mieux appropriée à des aptitudes qui jusque-là n'avaient pas été appréciées exactement ou qui se sont modifiées, ainsi qu'il arrive assez souvent?

On peut douter que ces deux idées s'imposassent absolument. Dans une société où la liberté d'enseignement et la liberté

d'association ne seraient point disputées pied à pied, les moyens de refaire ou d'adapter à des fins nouvelles une éducation trop exclusive ne sauraient faire défaut. On a dit de bien des côtés dans l'enquête de 1899 : un bon élève de l'enseignement moderne peut apprendre le latin en assez peu de temps, si l'envie lui en vient. Assurément, mais les moyens de le faire n'avaient jamais manqué; les moyens de s'assimiler rapidement le programme scientifique élémentaire avaient encore moins fait défaut aux bons élèves de l'enseignement classique littéraire (1). On n'allait pas assez au-devant des besoins ou des désirs de changement? Mais la question est de savoir si cela était si nécessaire et s'il ne faut pas se borner à venir en aide aux élèves pourvus de motifs et de moyens également sérieux. Ce n'est pas à la fantaisie de ceux qui veulent changer qu'il convient, en France surtout, de sacrifier ceux qui persévèrent. Si les exceptions justifiées sont respectables, encore est-il prudent de ne pas essayer d'en faire la règle.

L'autre idée comportait également des réserves. Les gens de métier auxquels on parle d'écoles préparant des contremaîtres par des leçons orales et par des cours ne manquent pas de sourire. Un contremaître, vous disent-ils, ne se forme qu'à l'atelier. Des études complémentaires lui seront assurément très utiles; ce sera toujours son expérience active qui en assurera la valeur. Mais si l'atelier fait ainsi ses contremaîtres, pourquoi ces derniers seraient-ils condamnés à s'arrêter là? La vie rapproche et mêle bien des gens qui, dans leurs jeunes années, ont pu se croire séparés par d'infranchissables distances. Un bon ouvrier, possédant l'intelligence de son métier, n'est donc pas sans y trouver les moyens de s'élever plus haut. On l'a vu, je pense, assez souvent, même sous l'ancien régime et même dans des nations qui n'avaient encore aucun enseignement public. Est-ce que nos industries, les petites surtout, mais quelquefois aussi les grandes, ne comptent pas un nombre respectable de travailleurs devenus patrons, d'hommes qui, après avoir pris rang dans une élite professionnelle, ne s'en sont pas tenus là, mais sont entrés peu à peu dans ce que nous avons appelé l'élite sociale? Une fois naturalisés citoyens de cette dernière, ils s'y sont fait d'autant mieux apprécier qu'ils y

(1) Il existait même à cette fin une classe de mathématiques préparatoires dont la suppression fut généralement regrettée.

apportaient des connaissances mieux éprouvées, sorties en quelsorte l'une de l'autre, sous la pression salutaire de l'action et des difficultés dont ils avaient su se rendre maîtres. Là, ils n'avaient pas seulement appris à connaître les lois naturelles qui s'imposent à toutes les variétés de l'action productrice : ils avaient appris à connaître les hommes. Le Play va jusqu'à dire que ce sont là les véritables maîtres, les véritables autorités sociales.

D'autre part, est-ce que les jeunes gens qui ont fait leurs études classiques avec suite, avec méthode, et même avec un peu de fierté pour ce qu'elles leur assuraient d'avantages intellectuels, s'en sont partout contentés? Est-ce qu'ils se sont toujours isolés pour former une caste n'ayant ni portes ni fenêtres? Est-ce que tous les jours on ne voit pas d'anciens élèves de l'École centrale et de l'École polytechnique faire un apprentissage de chauffeurs et de mécaniciens? Est-ce que les écoles de commerce du Havre et de Lyon n'ont pas affirmé que leurs meilleurs élèves étaient sortis de l'enseignement littéraire? Et M. Aynard n'a-t-il pas dit : « Pour ma part, j'ai toujours remarqué que dans nos professions, tous ceux qui tenaient la tête, qui formaient l'élite, étaient des hommes qui avaient reçu l'instruction classique! »

Ainsi, sous l'action de la vie, les générations se rapprochent. On peut même dire sans paradoxe qu'elles se rapprochent d'autant mieux que tout d'abord elles tendaient moins à se ressembler. Ayant acquis de part et d'autre des ressources très différentes, elles doivent pratiquer plus volontiers des échanges où l'harmonie dont il était question plus haut corrige les inconvéniens et développe les avantages de la division du travail.

L'idée contraire est, il faut bien le dire, la marotte d'une administration centralisée qui a la prétention de fabriquer elle-même dans ses propres moules des types complets de professionnels. Admettons cependant qu'il y ait quelque chose d'acceptable dans les deux conceptions. Concédons surtout qu'il y avait lieu de former plus d'un type d'enseignement composite à mettre à la libre disposition des familles. Il eût été bon de se souvenir de plus d'un conseil donné avec tant d'autorité.

De celui-ci d'abord, émané d'un proviseur modèle, justement populaire auprès d'une suite de générations, M. Blanchet: « Je ne suis, disait-il, l'ennemi d'aucune expérience, pourvu

qu'elle soit localisée. » Mot de bon sens, s'il en fut. Car qui dit expérience, dit précisément application provisoire de mesures dont on n'a pas encore éprouvé les résultats. L'imposer partout et d'un seul coup, c'est faire comme un général qui engagerait toutes ses forces à la fois sur un point encore douteux et sans se ménager une ligne de retraite.

On créait quatre types d'enseignement. Soit! puisqu'on était généralement d'accord que l'enseignement classique devait plutôt gagner en qualité qu'en quantité. A tout le moins, pour que chacun de ces quatre types fût vivant, devait-on les constituer tous sur le modèle de la vie. Dans le serpent, tout rampe; dans l'oiseau, tout vole; dans le tigre et dans le lion, tout griffe et tout mord. Autrement dit, il n'y a pas d'organisme qui, dès le début, n'ait des connexions, des ajustemens, un mode de développement voulu par le caractère dominant du type et en harmonie avec sa destination. Il eût donc fallu que chacun de ces types d'enseignement eût son personnel, adapté à ses exigences, dévoué à son service, attentif à tout ce qui serait de nature à le perfectionner. Parmi les moyens de réussir venait en première ligne la liberté d'enseignement, la vraie, sans tracasseries et sans traquenards, sans ruses hypocrites et terrorisantes. Alors maîtres et élèves faits les uns pour les autres se seraient rencontrés à l'appel et sous l'égide des grands groupes sociaux, des aristocraties industrielles ou commerciales, des autorités régionales. L'État, avec ses ressources précieuses à conserver, aurait créé à ses frais des expériences plus limitées, mais qu'il aurait toujours eu les moyens de corriger et de perfectionner. De cette manière, il n'aurait pas touché à tout avec les mêmes mains, mais il eût tout aidé et tout contrôlé.

Revenons à l'Université elle-même. Pourquoi n'a-t-elle tenu aucun compte des avis d'hommes aussi bien faits, à tout point de vue, pour être écoutés d'elle, que MM. Berthelot et Bréal? L'un et l'autre s'entendaient pour lui recommander instamment, et presque dans les mêmes termes, des maisons, des méthodes, des catégories de professeurs distinctes. Ils la conjuraient d'avoir moins de lycées surpeuplés, plus de lycées autonomes et plus de lycées différens pour les différens genres d'études. Ils auraient pu citer l'exemple de la Prusse qui a fondé chez elle deux lycées exclusivement français, dont un à Berlin. Si on voulait que ce fût le collège qui formât de toutes pièces de

jeunes élèves, déjà capables, à dix-huit ans, de converser avec un Allemand ou avec un Anglais quelconque, il fallait donc avoir quelques lycées anglais et quelques lycées allemands où, depuis le concierge et les domestiques jusqu'au proviseur, en passant par les maîtres répétiteurs, tout le monde parlât, en dehors de la classe, l'idiome adopté. Les enfans eussent été, sous ce rapport, dans des conditions se rapprochant autant que possible de celles d'un séjour à l'étranger. Ajoutons qu'ainsi les classes proprement dites eussent été débarrassées de ce souci maladroit d'enseignement direct, dont il a bien fallu, tout récemment, avouer enfin la faillite.

A son tour, la classe, la classe éducative et formative devait avoir, à plus forte raison, ses maîtres spéciaux. Pour que chacun parle bien et pense juste, il faut que chacun sache surtout bien parler sa propre langue, je veux dire celle que sa profession, son groupe social s'est choisie dans l'ensemble de la langue commune. De cette façon, chacun aime surtout à parler de ce qu'il sait, de ce qu'il connaît, de ce qu'il pratique tous les jours, et ce n'est pas, pour le rappeler en passant, le plus mauvais moyen de s'élever, par la voie de l'analogie, à une connaissance exacte du reste. Quand certains Méridionaux de pays écartés veulent parler le français proprement dit, ils se laissent aller, à propos de riens, à des locutions emphatiques et ridicules dont Alphonse Daudet est bien loin d'avoir épuisé les tartarinades. Quand ils parlent entre eux dans leur patois, ils ont des finesses d'observation et des malices à rendre des points au plus spirituel de leurs railleurs. Les femmes ont depuis longtemps la réputation de bien parler et de bien écrire le français ; pourtant, dit-on, elles ne savent pas le latin. Sans doute, mais quoiqu'elles parlent beaucoup, on peut généralement dire d'elles ce que M^me^ de Rémusat dit si finement de l'impératrice Joséphine : « Son éducation avait été assez négligée, mais elle sentait ce qui lui manquait et ne compromettait pas sa conversation : elle trouvait aisément à dire les choses qui plaisent. » Les hommes ne se préoccupent pas autant de plaire et ils ont, — jusqu'ici du moins, — des sphères d'action infiniment plus étendues; ils y touchent bon gré mal gré à beaucoup plus de choses et ils y sont bien obligés, eux, de « compromettre » leurs conversations et leurs écrits. Or, il n'y a rien de plus compromettant que d'essayer de sortir, — prématurément !

— de sa sphère, c'est-à-dire de son âge, de sa condition, du cercle bien arrêté des études auxquelles il faut s'être donné d'abord à peu près tout entier.

J'ai été sept ans professeur de lycée. Je me rappelle les classes supplémentaires que, pour nous assurer notre maximum, on nous faisait faire à l'enseignement dit spécial. Les professeurs de troisième, de seconde, de rhétorique, d'histoire, de philosophie y passaient tour à tour. Le résultat était déplorable. C'est qu'inévitablement nous parlions à ces élèves d'une heure le langage auquel nous étions habitués le reste de la semaine; nous ne pouvions nous défendre de suivre le même mouvement d'idées, de nous expliquer par le même genre de rapprochemens, de citer les mêmes exemples et de faire allusion aux mêmes théories. Nos explications ne faisaient donc que créer, pour quelques instans, autour de l'attention de nos élèves, une sorte d'atmosphère nébuleuse; quand elle était dissipée, il ne restait que du vide, ou, ce qui était pire encore, des interprétations, des confusions dont nous avions le plus grave tort de rire, car nous en étions en grande partie responsables. Et cependant, j'ai le souvenir très net que tel juge excellent, universitaire dévoué, esprit très libre, avait une prédilection bien connue pour les candidats que les frères des Écoles chrétiennes de Dijon lui présentaient à l'examen final de ce même enseignement. Là, maîtres et élèves obtenaient des succès que nous ne pouvions pas ignorer. C'est que, là, maîtres et élèves parlaient, les uns moins bien, les autres mieux, un même langage et travaillaient ensemble régulièrement sur les mêmes conceptions dont se trouvait forcément exclu tout ce qui les eût empêchées d'être cohérentes. En toute chose, il vaut mieux se procurer un spécimen achevé d'un ordre inférieur que prétendre à un produit mal ébauché d'un ordre jugé plus élevé, et jugé tel avec raison, quand il est tout ce qu'il doit être. Est-ce là parquer les gens à tout jamais dans des sphères inégales? nullement; c'est, au contraire, indiquer à chacun le moyen de s'élever de l'une à l'autre, s'il est vraiment doué des qualités nécessaires, et s'il veut bien se servir de ce qu'il a appris dans l'une pour essayer de pénétrer utilement dans l'autre.

L'idée de mettre tous les types d'enseignement ensemble en un même établissement devait conduire l'administration à mettre toutes sortes de professeurs indistinctement au service

des différens types. C'est ce qu'on a fait. Tel professeur va enseigner le latin à ceux qui en font peu comme à ceux qui en font beaucoup, aux élèves de A, aux élèves de C du second cycle ; un de ses collègues enseignera de même le français, ici et là, à des élèves entrés dans des systèmes d'études différens, parvenus à des étapes différentes. Chaque jour de la semaine, l'un et l'autre voient défiler devant eux des variétés d'auditeurs qu'il a tout juste le temps de connaître à la fin de l'année, si toutefois ils ont pu eux-mêmes se sentir encouragés à se montrer tels qu'ils sont.

Dans ces conditions, il n'a point le loisir de proportionner son enseignement à la force de sa classe ; il n'a pas de classe à lui. Allant des uns aux autres, il n'a point le contact suivi, donc point le « tact » de leurs dispositions et de leurs aptitudes. Il prend machinalement une certaine moyenne que lui conseille ou son goût personnel ou son désir de simplifier ses efforts. Il est au-dessus des uns, au-dessous des autres ; à la rigueur, il peut s'assurer que tels ou tels élèves ont appris ; il n'a pas le loisir de s'assurer qu'ils ont compris, ce qui serait cependant l'essentiel.

La conception maîtresse de ce système compliqué n'a été autre que le désir d' « utiliser » tous les maîtres d'un même lycée en leur imposant à tous des bouts de classes destinés à boucher des trous partout. Plus ces bouts sont courts et nombreux, plus il est facile de les caser, de même que plus des morceaux de charbon sont menus, plus il est aisé de remplir les interstices du sac où on les remue pour les tasser. On a poussé si loin ces émiettemens que, dans certains lycées de Paris, il s'est trouvé des classes où deux professeurs différens enseignaient le français, l'un en corrigeant les devoirs, l'autre en expliquant les auteurs ; ailleurs, l'enseignement philosophique s'est vu également coupé en deux, un maître enseignant la psychologie et la morale, un autre la logique et la métaphysique. Un agrégé m'explique, par les tableaux du service où il est inséré, que ses élèves peuvent recevoir en un même jour six enseignemens différens, en tout cas, jamais moins de cinq : à 8 heures du matin, histoire ; à 9 heures, mathématiques ; à 10 heures, latin ; à 2 heures, français ; à 3 heures, langues vivantes ; le lundi, ils auront en plus une heure d'histoire naturelle. Quand celui qui me renseigne prend les enfans à 2 heures pour leur faire la classe de français, ils n'apportent ni

leçons sues, ni textes préparés : en revanche, ils sont abasourdis et inertes, incapables d'aucun effort personnel. Quelques-uns plus vaillans, qui veulent arriver à tout prix, s'épuisent : le reste laisse passer le tourbillon et, comme le sage d'Épicure, se réfugie dans une sorte d'impassibilité. Si le maître a pitié d'eux, il leur donne, au début, un quart d'heure de repos, qu'ils peuvent consacrer à lire au moins leurs leçons. Que reste-t-il pour les instruire et les redresser, sur l'heure unique de la classe? Et que seront-ils pour la classe suivante? Cette suppression, à peu près générale, du professeur principal, chargé de suivre, au moins pendant un an et dans la plus grande partie de leurs exercices, les mêmes élèves, voilà certainement ce qui était le mieux fait pour tuer un système d'études, si pavé de bonnes intentions qu'il pût se prétendre.

Il y a dans notre langue, — non seulement dans la langue de la pédagogie, mais dans la langue commune, — un mot qu'il faudrait bien ramener, comme beaucoup d'autres, à son sens plein, ne craignons pas de dire à son grand sens. On dit : « Tel professeur fait sa classe. » Oui, certes, il faudrait bien qu'il la fît et en quelque sorte la créât, en discernant, en encourageant, en formant ceux qui étaient si justement dénommés tête de classe : c'est d'eux qu'il devrait ensuite se servir pour donner la vie au corps tout entier, y compris même la queue. Mais nulle part on ne souffre qu'il soit question d'une élite, et si un élève est à même de servir de modèle, il faut se garder de le nommer. D'un bout de la France à l'autre, les professeurs doivent rendre compte des devoirs de la même façon : expliquer comment le sujet devait être compris, classer en deux ou trois catégories les essais qui se sont approchés ou écartés de l'intelligence voulue, mais s'abstenir soigneusement de désigner aucun des auteurs. Il ne faut pas d'émulation ! Je connais un héritier des anciennes traditions qui, pour s'être légèrement écarté de cette consigne universelle, s'est vu sévèrement réprimandé.

Et cependant l'esprit d'une classe, — pour qui est désireux qu'il y en ait un, — est bel et bien le résultat d'une sorte de collaboration entre le maître et les bons élèves : c'est par l'intermédiaire des mieux doués, c'est par leurs questions et leurs réponses, c'est par l'éloge de telle partie de leurs devoirs, que l'on fait pénétrer dans l'intelligence des autres une grande partie de ce qu'elle retiendra le plus volontiers. C'est dans ce milieu

commun que puise la masse beaucoup plus que dans la seule parole d'un homme placé peut-être trop au-dessus d'elle. Que ceux qui gouvernent de haut l'Université méditent ces paroles de l'un de ses grands-maîtres, de M. Combes, le vrai, l'illustre M. Combes. Se souvenant sans doute encore un peu du texte de l'Évangile : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, » il disait devant la Commission : « Le professeur est en réalité l'âme de sa classe : c'est lui qui, prenant un élève au début de l'année, le suit chaque jour dans son travail, le dirige vers un but qu'il connaît, influe sur lui, développe ses qualités. Dans l'enseignement classique (1), il lui enseigne le français, le latin, le grec. Nous n'avons pas cette unité dans l'enseignement moderne. Je voudrais que le professeur mis à la tête de l'enseignement moderne réalisât la même unité intellectuelle et morale que le professeur de l'enseignement classique. »

Il était facile de railler les récitations de leçons, les sujets de devoir, les explications d'autrefois, facile aussi de dire que les classes de deux heures étaient longues. Les classes d'une heure multipliées sont assurément plus énervantes, parce que tout s'y fait au galop, sans rien de personnel et de vivant et que, sous prétexte que chacune, prise à part, est plus courte, on en impose beaucoup plus. En général, l'ensemble a été porté à un nombre d'heures qui va de 22 à 26 par semaine, au lieu des 20 d'autrefois, ce qui fait qu'il ne reste plus grand'chose pour la lecture, pour la préparation des textes et pour la composition. Les classes de deux heures, lorsqu'elles étaient confiées à un seul maître vraiment responsable, avaient une diversité d'exercices qui les rendait parfaitement supportables. Dans les versions et dans les discours, dans les explications, dans les questions, dans les réponses, elles voyaient se succéder des occasions variées de ramener des esprits légers au respect d'un petit nombre de principes éducatifs fondamentaux : « Il ne faut jamais passer à une idée sans avoir clairement exprimé l'idée qui est faite pour la préparer, pour l'amener. Ce qui est obscur a toutes les chances possibles d'être faux; or voici la preuve que telle phrase est obscure : celui qui l'a écrite ne peut pas en rendre compte. Pour réfuter une assertion, un raisonnement,

(1) Dans celui d'autrefois, tel qu'il était encore au moment de cette déposition.

pour montrer que tel fait a été mal observé, tel phénomène inexactement décrit, il suffirait de prouver que c'est mal dit (1). Une locution qui se refuse à l'analyse est essentiellement vicieuse et qui empêche celui qui s'en sert de se rendre compte de ce qu'il dit et de ce qu'il pense... ou croit penser. » Lutte contre le texte qu'il s'agit de comprendre et de rendre, lutte contre ses propres incertitudes ou contre ses excès de confiance, reprise incessante d'ébauches qu'il s'agit de mener à une forme intelligente, telle est, en somme, l'éducation classique. Si à ces fins elle se sert des plus belles pages des littérateurs consacrés, si elle gradue les difficultés sans en chercher d'inutiles et de fausses, c'est l'idéal.

L'ancien ministre avait donc cent fois raison en repoussant une sorte de séparation entre l'âme du maître et l'âme de sa classe. Comment son vœu a-t-il été entendu?

L'ancien enseignement moderne, dont tout le monde avait dénoncé l'illogisme et déploré l'insuffisance est censé ne plus exister. Il a revécu cependant dans toute la seconde section du premier cycle, dans la section D du deuxième (sciences-langues vivantes). Il prédomine encore dans la section C (latin-sciences) et surtout dans la section B (latin-langues vivantes). Visiblement on a voulu le ranimer et le favoriser au détriment de ce qui reste de la tradition du latin-grec. Qu'est-il résulté de ces combinaisons si compliquées?

Il ne nous en coûte pas de reconnaître qu'au point de vue le plus important, le latin-grec est demeuré par la force des choses relativement privilégié : c'est lui qui, surtout dans les années du premier cycle, a pu conserver quelque chose de l'institution d'un professeur principal, d'un professeur de classe. N'y eût-il que cette raison pour déterminer les pères de famille intelligens à lui confier leurs enfans, qu'elle suffirait et au delà. Les succès aux examens sont d'ailleurs là pour le prouver. Le *Bulletin officiel du ministère de l'Instruction publique* donnait ainsi, l'année dernière, le pourcentage des réceptions à la session de juillet. Le latin-grec et le latin-sciences, les deux types les moins éloignés de la tradition classique, offraient 47 et 48

(1) Albert Sorel, dont j'ai eu l'honneur d'être le condisciple, exposait un jour à Leconte de Lisle cette partie de la méthode de notre commun maître. « Eh bien, rien que pour cela, lui dit l'illustre poète, je vous affirme que vous avez eu un grand professeur. »

pour 100 de candidats reçus. Le latin-langues n'en donnait que 41 et la section sciences-langues vivantes 38.

Cependant, à bien des égards, l'enseignement classique est traité comme s'il fallait lui faire payer cette supériorité. Pourquoi, dans les débuts, cette obligation imposée aux enfans, de choisir entre un enseignement avec latin et un enseignement où le latin est remplacé par un surcroît de calcul et de sciences naturelles? On est ici au lycée, ne l'oublions pas, c'est-à-dire dans un établissement où l'on sait que les familles pourront faire faire à leurs enfans des études prolongées. Comme me le fait observer un père de famille qui est en même temps un très savant économiste, c'est la seule chose dont on soit sûr, et c'est la seule dont on ne tienne pas compte dans cette spécialisation prématurée. On veut, dit-on, que les élèves puissent venir au lycée pour un temps et s'en aller ensuite, à leur guise, avec un bagage soi-disant complet, et on veut aussi qu'ils puissent à leur fantaisie passer d'une section dans une autre. Mais ce ne sont là, — l'expérience le prouve, — que des abandons ou des changemens de vocation bien accidentels ; il est désastreux de disposer tout un ensemble de manière à sacrifier ceux qui restent, c'est-à-dire la très grande majorité, au petit nombre de ceux qui quittent des études une fois commencées.

Il faut, paraît-il, que les élèves des écoles primaires puissent venir, à un moment donné, dans telle ou telle section sans s'y trouver ni dépaysés, ni surmenés, ni menacés d'infériorité, et il faut que ceux d'entre eux qui voudront partir plus tôt que les autres ne s'en aillent point sans avoir acquis, par exemple, une connaissance suffisante, — dit-on, — de l'histoire tout entière. C'est pourquoi on commence par enseigner aux enfans l'histoire universelle en deux ans (toute l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, toute l'histoire grecque et toute l'histoire romaine en une année). Pour les élèves qui continueront leurs études, on recommencera l'histoire universelle. C'est là une pratique qui sacrifie absolument l'éducation historique des uns comme celle des autres; car de ces notions superficielles que peut-il rester? On commence par tout effleurer ou plutôt par tout déflorer, sans attendre que d'autres études aient provoqué la curiosité de l'élève et lui rendent plus facile la compréhension des événemens.

C'est ce qu'on fait d'ailleurs pour beaucoup de notions

scientifiques. Sous prétexte de géographie, on prétend initier des bambins à la science encore mouvante de la géologie, — ce dont les savans compétens se sont plaints avec une certaine vivacité. On a supprimé cette étude des lieux particuliers qui faisaient accomplir aux enfans, sur les cartes, comme des voyages imaginaires : on remplace cette vision, — indispensable (1), — par des considérations d'océanographie, par des théories sur les glaciers et ainsi de suite. De même en histoire, on remplace la suite des faits et l'action des grands personnages par des résumés sociologiques sur les différentes classes, sur la vie de la noblesse, sur celle du tiers-état, sur celle du clergé. En retour, quand l'élève de latin-grec arrive dans les hautes classes, on diminue pour lui la culture scientifique, laquelle eût très bien marché de pair, par exemple, avec la culture philosophique. On semble lui dire : Puisque tu as voulu de ces études vieillies, qui ne sont plus bonnes qu'à former des érudits, renonce à tout le reste. On lui rend alors beaucoup plus difficile le passage final aux études scientifiques; on arrête ce recrutement de choix où les mathématiques spéciales et les grandes écoles trouvaient les meilleurs de leurs élèves, chez ceux qui avaient fait de solides études littéraires. Enfin, par une étrange contradiction, l'affaiblissement prodigieux de la licence ès lettres et des concours de l'École normale (où l'on peut arriver sans aucune connaissance du grec) enlève à ces études littéraires elles-mêmes une grande partie de leur attrait et de leur sanction.

Nous venons de parler des études scientifiques. Enseignées d'une certaine manière et à leur heure, elles ont toujours fait partie de l'enseignement classique. Aussi affirme-t-on que les professeurs les plus mécontens de l'anarchie présente, ce sont les professeurs de mathématiques : ils sont plus irrités encore que les professeurs d'humanités. Ils disent couramment entre eux que leurs élèves ne savent plus comprendre l'énoncé d'un problème; il faut le leur répéter, le leur expliquer trois ou quatre fois. Pourquoi? Parce que ces élèves n'ont pas pris l'habitude de réfléchir au sens précis et à l'enchaînement logique des signes (que ce soient des mots ou des chiffres). Ne soyons donc pas surpris que ce soient des professeurs de mathéma-

(1) Il n'y a pas bien longtemps, un candidat au baccalauréat ayant mis Pékin en Tunisie, l'un des juges fit observer à ses collègues, programmes en main, que le candidat n'était pas tenu d'en savoir davantage : le jury s'inclina.

tiques qui aient qualifié leurs collègues de langues vivantes de « professeurs d'irréflexion. »

Le professeur de langues vivantes en effet est celui auquel on a le plus sacrifié : c'est à lui qu'on a donné le plus grand nombre d'heures. Si dans tels ou tels lycées choisis, on obligeait le professeur d'anglais ou d'allemand à être au moins licencié ès lettres ou à passer un examen le montrant apte à un enseignement grammatical, littéraire, historique et qu'ensuite on lui confiât la direction générale de la classe replacée dans son unité, rien n'empêcherait, pour le répéter, d'en attendre de bons résultats. Mais après la « réforme » de 1902, on a imposé aux maîtres de langues la méthode directe, celle qui attache les mots aux objets vus et regardés. Un professeur, par exemple, installera au milieu de la classe un porc ou un veau en carton et en disséquera, pour ainsi dire, les diverses parties en les nommant et en le débitant, comme s'il était boucher ou charcutier. Une telle méthode peut être bonne pour donner à un adulte une connaissance assez rapide de la partie de la langue qu'il veut apprendre en vue d'un but déterminé. Il est clair qu'elle n'a aucune espèce de valeur éducative. Elle fait perdre aux enfans l'habitude d'orthographier les mots (ils ne font attention qu'au son) et d'en analyser le sens. Ils se contentent de noter ceux qui désignent les choses : ils ne font aucun effort pour trouver ceux qui ont servi à les définir et à les classer. Ajoutons enfin qu'il est utopique de prétendre exercer à la conversation trente élèves réunis dans une classe d'une heure. Inutile d'insister : l'erreur semble aujourd'hui reconnue, avouée. Seulement, on ne la réparera pas sans reprendre le système entier par la base.

Nier qu'il en ait besoin est impossible. Ce sont les juges ayant en main l'autorité qui, dans des rapports rendus publics, signalent, comme celui d'Aix-Marseille, la « déplorable médiocrité des compositions écrites, » « les puérilités, les niaiseries » que les candidats y accumulent, « ne se souciant même pas de développer le canevas proposé. » Le même danger signale la désorganisation de la licence ès lettres comme ayant « couronné l'œuvre du réformateur de 1902, » car elle a exagéré les spécialisations inaugurées par les fameux cycles du baccalauréat et « donné le coup de mort à la culture générale. »

Le doyen de la Faculté de droit de Lille écrit de son côté :

« Les meilleurs de nos élèves ne savent pas écrire. Le mal ne date pas d'hier, mais il est aujourd'hui à l'état aigu. A la Faculté de droit, le professeur qui corrige une dissertation juridique doit d'abord être un professeur de français et apprendre à ses élèves les règles les plus élémentaires de style et de syntaxe. Que dis-je ? il doit même leur enseigner l'orthographe. » Voilà pour le Midi et pour le Nord. A Dijon, le doyen de la Faculté des lettres tient à signaler « l'espèce d'effroi » qui le saisit, lui et ses collègues, en présence des copies qu'ils ont à lire : « nulle composition, ignorance du sens des mots les plus simples, complet mépris de l'orthographe, des accens et de la ponctuation, emploi du jargon des journaux de sport et de crimes, tels sont les défauts ordinaires. » Dans les langues vivantes, « 80 pour 100 des copies offrent un bizarre assemblage de solécismes, de gallicismes, de naïvetés et de sottises. » Aussi le recteur lui-même conclut-il de ces rapports et de son expérience personnelle : « Le mal est évident, il gagne de proche en proche. Pour l'enseignement supérieur qui recrute ses étudians parmi les bacheliers de nos lycées et de nos collèges, comme aussi pour l'enseignement secondaire qui recrute ses professeurs parmi les étudians de nos facultés, il est grandement désirable qu'on y porte, si possible, un prompt remède. »

*
* *

Va-t-on donc remettre encore une fois en chantier tous les programmes? Va-t-on dépecer une fois de plus l'histoire, la géographie, la littérature, les sciences, puis déplacer tel ou tel enseignement, reporter celui-ci dans une classe, celui-là dans une autre? Va-t-on, sous prétexte de simplification, supprimer certaines « matières » qu'on ne manquera pas d'ailleurs de remplacer par de nouvelles? Tout cela serait lâcher la proie pour l'ombre. Tout cela serait oublier que le mal n'est pas dans tels ou tels paragraphes d'une paperasserie ministérielle; il est plus profond. Il s'est sans doute insinué dans les détails compliqués d'une organisation à bien des égards artificielle ; mais il a surtout sa source dans la dispersion, dans l'évanouissement, dans l'extinction à peu près complète de ce qui devrait en être l'âme vivifiante, à savoir le professeur maître d'une classe, de sa classe.

Quels sont les faux calculs, quelles sont les inextricables difficultés qu'a amenés cette suppression? Qu'est-ce que le

rétablissement qu'on en déciderait exigerait à son tour de remaniemens? Ceci est une question de technique pédagogique et de technique administrative, qui exigerait des discussions très minutieuses. Ce qui domine tout, c'est la nécessité de se rappeler ce que c'est que la formation d'un adolescent à élever. De lui-même, l'enfant parle, agit, joue, chante, dessine, craint et désire, jouit et souffre, aime celui-ci, hait celui-là, un peu au hasard. Dans tout cet essor de sa vie naturelle, il faut introduire de plus en plus d'ordre et de raison, c'est-à-dire de conscience. Il faut qu'il apprenne à parler de manière à se faire comprendre, à se comprendre lui-même, à comprendre enfin de mieux en mieux la nature, l'humanité, leurs œuvres respectives. Il faut qu'il apprenne à désirer et à craindre ce qui mérite en effet d'être craint et d'être désiré : il faut qu'il apprenne à faire difficilement ce qu'il a fait d'abord au petit bonheur et en se jouant. Ce n'est que quand ses tendances auront été ainsi amendées et rectifiées qu'elles pourront aller rejoindre les habitudes servant à ménager les efforts pour les luttes toujours renaissantes de la vie. Raisonner une idée, une parole, une résolution, un acte enfin et le comprendre, s'y habituer après avoir compris que c'était là le meilleur, faire servir ensuite cette habitude à une préparation plus aisée de nouvelles conquêtes, telles sont les phases de l'éducation. Pour qu'elles se suivent et aboutissent, il faut un maître, c'est-à-dire un homme capable, dans la société qu'il forme avec ses élèves, d'assurer la continuité des efforts et l'unité de la méthode.

Demandera-t-on où seront les sanctions de cette responsabilité du maître principal? Un peu dans les jugemens de ses supérieurs, beaucoup plus dans le sentiment qu'on lui aura rendu de l'honneur de sa tâche. Elles seront enfin dans la liberté de choix laissée aux familles et aux organisations sociales dont il leur plaît de se servir.

Quels que soient les pouvoirs qu'on se flatte d'avoir en mains, vouloir suffire à tout, partout, avec le même personnel, c'est se condamner à ne suffire à rien : et l'oppression plus ou moins déguisée qu'on exerce au dehors ne compense sur aucun point, — tant s'en faut, — l'anarchie qui se développe au dedans.

HENRI JOLY.

# REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *L'Assaut*, pièce en trois actes de M. Henry Bernstein. — THÉATRE-ANTOINE : *Les Petits*, pièce en trois actes de M. Népoty.

L'an dernier, à l'issue [de la saison dramatique, j'ai cru devoir réclamer ici-même contre la « brutalité » qui semblait devenue la caractéristique de notre théâtre. J'indiquais les dangers que cette tendance faisait courir à l'art lui-même, sachant qu'on a peu de chances de se faire écouter, quand on ne parle qu'au nom de la morale et de la décence. Et, puisque les auteurs déclarent volontiers ne relever que du public, je signalais dans le public une lassitude, un dégoût des spectacles vulgaires et pénibles, un désir d'être moins continuellement humilié par le genre de plaisirs dont le régalaient plusieurs de ses fournisseurs attitrés. Je ne m'étais pas trompé. Un mouvement de réaction commence à se dessiner. Les auteurs ont compris, du moins peut-on l'espérer, qu'ils étaient allés jusqu'à l'extrême limite, c'est-à-dire qu'ils l'avaient dépassée. L'un de ceux dont l'œuvre nous avait fourni quelques-uns de nos plus frappans exemples, M. Henry Bernstein, vient de faire un effort manifeste, non pour changer, mais pour modifier sa manière dans la mesure du possible. *L'Assaut* témoigne d'intentions, dont la critique a tenu grand compte à l'auteur et dont il n'est que juste de le féliciter très sincèrement.

C'est encore une pièce politique, ou du moins une pièce qui a pour principal personnage un homme politique. Il y a ainsi des courans ou des modes au théâtre. Les écrivains ne se donnent pas le mot ; on les accuse de se copier les uns les autres, mais on a tort ; la vérité est qu'ils subissent une même influence, celle du milieu et du moment. Chez les romantiques on était artiste et bâtard, dans le théâtre de

Scribe on était colonel, et dans celui d'Augier bourgeois parvenu. Nous avons eu tout un lot d'explorateurs irrésistibles et de contremaîtres géniaux. L'heure théâtrale est aux politiciens. Rien de plus naturel. Ils sont nos maîtres. La presse leur fait une publicité qui dépasse celle même des artistes du chant et de la danse. La chronique scandaleuse, qui est le fond de nos conversations, est abondamment défrayée par leurs faits et gestes. Le théâtre les guette. C'est du reste leur métier d'être en représentation et de jouer un rôle. Et, des tréteaux de la politique à ceux de la scène, la transition se fait le plus simplement du monde.

Depuis *la Vie publique* de M. Émile Fabre, jusqu'aux *Favorites* de M. Capus, nous avons eu tout un cycle de comédies nous montrant le politicien dans l'exercice de ses fonctions. Une autre catégorie de pièces nous le présente dans son intérieur, dans sa vie de famille, dans son domestique : ce sont, comme on aurait dit vers 1840, « Nos honorables chez eux. » Le modèle du genre a été donné, la saison dernière, par M. Paul Bourget dans son *Tribun*. Ce beau drame est trop récent, et surtout il était de trop fière allure, pour que le souvenir ne s'en impose pas au spectateur. En écoutant *l'Assaut*, on est d'autant plus frappé de certaines analogies que les deux pièces ont pour le premier rôle même interprète. C'est M. Guitry qui est dans *le Tribun* le ministre d'aujourd'hui, et dans *l'Assaut* le ministre de demain. Or, il n'y a pas deux façons d'imaginer le passage aux affaires de M. Guitry. Son ministère ne peut être, lui aussi, qu'un grand ministère ; étranger aux compromissions misérables, aux marchandages, et aux luttes mesquines des partis, il réalise la plus chimérique des utopies : l'union de tous les braves gens. C'est le gouvernement fort et pourtant libéral, autoritaire sans être oppressif, qu'au surplus nous connaissons pour l'avoir rencontré dans toutes les déclarations ministérielles. Une politique intègre, énergique et surtout généreuse, est la seule politique qu'on puisse prêter à M. Guitry. C'est aussi bien la politique de Mérital, le protagoniste de *l'Assaut*. A vrai dire, il n'est pas encore au pouvoir. Il est seulement le chef d'un parti actif et grandissant auquel appartient l'avenir. Ce parti, qu'il a inventé, il le baptise devant nous : ce sera le « parti social. » Ce vieux vocable, qui déjà faisait sourire sous la Monarchie de Juillet, lui plaît parce qu'il vient de Lamartine. La politique telle que la conçoit cet excellent homme, sous la troisième République, confine à la poésie. Je vous dis qu'aux prochaines élections nous voterons tous pour Guitry.

Encore une mode du théâtre actuel : le goût des jeunes filles pour

les quinquagénaires. Si Arnolphe revenait au monde, il verrait de nouveau Agnès se détourner de lui, mais pour une raison fort imprévue : elle le trouverait trop jeune de dix ans. Ce qui rend bien agréable aujourd'hui la situation de l'homme mûr et au delà, c'est qu'on lui épargne les ennuis de ce rôle de soupirant où il pourrait sembler un peu ridicule. On lui fait les avances : il accepte, il daigne, il connaît la joie délicate de se faire prier. On sait de reste que les orateurs comme les comédiens, et généralement tous ceux à qui l'applaudissement public confère une auréole, passent pour avoir de grands succès auprès des femmes. Avec sa situation et à son âge, comment Mérital ne serait-il pas aimé? Il l'est de la jeune Renée de Roult, amie de sa fille, qui villégiature chez eux à Dinard. J'ai omis de vous dire que Mérital est veuf, qu'il vit en famille avec ses fils, dont l'aîné Daniel est député, lui aussi, et sa fille Georgette. C'est un intérieur d'une honnêteté exemplaire et, contrairement à ce qui se passe ordinairement dans les pièces de M. Bernstein, dans celles de ses confrères et ailleurs, toutes les femmes que nous y rencontrerons, ou dont il y sera question, sont irréprochables.

La scène entre Renée et Mérital est très habilement menée. Mérital a formé le projet d'un mariage entre la jeune fille et son fils Daniel. Celui-ci est un charmant garçon, du plus brillant avenir et d'un présent déjà très acceptable. D'où vient la résistance de Renée? C'est qu'elle ne veut se marier que par amour. Et c'est qu'elle aime quelqu'un : « Monsieur Mérital, voulez-vous m'épouser? » Il faut dire à l'honneur de Mérital qu'il fait une belle défense : Renée ne peut l'aimer et, lui, il ne l'aime pas; il a pour elle une affection profonde, mais toute paternelle ; et si parfois il la suit du regard avec une insistance où elle a pu se tromper, c'est qu'elle lui rappelle l'épouse disparue et toujours pleurée. A la netteté et à la décision de son langage, nous pourrions croire, si nous n'étions pas au théâtre et en l'année 1912, qu'en effet Mérital est trop possédé par ses souvenirs ou trop absorbé par la formation du parti social, pour s'être épris de Renée. Et peut-être lui-même l'a-t-il cru jusqu'à ce jour. Mais Renée, avec son instinct de femme, a été plus clairvoyante. Peu à peu, sous nos yeux, se fait le revirement. Mérital ne se défend plus d'avouer un amour, auquel d'ailleurs il ne veut pas céder. Renée a vingt-cinq ans ; il est, ou il va être un vieillard; un mariage, dans de telles conditions, serait une espèce de crime... Les propos échangés sont donc ici d'une justesse et d'une convenance parfaites. Tout de même, et on le comprend de reste, la conversation a, en soi, quelque chose de désobli-

geant. Pourquoi donc l'auteur a-t-il imaginé cette intrigue sentimentale, celle-là plutôt que toute autre, et pourquoi, en la plaçant au début de la pièce, lui a-t-il donné cette importance? Il n'est pas possible qu'un dramaturge aussi expert que M. Bernstein l'ait fait sans dessein et sans une espèce de nécessité. Nous verrons bien.

Voici maintenant poindre et se dessiner le drame. Un sénateur, du nom de Frépeau, rallié à la politique de Mérital et directeur d'un grand journal qui est comme l'organe officiel du « parti social, » arrive affairé, mystérieux et ému. Dans une feuille de chantage, *le Stentor*, vient de paraître un article de diffamation signé Marc Lebel. On y raconte tout au long une vieille et scandaleuse histoire dont Mérital serait le triste héros. Jadis, clerc d'avoué à Grenoble, il aurait volé son patron, qui l'aurait chassé en dédaignant de le poursuivre en justice. Ne pas relever l'accusation, pour Mérital ce serait avouer. D'ailleurs Frépeau a déjà, le matin même, annoncé à ses lecteurs que la pleine lumière serait faite... Et à mesure que parle ce personnage onctueux et cauteleux, peu à peu découvrant son jeu, nous devinons une de ces traîtrises si fréquentes dans la vie politique. Frépeau aspire à remplacer Mérital comme chef de parti : c'est lui qui a placé sous ses pas cette pelure d'orange. Histoire exhumée, ou racontar fabriqué de toutes pièces? Nous ne savons pas encore. Mais Basile connaissait le monde politique de son temps et de tous les temps ; et il a dit : « Calomniez! calomniez! Il en reste toujours quelque chose. »

La visite de Frépeau a duré que quelques instans, juste ce qu'il fallait pour ficher dans le dos de l'adversaire la lame empoisonnée. A ses enfans qui le questionnent, Mérital annonce que l'heure décisive a sonné pour lui, cette heure dont, à mesure que grandissait sa fortune politique, il sentait l'approche inévitable. C'est ici la « théorie » de *l'Assaut*, l'idée mère qu'aujourd'hui encore on aime à résumer dans un couplet de facture, comme au temps des « pêches à quinze sous » et du « vibrion. » L'homme qui se distingue par son talent et son audace, commence par recueillir des encouragemens, et les appuis ne lui manquent pas. Il est une force et on espère s'en servir. Mais qu'il ait l'indiscrétion de dépasser un certain niveau; que cette force devienne une menace; aussitôt il verra se coaliser les jalousies, les rancunes, les égoïsmes, les intérêts. Cette armée obscure, anonyme et disciplinée lui donnera l'assaut. Alors il faudra vaincre ou succomber. Il en est ainsi dans la vie politique, et, à quelques différences près, partout ailleurs. Seulement, quand on sort victorieux de la

crise, on peut aller très loin. L'assaut contre Mérital est commencé; mais cet homme est très méchant : il va se défendre. Nous qui voyons la carrure du lutteur, nous ne sommes pas très inquiets sur l'issue de la lutte... Désormais, nous sommes en plein drame. Ce premier acte nous y a menés par la voie la plus directe. Il est d'une clarté et d'une netteté tout à fait remarquables, sans une défaillance, sans un trou. Et les deux scènes essentielles qui le composent sont du métier le plus savant.

Lorsque la toile se relève, c'est le jour du procès que Mérital a dû intenter au maître chanteur Marc Lebel. Les choses semblent prendre une mauvaise tournure. L'accusation a été, en sous-main, encouragée par le gouvernement. A Tours, où se plaide le procès, la population est hostile au député; elle manifeste sous ses fenêtres; il faut faire charger la cavalerie : cela marque toujours assez mal. L'inquiétude gagne les enfans eux-mêmes de Mérital; et l'attitude singulière de leur père n'est pas pour les rassurer. Il s'enferme dans un sombre mutisme. Ils n'osent le questionner sur certaines coïncidences qui, bien sûr, ne les font point douter de son honorabilité, mais qui pourraient influer sur la décision des juges. Bref, pour changer la face des choses, il faut un coup de théâtre. M. Bernstein nous le fait désirer, espérer, et nous avons d'ailleurs pleine confiance qu'il nous le servira à point nommé.

C'est ici une des scènes principales de l'ouvrage et dont le succès, escompté par l'auteur, a été le plus vif. Mérital n'a pas eu besoin de beaucoup de perspicacité pour comprendre que le papelard Frépeau a lui seul imaginé et combiné l'affaire. C'est donc lui qu'il faut atteindre pour détruire toute la machination. Il l'a fait venir à cet effet, et non sans peine, car un tel adversaire, dans un tel moment, a tout intérêt à se dérober. Le temps presse; donc il va droit au but et lui tient à peu près ce discours. « C'est vous, Frépeau, qui avez soudoyé Marc Lebel : vous allez maintenant donner à votre homme de paille des instructions contraires, lui intimer l'ordre d'abandonner l'accusation et de s'effondrer en justice. Si vous hésitez, je vous lancerai dans les jambes l'affaire du canal de Corinthe, sur laquelle je suis pleinement renseigné et formidablement armé. » En effet, tous les Corinthiens ont été démasqués, sauf un. Or, ce fameux et mystérieux X, qui a touché le joli chèque de cinq cent mille francs, n'est autre que Frépeau, comme il appert des papiers que Mérital a réussi à se procurer. Que le drôle se le tienne pour dit et qu'il s'exécute, s'il ne veut être exécuté!

La scène était d'un effet sûr, mais trop sûr, trop prévu et d'une coupe trop banale. Nous connaissons, pour l'avoir vue trop souvent à l'Ambigu, la scène vengeresse où le personnage sympathique démasque le traître. Celui-ci vainement essaie de s'échapper : il est pris au piège. Il grimace et se tortille. Peine perdue ! Il est maté. Et tous les braves cœurs du paradis se réjouissent. J'ajoute qu'il y a dans tout cela bien de l'invraisemblance. Que Frépeau ait touché dans le Panama, — au point de vue du pot-de-vin, un isthme en vaut un autre, — ce n'est pas cela qui est invraisemblable, mais bien que Mérital l'ait ignoré jusque-là et découvert au moment opportun. Dirai-je enfin que pour être ému par le spectacle d'une lutte, il faut s'intéresser à l'un des lutteurs et prendre parti pour lui ? Que Frépeau « bouffe » Mérital, suivant l'expression dont se sert celui-ci et qui est probablement du langage parlementaire, ou que Mérital « bouffe » Frépeau, qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse ? Frépeau est un malhonnête homme, un chéquard avéré, et l'ironie serait trop forte qu'il se posât en justicier. Mais Mérital a dans son passé une vilaine histoire, et un moment vient toujours où la boue remonte : tant pis pour ceux qui n'ont pas eu de suffisans soins de propreté.

Car nous ne doutons pas que Mérital ait commis jadis l'action fâcheuse dont on l'accuse. Il ne nous reste qu'à en recevoir l'aveu de lui-même. M. Bernstein s'est avisé d'un moyen fort ingénieux pour le lui arracher. Mérital, après la conversation qu'il vient d'avoir avec Frépeau, annonce à Renée la certitude où il est maintenant d'un acquittement. Mais cette certitude, la jeune fille l'a toujours eue. Comment un soupçon l'eût-il effleurée ? Elle a en Mérital une foi que les enfans eux-mêmes n'ont pas eue en leur père. Telle est la vertu de l'amour. C'est à cette confiance absolue que Mérital juge nécessaire de répondre par une même confiance. Ou plutôt, ce n'est pas ici affaire de raisonnement, mais de sentiment. Une irrésistible impulsion le pousse. Cette candeur appelle cette franchise... Voilà sans doute pourquoi M. Bernstein a voulu que Mérital fût aimé d'une jeune fille. Il fallait, pour réduire l'obstination de cette âme fermée, l'amour le plus pur, le plus ignorant des laideurs de la vie. Le coup est rude pour Renée. Apprendre, de la bouche même de Mérital, qu'il a fait jadis cette action basse et honteuse : voler — lui est une déception d'autant plus atroce qu'elle avait placé plus haut son idéal.

La pièce avance, menée toujours avec la même dextérité; le drame s'achemine vers son dénouement, conduit toujours avec la même sûreté; et, chose bizarre, à mesure que nous entrons davan-

tage dans le vif de l'action, nous sentons l'intérêt faiblir; même, nous nous apercevons, dès le commencement du dernier acte, qu'il est épuisé. C'est d'abord que nous n'avons plus aucune surprise à attendre. Et je ne fais pas de l'intérêt de surprise plus de cas qu'il ne faut; mais ce genre d'intérêt est essentiel à l'art de M. Bernstein. Nous voyons que le procès tourne à la confusion de Marc Lebel, qui est condamné à deux ans de prison, et à la gloire de Mérital qui est porté en triomphe : que le contraire nous eût étonnés! Nous apprenons ensuite que Mérital épousera Renée. Ce sont ses enfans eux-mêmes qui lui conseillent et qui bénissent ce mariage. Voilà de bons enfans; toutefois, on ne voit pas clairement quel lien existe entre le gain du procès et la conclusion de ce mariage absurde. Mais ensuite et surtout, ce que nous reprochons à cet acte, qui se traîne en redites, c'est qu'en revenant sur le passé, et sous prétexte de l'expliquer, il le banalise, il l'affadit, et, en introduisant l'incohérence et la contradiction dans une pièce jusque-là d'un dessin si serré, il en diminue singulièrement l'effet. La plus grande partie de l'acte y est consacrée à un long monologue où Mérital fait, pour l'édification de Renée, un récit larmoyant de son ancienne faute. Il excuse, excuse; il atténue, atténue, atténue. Il a volé autrefois, il y a de cela très longtemps, quatre mille francs, quatre pauvres petits mille francs, et dans quelles circonstances! Il avait la misère au foyer; il venait de voir sa femme, à peine relevée de couches, laver elle-même les carreaux de la cuisine. Il a volé parce qu'il était bon époux et bon père. C'est le vol attendrissant et moral. Ce n'est pas tout : il a expié. Les pires souffrances ne lui ont pas été épargnées. Il y a certaine anecdote d'un soir où, détournant la tête, il a demandé l'aumône à deux femmes du monde, qui est d'un pathétique à fendre l'âme. Et ce n'est pas tout encore : il a remboursé. Il a rendu l'argent au volé qui lui a rendu son estime : serons-nous plus impitoyables au pécheur repenti et qui s'est racheté? Hésiterons-nous enfin à l'absoudre, quand nous le voyons se condamner lui-même? Car il renonce à la vie politique. Le « parti social » n'a pas de chance, depuis Lamartine. Renée non plus. Ce qu'elle aimait en Mérital, c'était l'homme public, l'orateur acclamé, le politicien à succès; le succès s'en va, les cinquante-trois ans restent.

Nous touchons ici au défaut essentiel de cet art tout en surface. Le mécanisme y est d'une rare perfection. Mais ne nous avisons pas de regarder à l'intérieur. Est-ce en effet l'étude d'un caractère que nous y cherchons? Nous serions, semble-t-il, en droit de le faire, puisque

le principal personnage, toujours en scène, est, à lui seul, toute la pièce, qui tout entière évolue autour de lui. Mais qui est Mérital? Nous sommes tentés de nous faire de lui quelque idée, d'après des exemples empruntés à la réalité. Depuis quarante ans de vie parlementaire, — et on sent bien que je ne songe à médire de personne, — son cas a dû se présenter beaucoup plus d'une fois. Parmi les hommes politiques qui ont eu des ennuis, les uns, qui étaient des faibles et des médiocres, se sont abîmés : ils ont disparu de la scène. D'autres ont tenu le coup, rattrapé le pouvoir, et, par un savoureux mélange d'énergie et de cynisme, conquis cette espèce d'admiration qu'on ne refuse pas aux types de forbans un peu réussis. Mérital appartient-il à cette intéressante espèce, comme nous induisent à le croire les quelques indications qu'on nous fournit sur sa psychologie? Mais alors, est-ce d'un tel homme qu'on peut attendre et l'aveu du second acte et le récit du troisième? Après qu'il vient de mettre Frépeau à la raison, quand il est redevenu maître de la situation, comment admettre qu'alors justement il songe à la retraite? Patience! nous dit-on. Sa démission n'est pas encore donnée, et il y a dix-huit mois jusqu'aux prochaines élections. Mais nous n'avons pas à discuter sur le lendemain de la pièce. Nous jugeons de l'homme par sa conduite présente. Cela nous étonne qu'ayant commencé en Hercule ou en frère Marseille du parlementarisme, il finisse en neurasthénique.

Ou voulons-nous, brisant l'os, en tirer la substantifique moelle, c'est-à-dire l'étude morale? A coup sûr, le sujet comportait une étude, très belle ou du moins très poignante, et dont l'idée nous est sans cesse suggérée. C'est celle des conséquences lointaines par où se continue chacune de nos actions, celle de la solidarité qui existe entre tous les momens d'une même vie. J'ai commis une faute, un jour. Sous quelles influences, dans quelle crise, à quelle minute d'aberration? Peu importe. Depuis lors, j'ai tout fait pour la racheter. J'ai accumulé les sacrifices et les héroïsmes. J'ai réuni en moi l'honnêteté de dix justes. Et pourtant, le poids de la faute expiée continue de peser sur moi; la tare ancienne subsiste; toutes les eaux de la purification ont passé sur la tache et ne l'ont pas lavée. Car on peut réparer un dommage matériel : on ne répare pas le préjudice moral qu'on s'est fait à soi-même. C'est au ciel que les péchés se remettent et s'effacent : en notre pauvre monde, ils continuent de nous tenir à la gorge. Dure loi, si vous voulez, mais c'est la loi. Est-elle d'ailleurs aussi dure qu'aime à l'insinuer notre actuelle veulerie?

En fait, elle exprime une réalité profonde : c'est que certaines défaillances, qu'on nous donne pour purement accidentelles, ne le sont pas. Elles révèlent au contraire un vice de la nature, une infirmité secrète. S'il y a des gens qui sont incapables, en aucun cas et sous aucun prétexte, de s'approprier le bien d'autrui, — et, Dieu merci! il n'en manque pas, — il est de toute justice qu'on leur réserve, et à eux seuls, le qualificatif d'honnêtes gens. L'individualisme d'aujourd'hui va déjà bien loin dans l'indulgence, quand il nous absout des fautes de nos parens. Va-t-on maintenant nous innocenter des erreurs de conduite qui nous sont personnelles et prétendre qu'à l'âge d'homme nous n'avions pas encore fait nos dents de sagesse? Il faut pourtant que quelque différence sépare ceux qui ont volé et ceux qui n'ont pas volé... Mais l'auteur de *l'Assaut* n'a pas abordé de front cette théorie de l'impossible rachat. Il a négligé de présenter dans son ampleur ce débat de l'illusoire pardon et de la justice immanente. Sa pièce ne nous offre que le développement d'une situation, exploitée par un excellent manœuvrier de théâtre, auquel il a manqué cette fois encore d'en faire sortir un peu de vérité humaine.

*L'Assaut* est excellemment joué, par M. Guitry d'abord, dont le jeu, plus sobre que dans ses dernières créations, n'en a acquis que plus de prise sur le public; ensuite par M. Signoret, qui a composé à la perfection le personnage de Frépeau : on ne saurait y mettre plus de finesse, de nuances savantes, et de sous-entendus. Le contraste que font les deux artistes, l'opposition des deux manières, est pour le spectateur un plaisir de dilettante. M[lle] Lély a beaucoup de grâce et d'émotion dans le rôle de Renée.

Au Théâtre-Antoine, une pièce, non sans mérite, de M. Népoty, *les Petits*, fait songer au drame bourgeois du XVIII[e] siècle, à une comédie de La Chaussée moins larmoyante, à une pièce de Diderot moins déclamatoire. C'est un intérieur qu'on ouvre devant nous. C'est un conflit de famille que nous voyons surgir d'une situation qui n'a rien d'extraordinaire ni même de rare. Deux veufs se sont remariés ; ils ont amené chacun leurs enfans; on vit ensemble : c'est l'enfer en famille. M. Népoty ne prétend pas qu'il en soit toujours ainsi. Il ne conclut pas au malheur quasiment fatal de toutes les secondes unions. Ni généralisation, ni thèse; mais de l'observation, parfois aiguë.

Donc Jeanne Burdan veuve, qui a deux fils, Richard et Georges, a épousé M. Villaret, pareillement veuf et père de deux enfans, Hubert

et Fanny. Et ils ont eu une fille, Jeannette, qui a maintenant cinq ans et qui est entre les Montaigu-Villaret et les Capulet-Burdan le trait d'union. Mais j'anticipe. Car, au premier acte, la paix règne dans la propriété de campagne où tout ce monde villégiature. Même l'on y est en joie. On attend le retour d'un hôte désiré : c'est Richard Burdan. Celui-ci, qui avait dix-sept ans lors du remariage de sa mère, dans un accès de désespoir, est parti pour les colonies. Au loin, son ressentiment s'est apaisé. Il revient pour reprendre sa place dans la maison où il a été élevé. On s'apprête à lui faire fête, non pourtant sans un peu d'appréhension et d'angoisse. Songez que sa mère n'a pas osé lui faire part de la naissance de la petite Jeannette ; ce qui est un postulat bien difficile à nous faire accepter et d'ailleurs n'aura aucune influence sur la suite des événemens. Comment va-t-il accueillir cette augmentation de famille? Il l'accueille plus volontiers qu'on n'aurait pu croire. Dès qu'il aperçoit la fillette, il a l'intuition qu'une demi-sœur lui est poussée. La voix du sang est une vérité, même dans l'ordre collatéral. Ce colonial arrive farci des intentions les plus conciliantes. C'est d'excellent augure.

Hélas! l'orage ne va pas tarder à éclater. Nous allons le voir menacer, s'enfler et enfin se déchaîner tout au long du second acte. Les détails, en apparence les plus insignifians, viennent à chaque instant troubler une paix mensongère. Dans cette famille où un autre a pris la place du chef disparu, les idées ne sont plus les mêmes, les vieux amis de la maison ont cédé la place à d'autres qui jadis n'y auraient pas été reçus. Comme toujours, la question de l'éducation met le feu aux poudres. Le jeune Georges, qui a quinze ans, sera-t-il placé dans une école libre ou dans un établissement de l'État? Discussions, disputes, finalement gifles et mêlée générale.

Les enfans ennemis ont entraîné dans leur querelle leurs parens respectifs. Père et mère ont pris, chacun de son côté, parti pour leur progéniture et se sont séparés. Tel est le résultat auquel aboutit le retour de Richard. Ce garçon est l'homme intraitable, intransigeant, absolu... dans ses jugemens sur autrui. Mais la vie a d'ironiques démentis. Épris jadis d'une jeune fille qui, pendant son absence, s'est mariée, il la retrouve veuve. Il brûle de l'épouser. Il lui tient exactement les mêmes propos que M. Villaret a dû tenir jadis à Jeanne Burdan pour obtenir qu'elle consentît à se remarier. Alors... Alors le mieux est de replâtrer l'union familiale et de vivre tellement quellement dans le relatif des sentimens humains.

Ce spectacle de divisions intestines, de disputes continuelles,

de luttes sans issue est assez pénible, et d'ailleurs fatigant par sa monotonie. Pendant une bonne moitié de la pièce, la même scène se répète, un grand nombre de fois, avec la seule différence d'un crescendo dans la violence. Qu'aurait-il fallu pour la rendre moins dure, et plus vraiment émouvante? Nous faire mieux comprendre, et partant aimer un peu plus, celui dont le rôle détermine toute l'action et qui est le jeune Richard Burdan. C'est vrai qu'avant son arrivée tout allait fort convenablement. M. Villaret donnait à l'ex-M[me] Burdan un bonheur qu'elle n'avait pas connu du temps de son coureur de premier mari. Il était un beau-père remarquablement débonnaire, supportant la présence du jeune Georges, un de ces enfans charmans, dont les impertinences ravissent le public, et auxquels on aurait tant de plaisir à administrer une magistrale fessée. Richard revenu, tout change. Pourquoi? Peut-être parce qu'il est un de ces êtres de discorde dont la seule présence déchaîne la guerre. Alors nous aurions plaint une famille victime tout entière du triste caractère d'un seul, ce qui n'est pas rare. Ou peut-être parce qu'avec une âme particulièrement tendre, ayant conservé au père que la mort lui a pris un culte enthousiaste et pieux, il souffre trop et ne peut se résigner. A cette détresse intime nous n'aurions pas refusé notre sympathie, et ç'aurait été pour un écrivain psychologue la matière d'une étude âpre et délicate. Mais l'âme de Richard Burdan nous reste étrangère. Est-ce un insociable? Est-ce un malheureux? De là une obscurité qui règne sur toute la pièce et empêche que nous y prenions complètement plaisir.

Les deux rôles principaux, ceux de Villaret et de Richard, ont trouvé en MM. Gémier et Capellani des interprètes excellens. Mais est-il besoin de dire que M[lle] Ève Lavallière, sous les traits du collégien Georges, a été la joie de la soirée?

RENÉ DOUMIC.

# REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Bérénice*, tragédie en musique en trois actes; paroles et musique de M. Albéric Magnard. — Lettres de Schumann.

Sous plus d'un aspect et pour un certain nombre de raisons, *Bérénice* est ce qu'on peut appeler une œuvre considérable. Premièrement la musique n'en est pas vulgaire, ni même banale. Dédaigneux de la facilité, M. Albéric Magnard n'a pas moins horreur de la bassesse. Son art est pur aussi de la sensualité, pour ne pas dire davantage, qui, dans quelques partitions modernes (deux exactement), s'est donné carrière. *Bérénice* enfin n'a rien de frelaté ni d'artificiel. Vous y trouverez une entière bonne foi; non seulement aucun mensonge, mais nulle recherche vaine. L'auteur n'appartient pas à l'école du charlatanisme sonore. Tout cela ne vaut-il pas l'hommage, par nous présenté tout d'abord, de notre parfaite considération? Et la noblesse, que nous allions oublier ! Telle serait pourtant la vertu principale et la vraiment « éminente dignité » de l'œuvre, si nous en croyons ceux qui paraissent le mieux l'entendre et l'admirer le plus congrûment. Il leur arrive bien, — à quelques-uns du moins, et tout bas, — d'ajouter que cette noblesse est peut-être dans l'intention plutôt encore que dans l'exécution. « Nous n'égalons jamais nos pensées, » a dit Bossuet. Ainsi l'artiste n'aurait pas rempli tout son dessein, réalisé tout son idéal. En d'autres termes, on aperçoit, d'un peu loin, ce qu'il veut dire, — et c'est quelque chose de noble, — mais il ne le dit pas. Ainsi nous sommes un certain nombre, le plus grand nombre même, capables de concevoir, ou d'imaginer, ou de rêver des symphonies et des drames lyriques, auprès de quoi celles et ceux des Beethoven et des Wagner ne seraient que jeux de petits enfans. Tout notre malheur vient de ne les pouvoir écrire et de ce que notre main ne suit pas notre pensée ou ne lui répond pas.

La personnalité de M. Albéric Magnard n'est pas moins à considérer que son œuvre. Sans compter (sa préface et ses communications au public le prouvent) qu'il est lui-même ce qu'on appelle « un auteur à considérations. » Le musicien de *Bérénice* est à la fois inconnu et glorieux. Ignoré de la foule, une élite le révère. On a souhaité que rien de lui ne nous demeurât étranger. Il nous a parlé de son indépendance et de sa fortune. Les programmes de *Bérénice* nous l'ont montré, sur une page avec deux de ses amis, avec un sur la page suivante. On le dit fier et même un peu farouche. On nous vante sa vie hautaine, hors de Paris, loin du monde et dans la solitude. A quoi Tolstoï eût répondu ceci : « L'artiste ne peut éprouver un sentiment vrai que lorsqu'il ne s'isole pas, lorsqu'il vit de l'existence naturelle à l'homme. C'est pourquoi celui qui se trouve à l'abri de la vie est dans les pires conditions pour créer. » Mais cela n'est pas sûr. Et le contraire non plus n'est pas évident. Et l'un et l'autre nous est égal, et nous aurions autant aimé que M. Magnard allât « dans le monde » tous les soirs et qu'au lieu de *Bérénice* il nous donnât les *Noces de Figaro*. Enfin et surtout, nous n'aurions jamais cherché la relation qu'il peut y avoir entre des détails de cette nature et le mérite d'une œuvre d'art, si les partisans et l'auteur même de l'œuvre n'avaient cru devoir les premiers nous signaler ce rapport et y insister.

D'autres conformités, ou contrariétés, du même genre nous échappent également. « Ah ! l'indépendance ! » écrit, ou plutôt s'écrie, interviewé, le musicien de *Bérénice*. « Ah ! l'indépendance ! C'est ça qui est difficile à conserver à notre époque ! Comme je plains les pauvres bougres qui n'ont pas le sou pour s'éditer eux-mêmes comme je le fais, et qui sont forcés de lutter, de s'abaisser parfois, ou de se tuer à la peine ! » Fort bien, et cette compassion part d'un bon naturel. « Cependant, » ajoute, promptement ragaillardi, le confrère miséricordieux, « cependant, voyez comme c'est drôle : dans un temps où l'on ne peut guère, sans ridicule, prétendre à faire uniquement de l'art, on peut constater un épanouissement musical admirable. C'est insensé, ce qu'on a marché depuis trente ans ! Il faut croire que le discrédit peut devenir une sorte de stimulant, de discipline. Et la preuve que notre équipe de musiciens est la plus belle, *c'est qu'ils ne font pas d'argent*, et ils ne font pas d'argent justement *parce que leur art est au-dessus du niveau de la foule.* » Cela encore est à savoir. Que « l'équipe de musiciens » dont fait partie M. Magnard soit la plus belle, M. Magnard a ses raisons pour l'affirmer. On aime-

rait peut-être seulement que ces raisons fussent autres. S'il est vrai qu'il n'y a pas de recette pour faire un chef-d'œuvre, il n'est pas vrai que la marque, ou le propre, d'un chef-d'œuvre soit de ne pas faire de recettes. Je crains ici comme une antithèse artificielle, et que l'auteur ait opposé, vainement, des élémens, ou, suivant l'expression de Nietzsche, des « valeurs, » qui, n'ayant rien de commun, n'ont pourtant rien non plus de contraire.

Avant *Bérénice* même, le sujet de *Bérénice* est encore une chose à considérer. Dès les premiers mots de sa préface, M. Magnard se défend d'avoir manqué de respect à la tragédie de Racine. Et sans doute il en a pieusement épargné la forme, je veux dire les vers. Mais il a tort d'ajouter : « Les chefs-d'œuvre de la littérature n'ont rien à craindre de mes violons et de mes flûtes. » En réalité, c'est la *Bérénice* racinienne qu'il a mise en musique. Et pour lui comme pour nous il ne saurait plus désormais y en avoir d'autre. Quelques variantes n'y changent rien, du moins rien qui vaille ou qui compte. Que Bérénice ait régné sur l'Égypte ou sur la Palestine; que le rôle même d'Antiochus ait disparu de la version lyrique; que le personnage de la reine au contraire se soit accru et, si l'on veut, embelli, ne fût-ce que d'un geste, le dernier, l'offrande votive et capillaire à Vénus, ces détails n'importent guère. Il reste l'essence même du sujet, qui tient dans les deux mots fameux de Suétone : « *Invitus invitam.* » Il la renvoya « malgré lui, malgré elle. » Et pour la musique, il n'est pas de plus favorable, de plus admirable sujet, parce qu'il n'y en a pas de plus intérieur, et qui se ramène, se réduise davantage au sentiment seul, ou, comme disait Wagner, au purement humain. De là n'allez pas conclure que les dehors de la vie soient indignes de la musique et qu'ils échappent à sa prise. Autant que de passion, elle a ses chefs-d'œuvre d'action et de mouvement extérieur. Mais son plus vaste domaine, son royaume le plus riche et le plus magnifique est en nous. Le jour viendra peut-être où l'on comprendra que l'opéra, — l'opéra véritable, parfait, — doit se proposer avant tout l'expression, l'analyse des sentimens, et que sous une forme, par un mode différent, ou plutôt ajouté : les notes avec les mots, le son uni au verbe, la tragédie lyrique, — ou la comédie, — a la même nature et la même vocation que la tragédie ou la comédie toute seule.

Dans un opéra pas plus que dans une tragédie, « ce n'est pas une nécessité qu'il y ait du sang et des morts... Il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse

qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Il semble que, parlant ainsi, dans la préface de sa *Berénice*, Racine ait parlé même pour les musiciens. La suite les regarde encore et pourrait les aider, parmi tant de sujets, à distinguer les meilleurs. « Ce qui m'en plut davantage » (du sujet de *Bérénice*), « c'est que je le trouvai extrêmement simple. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens.

« Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien et que tout ce grand nombre d'incidens a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions. »

Telle est, en effet, l'action de *Bérénice*, et, parce qu'elle est telle, un musicien de théâtre avait les raisons les plus fortes, et les plus musicales même, de la mettre en musique. Mais ce musicien la mit d'abord en prose, et si le respect, le bon goût défendait que cette prose, même rythmée et parfois rimée, empruntât rien à la poésie de Racine, il eût cependant permis entre l'une et l'autre un peu moins de différence. Le héros et l'héroïne de M. Magnard parlent, en chantant, un langage qui ne mérite pas toujours d'être chanté. Il arrive même à l'héroïne de chanter, en ce langage, des choses dont on ne parle guère. Et cette première application de la musique à certains cas, à certains détails de physiologie, n'a pas laissé de paraître désobligeante.

Mais surtout, et voilà le grand, le vrai, même l'unique malheur, c'est à la psychologie du sujet que la musique s'est appliquée en vain. Ce sujet, elle ne l'a pas transposé de l'ordre poétique dans l'ordre sonore, elle ne l'a pas marqué de son signe propre et mélodieux. Bérénice et Titus n'ont pas reçu d'elle une forme nouvelle et comme un autre mode de la vie. Or, n'ayant pas fait cela, qui seul importe, la musique n'a rien fait. « *Invitus invitam.* » Le musicien a bien senti la force, l'ampleur aussi de la formule, et que toute son œuvre y était comme en puissance. « Elle peut se traduire en musique, » a-t-il écrit dans sa préface. Mais la traduction musicale, il ne nous l'a pas donnée. En sa musique, ou par sa musique, les personnages n'existent pas ; rien n'y est sensible de leurs passions, de leurs âmes : ni le fond, qui demeure, ni même, — et beaucoup moins encore, — les oscillations, les détours et retours et comme l'éternel va-et-vient

Ainsi, diraient les pédans, se dérobent à la fois les deux élémens, statique et dynamique, de l'art. Les caractères musicaux ne se développent pas, n'ayant pas été posés. Autant que l'évolution ou le devenir, et d'abord, c'est l'être même qui leur fait défaut. Loin de les animer, cette musique trop compacte les étouffe ; trop lourde, et pesant sur eux d'un poids que jamais rien n'allège, elle finit par les écraser. L'orchestre constamment les accable, un orchestre massif, qui « donne » sans réserve et sans merci, toujours et tout entier. Jamais ou presque jamais un instrument, un thème isolé ne s'en détache. Pas une flamme, pas un rayon, pas un trait ailé n'en jaillit. Autant que l'air et le jour, la tendresse, la grâce manquent à la symphonie épaisse. Elle n'exprime, elle n'exhale rien de cette langueur et de cette mélancolie, de ce charme ondoyant et fluide que sur l'amoureuse élégie auraient pu répandre les sons.

Quelqu'un a dit de la musique de *Bérénice* que l'esprit, le génie peut-être, en était français et le style wagnérien. C'est une opinion, c'en est même deux, et contradictoires. La seconde est la bonne, et celle, — ouvertement déclarée, — de l'auteur, en sa préface toujours. Oui, sauf le caractère légendaire du sujet, nous retrouvons ici toutes les formes, ou formules, ou recettes wagnériennes : suprématie de l'orchestre, continuité du courant symphonique et *leitmotif*. Et nous ne les retrouvons pas, la dernière en particulier, sans quelque lassitude, où se mêle un commencement d'impatience, pour ne pas dire un dégoût naissant.

Nous l'avons éprouvé surtout pendant le second acte de l'ouvrage, que traverse de part en part ou plutôt que sillonne en tous sens un thème fastidieux. C'est le motif de Mucien. Mucien est un peu le Paulin de la tragédie racinienne : le confident et le conseiller de Titus, mais un conseiller militaire, vieux soldat sermonneur, abondant en avis raisonnables non moins qu'en vertueuses représentations. Le Sénat, l'opinion publique, également hostiles à la reine Bérénice, s'expriment, non par la voix de Mucien, la voix n'étant guère ici l'agent expressif, mais par le motif symphonique de Mucien. Et le motif de Mucien ressemble à Mucien lui-même : il est solennel, un peu poncif, ou, plus militairement, un peu pompier, comme lui. Le retour opiniâtre en est difficile à souffrir sans quelque impatience. Aussi bien il nous a paru que l'invention mélodique de M. Magnard manquait d'abondance et de caractère. Les idées ne se distinguent ici ni par la beauté formelle ou plastique, ni par la valeur significative. Notez bien qu'en disant : les « idées, » les idées musicales, on sait tout de même

ce qu'on veut dire. Si, par aventure, vous ne l'entendiez qu'à demi, ouvrez, au hasard, quelque partition classique, de Haydn, de Mozart ou de Beethoven, opéra, sonate, quatuor, symphonie, et, dès la première page, dès les premières mesures, vous serez édifié. Ce n'est pas non plus que, dans la musique de M. Magnard, le développement des idées ajoute beaucoup d'intérêt et de vie à ces idées mêmes. Et vous pourriez encore, passant des chefs-d'œuvre classiques à certaine œuvre récente, peut-être suffisamment « avancée, » *Ariane et Barbe-Bleue*, de M. Dukas, trouver là, dans l'épisode instrumental des pierreries, et, tout de suite après, dans la cantilène des captives, un double et lumineux exemple de la beauté symphonique et de la beauté d'un chant.

Enfin, nous le disions tout à l'heure, il ne paraît pas impossible que la disgrâce du *leitmotif* approche. Sommes-nous destinés à voir le crépuscule de ce dieu? Parmi tant de systèmes, que, depuis trois cents et quelques années qu'il existe, le drame en musique adopta, celui-là ne serait-il pas, au fond, le plus convenu, le plus arbitraire et, pour tout autre musicien que Wagner, le plus funeste à la liberté? Wagner, qui l'avait inventé, le dominait. Et puis Wagner avait créé l'âme même de son art; il n'a laissé que le mécanisme de son métier à ses imitateurs. De ce mécanisme, le *leitmotif* est quelque chose comme l'organe essentiel et tyrannique entre tous. Il ne souffre rien hors de lui, rien qui ne soit lui. Trop rares, depuis trop longtemps, sont les œuvres qui s'en affranchissent. Mais comme elles nous semblent aisées auprès de celles qu'il régit! Une des plus fortes raisons que nous eûmes naguère d'acclamer un *Falstaff*, est justement l'indépendance du joyeux et fier chef-d'œuvre à l'égard d'une formule, ou d'une loi trop communément acceptée.

En musique même, voyez-vous, nous ne sommes pas plus libres aujourd'hui qu'autrefois. Est-ce dans un *Tristan*, ou dans un *Orphée*, dans un *Don Juan*, dans un *Barbier de Séville*, que le génie semble respirer le plus à l'aise et que nous semblons nous-mêmes nous affranchir et nous alléger davantage? Vainement peut-être la symphonie au théâtre a prétendu se donner carrière. Liée malgré tout à une action, à des paroles, à tout un ensemble d'élémens et de forces dont les lois ne sont pas des lois, il lui faut, à leur gré, se réduire, se rompre ou s'interrompre, et sans cesse on dirait qu'elle regrette l'ordre, le domaine de la musique pure, le seul, à vrai dire, où s'ouvrent devant elle les vastes espaces et les horizons infinis.

Est-ce donc la déclamation que le nouveau régime aurait éman-

cipée? Il n'a fait que l'asservir. Nous attendons encore le musicien qui réglera, dans le drame lyrique moderne, les rapports de l'orchestre avec la voix, soit que d'ailleurs on permette à celle-ci de chanter, soit qu'on la réduise à je ne sais quelle vague, et gauche et pénible notation des paroles, où non seulement la mélodie, mais le récitatif même n'a plus aucune part. Le musicien de *Bérénice*, avec la majorité de ses contemporains, s'est décidé pour le second système. On a souvent cité le mot de Grétry: « Il y a chanter pour parler et il y a chanter pour chanter. » Les personnages de M. Magnard ne chantent ni de l'une de ces deux façons, ni de l'autre. Leur langage n'a rien de musical, ne consistant, — si l'on peut ici parler de consistance, — qu'en des notes le plus souvent éparses, disjointes, et dont aucun fil mélodique ne fait une ligne de sons. Mais la force, la justesse verbale est absente également de leurs discours. Il semble que, de parti pris, la note ne corresponde point au mot, que même elle y contredise. La manière dont la plupart de nos héros lyriques s'expriment aujourd'hui n'offense rien autant que le naturel, hormis la vérité. Quand on écoute *Bérénice* en suivant non pas « sur » la partition, mais « sur » le livret, c'est merveille de voir, d'ouïr chaque phrase, chaque parole du texte susciter infailliblement la musique la moins propre à l'accompagner et à la traduire. « Au commencement était le verbe. » Il était même au commencement du drame lyrique. A Florence, il a régné sur l'opéra naissant. Plus tard, le siècle de Lully, celui de Gluck en ont vu la gloire et l'ont pour longtemps assurée. Mais le verbe ne garde plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'adorateurs. Un musicien tel que celui de *Déjanire*, nous le disions l'autre jour, peut bien l'honorer encore; malgré tout, la symphonie a pris sa place, il n'habite plus parmi nous.

Et puis, dans le drame que nous appelons lyrique, ne vous semble-t-il pas que la part du lyrisme aille toujours en se réduisant? Le temps n'est plus où soudain, pendant une halte de l'action théâtrale, sous la poussée d'une force intérieure, irrésistible, la musique, la vraie, jaillissait du chant ou de l'orchestre, ou de l'un et de l'autre ensemble. Était-ce un air, ou des couplets, ou des strophes? Était-ce une période unique et plus libre, à la fois symphonique et vocale, qu'emportait de plus en plus haut un souffle de plus en plus fort? Tantôt c'étaient les plaintes d'Orphée ou les imprécations de Donna Anna, l'héroïsme de Léonore, l'angoisse de Cassandre, la douleur de Didon ou celle de Sapho, toutes les deux mourantes; tantôt c'étaient les adieux de Wotan ou l'extase d'Iseult; mais c'était toujours une de

ces effusions, de ces exaltations magnifiques, où l'âme passionnée s'abandonnait sans réserve à la toute-puissance des sons. Elle a l'air aujourd'hui de la craindre, de s'en défendre, et le drame ou la tragédie musicale s'enferme, se traîne dans un dialogue non seulement continu, mais uniforme, que pas un élan ne relève, que n'avive pas un éclat.

Avec cela, si les apparences de la musique sont plus diverses, plus riches peut-être, il semble bien que le fond ou la réalité s'en appauvrisse par la division et l'émiettement. Ce qu'on appelle, je crois, les « hachures, » n'est pas seulement une manière de peindre. Les musiciens la pratiquent aussi. Que les idées ou les formes sonores aient aujourd'hui moins d'ampleur, qu'elles subissent une espèce de restriction générale, cela est sensible jusque chez les maîtres contemporains, je parle des plus grands, et par la seule comparaison de leurs œuvres anciennes avec leurs dernières œuvres. Les lecteurs de la *Revue* nous seront témoins que nous n'avons pas décrié *Déjanire*. Mais ce fut sans y trouver, sans même y chercher un seul épisode qui, pour la largeur et l'abondance, approche des pages les plus célèbres, autrement soutenues et développées, de *Samson et Dalila*. Ainsi partout et chez tous, les conditions générales du style ont changé et sans doute il n'est au pouvoir de personne de ramener un art qui se partage et se disperse, à la forte synthèse et aux grandes généralisations d'autrefois.

Nous avons tout dit de la forme ou des formes de la musique de *Bérénice*, et c'est comme si nous n'avions rien dit encore. Au fond, l'impression générale que l'œuvre nous a laissée, la première et la dernière aussi, qui n'a fait que se préciser et se creuser davantage, est une impression de froideur, de sécheresse et d'insensibilité. Pascal a parlé quelque part des puissances de sentiment. Elles n'agissent point ici. La vie, que seules elles dispensent, la vie est ce qui manque le plus à la tragédie musicale de M. Magnard. Gounod, dans la dédicace de son oratorio *Mors et Vita* au pape Léon XIII, exprimait le vœu que sa musique accrût la vie en lui-même ainsi qu'en ses frères. Loin de produire, en nous du moins, un tel accroissement, des ouvrages tels que *Bérénice* ne font qu'amoindrir la conscience et le plaisir de vivre.

Les partisans de l'ouvrage ont dit encore : « C'est la faute des interprètes. » Il est certain que les deux principaux n'ont rien épargné pour aggraver (et de quel poids !) une œuvre déjà lourde. Mais, si c'eût été du Mozart, on s'en serait tout de même aperçu.

Je vous recommande un nouveau recueil de lettres de Schumann. On sait que l'auteur des *Lieder*, de *Manfred* et de *Faust* avait pris très jeune, à dix-huit ans, l'habitude de garder copie de toute sa correspondance. La Bibliothèque de Berlin possède environ cinq mille lettres du grand et malheureux musicien. Une première série a été traduite en notre langue, il y a deux ans. La seconde, qui vient de paraître, ne mérite pas moins d'être lue, avec intérêt toujours, et quelquefois (les dernières lettres) avec émotion (1).

Il y est parlé beaucoup de musique et beaucoup d'amour : du plus noble, du plus pur amour peut-être qui jamais ait été, dans l'âme d'un artiste, le compagnon, l'égal de son génie, sans pouvoir, hélas! en être le sauveur. Nous savons par la musique de Schumann tout ce que cette âme avait de passionné, de mélancolique; ses lettres, non seulement d'amour, mais d'amitié même, nous apprennent encore mieux combien elle était tendre. Des deux amis que furent Mendelssohn et Schumann, il semble bien que Schumann ait le plus donné de son cœur. Sollicité d'abandonner Leipzig et d'aller se fixer à Vienne, il refuse, et, parmi les raisons de son refus, au nombre des êtres chers qu'il ne saurait quitter, après sa bien-aimée Clara, Mendelssohn est le premier qu'il cite. Sacrifier, ainsi qu'on le fait communément aujourd'hui, Mendelssohn à Schumann, c'est donc honorer beaucoup, mais peut-être offenser un peu la mémoire du musicien de *Manfred*. Il était plus modeste pour lui-même. En 1836, il écrit à sa sœur Thérèse : « Je contemple Mendelssohn comme une cime élevée. C'est un véritable dieu; il faut que tu le connaisses. » Neuf ans après, à Mendelssohn lui-même, dont il venait de lire une sonate pour orgue : « Je retrouve partout cette aspiration toujours de plus en plus élevée, pour laquelle je vous ai sans cesse comme modèle devant les yeux.

« Je rencontre dans chacune de vos sonates ce véritable sentiment poétique qui complète la perfection du tableau. Alors que je me figure, en étudiant ses œuvres, voir Bach tenir l'orgue lui-même, quand je pense à vous, je pense plutôt à une sainte Cécile. Comme il est charmant que justement votre femme porte ce nom! »

Deux années encore, et Mendelssohn avait cessé de vivre : « Nous devons tous contempler avec respect cette grande figure disparue. Il apparaît, telle une image miraculeuse, toujours plus haut qu'on ne se sent soi-même. Et il était si bon, si modeste! Il repose maintenant! Les derniers orages et les dernières tempêtes lui auront été épar-

(1) *Lettres choisies de Robert Schumann* (1828-1854), traduites de l'allemand par Mme Mathilde P. Crémieux. Paris, Fischbacher.

gnés. Sa mission était tout autre : c'était une mission de paix et de bonheur. » Pour connaître Mendelssohn, et pour l'estimer, écoutons cette voix d'outre-tombe ; elle dit plus vrai que la voix de certains vivans.

Elle a bien parlé d'autres maîtres encore, des maîtres souverains. A l'égard de Bach en particulier, Schumann éprouvait une admiration, dont son œuvre ne révèle pas autant que sa correspondance la religieuse ferveur. Palestrina le ravit : « Cela résonne parfois comme une musique céleste. Et quel art merveilleux ! Je crois vraiment que Palestrina est le plus grand génie qu'ait produit la musique italienne. » Sur Wagner, dont il ne connut que les commencemens, à Dresde, en 1845, il écrit, et justement dans la lettre citée plus haut à Mendelssohn, après une première lecture de *Tannhäuser* : « Wagner est certainement un musicien spirituel, plein d'inventions folles et rempli d'audace, pour qui l'enthousiasme de l'aristocratie (?) date de *Rienzi ;* mais en réalité il est à peine capable d'écrire et de penser convenablement quatre mesures de suite. Ce qui leur manque à tous, du reste, c'est la science de l'harmonie et l'art d'écrire des chœurs à quatre voix. Que restera-t-il de cela dans l'avenir ? Nous avons la partition imprimée devant nous, ce n'est qu'une suite de quintes et d'octaves. On voudrait bien les changer, les rayer, mais il est trop tard ! Allons, assez. Cette musique n'est pas d'un cheveu meilleure que celle de *Rienzi*, plutôt moins brillante et plus exagérée. »

Mais attendez un peu, très peu, trois semaines au plus : « Je vous entretiendrai peut-être bientôt de vive voix de *Tannhäuser*. Je retire beaucoup du jugement que j'avais porté lors de la première lecture de la partition. Sur la scène, cela fait un effet tout différent, et j'ai été vivement impressionné par différens morceaux. » Voici enfin le dernier état de la pensée de Schumann ; c'est celui que devait confirmer l'avenir : « Je voudrais que vous vissiez le *Tannhäuser* de Wagner. Il renferme cent fois plus de profondeur et d'originalité que ses premiers opéras, — unies toutefois à certaines trivialités musicales. En résumé Wagner peut prendre une grande place au théâtre, et, tel que je le connais, il aura l'audace nécessaire pour y réussir. Je trouve sa technique et son instrumentation parfaites, supérieures, sans aucune comparaison, à ses œuvres précédentes. Et il a déjà terminé un nouveau poème : *Lohengrin*. »

Journaliste et critique musical, Schumann estimait peu ses confrères. « Quant aux éloges ou aux blâmes de ceux qu'on appelle les critiques professionnels, ce sont des fadaises qui ne peuvent que

faire sourire. » Contentons-nous d'enregistrer cet arrêt avec humilité Aussi bien, Schumann a dit ailleurs : « La critique musicale a tellement baissé, du fait de la presse quotidienne, qu'on n'est plus guère habitué à entendre la vérité. » Et ce second jugement, pour ceux au moins d'entre nous qui n'écrivent pas tous les jours, garde encore un semblant de douceur.

En ce recueil de lettres, il en est peu d'indifférentes, et les dernières, celles d'après la catastrophe, sont tragiques. Plus tôt même, neuf ans plus tôt, quelle atroce ironie est cachée dans ces simples mots adressés par Schumann à Mendelssohn : « Avant tout, nous serons heureux de voir le Rhin, le beau, le cher Rhin. » On sait que la folie un jour l'y précipita (février 1854). Mais le fleuve ne devait pas être sa tombe. Pendant les sept mois qui suivirent, dans la maison de santé d'Endenich où on l'avait conduit, le corps seul de Schumann parut vivre. Puis son âme, un moment, se réveilla. Le 12 septembre, jour anniversaire de son mariage, il se souvint, et manifesta le désir de recevoir une lettre de sa femme. L'ayant reçue aussitôt, il y répondit. Rien de navrant comme ces derniers billets, si tendres, si tristes, et comme voilés, suprêmes lueurs d'un grand génie et d'un immense amour.

Du 14 septembre 1854.

« Que je suis heureux, Clara bien-aimée, de reconnaître ton écriture ! Sois remerciée de m'avoir écrit précisément à cette date et de penser encore à moi, ainsi que les chers enfans, avec la tendresse d'autrefois. Embrasse les petits. Oh ! si je pouvais vous voir, vous parler encore une fois ! Mais la route est trop longue... J'ai tant de questions, tant de prières ! Ah ! si je pouvais seulement causer une fois avec toi !... »

Cependant, au mois de juin, un fils lui était né. M^me^ Schumann l'en informe, il s'en réjouit, et toujours fidèle au souvenir de son ami le plus aimé, de Mendelssohn, il ajoute : « Si tu veux savoir le nom que je préfère pour notre enfant, tu peux facilement le deviner : c'est celui de l'inoubliable. » (18 septembre 1854.)

Du 12 octobre 1854.

« Je pense aux poésies que tu m'as inspirées, chère Clara, et au jour du mois d'août où... Le jour suivant, je t'envoyai ma bague de

fiançailles. Te rappelles-tu qu'à Blankenburg, je te fis tenir, pour ton jour de naissance, une bague de diamans dans une branche de fleurs ! Et que tu perdis, à Düsseldorf, un des diamans, que quelqu'un retrouva ! Ce sont là des souvenirs bénis !... »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quelques lettres encore : deux à M[me] Schumann, deux à Joachim, trois à l'éditeur Simrock, la dernière en date du 13 avril 1855... Et le reste est silence.

Qui racontera la fin des musiciens illustres ! Oh ! comme il serait émouvant, ce mémorial funèbre ! Il évoquerait avant toute autre la pieuse, la sainte mort d'un Palestrina. Ce serait ensuite la mort patriarcale d'un Sébastien Bach ; puis la jeune mort, et, sous la neige de décembre, les tristes funérailles d'un Mozart. Malade de chagrin, sa veuve n'y put assister et ses amis ne le suivirent même pas jusqu'au cimetière. Il y entra seul et, dans la fosse commune, sa dépouille sacrée fut mêlée à des restes sans gloire. Noble, héroïque avec simplicité fut le trépas de Haydn, au bruit de nos canons, après cette suprême prière : « Que Dieu sauve l'empereur François ! » Un formidable orage accompagna l'agonie à peine moins terrible de Beethoven. Un palais de Venise reçut le dernier soupir de Wagner, et le génie de Schumann, enseveli sous les flots du Rhin, les fait mélodieux à jamais.

CAMILLE BELLAIGUE.

# REVUES ÉTRANGÈRES

## LES ÉCRITS POSTHUMES DU COMTE TOLSTOÏ

*Le Faux Coupon, le Cadavre Vivant*, etc.; *le Père Serge, la Lumière qui brille dans les ténèbres*, etc.; *Hadji Mourad*, etc.; 3 vol. — Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Paris. 1912.

J'imagine que la joie des héritiers du comte Léon Tolstoï dut être bien vive, — et mêlée peut-être d'un peu de surprise, — lorsqu'en examinant les papiers posthumes de l'illustre auteur de *Résurrection* ils y découvrirent un grand drame inédit absolument achevé, un drame « en six actes et douze tableaux, » intitulé : *le Cadavre Vivant*. Aussitôt la nouvelle de l'heureuse découverte se répandit à travers le monde ; les principaux théâtres de Saint-Pétersbourg et de Moscou rivalisèrent de zèle pour orner de somptueux décors la mise en scène du drame ; et, en attendant que l'un de nos théâtres parisiens nous révélât, à nous aussi, le dernier chef-d'œuvre de Tolstoï, une traduction nous en fut offerte par l'un de nos grands journaux illustrés. Il est vrai que, pour notre public français tout au moins, la lecture de ce *Cadavre Vivant* se trouva être une déception. Non seulement l'œuvre du comte Tolstoï manquait, à un degré incroyable, de toute trace de ses idées philosophiques et morales ; non seulement la pièce n'était qu'un « mélodrame » assez banal, et dont l'invention même n'avait rien de méritoire, — puisqu'on nous apprenait que l'aventure qui en formait le sujet avait eu lieu réellement dans une certaine ville de la Russie : mais l'ordonnance des scènes, l'allure du dialogue, la langue, tout cela avait quelque chose de pénible et de maladroit, pour ne pas dire : d'enfantin, qui n'était guère pour nous rappeler la prodigieuse aisance et vigueur dramatique de *la Puissance des Ténèbres* et

des moindres comédies ou « moralités » écrites autrefois par Tolstoï à l'intention des paysans de son village.

En Russie, cependant, cette médiocrité foncière du *Cadavre Vivant* ne semble pas avoir empêché les compatriotes du comte Tolstoï d'accueillir sur-le-champ avec des transports d'enthousiasme l'œuvre posthume de leur grand écrivain national. De soir en soir, la pièce continuait à y être saluée d'acclamations frénétiques, lorsque tout d'un coup, il y a deux ou trois mois, les journaux russes publièrent la protestation d'un ancien confrère et ami de Tolstoï, qui se disait le seul auteur véritable du *Cadavre Vivant*. Ayant assisté par hasard à une représentation du drame, il avait eu l'agréable surprise de constater que ces péripéties, ces tirades, qui émerveillaient la foule des spectateurs autour de lui, reproduisaient intégralement le contenu d'un manuscrit envoyé naguère par lui à son illustre confrère, mais sans que ce dernier, probablement, eût jamais trouvé le loisir d'y jeter les yeux. Le manuscrit était resté enfoui dans un des tiroirs de Iasnaïa Poliana; Tolstoï, et peut-être l'auteur lui-même, en avaient oublié l'existence; et c'est ainsi que les héritiers du maître avaient eu l'illusion d'exhumer et de révéler au monde un « pendant » inédit de *la Puissance des Ténèbres!*

Voilà, du moins, ce que j'ai lu dans les journaux russes. Et comme pourtant *le Cadavre Vivant* a pris place, depuis lors, dans l'édition complète des *Écrits Posthumes* du comte Tolstoï, il se peut que la réclamation du confrère susdit n'ait pas réussi à s'accompagner de preuves documentaires assez convaincantes pour que les héritiers de l'auteur de *Résurrection* se crussent forcés d'avoir à en tenir compte : mais, en tout cas, le drame, à supposer même que son manuscrit fût incontestablement de la propre main de Tolstoï, ne méritait pas de nous être présenté comme une œuvre authentique de l'admirable écrivain. Sa présence fait tache dans le volume où il vient d'être recueilli; et, malgré la qualité éminemment inégale de la vingtaine de romans, nouvelles, contes, essais dramatiques, etc., qui constituent l'ensemble de ce qu'on pourrait appeler le testament littéraire du comte Tolstoï, il n'y a pas dans le reste des trois volumes des *Écrits Posthumes* une seule page qui, en comparaison de la froide et emphatique nullité du *Cadavre Vivant*, ne nous paraisse animée d'une beauté singulière, toute frémissante de verve satirique ou d'ardente passion, toute marquée du sceau du génie créateur.

Avouerai-je, après cela, que j'ai trouvé encore dans ces trois

volumes une autre production littéraire qu'il aurait peut-être mieux valu nous laisser ignorer? Non pas, cependant, que celle-là fût d'une authenticité douteuse : l'esprit et la main de Tolstoï se trahissent à chaque ligne des quatre premiers actes, entièrement écrits, du grand drame qui devait s'appeler : *La Lumière qui brille dans les ténèbres.* Mais je continue toujours à penser que nulle obligation littéraire ou morale ne contraint les héritiers d'un écrivain illustre à nous révéler des pages que cet écrivain lui-même n'a pas jugé à propos de nous faire connaître, lorsque la lecture de ces pages risque trop manifestement de compromettre la mémoire de leur auteur, soit en nous initiant à telle faiblesse de son caractère, ou en étalant sous nos yeux des incidens de sa vie privée qu'il aurait préféré nous tenir cachés. Voici d'ailleurs, en quelques mots, le sujet de ce drame inachevé, œuvre à la fois troublante et superbe, témoignage saisissant de l'extraordinaire vocation d' « homme de lettres » qui poussait irrésistiblement Tolstoï à transformer en « littérature » jusqu'aux plus intimes et douloureux battemens de son cœur :

Le héros du drame s'appelle Nicolas Ivanovitch Sarintsef; mais c'est là, je crois bien, l'unique différence qui le sépare de Tolstoï lui-même, du moins quant à sa condition et aux circonstances extérieures de sa vie. Noble et riche, — un vrai grand seigneur, — il possède un hôtel particulier à Moscou et un château dans un village « des environs de Toula. » Il a une femme, Marie Ivanovna, avec qui il s'est marié par amour, sans qu'elle fût d'un rang ni d'une fortune comparables aux siens; et ceux de leurs enfans dont nous pouvons entrevoir un peu nettement la figure, au cours de la pièce, semblent également rappeler d'assez près ce que l'on nous a appris du caractère et du rôle des nombreux enfans du comte et de la comtesse Tolstoï. Le premier acte se déroule dans le château des Sarintsef, que l'auteur ne nous a point nommé, mais que rien ne nous empêcherait d'appeler : Iasnaïa Poliana. Dès le lever du rideau, la situation dramatique nous est exposée avec cette simplicité de moyens et cette vigueur de relief [dont l'absence étonnera toujours les lecteurs du *Cadavre Vivant.* D'une conversation entre Marie Ivanovna, la femme de Sarintsef, sa sœur Alexandra, et le mari de celle-ci, Pierre Kokoftsef, il résulte que Nicolas Ivanovitch vient de découvrir le vrai christianisme. Écoutons d'ailleurs le début de l'entretien :

PIERRE. — Mais enfin, qu'est-ce qu'il veut? Explique-nous cela!
MARIE. — Lui-même, hier, vous a tout expliqué!

PIERRE. — Hé ! je n'ai pas compris un mot à ses discours ! L'Évangile, le Sermon sur la Montagne, l'inutilité des églises... Mais où donc prierons-nous, à ce compte-là ?

MARIE. — Voilà précisément le plus affreux ! Il voudrait tout détruire et ne rien mettre à la place !

PIERRE. — Et de quelle façon cela a-t-il commencé ?

MARIE. — Cela a commencé l'année dernière, à la mort de sa sœur. Il est devenu tout sombre, s'est mis à ne parler que de mort, et puis il est tombé malade. Et, après sa maladie, il s'est trouvé entièrement changé...

PIERRE. — Et comment ?

MARIE. — Eh bien ! il est devenu absolument indifférent pour toute sa famille, et n'a plus eu en tête que le Nouveau Testament. Il le lisait toute la journée ; la nuit, il se relevait pour le lire, au lieu de dormir, prenant des notes et copiant des passages... Un jour, il s'est confessé et a communié ; mais, tout de suite après, il a décidé que c'était chose inutile de se confesser, ou même d'aller à l'église.

... PIERRE. — Mais si Nicolas refuse de reconnaître l'Église, que fait-il donc du Nouveau Testament ?

MARIE. — Il dit que nous devons vivre d'après la doctrine du Sermon sur la Montagne, et abandonner tout ce que nous possédons.

PIERRE. — Et comment veut-il que nous vivions, nous-mêmes, si nous donnons tout aux autres ?

ALEXANDRA. — Oui, et puis où donc le Sermon sur la Montagne nous ordonne-t-il d'échanger des poignées de main avec nos valets de chambre ? Il y est bien dit : *Heureux les doux !* mais je ne me souviens pas d'y avoir lu un seul mot sur ces poignées de main !

MARIE. — Naturellement, il se montre fanatique dans sa nouvelle manie, comme il l'a toujours fait lorsqu'il a pris quelque chose à cœur. Une fois, ç'a été la musique, une autre fois les écoles... Mais cela n'est pas pour rendre ma tâche plus facile !

PIERRE. — Qu'est-ce qu'il est allé faire en ville, aujourd'hui ?

MARIE. — Il ne me l'a pas dit : mais je sais qu'il est allé assister au jugement de nos voleurs de bois. Les paysans ont coupé des arbres dans notre forêt.

PIERRE. — Ces magnifiques grands pins que vous avez là ?

MARIE. — Oui. Ils ont été condamnés, et leur appel doit se juger aujourd'hui. C'est pour cela que Nicolas est allé en ville.

ALEXANDRA. — Il va leur pardonner, et demain ils viendront abattre tous les arbres de votre parc !

MARIE. — Ma foi, ils ont déjà commencé. Tous les pommiers sont brisés, les champs piétinés. Il est résolu à tout laisser faire.

PIERRE. — C'est renversant !

ALEXANDRA. — Et voilà précisément pourquoi je dis qu'il est indispensable que Marie intervienne. Si les choses continuaient de ce train, toute la fortune y passerait. J'estime que ta qualité de mère t'impose le devoir de prendre des mesures.

MARIE. — Mais que puis-je faire ?

ALEXANDRA. — Comment ? Ce que tu peux faire ? Mettre un terme à ces

folies, lui faire comprendre que cela est impossible. Tu as des enfans! et quel exemple pour eux!

MARIE. — Le pire de tout, c'est qu'il a perdu tout intérêt pour les enfans. Je suis forcée de tout arranger par moi-même. D'un côté j'ai le bébé, et de l'autre mes deux avant-derniers, Katia et Vania, qui, l'un et l'autre, auraient besoin de direction ; et je suis toute seule! Autrefois, il se montrait un père si soigneux et si tendre! A présent, il ne veut plus s'occuper de rien! Hier soir encore, je lui ai dit que Vania avait échoué, une fois de plus, à son examen : il m'a répondu qu'il vaudrait beaucoup mieux pour lui ne plus aller à l'école.

PIERRE. — Et où donc voudrait-il l'envoyer?

MARIE. — Nulle part. C'est cela qui est affreux. Tout est mal, selon lui ; mais jamais il ne nous dit ce qu'il y aurait à faire!

Survient un jeune prêtre, le vicaire de la paroisse. Il rapporte un livre, la *Vie de Jésus* de Renan, que Nicolas Ivanovitch lui a prêté. Et ses réponses aux questions des Kokoftsef, son mélange extraordinaire de timidité et de présomption, et toute sorte de menus traits indiqués avec une vérité comique sans pareille nous font deviner que le seigneur du château a déjà commencé la « conversion » de ce pauvre petit pope. Et puis ce sont des scènes charmantes où une volée d'enfans, les petits Sarintsef et leurs camarades, envahissent le salon, bavardent et rient, entremêlent à leurs jeux d'innocens propos d'amour. Mais ce que nous a révélé l'entretien de tout à l'heure nous rend impatiens du retour de ce Nicolas Ivanovitch dont la nouvelle « marotte » évangélique, pour peu qu'on la laisse continuer, risque de transformer en misère et en larmes la naïve gaîté qui s'épanche autour de nous. Et le voici enfin, ce terrible néophyte! Après s'être distraitement informé de la santé de sa femme et du bébé, il entame une discussion philosophique avec le vicaire ; mais Alexandra, sa belle-sœur, l'interroge sur le procès des paysans, l'oblige à répéter sa profession de foi, et nous vaut ainsi un chapitre supplémentaire des innombrables livres, brochures, et articles où le comte Tolstoï nous a exposé les principes essentiels de sa « religion. » Nicolas ne nous épargne pas même ce couplet sur l'Église qui, lui aussi, ne nous est déjà que trop familier, et dont j'avoue que la violence ingénue m'a toujours rempli d'une étrange impression de malaise. « N'est-il pas affreux de penser, — prêche Nicolas Ivanovitch, — que, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nos enfans apprennent encore que Dieu a créé l'univers en six jours, puis envoyé un déluge, et tout le reste des absurdités de l'Ancien Testament ; et puis encore que le Christ nous a ordonné d'être baptisés, et puis qu'il s'est envolé vers un ciel qui n'existe pas?

Nous sommes accoutumés à tout cela ; mais, en vérité, cela est affreux ! Enseigner ces choses à un enfant, c'est un crime que nul autre ne saurait surpasser ! »

Heureusement, ce sermon « tolstoïen » lui-même est entrecoupé de scènes comiques. C'est ainsi que, notamment, le seigneur du château s'est en effet avisé, — par manière d' « entraînement » à sa nouvelle vie, — d'échanger des poignées de main avec ses domestiques ; et ceux-ci se résignent à l'honneur d'une telle familiarité : mais il faut voir avec quelle gêne (comme aussi avec quelle méprisante pitié) ils semblent vouloir racheter, par un surcroît de servilité envers leur maître, un honneur dont ils ne parviennent pas à comprendre la signification, ni sans doute le profit. L'acte s'achève par un entretien entre Nicolas Ivanovitch et sa pauvre femme. En vain celle-ci tâche à l'émouvoir : à tous les souvenirs qu'elle évoque devant lui, à sa peinture des dangers qui menacent leurs enfans, à toutes les plaintes et supplications de cette Pauline qui toujours jusqu'alors l'a timidement adoré et suivi, le nouveau Polyeucte répond invariablement par des citations du Sermon sur la Montagne. « Pense à cela, Marie ! Nous n'avons qu'une seule vie, et il est en notre pouvoir de la vivre pieusement ou de la perdre. — Je ne puis pas réfléchir et discuter ! gémit la malheureuse. Je ne dors plus, la nuit : Bébé ne me laisse pas de repos. Et il faut aussi que je dirige toute la maison ; et toi, au lieu de m'aider, tu ne cesses pas de me dire des choses que je ne comprends pas ! — Mais, tout de même, — reprend l'infatigable « convertisseur, » — nous discuterons un jour toutes ces choses à fond, n'est-ce pas ? — Oui, mais toi, je t'en prie, redeviens ce que tu étais auparavant ! — Cela, c'est impossible ! Mais écoute-moi !... » Le dialogue est interrompu par l'arrivée d'une ancienne amie, une princesse venue de Pétersbourg avec l'espérance de marier son fils à la fille aînée des Sarintsef. Mais nous sentons bien que, si même la femme de Nicolas Ivanovitch avait continué pendant des heures à vouloir attendrir ou apitoyer son mari, tous ses efforts se heurteraient encore à l'impénétrable muraille de ce « fanatisme » dont elle nous parlait tout à l'heure. L'écroulement de l'univers entier, se produisant autour de Nicolas Ivanovitch, ne l'éveillerait pas de son rêve mystique. Et c'est bien ce que vont nous prouver les scènes suivantes de la tragédie.

Le second acte, dont l'action se déroule dans le même château, une semaine plus tard, mériterait également d'être analysé en détail. Le génie d'évocation dramatique de l'auteur s'y exhale avec une ampleur, une variété, une réalité incomparables. Mais il faut que

j'abrège : et simplement je dirai que ce second acte nous apprend deux choses d'un intérêt capital pour la marche du drame. D'une part, le fils de la princesse, Boris, s'est effectivement fiancé avec la fille aînée de Nicolas Ivanovitch : mais, en même temps, nous découvrons qu'il s'est laissé imprégner, à son tour, du contagieux « tolstoïsme » de son futur beau-père, ce qui ne laisse pas de nous inquiéter chez un brillant officier de la garde impériale. Et, d'autre part, dans une grande scène traitée avec un art merveilleux, Nicolas, sous la pression de toute sa famille, et par une sorte de « veulerie » ou de fatalisme slave bien caractéristique, consent à signer un acte qui, désormais, transmet à sa femme la possession et la gestion de toute sa fortune, — exactement comme nous savons que l'a fait autrefois le comte Tolstoï lui-même.

L'acte troisième s'ouvre par une scène d'un comique admirable. Dans une chambre du palais familial des Sarintsef, à Moscou, Nicolas Ivanovitch, habillé en paysan, est en train de faire l'apprentissage d'un travail manuel. Il a transformé la grande chambre en atelier, et un artisan, qu'il a choisi pour maître, lui enseigne les élémens de la menuiserie, — encore une différence entre ce « tolstoïen » et Tolstoï lui-même, qui, comme l'on sait, avait rêvé d'apprendre à faire des souliers. Et voici que l'artisan, malgré son humilité inguérissable, ne cache pas à son noble apprenti les sentimens que lui inspire sa nouvelle « marotte. » Tout d'abord, Nicolas Ivanovitch est très maladroit, et n'apprendra jamais à se servir du rabot. Et puis, à quoi bon cette comédie ? « Vous avez autre chose à faire dans la vie, dit-il à son élève. Dieu vous a donné de la fortune : quel besoin avez-vous de travailler de vos mains ? » Non pas, au moins, que le brave homme se refuse à continuer ses leçons ! Et comme Nicolas Ivanovitch lui reproche de se moquer de lui : « Hé ! proteste le menuisier, pourquoi donc me moquerais-je ? Vous me payez, vous me régalez de thé : au contraire, je vous suis bien reconnaissant ! » Mais cette scène délicieuse n'est qu'un « hors-d'œuvre ; » et bientôt le drame recommence, pathétique et sombre. La mère du jeune Boris, l'officier fiancé à la fille de Sarintsef, supplie ce dernier de « sauver » son fils, qu'il a perdu par ses enseignemens. Boris n'a point voulu prêter serment à l'Empereur ; il a publiquement] proclamé sa haine et son dégoût pour le service militaire : maintenant il est en prison, et c'est pour lui la ruine, c'est le cachot ou la Sibérie à perpétuité, si celui qui lui a inspiré ses maudites idées de rébellion ne réussit pas à les lui faire abjurer. De telle façon que Sarintsef se rend auprès de

Boris : mais, naturellement, il se garde bien de le détourner expressément du service de l'unique vérité; et ni les imprécations de la vieille princesse, ni les prières éplorées de sa propre fille, ni la vue des conséquences terribles que va avoir, pour le jeune « illuminé, » son refus de prononcer les quelques mots de rétractation exigés de lui, rien de tout cela, — qui pourtant nous est présenté par Tolstoï avec une force singulière de vérité humaine, — ne vaut à contrebalancer, chez Sarintsef, la joie de penser que sa « religion » va se couronner de l'auréole d'un nouveau martyre. — Car l'apôtre « tolstoïen » a déjà obtenu un premier succès de ce genre, en faisant révoquer et enfermer dans une cellule lointaine son premier disciple, le petit pope lecteur de Renan.

Vient ensuite l'acte quatrième, le dernier que Tolstoï ait entièrement écrit. La femme et les enfans de Sarintsef donnent un grand bal, dans leur palais de Moscou. Nicolas Ivanovitch, lui, a renoncé à la menuiserie. Enfermé dans sa chambre avec une espèce de vagabond dont il a fait son unique confident, il nous apparaît rongé et torturé d'un mélange douloureux de sentimens divers, au premier rang desquels l'auteur a encore la clairvoyance de nous montrer la honte. Le fondateur du « sarintsevisme » succombe à la conscience du ridicule de sa situation. Ses disciples sont emprisonnés, exilés, exclus de la société des hommes; et lui, leur chef, voilà qu'il a l'air de donner des bals, dans son palais, où des domestiques en livrée viennent lui apporter sa ration « évangélique » de pain et d'eau! Aussi a-t-il résolu de s'enfuir avec son étrange compagnon, comme le fera plus tard l'auteur lui-même de la pièce. Mais sa femme lui défend de causer un nouveau scandale; et puis c'est la mère de Boris, la princesse, qui lui annonce une dernière fois qu'elle le rendra responsable du sort de son fils. Le malheureux apôtre a l'impression d'être à jamais vaincu. « Est-il possible que je me sois trompé, ô mon Père céleste, trompé en croyant à toi? » s'écrie-t-il, au tomber du rideau, pendant que des salons d'en bas lui arrive la joyeuse musique du bal, l'écho des tendres aveux et des rires bruyans des danseurs.

La rédaction de Tolstoï s'arrête là; mais les éditeurs de ses *Écrits Posthumes* ont découvert et publié une série de notes qui nous révèlent très suffisamment ce qu'aurait été l'acte cinquième et dernier de *la Lumière qui brille dans les ténèbres*. Nicolas Sarintsef est couché, gravement malade. « Je suis, — dit-il, — dans un état d'hésitation incessante. Ai-je eu raison? Je n'ai réussi à rien. J'ai ruiné

Boris. Le pope Vassili a été forcé de rentrer dans l'Église. Je suis un exemple de faiblesse. Je vois bien que Dieu n'a pas besoin de moi pour être son serviteur. Il a d'autres serviteurs, qui feront sans moi ce qu'il y a à faire! Comprendre clairement cela, c'est pour moi obtenir la paix de l'esprit. » Et voici enfin l'indication sommaire d'une catastrophe qui, peut-être, aurait été modifiée par Tolstoï s'il avait mis au point l'épilogue de son drame :

*Pendant que Nicolas est en prière, dans son lit, la Princesse, mère de Boris, entre précipitamment et le tue. Tous les habitans de la maison accourent. Nicolas leur déclare que lui-même s'est blessé par accident. Il écrit une pétition au Tsar (en faveur de Boris).*

*Entrent alors le pope Vassili et un groupe de Doukhobors. Nicolas Ivanovitch meurt, en se réjouissant de voir que les mensonges de l'Église sont désormais ruinés. Il comprend pleinement la signification de sa vie.*

Tel est, en résumé, ce drame extraordinaire; et bien que les journaux nous aient appris que la veuve et les enfans du comte Tolstoï (à l'exception de l'une de ses filles) ne possèdent aucun droit sur les manuscrits laissés en mourant par l'illustre vieillard, je répète encore que les héritiers littéraires de celui-ci, quels qu'ils aient pu être, auraient mieux servi la mémoire de leur maître ou ami défunt en ne nous livrant pas un document tel que celui-là. Peut-être auront-ils voulu nous instruire ainsi de la résistance qu'a naguère rencontrée, autour de soi, la « conversion » du comte Tolstoï; et je ne serais pas étonné que Tolstoï lui-même, avant de mourir, eût un peu compté sur l'effet de son drame pour se justifier du reproche qui paraît bien avoir le plus profondément ulcéré et empoisonné ses dernières années, — du reproche de ne pas conformer sa propre conduite à ses principes moraux, et d'habiter luxueusement un château pendant que ses disciples sacrifiaient à sa doctrine leur position sociale, leur fortune, et jusqu'à leur vie. Oui, mais pourquoi faut-il que, écrivant son drame en manière d'apologie, il se soit laissé entraîner par son génie d'écrivain, par son besoin irrésistible de sincérité littéraire, à nous montrer son héros sous la figure d'un « fanatique, » indifférent aux sentimens les plus naturels, et parfois même expressément ridicule?

Mais à présent que ce drame, à mon avis « impubliable, » a été publié, à présent que le voici traduit dans toutes les langues et irrémédiablement étalé à tous les yeux, force nous est de reconnaître que c'est là un document d'une portée exceptionnelle. Nul ne pourra plus, désormais, songer à analyser l'âme et la vie de Léon Tolstoï

sans avoir à tenir compte de l'image qu'il nous en a offerte lui-même, dans son drame posthume. Depuis les origines de sa « conversion » jusqu'à la fuite fameuse de l'octogénaire, désireux d'échapper enfin à une servitude qui, naguère, avait inspiré un désir tout semblable à son Sarintsef, impossible pour nous de ne pas comparer, tout au moins, les deux destinées du héros de la pièce et du dramaturge. Si bien qu'à l'opposé du fâcheux *Cadavre Vivant* les quatre actes de *la Lumière qui brille dans les ténèbres* constituent, sans aucun doute, la partie la plus intéressante de la série entière des *Écrits Posthumes* du comte Tolstoï ; et l'on m'excusera d'avoir insisté de préférence sur cet étrange morceau, où s'est pleinement déployé, pour la dernière fois, le génie audacieux et fort de l'auteur de *Résurrection*.

Quant au reste des trois volumes, j'y ai trouvé un mélange tout à fait curieux de deux élémens contraires. D'un côté, ces trois volumes nous révèlent des œuvres longues et importantes, le *Faux Coupon*, le *Père Serge*, *Hadji-Mourad*. Ce sont des romans qui ont dû occuper, d'année en année, l'imagination infatigable du vieil homme de lettres : mais la forme sous laquelle il nous les a laissés est trop évidemment provisoire, bien différente de celle qu'ils auraient revêtue s'il avait eu le loisir (ou le goût) de les mettre au point.

Un seul d'entre eux, le *Père Serge*, nous permet de deviner ce que l'œuvre aurait pu devenir, le jour où Tolstoï se serait décidé à tirer de sa rapide esquisse le même parti qu'il a tiré, vers 1899, de son ancien brouillon de *Résurrection*. Le sujet est tout original, et je ne serais pas éloigné d'y découvrir, également, une certaine intention autobiographique. Un gentilhomme que le spectacle de la vie a tristement déçu s'en va demeurer dans un ermitage, où sa piété et ses macérations lui procurent bientôt un grand renom de sainteté ; mais il ne tarde pas à découvrir que l'orgueil tient en son cœur plus de place que la crainte de Dieu ; et c'est ce qu'achève de lui démontrer son entretien avec une pauvre vieille femme, ignorante et sotte, et cependant toute pleine de sagesse divine dans son humilité. Par son esprit comme par l'étonnante chaleur passionnée de ses peintures, le *Père Serge* fait songer à quelques-uns des chefs-d'œuvre de Dostoïevsky ; et j'ai l'idée que ce livre, dûment « réalisé, » serait devenu aussi le chef-d'œuvre de Tolstoï lui-même. Mais aujourd'hui, nous n'avons là qu'une ébauche, une sorte de « brouillon, » ou plutôt encore de « plan, » avec deux ou trois scènes d'une exécution plus poussée.

Un simple « brouillon, » également, le *Faux Coupon*, et sans que nous puissions même deviner le parti qu'aurait tiré l'auteur de cette nombreuse suite de tableaux disparates, reliés entre eux par un fil étrangement ténu. Enfin *Hadji-Mourad*, la troisième des grandes œuvres qu'on nous a révélées, m'apparaît comme un « délassement » de l'extraordinaire vieillard, un « morceau de bravoure » destiné à nous prouver que Tolstoï, malgré ses quatre-vingts ans et son apostolat, était resté le virtuose incomparable des *Cosaques* et des *Souvenirs de Sébastopol*. Cette fois, c'est probablement à élaguer et à resserrer qu'aurait consisté le travail définitif de la mise au point. Le récit est trop long, semé de digressions et encombré de redites : mais telles de ses pages sont imprégnées d'une ivresse sensuelle qui justifierait le paradoxe de M. Merejkowsky sur le « paganisme » secret du comte Tolstoï.

Et puis, au-dessous de ces trois grandes œuvres à jamais imparfaites, la série des *Écrits Posthumes* contient de petites choses d'une portée infiniment plus modeste, des contes, des fragmens de nouvelles, des dialogues, voire une ou deux courtes pièces pouvant être jouées. Tout cela est sans prétention; et tout cela est charmant. Le génie de Tolstoï s'y exerce, pour ainsi dire, « à vide, » sans aucun objet que de s'exercer, d'épancher sur le papier son besoin continu de création et d'expression artistiques. La nouvelle : *Après le Bal*, la courte pièce appelée : *Toutes les qualités viennent d'elle*, je voudrais qu'on les recueillît dans une « anthologie poétique » du grand prosateur russe, en compagnie de quelques-uns des contes écrits naguère par lui au lendemain de sa « conversion. » Le Tolstoï qu'on y trouverait n'aurait rien de la vigueur intrépide et farouche de l'auteur des plus admirables romans réalistes que nous connaissions; mais lorsque viendrait le temps, hélas! inévitable, où ces grands livres de Tolstoï rejoindraient dans l'oubli tous les autres romans consacrés à décrire une « réalité » passagère, avec quelle joie nous verrions alors surnager, — conservant à jamais sa fraîcheur juvénile et son délicieux parfum de tendresse chrétienne, — ce précieux bouquet des seules fleurs qu'ait laissées germer et s'épanouir librement, dans son cœur de poète, l'apôtre vénérable de Iasnaïa Poliana!

T. DE WYZEWA.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le traité franco-allemand a été voté au Sénat par 212 voix contre 42, ce qui est une belle majorité. Ce vote fait honneur à la sagesse de la haute assemblée, mais il a été lent à obtenir : toute une semaine de discussion y a été nécessaire. L'éloquence a coulé à pleins bords; les orateurs se sont surpassés ; l'importance et la grandeur du sujet ont aiguillonné leur talent; néanmoins, ce sujet lui-même n'a été profondément renouvelé ni par les longues investigations auxquelles la Commission s'est livrée, ni par les longs discours qui ont été prononcés, et le pays n'en sait pas beaucoup plus après ce débat qu'il n'en savait avant. Dès le premier jour, en dépit des attaques dont le traité devait être l'objet, personne ne doutait qu'il serait voté : dès lors, à quoi bon multiplier les critiques, les répéter, les aggraver, sans songer qu'elles devaient avoir pour conséquence d'affaiblir entre les mains du gouvernement l'efficacité et la portée de l'instrument politique qui doit l'aider à débrouiller une situation complexe, confuse, périlleuse peut-être ?

Que la situation soit complexe, tout le monde en convient. Qu'elle reste confuse, même après la discussion du Sénat et aux yeux du Sénat lui-même, la preuve en est dans le singulier éclectisme avec lequel il a applaudi les discours les plus divers et même les plus opposés. Il s'est plu à écouter, souvent avec faveur, les orateurs de la droite, MM. Jénouvrier, de Las Cases, de Lamarzelle, qui ont parlé du traité sans indulgence ; puis il a applaudi M. d'Estournelles de Constant qui, seul, a eu le courage de le défendre et de le déclarer bon ; puis il a approuvé les observations toutes pratiques présentées par M. Baudin, qui a très fidèlement rempli son rôle de rapporteur; puis il a acclamé M. Pichon, qui a attaqué le traité avec véhémence et a déclaré qu'il ne le voterait pas ; puis

il a fait des ovations à M. Ribot, qui, avec la plus vigoureuse logique et la plus noble éloquence, a prouvé qu'on ne pouvait pas ne pas le voter; puis il s'est montré ému, troublé par les critiques de M. Méline qui déplorait la perte de notre liberté économique; enfin la parole précise, lucide et ferme de M. le président du Conseil a produit sur lui une impression définitive que n'a pas détruite l'argumentation vive, ardente, impétueuse de M. Clemenceau. Si le pays a cherché la lumière dans le Sénat, il n'a trouvé en lui qu'un phare à feux tournans et diversement colorés. Heureusement le vote final a tout remis au point. Le Sénat, par son vote, a-t-il donc entendu approuver le traité ? Non. Dans une interruption, M. le président du Conseil a dit qu'il s'agissait seulement de l'accepter. Le traité n'est sûrement pas un chef-d'œuvre, mais pouvait-il l'être ? Au surplus, à quoi bon récriminer? Les faits accomplis sont là qui nous obligent et nous pressent. Une fois engagés dans l'engrenage, nous ne pouvions guère en sortir autrement que nous ne l'avons fait. Ceux qui croient le contraire oublient que nous ne sommes pas seuls au monde, et que nous devons ménager d'autres convenances que les nôtres. On parle volontiers, pour humilier le présent, d'un passé où l'Europe n'était pas ce qu'elle est maintenant, où l'Allemagne n'avait pas encore constitué son unité, où il en était de même de l'Italie, où notre liberté d'action était beaucoup plus grande qu'elle ne l'est devenue. Nous devons tenir compte désormais de forces qui n'existaient pas autrefois. La faute initiale de notre politique, lorsqu'elle a voulu résoudre trop tôt et trop vite la question marocaine, a été de négliger l'Allemagne. Combien cette faute n'aurait-elle pas été accrue si le Sénat avait écouté ceux qui lui conseillaient de rejeter le traité ! Nous avions corrigé notre erreur première ; nous avions employé plusieurs années et fait un effort méritoire pour nous mettre d'accord avec l'Allemagne; tant bien que mal nous y étions parvenus. Allions-nous perdre en un jour le bénéfice de tout ce travail ? Et si nous l'avions fait, quelle aurait été la situation le lendemain ? C'est ce que M. Ribot s'est demandé, ou plutôt ce qu'il a demandé à M. Pichon qui, dans un discours d'ailleurs très éloquent, s'était prononcé contre le vote du traité.

On connaît notre sentiment sur le fond des choses : il est sensiblement conforme à celui de M. Ribot. Nous nous serions fort bien accommodé du *statu quo ante*, de la situation antérieure à tous les traités qui se sont succédé depuis une dizaine d'années. Le temps travaillait pour nous : il fallait nous prêter à son action naturelle,

y aider, nous tenir prêts à profiter des occasions qu'il ferait naître, mais ne rien brusquer. « Soyez patiens, » nous a-t-on dit un jour à Berlin et le conseil était sage. On nous a dit plus tard : « Vous avez voulu avoir une primeur ; elles coûtent cher. » On nous l'a fait payer cher, en effet ; mais ne fallait-il pas s'y attendre ? L'Angleterre aussi nous avait fait payer son désistement, et l'Espagne, et l'Italie : comment l'Allemagne aurait-elle seule gardé les mains vides ? Dès le premier jour, nous avons été aiguillés avec une logique implacable vers le dénouement qui s'est produit. Nous sommes-nous d'aillleurs jamais contentés des résultats que nous avions obtenus ? Non, nous avons toujours voulu davantage. Après la signature de l'Acte d'Algésiras, qu'une opinion mal éclairée a considéré chez nous comme un échec, nous avons tout de suite tendu vers autre chose. M. Ribot a dit lui-même que l'Acte d'Algésiras nous avait imposé des devoirs sans nous avoir donné les moyens de les remplir; mais ne nous sommes-nous pas exagéré l'étendue de ces devoirs afin d'en faire des droits ? En réalité, dès ce moment, l'esprit qui s'agitait en nous, nous poussait au protectorat, et il est bien vrai que l'Acte d'Algésiras ne nous le donnait pas. Aussi avons-nous considéré cet Acte comme une étape que nous avons mis une hâte extrême à franchir. Étape aussi, l'arrangement de 1909. M. Pichon l'a qualifié ainsi et M. Ribot a repris le mot, mais ils ont l'un et l'autre exprimé l'avis qu'il aurait fallu s'arrêter plus longtemps à cette étape. Elle a été bientôt brûlée comme la précédente et pour le même motif : ce n'était pas encore le protectorat. Bientôt des complications nouvelles sont survenues et nous en avons profité pour aller à Fez. M. Ribot a dit qu'il avait déconseillé cette marche, mais que, depuis, les pièces fournies à la Commission avaient modifié son sentiment ; la Commission a été unanime à reconnaître que l'opération était inévitable ; M. Ribot l'a cru comme ses collègues ; M. Clemenceau également. N'ayant pas vu les pièces, nous conservons nos doutes sur l'inéluctable obligation d'aller à Fez. Quoi qu'il en soit, nous y sommes allés, et nous avons déclanché du coup la série des événemens qui se sont déroulés par la suite. On a dit que l'Allemagne n'avait pas protesté contre notre expédition. Rien de plus vrai. Loin de protester, l'Allemagne nous a vus sans déplaisir nous engager dans une aventure au bout de laquelle elle nous attendait. Il faut d'ailleurs lui rendre la justice qu'elle nous avait prévenus des conséquences qu'elle se proposait d'en tirer. A ses yeux, la marche sur Fez nous faisait sortir du cadre fixé par l'Acte d'Algésiras : dès lors, elle aussi repre

nait sa liberté : une conversation nouvelle était nécessaire entre elle et nous et de nouvelles combinaisons devaient en sortir. Nous qui nous serions si bien contentés de l'Acte d'Algésiras et, après l'Acte d'Algésiras, de l'arrangement de 1909, nous n'avons pas vu sans anxiété nos troupes partir pour Fez. Cette marche hardie devait nous conduire à Kissingen. L'Allemagne, qui n'avait pas osé jusqu'alors parler de compensation, n'hésitait plus à le faire, et notre gouvernement sentait bien qu'il faudrait en passer par là.

On le lui a reproché. L'opinion française n'admet pas que des compensations aient été dues à l'Allemagne. Assurément, en principe, nous ne devions rien, mais nous ne sommes pas ici dans le domaine des principes, nous sommes dans celui des faits. Ces faits sont d'ailleurs légitimés par l'histoire universelle. Lorsqu'un pays, même dans les conditions les plus justifiables et les plus justifiées, développe son influence et étend son territoire, l'idée d'un équilibre à rétablir se présente à l'esprit de ses voisins qui manquent rarement l'occasion de l'invoquer comme un droit. Faut-il rappeler une fois de plus que nous avons reconnu ce droit à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Espagne, et que nous aurions été dès lors mal venus à le contester à l'Allemagne? C'est ce que M. Ribot a compris et ce qui ne pouvait pas échapper à sa haute intelligence ; mais le seul passage de son discours qui ait rencontré quelque résistance dans le Sénat est précisément celui où il a fait allusion à la nécessité qui, de ce chef, s'imposait à nous. « On eût trouvé, a-t-il dit, assez légitime dans ce pays que, pour avoir le protectorat cinq ans après le voyage de l'empereur Guillaume à Tanger, la France consentît, comme l'ont fait bien d'autres nations, — l'Angleterre et d'autres, — à ce qu'on appelle de larges rectifications de frontières, à des échanges avantageux. » L'*Officiel* porte que ce langage a provoqué des « mouvemens divers » dans l'assemblée et des protestations formelles à droite. Il était pourtant fort sensé, mais l'opinion est devenue sur ce point d'une susceptibilité ombrageuse. Pourquoi? Non pas tant, croyons-nous avec M. Ribot, parce que nous avons dû faire effectivement quelques concessions territoriales, qu'à cause des formes maladroites et vexatoires dont le gouvernement allemand a entouré pour nous cette obligation.

Il y a quelques mois à peine, le Congo entrait pour une faible part dans les préoccupations habituelles de la grande majorité des Français; on ne le considérait pas comme intangible ; on y aurait facilement consenti les « larges rectifications de frontières » dont

a parlé M. Ribot. Mais le coup d'Agadir s'est produit, et la conscience française a été révoltée de la contrainte matérielle qu'on semblait vouloir faire peser sur elle. De pareils procédés ont pu être de mise dans un autre temps, ils ne le sont plus. Leur emploi a été une faute grave de la part du gouvernement allemand : les conséquences ne s'en sont pas fait sentir seulement en France où elles ont surexcité le sentiment national, mais en Allemagne même où cet acte de force a suscité, parmi les pangermanistes, des espérances qui ne devaient pas se réaliser. Le frémissement qui s'est produit chez nous et qui y dure encore vient de là et là aussi est la source amère de la déception éprouvée par nos voisins. Notre gouvernement a-t-il, à ce moment, fait tout ce qu'il devait faire? La résolution immédiate à prendre était délicate, et nous répugnons aux sévérités rétrospectives dans l'ignorance où nous sommes de tous les élémens du problème. Que fallait-il faire? M. Ribot a dit que, s'il avait été ministre des Affaires étrangères au moment d'Agadir, M. Jules Cambon, qui était alors à Paris, ne serait pas retourné à Berlin. Cela aurait mieux valu sans doute, mais il n'aurait pas fallu s'en tenir à cette attitude négative. L'Allemagne avait cru, — l'événement lui a d'ailleurs donné à peu près raison, — que la question qu'elle venait de poser sous une forme si brutale pouvait être réglée entre la France et elle, sans intervention des autres puissances. C'était le cas de nous rappeler que l'Acte d'Algésiras, qu'on nous reprochait à Berlin d'avoir déchiré, n'était pas un traité franco-allemand; les principales puissances de l'Europe et les États-Unis d'Amérique l'avaient signé; pourquoi donc n'avoir pas fait appel, sous une forme ou sous une autre, à l'aréopage mondial qui avait autant de droit que l'Allemagne d'avoir une opinion et de l'exprimer? L'Angleterre seule a exprimé la sienne: on sait de quelle manière. Les discours qui ont été prononcés alors et depuis par les ministres britanniques ont montré de façon éclatante que nous n'aurions pas été isolés.

Toutefois, il ne faut rien exagérer, et M. Pichon nous semble l'avoir fait lorsque, parlant de la résistance qu'il aurait opposée aux prétentions de l'Allemagne s'il avait, lui aussi, été ministre des Affaires étrangères au moment où certaines exigences ont fait prendre certaines résolutions, il a montré la France entourée d'amitiés et d'alliances qui lui auraient permis d'adopter une attitude plus fière. Nous n'avons eu qu'à nous louer de la fidélité de nos alliés et de nos amis pendant la crise et nous avons lieu de croire qu'elle se serait maintenue jusqu'au bout, si les événemens avaient pris une tournure

plus grave; mais enfin ces alliés, ces amis, nous devions aussi écouter leurs conseils, et ceux qu'ils nous ont discrètement donnés n'ont pas été sans influence sur la politique que nous avons suivie. Comme nous-mêmes, — et tous les orateurs du Sénat ont rendu hommage à la fermeté et au sang-froid de l'opinion française l'été dernier, — nos amis et alliés désiraient le maintien de la paix; le voyage que lord Haldane vient de faire à Berlin, à la poursuite d'une limitation d'armemens qui est peut-être une chimère, nous en a apporté une preuve rétrospectivement significative; ils désiraient par conséquent nous voir prendre, dans la mesure où le permettaient notre intérêt et notre honneur, les moyens d'éviter un conflit. Ces conseils de prudence nous ont été donnés à Londres à maintes reprises; on nous y a su gré de nous en être inspirés. Nos amitiés et nos alliances ont besoin d'être ménagées : ce sont de grandes réserves de bonne volonté et de force, mais nous ne les trouverons intactes au moment marqué par les destins que si nous savons les conserver telles. La conduite de nos négociations avec l'Allemagne a reçu l'approbation de nos amis et alliés et le résultat de ces négociations, loin de leur être apparu comme un échec de notre diplomatie, a été considéré par eux comme un succès. Cette opinion n'a pas été seulement celle de l'Angleterre et de la Russie, elle a été celle de l'Europe. Chose curieuse, ce traité qui a soulevé chez nous tant de critiques et que nos deux Chambres n'ont accepté qu'avec une résignation mêlée de tristesse, a été envisagé au dehors sous un jour très différent : on y a vu pour nous un avantage. Lorsqu'on regarde, en effet, à quelques années en arrière et qu'on mesure le chemin parcouru depuis le voyage de l'empereur Guillaume à Tanger, il est difficile de croire que notre diplomatie ne mérite que des accusations. Le protectorat qu'on nous accorde aujourd'hui, on nous le refusait alors. Nous ne savons pas ce qu'il vaudra dans la pratique; il nous imposera certainement de lourdes charges; tout n'y sera pas pour nous bénéfice, nous serions plutôt tenté de croire qu'il ne sera cela que pour les autres; mais enfin, nous l'avons voulu et nous l'avons et ce n'est pas un mince résultat. Qu'il y ait une contre-partie pénible, soit : cependant ce que nous obtenons au Maroc est autrement précieux, si nous savons en tirer parti, que ce que nous abandonnons au Congo.

M. Ribot et après lui M. Poincaré l'ont montré avec une grande force en invitant le Sénat à voter le traité. Au surplus, tout ce qu'on a dit des erreurs commises s'applique au passé. Il aurait pu être différent, et l'imagination est libre de le peupler d'hypothèses dont

nous ne saurons jamais au juste ce qu'elles auraient donné si elles avaient été réalisées. Rien n'est plus facile, après coup, que de reconnaître et de dénoncer les défauts de la politique qui a été faite et de lui opposer les mérites de celle qui ne l'a pas été ; mais toutes ont leurs inconvéniens, et, l'esprit humain n'étant pas infaillible, il faut admettre que toutes, dans la pratique, auraient été accompagnées de quelques fautes d'exécution. Ces fautes ont été un peu plus nombreuses que de raison pendant nos derniers ministères, et les interventions personnelles de M. Caillaux, avec ses procédés propres, les ont encore multipliées et aggravées : mais, cela admis, que faut-il faire maintenant? Repousser le traité, a déclaré la droite. Ne pas le voter, a affirmé M. Pichon. Si nous prenions une résolution semblable, quelles en seraient les suites? ont demandé M. Ribot et M. Poincaré. Il n'y a pas aujourd'hui d'autre question.

Nous laissons la parole à M. Ribot, en résumant toutefois ce passage de son discours : « Quelle serait, a-t-il dit, notre situation au Maroc et en Europe, si vous rejetez le traité? Est-ce que vous garderez la prétention d'établir votre protectorat sans qu'il soit reconnu par l'Allemagne et les autres puissances? Est-ce que vous maintiendrez les 27 000 hommes qui sont aujourd'hui au Maroc? Si c'est là ce que vous voulez, monsieur Pichon, il faut le dire et oser le faire clairement. J'imagine qu'avant de prendre une semblable résolution, vous jugeriez nécessaire d'avoir l'avis, le sentiment de nos alliés et de nos amis. Mais quoi ! ils ont déjà répondu : ils nous ont conseillé d'être concilians au cours des négociations, et, le lendemain, ils ont reconnu notre succès. Donc, si vous ne pouviez compter ni sur l'appui de l'Angleterre, ni sur celui de la Russie, est-ce que vous accepteriez de faire courir à ce pays les chances d'un conflit dans de pareilles conditions? C'est la question que je vous pose : si vous avez quelque chose à dire, dites-le. Et si nous ne voulons pas passer outre, établir d'autorité notre protectorat, quelle sera notre situation? Nous devrons alors retirer nos troupes, et qu'est-ce que cela? C'est l'abandon du protectorat, c'est l'abandon du Maroc, c'est l'abandon de tout ce que nous avons acquis, si péniblement et à tant de frais, depuis plusieurs années. L'Islam tout entier y verrait une sorte de désertion du rôle que nous avons assumé et la preuve que nous ne sommes pas capables de le remplir. Cependant l'Angleterre n'abandonnerait pas l'Égypte, l'Italie n'abandonnerait pas la Tripolitaine, et soyez sûr que l'Espagne ne s'en irait pas de la zone qui lui a été attribuée ; de sorte que tous

ceux à qui nous avons donné des gages les conserveraient : seuls, nous resterions sans rien. Si c'est là le rôle que vous voulez faire jouer à ce pays, dites-le-lui ; il ne vous suivra pas. Et, à l'égard de l'Europe, quelle sera votre situation? Vous avez demandé à toutes les puissances de mettre leurs signatures au bas de ce traité : s'il est déchiré, trouverez-vous demain un gouvernement pour demander à ces mêmes puissances de les reprendre? Et, si vous trouvez ce gouvernement, quel crédit et quelle autorité aura-t-il dans le monde? » Il était impossible de mieux poser la question. Toute une série d'actes que l'on peut, suivant les opinions, approuver ou condamner, nous ont conduits au point où nous sommes. Ces actes appartiennent désormais à l'histoire ; elle dira plus tard ce qu'il faut en penser; mais nous, aujourd'hui, nous avons seulement à nous demander ce que sera demain dans les deux seules hypothèses entre lesquelles nous devons choisir : le vote ou le rejet du traité. Si le traité est voté, nous en assumerons les charges, qui seront graves, mais nous en aurons les avantages qui seront le couronnement de tout un siècle de politique africaine. S'il est rejeté, nous serons dans l'alternative ou d'un recul qui serait une abdication et une humiliation, ou d'un conflit avec l'Allemagne qui, cette fois, serait sérieux. Tel est le dilemme dans lequel M. Ribot a étroitement enfermé les adversaires du traité : aucune échappatoire ne leur restait. Le Sénat a vainement attendu leur réponse : ils n'en ont point fait.

Lorsque, le moment venu, M. Poincaré est monté à la tribune pour faire intervenir le gouvernement dans le débat, il a repris l'argumentation de M. Ribot pour aboutir à ce même dilemme. Il a constaté, à son tour, qu'on n'y avait encore rien répondu et a émis discrètement l'espoir que M. Clemenceau le ferait. Mais M. Clemenceau s'est contenté de dire : — Eh bien! quoi! les Allemands ne seront pas contens, voilà tout! — Et M. Gaudin de Villaine s'est écrié : — Bravo! c'est une parole bien française. — C'est peut-être seulement une parole bien légère : ne venons-nous pas de voir, depuis plusieurs années, de quelle entrave est pour notre politique le mécontentement des Allemands? Ce n'est, à coup sûr, pas une raison pour nous incliner devant toutes leurs exigences, ni pour céder tout ce qu'ils nous demandent, mais l'avons-nous fait? et le traité du 4 novembre est-il donc aussi mauvais que le prétendent ses adversaires? Si nous avons fait des concessions, est-ce que l'Allemagne n'en a pas fait aussi et de plus considérables encore, puisqu'elle a levé le *veto* qu'elle avait opposé à notre protectorat et singulièrement réduit les préten-

tions premières qu'elle avait émises sur la presque totalité du Congo? Lorsque M. Ribot a dit que le traité était plus facile à attaquer qu'à défendre, il n'a pas entendu par là qu'il prêtait le flanc à plus d'objections qu'il ne nous apportait d'avantages, mais seulement qu'en toutes choses, il est plus aisé de critiquer que d'agir. Ce traité si décrié, M. Poincaré a montré qu'on pouvait fort bien plaider en sa faveur beaucoup plus que les circonstances atténuantes. Pour en montrer les mérites, il lui a suffi de le comparer à ceux qui l'ont précédé, c'est-à-dire à l'Acte d'Algésiras et à l'Arrangement de 1909. Sa supériorité sur l'Acte d'Algésiras est si évidente que personne ne la conteste, mais l'Arrangement de 1909 a conservé des partisans qui lui donnent la préférence sur le traité. Parmi eux est M. Pichon : quoi de plus naturel? il est l'auteur de l'Arrangement. Nous comprenons d'ailleurs très bien le point de vue auquel il se place, nous qui n'étions point pour l'établissement immédiat de notre protectorat et qui l'aurions volontiers ajourné à une époque plus ou moins lointaine; mais, cette question mise à part, l'arrangement de 1909 nous imposait des obligations qui n'ont pas tardé à se présenter à nous sous la forme de véritables impossibilités, et c'est ce que M. Poincaré a montré avec une parfaite clarté. Les deux gouvernemens y déclaraient qu'ils chercheraient à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci obtiendraient l'entreprise. Ils ont fait de leur mieux pour tenir leur promesse et on les a vus soutenir officiellement un certain nombre d'affaires privées en établissant, entre leurs nationaux respectifs qui y participaient, des combinaisons et des proportions dont le règlement, comme l'a fort bien dit M. Ribot, aurait été plus à sa place dans une étude de notaire que dans le Cabinet du ministre des Affaires étrangères. Quelque loyaux qu'ils aient été, les efforts des deux gouvernemens ont échoué, et on s'est aperçu du danger qu'il y avait à donner à des affaires privées le caractère d'affaires publiques. Le traité du 4 novembre a été plus circonspect; il a même poussé la prudence jusqu'à ne rien dire de la question : c'est seulement dans les lettres interprétatives échangées entre M. de Kiderlen et M. Jules Cambon que les deux gouvernemens ont déclaré qu'ils seraient « toujours heureux de voir des associations d'intérêts se produire entre leurs ressortissans. » La différence des deux textes est sensible, M. Poincaré n'a pas eu de peine à la mettre en vue. « On ne demandera donc plus aux deux gouvernemens, a-t-il dit, une intervention directe et active dans la préparation des consortiums industriels et financiers. Ils devront les voir avec faveur lorsqu'il s'agira

d'opérations utiles et honorables, mais ils n'auront ni à les provoquer, ni à en prendre la responsabilité ; et je trouve, je l'avoue, de sérieux avantages à ce qu'on n'impose pas aux deux gouvernemens, dans ces questions délicates, un rôle trop agissant. »

Réserve fort sage, en effet : la preuve en est dans l'impuissance que les deux gouvernemens ont éprouvée, lorsque, en vertu de l'Arrangement de 1909, ils ont vainement cherché à concilier les prétentions de leurs nationaux engagés dans des affaires communes. A cette première impuissance s'en est ajoutée une autre. Le gouvernement allemand reconnaissait une fois de plus dans l'Arrangement que les intérêts politiques particuliers de la France sont étroitement liés au Maroc à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure et il se déclarait « décidé à ne pas entraver ces intérêts. » Il semble que cela nous donnait une grande liberté d'action : qu'en avons-nous fait? C'était notre devoir et notre droit de donner au Sultan, soit au point de vue financier, soit au point de vue militaire, les moyens de pourvoir au maintien de l'ordre au moins dans la petite partie du Maroc sur laquelle s'étend son autorité, au moins à Fez ; mais nos divers départemens ministériels n'ont pas su ou voulu s'entendre sur l'effort à faire, et, en réalité, rien n'a été fait. Le Sultan, abandonné à lui-même, a failli sombrer dans l'anarchie : notre excuse d'être allés à Fez est qu'il était sur le point d'être victime, et que les Européens l'auraient été avec lui, de l'inertie dans laquelle nous étions restés jusque-là. On peut dire de l'Arrangement de 1909 que, soit par sa propre insuffisance, soit par la faute des hommes qui ont été chargés de l'appliquer, il a fait faillite.

Souhaitons qu'il n'en soit pas de même du traité du 4 novembre dernier qui autorise notre protectorat sur le Maroc en nous laissant le soin de l'organiser. Cette fois, en effet, c'est bien de protectorat qu'il s'agit : si le mot n'est pas dans le traité, la chose y est, et le mot lui-même a été mis d'ailleurs dans les lettres interprétatives. On a contesté la réalité de notre protectorat ; on a fait remarquer que notre liberté d'action était amoindrie par les étroites limites que lui imposait la survivance d'obligations internationales antérieures qui continuent à peser sur le Maroc, et dont la principale est l'égalité économique. Sur ce dernier point, M. Méline a dit ce qu'il y avait à dire et il l'a fait avec autant de modération dans la forme que de compétence et d'autorité dans le fond. Tout cela est vrai, mais quelle conclusion faut-il en tirer, sinon que l'œuvre de notre diplomatie n'est pas terminée, pas plus qu'elle ne l'était en Tunisie après la signature du

traité du Bardo? Si le traité n'est pas parfait dans ses dispositions immédiates, il est perfectible dans ses conséquences prochaines. M. le président du Conseil en a fait devant le Sénat la démonstration lumineuse, sans aucune recherche oratoire, dans le langage simple et précis qui convient aux grandes affaires, et il s'est montré optimiste pour l'avenir. Il ne se dissimule pas, bien entendu, que le traité ne vaudra pas par lui-même ; il vaudra par les hommes qui l'appliqueront ; il vaudra aussi, a-t-il dit, ce que vaudront les relations de la France et de l'Allemagne. M. Clemenceau, dans un discours animé d'une verve mordante, mais qui s'est attardé plus d'une fois dans de longues digressions, a exprimé une pensée analogue : la différence est que M. Poincaré a tenu le langage le plus propre à maintenir, en effet, entre les deux pays l'entente si difficilement établie et que M. Clemenceau, sur lequel ne pèse pas la responsabilité du pouvoir, ne s'est pas embarrassé de ces préoccupations. Nous l'aimons mieux lorsqu'il nous a recommandé de rester d'accord avec l'Italie et l'Espagne. Cette politique de bonne entente n'est pas seulement conforme à nos sentimens, elle l'est aussi à nos intérêts.

Et maintenant que la discussion du Sénat a eu la conclusion qu'elle devait avoir, le vote du traité, interrogerons-nous l'avenir avec M. Ribot, pour lui demander ce qu'il pensera de notre politique? Dans dix-huit ans, nous célébrerons le centenaire du jour où une troupe française a débarqué à Sidi-Ferruch, sur la côte africaine, ouvrant ainsi toute une phase glorieuse de notre histoire et nous engageant dans des destinées dont il était bien difficile alors d'apercevoir la suite, les développemens successifs et le terme final. Ce terme, d'ailleurs, échappe encore à nos yeux. On a adressé dès ce premier moment à notre politique algérienne les mêmes critiques qu'on adresse aujourd'hui à notre entreprise marocaine et que nous lui avons adressées nous-même. Ces critiques, qui se présentaient à de bons esprits, étaient justes, au moins en partie. La conquête de l'Algérie nous a coûté très cher, et, en immobilisant sur un point de l'Afrique une partie de nos forces militaires, elle a condamné le gouvernement de Juillet à la politique un peu effacée dans le reste du monde qu'on lui a quelquefois reprochée. Il a pu conserver la paix : espérons qu'il en sera de même pour nous, au moment où nous nous engageons dans une affaire de longue haleine qui absorbera une partie de notre attention, de nos ressources et de nos forces. Nous aurons un intérêt plus grand que jamais à la conservation de la paix européenne. Notre œuvre marocaine pèsera sur la génération actuelle ;

mais si rien ne vient en troubler le cours, les générations suivantes en profiteront comme nous profitons aujourd'hui de l'admirable effort que nos pères ont fait en Algérie. Alors, les misères du temps présent seront emportées dans l'oubli avec ceux qui les auront éprouvées. On ne verra plus que les résultats. Notre politique africaine paraîtra s'être développée suivant une suite logique, d'après une pensée constante qui aura porté successivement notre drapeau d'Alger à Tunis et à Sfax, puis à Fez, à Casablanca, à Agadir. C'est une perspective à laquelle une imagination patriotique ne saurait demeurer insensible, s'il est vrai, comme l'a dit M. Thiers et comme M. Ribot l'a répété après lui, que certaines questions ne se résolvent pas seulement par les règles de l'arithmétique : peut-être faut-il abandonner quelque chose à la fortune et un pays trouve-t-il dans une entreprise aventureuse, qui l'oblige à tendre tous les ressorts de son énergie, ce je ne sais quoi d'où viennent la grandeur et le prestige. En tout cas, l'heure de la délibération est passée et, comme dit Pascal, nous sommes embarqués. Il ne s'agit plus désormais que de savoir comment nous établirons notre protectorat, quelles en seront les règles, suivant quelle méthode nous l'étendrons peu à peu sur un pays dont les trois quarts n'ont jamais connu aucune autorité. M. Ribot a eu raison de dire qu'ici tant vaut l'homme, tant vaut la chose ; on a eu autrefois la main heureuse en confiant à M. Paul Cambon l'organisation du protectorat tunisien ; l'aura-t-on de même au Maroc ? De nombreuses questions politiques, administratives, financières, militaires se présentent à l'esprit et s'y pressent : ce n'est pas à Paris, dans les bureaux d'un ministère, qu'elles peuvent être résolues, c'est à Fez, à Mekinès, à Casablanca, *in medias res.* Mais à chaque jour suffit sa tâche. Celle d'hier a été lourde : puisse celle de demain se contenter d'être difficile !

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXII[e] ANNÉE

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## SEPTIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

### Livraison du 1[er] Janvier.



### Livraison du 15 Janvier.

## Livraison du 1er Février.



## Livraison du 15 Février.



---

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — [illegible]